DocuSign Envelope ID: 335F64EE-9E87-4E7E-8C98-E850A093011C

Palais des congrès de Montréal

Par courrier électronique :

Le 18 novembre 2022.

SOUS TOUTES RÉSERVES

OBJET : Votre demande d'accès à l'information datée du 19 octobre 2022
AI_2022-2023_01
Ordres du jour et procès-verbaux du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal de 2015 à 2020

Par la présente, nous avons le plaisir de donner suite à votre demande d'accès à l'information qui vise à obtenir une copie des ordres du jour et des procès-verbaux du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal (ci-après la « Société ») de 2015 à 2020 (ci-après les « Documents »).

Cependant, veuillez noter, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1 (ci-après la « Loi »), qu'une partie des renseignements contenus dans les Documents pourraient avoir des incidences sur la Société ou les parties concernées par ces Documents. En conséquence, ces parties des Documents ne sont pas accessibles en vertu notamment des articles 21, 22, 24, 27, 30.1, 35, 53 et 54 de la Loi et seront donc retranchées.

Tout d'abord, l'article 21 (1º) de la Loi dispose qu'un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement si cela a pour effet de révéler une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, services ou travaux ou de révéler un emprunt ou un projet d'emprunt et que cette divulgation, vraisemblablement, « procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux » ou encore « porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ». Nous estimons que les Documents révèlent ces informations, ce qui pourraient causer un préjudice sérieux à nos cocontractants mais aussi sérieusement porter atteinte aux intérêts économiques de la Société.

L'article 22 de la Loi, en ses alinéas 2 et 3, dispose, quant à lui, qu'un organisme public constitué à des fins commerciales peut refuser de communiquer un renseignement notamment financier, commercial ou technique si la « divulgation de ce dernier risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité », risquerait vraisemblablement « de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne » ou encore de révéler un projet ou une stratégie d'emprunt ou de gestion de dette et de fonds. Il

Administration
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 CANADA

DocuSign Envelope ID: 335F64EE-9E87-4E7E-8C98-E850A093011C

Palais des congrès de Montréal

est loisible de penser que la divulgation de ces informations pourrait notamment causer une surfacturation par les cocontractants de la Société et, par conséquent, causer des pertes financières à cette dernière.

Ensuite, l'article 24 de la Loi dispose qu' « un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement […] de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers ». Les Documents demandés contiennent certaines informations fournies par des tiers, notamment lors d'appels d'offres, et qui ne sont pas ou plus accessibles au public. Par conséquent, la divulgation de ces informations pourrait octroyer un avantage aux concurrents de ces tiers et donc affecter leur compétitivité.

L'article 30.1 de la Loi dispose qu' « un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler une politique budgétaire du gouvernement ». Nous estimons que certaines informations financières en lien avec les décisions budgétaires de la Société sont sensibles à cet effet. En conjuguant cet article avec les dispositions de la Loi susmentionnées et ces informations donc été retranchées des Documents qui vous ont été transmis.

L'article 35 de la Loi permet à un organisme de ne pas communiquer les mémoires de délibérations d'une séance de son conseil d'administration ou de ses membres dans l'exercice de leurs fonctions jusqu'à l'expiration de quinze ans. Les Documents contiennent certaines délibérations qui ont également été retranchées.

Enfin, à tout cela s'ajoutent les articles 53 et 54 de la Loi qui, lus ensemble, disposent que les renseignements qui concernent une personne physique et qui permettent de l'identifier sont confidentiels. Par conséquent, les informations concernant notamment les intervenants extérieurs à la Société ont été retranchées.

Néanmoins, comme énoncé ci-haut, l'article 14 de la Loi dispose qu'un organisme public peut « donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé ». Ceci signifie que la Société vous transmettra une copie des Documents demandés après s'être assurée que les informations qui ne doivent pas être communiquées soient caviardées.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que la présente décision vous est transmise conformément aux dispositions de la Loi et peut faire l'objet, conformément aux dispositions de l'article 135 de cette loi, d'une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez annexée ci-joint une note explicative à cet effet.

En espérant le tout à votre plus proche convenance, veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments distingués.

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...

Me Sara Bergevin
Secrétaire corporative et directrice adjointe des affaires juridiques
Société du Palais des congrès de Montréal

Administration
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 CANADA

DocuSign Envelope ID: 335F64EE-9E87-4E7E-8C98-E850A093011C

Palais des congrès de Montréal

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit ; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Téléc : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Téléc : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Administration
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 CANADA

DocuSign Envelope ID: 335F64EE-9E87-4E7E-8C98-E850A093011C

Palais des congrès de Montréal

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

Administration
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 CANADA

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR
RENCONTRE SPÉCIALE
DES PRÉSIDENTS DES COMITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

	Date :	**Le vendredi 10 avril 2015**		
	Heure :	**de 8 h à 10 h**		
	Endroit :	**Salle du conseil**		
SUJET	**Pièces jointes**	**Décision requise**	**HEURE**	**TEMPS ALLOUÉ**
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 00	5 min.
2.- Présentation du budget 2015-2016			8 h 05	110 min.
2.1- Analyse du budget 2015-2016	X			
2.2- Budget détaillé 2015-2016	X			
2.3- Coûts et besoins de main d'œuvre - bud 15-16	X			
2.4- Budget des ressources informationnelles	X			
2.5- Budget d'amortissement 15-16	X			
3.- Varia			9 h 55	5 min.
FIN DE L'ASSEMBLÉE			**10 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

266e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le mercredi 11 février 2015
Heure : de 8 h à 10 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramways

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	8 h	5 min.
2.- Adoption des procès-verbaux des 264e et 265e assemblées	X		X	8 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant de la dernière assemblée				8 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		8 h 15	30 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
1. Performance des ventes – T3 14-15					
2. Tableau de bord des ventes au 02/02/2015	X				
3. Liste des congrès confirmés au 31/12/2014	X				
[redacted]					
4.4- Performance financière au 31/12/2014	X				
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				8 h 45	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				9 h 00	20 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Indicateurs de performance – T3 14-15	X	X			
5.2.3- Octroi de contrats :					
5.2.3.1- A.O. - Acquisition de 2 tours d'eau	X		X		
5.2.3.2- A.O.- Installation des 2 tours d'eau	X		X		
5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				9 h 20	10 min.
5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				9 h 30	10 min.
5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.5 Rapport du comité des technologies de l'information				9 h 40	10 min.
5.5.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.- Autres sujets				9 h 50	10 min.
6.1- Calendrier des réunions pour 2015	X	X			
6.2- Varia					
Fin / durée				**10 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

267e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le mardi 24 février 2015**
Heure : **de 8 h à 8 h 15**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 00	1 min.
[redacted]	X	X	8 h 01	13 min.
3.- Varia			8 h 14	1 min.
FIN			**8 h 15**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR
268e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 16 avril 2015
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption procès-verbaux des 266e et 267e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant des dernières assemblées				12 h 10	10 min.
4.- Rapport du président-directeur général				12 h 20	20 min.
4.1 Affaires courantes		X			
4.2 Performance commerciale		X			
4.2.1- Performance des ventes T4 14-15					
4.2.2- Tableau de bord des ventes au 01/04/2015	X				
4.2.3- Liste des congrès confirmés au 31/03/2015	X				
[redacted]		X			
	X	X			
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 40	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 55	30 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Budget d'opération 2015-2016	X		X		
5.2.3- Budget d'immobilisation et d'amortissement 15-16	X		X		
5.2.4- Octroi de contrats :					
5.2.4.1- AO – Serv. Professionnels surveillance réseau	X		X		
5.2.4.2- AO – Achat – Tapis salle 210	X		X		
5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 25	10 min.
5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.3.2- Modification de la charte du CGE	X		X		
5.3.3- Déclaration annuelle d'intérêts des membres	X				
5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 35	10 min.
5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.4.2- Budget des effectifs 2015-2016	X		X		
5.4.3- Majoration des échelles au 31 mars 2015	X		X		
5.4.4- Modification de la charte du CRH	X		X		
5.5 Rapport du comité des technologies de l'information				13 h 45	10 min.
5.5.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.5.2- Approbation du budget TI 2015-2016	X		X		
6.- Varia				13 h 55	5 min.
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

269e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le vendredi 15 mai 2015**
Heure : **de 8 h à 8 h 15**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 00	1 min.
2.- Octroi de contrats			8 h 01	13 min.
2.1- AO – Services professionnels – implantation Maximo	X	X		
2.2- AO – Modernisation de la salle informatique	X	X		
2.3- AO – Acquisition de dessus de tables	X	X		
3.- Varia			8 h 14	1 min.
FIN			**8 h 15**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

270e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 11 juin 2015
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal des 268e et 269e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.-	Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 10	10 min.
4.-	Rapport du président-directeur général				12 h 20	20 min.
	4.1 Affaires courantes		X			
	4.2 Performance commerciale					
	4.2.1.- Tableau de bord des ventes au 2/06/2015	X	X			
	4.3 Suivi du Plan stratégique 2013-2016 – Bilan an 2	X	X			
	[redacted]		X			
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				12 h 40	15 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 55	30 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Approbation des états financiers au 31-03-2015	X		X		
	5.2.3- Résultats financiers - T4 14-15	X	X			
	5.2.4- Indicateurs de performance - T4 14-15	X	X			
	5.2.5- Octroi de contrat :					
	5.2.5.1- AO - Réfection de la façade Roger & King	X		X		
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 25	5 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
	5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 30	10 min.
	5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.4.2- Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour l'exercice 2014-2015	X		X		
	5.5 Rapport du comité TI :				13 h 40	10 min.
	5.5.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.-	Autres sujets :				13 h 50	10 min.
	6.1 Modification de la politique sur l'espace sans fumée de tabac (Pol. 80-05)	X		X		
	6.2 Varia		X			
Fin / durée					**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

271e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le vendredi 3 juillet 2015**
Heure : **de 8 h à 8 h 15**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 00	1 min.
2.- Octroi de contrat			8 h 01	13 min.
2.1- AO – Remplacement de la verrière Viger	X	X		
3.- Varia			8 h 14	1 min.
FIN			**8 h 15**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

272e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 6 août 2015**
Heure : **de 8 h à 8 h 30**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 00	1 min.
2.- Octroi de contrats			8 h 01	20 min.
2.1- AO – Services professionnels en ingénierie – restauration des escaliers mécaniques	X	X		
[redacted]	X	X		
2.3- AO – Services professionnels pour l'inspection des façades	X	X		
2.4- AO – Installation et réparation des socles de bossoirs	X	X		
[redacted]	X	X		
[redacted]	X	X	8 h 21	8 min.
4.- Varia			8 h 29	1 min.
FIN			**8 h 30**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

273e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le vendredi 11 septembre 2015**
Heure : **de 8 h à 8 h 15**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 00	2 min.
2.- Octroi de contrats			8 h 02	10 min.
2.1- AO – Installation de services techniques – cuisine du niveau 7 du PCM	X	X		
[redacted]	X	X		
3.- Varia			8 h 12	3 min.
FIN			**8 h 15**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

274e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le mardi 6 octobre 2015
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramways

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal des 270e, 271e, 272e et 273e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.-	Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 10	5 min.
4.-	Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	20 min.
	4.1 Affaires courantes					
	4.2 Performance commerciale					
	1. Performance des ventes – T1 et T2 15-16					
	2. Tableau de bord des ventes au 30/09/2015	X	X			
	3. Liste des congrès confirmés au 30/09/2015	X	X			
	[redacted]					
	4.4 Performance financière au 31 août 2015					
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				12 h 35	15 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 50	30 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Résultats financiers au 31 août 2015	X	X			
	[redacted]		X			
	5.2.4- Indicateurs de performance - T1 15-16	X	X			
	5.2.5- Octroi de contrats :(aucune autorisation requise)					
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 20	15 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
	5.3.3- Candidatures à titre de membres du CA	X		X		
	5.3.4- Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2015	X		X		
	5.3.5- Activités de formation en gouvernance 15-16	X	X			
	5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 35	10 min.
	5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.4.2- Suivi des projets d'amélioration continue	X	X			
	5.5 Rapport du comité des technologies de l'information				13 h 45	10 min.
	5.5.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.-	Varia				13 h 55	5 min.
	6.1 Calendrier des réunions pour 2016	X		X		
Fin / durée					**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

275e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le mardi 15 décembre 2015
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramways

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption du procès-verbal de la 274e assemblée	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	20 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
1. Performance des ventes – T3 15-16					
2. Tableau de bord des ventes au 01/12/2015	X	X			
4.3 Performance opérationnelle					
1. Satisfaction Service clientèle – T3 15-16					
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 35	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 50	30 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Résultats financiers au 31 octobre 2015	X	X			
5.2.3- Indicateurs de performance – T2 15-16	X	X			
5.2.4- Suivi du programme de gestion des risques	X	X			
[redacted]	X	X			
5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 20	20 min.
5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
5.3.3- Résultats du processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités	X	X			
5.3.4- Révision du code d'éthique des employés	X		X		
5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 40	10 min.
5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.5 Rapport du comité des technologies de l'information				13 h 50	5 min.
5.5.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.- Autres sujets				13 h 55	5 min.
6.1- Calendrier des réunions pour 2016	X		X		
6.2- Varia					
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

276e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 11 février 2016
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramways

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption du procès-verbal de la 275e assemblée	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	35 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
1. Performance des ventes – T3 15-16					
2. Tableau de bord des ventes au 01/02/2016	X				
3. Liste des congrès confirmés au 31/12/2015	X				
4.3 Performance opérationnelle					
1. Satisfaction Service clientèle – T3 15-16					
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 50	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				13 h 05	30 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Résultats financiers – T3 15-16	X	X			
5.2.3- Indicateurs de performance – T3 15-16	X	X			
5.2.4- Octroi de contrats :					
5.2.4.1- A.O. – Services professionnels TI (projet spécial)	X		X		
5.2.4.2- A.O. - Manutention et aménagement (sous-traitance)	X		X		
5.2.4.3- A.O. – Produits chimiques et traitement de l'eau des systèmes (résultats révisés)	X		X		
5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 35	10 min.
5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
5.4 Rapport du comité du projet d'agrandissement :				13 h 45	10 min.
5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.- Autres sujets				13 h 55	5 min.
6.1- Calendrier des réunions pour 2016	X	X			
6.2- Varia					
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR
277e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 14 avril 2016
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption des procès-verbaux des 275e et 276e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant des dernières assemblées				12 h 10	10 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 20	20 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
4.2.1- Performance des ventes T4 15-16					
4.2.2- Tableau de bord des ventes au 01/04/2016	X				
4.2.3- Liste des congrès confirmés au 31/03/2016	X				
4.3 Performance opérationnelle					
4.3.1- Satisfaction de la clientèle T4 15-16					
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 40	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 55	30 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité et de la rencontre des présidents des comités sur le budget		X			
5.2.2- Budget d'opération 2016-2017	X		X		
5.2.3- Budget d'immobilisation 2016-2017	X		X		
[redacted]	X		X		
5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 25	5 min.
5.3.1- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
5.3.2- Déclaration annuelle d'intérêts des membres	X	X			
5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 30	10 min.
5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.4.2- Augmentations salariales pour 15-16 et 16-17	X		X		
5.5 Rapport du comité des technologies de l'information				13 h 40	10 min.
5.5.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.5.2- Approbation du budget TI 2016-2017	X		X		
5.6 Rapport du comité du projet d'agrandissement :				13 h 50	5 min.
5.6.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.- Varia				13 h 55	5 min.
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

278e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 9 juin 2016
Heure : de 11 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	11 h	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal de la 277e assemblée	X		X	11 h 05	5 min.
3.-	Affaires découlant de la dernière assemblée				11 h 10	5 min.
4.-	Rapport du comité d'audit				11 h 15	30 min.
	4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	4.2- Approbation des états financiers au 31-03-2016	X		X		
	4.3- Résultats financiers - T4 15-16	X	X			
	4.4- Indicateurs de performance - T4 15-16	X	X			
	4.5- Octroi de contrat :					
	4.5.1- Dépassement de la valeur du contrat de gardiennage	X		X		
5.-	Rapport du président-directeur général				11 h 45	90 min.
	5.1- Plan stratégique 2016-2019 :					
	Présentation des orientations stratégiques	X		X		
	5.2- Performance commerciale					
	5.2.1.- Tableau de bord des ventes au 1/06/2016	X	X			
6.-	Gouvernance :					
	6.1- Huis clos des membres				13 h 15	15 min.
	6.2- Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 30	5 min.
	6.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	6.2.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
	6.3- Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 35	10 min.
	6.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	6.3.2- Augmentation d'échelon du personnel cadre pour l'exercice 2016-2017	X		X		
	6.4 Rapport du comité du projet d'agrandissement :				13 h 45	10 min.
	6.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
7.-	Autres sujets :				13 h 55	5 min.
	7.1 Prochaine assemblée du conseil					
	7.2 Varia					
Fin / durée					**14 h**	**3 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

279e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le mardi 21 juin 2016**
Heure : **de 8 h à 10 h**
Endroit : **Salle du conseil**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 00	5 min.
2.- Octroi de contrats			8 h 05	15 min.
2.1- AO – Entretien sanitaire	X	X		
2.2- AO – Restauration de façades	X	X		
3.- Plan stratégique 2016-2019	X	X	8 h 20	90 min.
4.- Varia			9 h 50	10 min.
FIN			**10 h**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

280e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 29 septembre 2016
Heure : de 11 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	11 h	5 min.
2.- Adoption du procès-verbal des 278e et 279e assemblées	X		X	11 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant de la dernière assemblée				11 h 10	5 min.
4.- Gouvernance :					
4.1 Rapport du comité d'audit :				11 h 15	30 min.
4.1.1- Suivi des dossiers du comité		X			
4.1.2- Résultats financiers au 31 juillet 2016	X	X			
4.1.3- Indicateurs de performance - T1 16-17	X	X			
4.1.4- Octroi de contrats :					
1- AO Révision du programme de gestion des risques	X		X		
2- AO Système de billetterie intégré	X		X		
[redacted]	X		X		
4- AO Service d'enlèvement des matières résiduelles	X		X		
5- AO Scénarisation et production- Gala Reconnaissance	X		X		
6- AO Réfection partielle de la toiture	X		X		
4.1.5- Révision de la Politique d'achat (POL. 44-04)	X		X		
4.1.6- Révision de la Politique de délégation (POL. 44-11)	X		X		
4.2 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				11 h 45	10 min.
4.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
4.2.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
4.2.3- Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2016	X		X		
4.2.4- Activités de formation en gouvernance 16-17	X	X			
4.3 Rapport du comité des technologies de l'information :				11 h 55	10 min.
4.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
4.4 Rapport du comité des ressources humaines :				12 h 05	10 min.
4.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
4.5 Huis clos des membres				12 h 15	10 min.
5.- Projet d'agrandissement du PCM :				12 h 25	60 min.
5.1- Rapport du comité sur l'agrandissement		X			
5.2- Présentation résumée du Dossier d'opportunité	X	X			
6.- Rapport du président-directeur général	X	X		13 h 25	30 min.
6.1 Affaires courantes					
1. Plan stratégique 2016-2019 révisée	X		X		
2. Opinion légale – Exploitation Espace 1001					
6.2 Performance commerciale					
1. Performance des ventes – T1 16-17					
2. Tableau de bord des ventes au 19/09/2016	X	X			
3. Liste des congrès confirmés au 30/06/2016	X	X			
6.3 Performance opérationnelle					
1. Satisfaction Service clientèle - T1 16-17					
6.4 Révision de la Politique concernant la lutte contre le tabagisme (POL. 80-05)	X		X		
7.- Autres sujets				13 h 55	5 min.
7.1 Calendrier des réunions pour 2017	X		X		
7.2 Varia		X			
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

281e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 15 décembre 2016
Heure : de 10 h à 12 h
Endroit : Salon 730 – Palais des congrès

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	10 h 00	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal de la 280e assemblée	X		X	10 h 05	5 min.
3.-	Affaires découlant de la dernière assemblée				10 h 10	5 min.
4.-	Rapport du président-directeur général	X	X		10 h 15	15 min.
	4.1 Affaires courantes					
	1. Plan stratégique 2016-2019 révisée	X		X		
	4.2 Performance commerciale					
	1. Performance des ventes – T2 16-17					
	2. Tableau de bord des ventes au 06/12/2016	X	X			
	3. Liste des congrès confirmés au 30/09/2016	X	X			
	4.3 Performance opérationnelle					
	1. Satisfaction Service clientèle – T2 16-17					
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				10 h 30	10 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				10 h 40	60 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Actualisation du programme de gestion des risques	X		X		
	5.2.3- Résultats financiers au 31 octobre 2016	X	X			
	5.2.4- Indicateurs de performance – T2 16-17	X	X			
	[redacted]	X		X		
	5.2.6- Politique d'achat écoresponsable (POL.- 44-12)	X		X		
	5.2.7- Octroi de contrats :					
	5.2.7.1- AO – Personnel d'appoint services de gréage	X		X		
	5.2.7.2- AO – Services conseils et de courtage pour la Galerie commerciale	X		X		
	5.2.7.3- AO – Entretien des équipements télécoms	X		X		
	5.2.7.4- AO – Achat et installation de tapis au niveau 5	X		X		
	5.2.7.5- AO – Réfection corridor de service au niveau 5	X		X		
	5.2.7.6- AO – Réfection du stationnement Viger	X		X		
	[redacted]	X		X		
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				11 h 40	10 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
	5.3.3- Mise à jour des activités de formation	X	X			
	5.3.4- Résultats du processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités	X	X			
	5.3.5- Révision des codes d'éthique – Aucun changement					
	5.3.5.1- Code d'éthique des administrateurs	X		X		
	5.3.5.2- Code d'éthique du personnel	X		X		
	5.4 Rapport du comité sur le projet d'agrandissement :				11 h 50	5 min.
	5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.-	Autres sujets				11 h 55	5 min.
	6.1- Calendrier des réunions pour 2017	X		X		
	6.2- Varia					
Fin / durée					**12 h**	**2 h**

Note 1 : Les représentants de la firme Richter seront invités à joindre la réunion au point #5.2.2 de l'ordre du jour.

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

282e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 2 février 2017
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption du procès-verbal de la 281e assemblée	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	35 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
1. Performance des ventes – T3 16-17					
2. Tableau de bord des ventes au 24/01/2017	X				
3. Liste des congrès confirmés au 31/12/2016	X				
4.3 Performance opérationnelle					
1. Satisfaction Service clientèle – T3 16-17					
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 50	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				13 h 05	30 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Résultats financiers – T3 16-17	X	X			
5.2.3- Indicateurs de performance – T3 16-17	X	X			
[redacted]	X		X		
[redacted]				13 h 35	15 min.
[redacted]		X			
6.- Autres sujets				13 h 50	10 min.
6.1- Calendrier des réunions pour 2017	X	X			
6.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
6.3- Varia					
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

283e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le mardi 28 mars 2017**
Heure : **de 8 h 30 à 9 h 45**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 30	1 min.
2.- Octroi de contrats			8 h 31	12 min.
2.1- AO – Location d'équipements de manutention	X	X		
2.2- AO – Restauration de façades – Demandes de changement de plus de 10%	X	X		
3.- Varia			8 h 43	2 min.
FIN			**8 h 45**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

284e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 20 avril 2017
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption des procès-verbaux des 282e et 283e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant des dernières assemblées				12 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	15 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
4.2.1- Performance des ventes T4 16-17					
4.2.2- Tableau de bord des ventes au 31/03/2017	X				
4.2.3- Liste des congrès confirmés au 31/03/2017	X				
4.3 Performance opérationnelle					
4.3.1- Satisfaction de la clientèle T4 16-17					
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 30	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 45	45 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Budget d'opération 2017-2018	X		X		
5.2.3- Budget d'immobilisation 2017-2018	X		X		
5.2.4- Octroi de contrats :					
5.2.4.1- AO – Rénovation de salles de bain	X		X		
5.2.4.2- AO – Réfection du plancher de la terrasse	X		X		
5.2.5- Révision de la politique de capitalisation et d'amortissement (POL.-44-01)	X		X		
[redacted]	X		X		
5.3 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 30	10 min.
5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.3.2- Majoration des échelles salariales au 1/04/17	X		X		
5.3.3- Annulation - Politique de rémunération variable du personnel cadre (POL. 80-06)	X		X		
5.3.4- Approbation – Politique de progression dans les échelles du personnel cadre (POL. 80-12)	X		X		
5.4- Rapport du comité des technologies de l'information				13 h 40	10 min.
5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.4.2- Approbation du budget TI 2017-2018	X		X		
[redacted]		X		13 h 50	5 min.
6.- Autres sujets :				13 h 55	5 min.
6.1- Mise à jour du manuel des administrateurs	X	X			
6.2- Déclaration annuelle d'intérêts des membres	X	X			
6.3- Varia		X			
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

285e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 8 juin 2017
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal de la 284e assemblée	X		X	12 h 05	5 min.
3.-	Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 10	10 min.
4.-	Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 20	30 min.
	4.1 Affaires courantes [redacted]					
	4.2 Performance commerciale					
	4.2.1- Performance des ventes T4 16-17					
	4.2.2- Tableau de bord des ventes au 31/05/2017	X	X			
	4.3 Performance opérationnelle					
	4.3.1- Satisfaction de la clientèle T4 16-17					
	4.4 Suivi du Plan stratégique 2016-2019 – Bilan an 1	X	X			
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				12 h 50	15 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				13 h 05	30 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Approbation des états financiers au 31-03-2017	X		X		
	5.2.3- Résultats financiers - T4 16-17	X	X			
	5.2.4- Indicateurs de performance - T4 16-17	X	X			
	5.2.5- Octroi de contrat : Aucun contrat à autoriser					
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 35	10 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
	5.3.3- Mise à jour des compétences spécifiques	X	X			
	5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 45	10 min.
	5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.4.2- Modification – Politique de progression dans les échelles du personnel cadre (POL. 80-12)	X		X		
	5.4.3- Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour l'exercice 2016-2017	X		X		
6.-	Varia :				13 h 55	5 min.
	6.1 Prochaine assemblée		X			
Fin / durée					**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

286e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le mardi 20 juin 2017**
Heure : **de 8 h 30 à 8 h 45**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 30	1 min.
2.- Octroi de contrats			8 h 31	13 min.
2.1- AO – Contrat d'entretien – ascenseurs et escaliers mécaniques	X	X		
2.2- AO – Services professionnels – Gestion de projet	X	X		
3.- Varia			8 h 44	1 min.
FIN			**8 h 45**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

287e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 20 juillet 2017**
Heure : **de 8 h 30 à 8 h 45**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 30	2 min.
2.- Octroi de contrat :			8 h 32	10 min.
2.1- AO – Réfection de toitures	X	X		
3.- Varia			8 h 42	3 min.
FIN			**8 h 45**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

288e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 10 août 2017**
Heure : **de 8 h 15 à 8 h 30**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 15	1 min.
2.- Octroi de contrats :			8 h 16	13 min.
2.1- AO – Réfection de gouttières	X	X		
2.2- AO – Services professionnels d'un évaluateur agréé	X	X		
2.3- AO – Services professionnels en audit interne	X	X		
2.4- Dépassement de la valeur du contrat de services de gréage	X	X		
3.- Varia			8 h 29	1 min.
FIN			**8 h 30**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

289e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 28 septembre 2017
Heure : de 11 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	11 h	5 min.
2.- Adoption du procès-verbal des 285e, 286e, 287e et 288e assemblées	X		X	11 h 05	15 min.
3.- Affaires découlant de la dernière assemblée				11 h 20	10 min.
4.- Rapport sur l'application de la Loi sur la SPCM :	X		X	11 h 30	30 min.
5.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 00	40 min.
5.1 Affaires courantes					
5.2 Performance commerciale *1		X			
1. Performance des ventes – T1 17-18					
2. Tableau de bord des ventes au 15/09/2017	X	X			
3. Liste des congrès confirmés au 30/06/2017	X	X			
5.3 Performance opérationnelle *2		X			
1. Satisfaction Service clientèle - T1 17-18					
2. Comité de satisfaction de la clientèle					
5.4 Suivi des projets de maintien des actifs *3		X			
6.- Gouvernance :					
6.1 Huis clos des membres				12 h 40	15 min.
6.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 55	30 min.
6.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
[redacted]	X	X			
6.2.3- Indicateurs de performance - T1 17-18	X	X			
6.2.4- Octroi de contrat : Aucun contrat à autoriser					
6.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 25	15 min.
6.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
6.3.3- Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2017	X		X		
6.3.4- Activités de formation en gouvernance 17-18	X	X			
6.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 40	10 min.
6.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
7.- Autres sujets				13 h 50	10 min.
7.1 Calendrier des réunions pour 2018	X	X			
7.2 Varia		X			
Fin / durée				**14 h**	**3 h**

Note : Se joindront à la réunion :
*1 Luc Charbonneau, Directeur développement des affaires et alliances stratégiques
*2 Élaine Legault, Directrice de la production
*3 Stéphane Alarie, Directeur de la gestion immobilière

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

290e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 14 décembre 2017
Heure : de 10 h à 12 h
Endroit : Salon 730 – Palais des congrès

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	10 h 00	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal de la 289e assemblée	X		X	10 h 05	5 min.
3.-	Affaires découlant de la dernière assemblée				10 h 10	5 min.
4.-	Rapport du président-directeur général	X	X		10 h 15	20 min.
	4.1 Affaires courantes					
	1.- Suivi DO projet d'agrandissement					
	4.2 Performance commerciale					
	1. Performance des ventes – T2 17-18					
	2. Tableau de bord des ventes au 30/11/2017	X	X			
	3. Liste des congrès confirmés au 30/09/2017	X	X			
	4.3 Performance opérationnelle					
	1. Satisfaction Service clientèle – T2 17-18					
	4.4 Renouvellement du mandat du PDG					
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				10 h 35	15 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				10 h 50	40 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Suivi du programme de gestion des risques	X	X			
	5.2.3- Résultats financiers au 31 octobre 2017	X	X			
	5.2.4- Indicateurs de performance – T2 17-18	X	X			
	5.2.5- Politique tarifaire (POL.- 20-02)	X		X		
	5.2.6- Octroi de contrats :					
	5.2.6.1- AO – Téléphonie IP	X		X		
	5.2.6.2- Dépassement de la valeur du contrat d'entretien des appareils de levage	X		X		
	[redacted]	X		X		
	[redacted]	X		X		
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				11 h 30	20 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
	5.3.3- Résultats du processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités	X	X			
	5.3.4- Profils de compétences et d'expérience recherchés pour les prochains candidats au conseil d'administration	X		X		
	5.3.5- Révision des codes d'éthique					
	5.3.5.1- Code d'éthique des administrateurs	X		X		
	5.3.5.2- Code d'éthique du personnel	X		X		
	5.3.6- Analyse des résultats de l'étude de l'IGOPP	X		X		
6.-	Autres sujets				11 h 50	10 min.
	6.1- Calendrier des réunions pour 2018	X		X		
	6.2- Résolutions pour autoriser l'accès à Revenu Québec	X		X		
	6.3- Varia					
Fin / durée					**12 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de Montréal

ORDRE DU JOUR

291e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 11 janvier 2018**
Heure : **de 8 h 15 à 8 h 30**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 15	1 min.
[redacted] – [redacted]	X	X	8 h 16	13 min.
3.- Varia			8 h 29	1 min.
FIN			**8 h 30**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de Montréal

ORDRE DU JOUR

292e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 18 janvier 2018**
Heure : **de 9 h à 9 h 30**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	9 h 00	5 min.
2.- Octroi de contrat :			9 h 05	10 min.
2.1- Mandat de recrutement d'un nouveau PDG	X	X		
3.- Mandat et profil du PDG	X	X	9 h 15	10 min.
4.- Varia			9 h 25	5 min.
FIN			**9 h 30**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

293e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 8 février 2018
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption des procès-verbaux des 290e, 291e et 292e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant des dernières assemblées				12 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	40 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
1. Performance des ventes – T3 17-18					
2. Tableau de bord des ventes au 31/01/2018	X				
3. Liste des congrès confirmés au 31/12/2017	X				
4.3 Performance opérationnelle					
1. Satisfaction Service clientèle – T3 17-18					
4.4 Rapport révisé sur l'application de la Loi sur la SPCM	X		X		
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 55	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				13 h 10	30 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Résultats financiers – T3 17-18	X	X			
5.2.3- Indicateurs de performance – T3 17-18	X	X			
5.2.4- Octroi de contrats :					
5.2.4.1- AO – Services professionnels de surveillance réseau	X		X		
[redacted]	X		X		
5.3 Rapport du comité spécial du conseil pour le recrutement d'un PDG		X		13 h 40	15 min.
6.- Autres sujets				13 h 55	5 min.
6.1- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
6.2- Varia					
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de Montréal

ORDRE DU JOUR

294e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 8 mars 2018**
Heure : **de 8 h 15 à 8 h 30**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 15	1 min.
2.- Octroi de contrats :			8 h 16	13 min.
2.1- AO – Acquisition d'un chapiteau	X	X		
3.- Varia			8 h 29	1 min.
FIN			**8 h 30**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

295e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 12 avril 2018
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption des procès-verbaux des 293e et 294e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant des dernières assemblées				12 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	15 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
4.2.1- Performance des ventes T4 17-18					
4.2.2- Tableau de bord des ventes au 31/03/2018	X				
4.2.3- Liste des congrès confirmés au 31/03/2018	X				
[redacted]					
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 30	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 45	45 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Budget d'opération 2018-2019	X		X		
5.2.3- Budget d'immobilisation 2018-2019	X		X		
5.2.4- Approbation du budget TI 2018-2019	X		X		
5.2.5- Octroi de contrats : Aucun contrat à approuver					
5.3 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 30	10 min.
5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.3.2- Majoration des échelles salariales au 1/04/18	X		X		
5.4- Rapport du comité spécial du conseil pour le recrutement d'un PDG				13 h 40	10 min.
5.5 Rapport du comité du projet d'agrandissement :				13 h 50	5 min.
5.5.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.- Autres sujets :				13 h 55	5 min.
6.1- Mise à jour du manuel des administrateurs	X	X			
6.2- Déclaration annuelle d'intérêts des membres	X	X			
6.3- Varia		X			
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

296e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le mardi 24 avril 2018
Heure : de 7 h 30 à 8 h
Endroit : par conférence téléphonique

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	7 h 30	2 min.
2.- Recommandation pour la nomination d'un nouveau PDG à la SPCM			X	7 h 32	23 min.
3.- Varia				7 h 55	5 min.
Fin / durée				**8 h 00**	**30 min.**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

297e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 3 mai 2018
Heure : de 9 h à 11 h 15
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	9 h 00	2 min.
2.- Rencontres des 2 candidats finalistes au poste de PDG					
2.1- Premier candidat				9 h 02	60 min.
2.2- Deuxième candidat				10 h 02	60 min.
3.- Recommandation pour la nomination d'un nouveau PDG à la SPCM			X	11 h 02	12 min.
4.- Varia				11 h 14	1 min.
Fin / durée				**11 h 15**	**135 min.**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de Montréal

ORDRE DU JOUR

298e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 7 juin 2018
Heure : de 16 h à 18 h
Endroit : Salle du conseil

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	16 h	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal des 295e, 296e et 297e assemblées	X		X	16 h 05	5 min.
3.-	Affaires découlant des dernières assemblées				16 h 10	10 min.
	3.1- Rapport du comité spécial du conseil sur le recrutement du PDG	X	X			
4.-	Rapport du président-directeur général	X	X		16 h 20	30 min.
	4.1 Affaires courantes [redacted]					
	4.2 Performance commerciale					
	4.2.1- Tableau de bord des ventes au 31/05/2018	X	X			
	4.3 Suivi du Plan stratégique 2016-2019 – Bilan an 2	X	X			
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				16 h 50	15 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				17 h 05	30 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Approbation des états financiers au 31-03-2018	X		X		
	5.2.3- Résultats financiers - T4 17-18	X	X			
	5.2.4- Indicateurs de performance - T4 17-18	X	X			
	5.2.5- Octroi de contrat :					
	5.2.5.1- AO – Service de gardiennage	X		X		
	[redacted]	X		X		
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				17 h 35	10 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Candidats à titre d'administrateurs		X			
	5.3.3- Mise à jour du manuel des administrateurs	X	X			
	5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				17 h 45	10 min.
	5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.4.2- Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour l'exercice 2017-2018	X		X		
6.-	Varia :				17 h 55	5 min.
	6.1 Prochaine assemblée		X			
Fin / durée					**18 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de Montréal

ORDRE DU JOUR

299e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 12 juillet 2018**
Heure : **de 8 h 15 à 8 h 30**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 15	1 min.
2.- Octroi de contrats :			8 h 16	13 min.
2.1 - AO – Réfection de toitures	X	X		
2.2 - AO – Remplacement d'un refroidisseur	X	X		
[redacted]	X	X		
2.4 - AO – Ajout au contrat d'entretien des appareils de levage	X	X		
3.- Varia			8 h 29	1 min.
FIN			**8 h 30**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de Montréal

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

300e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : **le jeudi 26 juillet 2018**
Heure : **de 8 h 15 à 8 h 30**
Endroit : **par conférence téléphonique**

SUJET	Pièces jointes	Décision requise	Heure	Temps alloué
1.- Adoption de l'ordre du jour	X	X	8 h 15	1 min.
2.- Octroi de contrats :			8 h 16	9 min.
2.1 - AO – Services professionnels de surveillance des travaux de toitures	X	X		
3.-Autres sujets			8 h 25	5 min.
3.1- Résolution de félicitations du CA envers les employés du PCM	X	X		
3.2- Varia				
FIN			**8 h 30**	

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

301e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 27 septembre 2018
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal des 298e, 299e et 300e assemblées	X		X	12 h 05	10 min.
3.-	Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 15	10 min.
4.-	Rapport du président-directeur général	X	X		12h 25	20 min.
	4.1 Affaires courantes [redacted]					
	4.2 Performance commerciale					
	1. Performance des ventes – T1 18-19					
	2. Tableau de bord des ventes au 17/09/2018	X	X			
	3. Liste des congrès confirmés au 30/06/2018	X	X			
	4.3 Performance opérationnelle					
	1. Satisfaction Service clientèle – T1 18-19					
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				12 h 45	15 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				13 h 00	30 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Résultats financiers au 31 juillet 2018	X	X			
	5.2.3- Indicateurs de performance - T1 18-19	X	X			
	5.2.4- Octroi de contrat :					
	1- AO Fourniture et installation de tapis	X		X		
	[redacted]	X		X		
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 30	15 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
	5.3.3- Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2018	X		X		
	5.3.4- Activités de formation en gouvernance 18-19	X	X			
	5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 45	10 min.
	5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.-	Autres sujets				13 h 55	5 min.
	6.1 Calendrier des réunions pour 2019	X		X		
	6.2 Varia		X			
Fin / durée					**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

302e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le mardi 16 octobre 2018
Heure : de 11 h 45 à 12 h
Endroit : par conférence téléphonique

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	11 h 45	1 min.
2.- Développement organisationnel :				11 h 46	7 min.
2.1- Autorisation d'embauche pour le poste du Vice-président aux finances et à l'administration	X		X		
2.2- Embauche de l'adjointe exécutive au bureau du PDG		X			
3.- Octroi de contrat :					
3.1- AO – Ajout de chauffage – Entrée St-Urbain	X		X	11 h 53	5 min.
4.- Varia				11 h 58	2 min.
Fin / durée				**12 h 00**	**15 min.**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

303e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 13 décembre 2018
Heure : de 9 h 30 à 12 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	9 h 30	5 min.
2.- Processus et échéancier – Plan stratégique 2019-2022	X		X	9 h 35	30 min.
3.- Adoption du procès-verbal des 301e et 302e assemblées	X		X	10 h 05	5 min.
4- Affaires découlant de la dernière assemblée				10 h 10	5 min.
5.- Rapport du président-directeur général	X	X		10 h 15	20 min.
5.1 Affaires courantes					
5.2 Performance commerciale					
1. Performance des ventes – T2 18-19					
2. Tableau de bord des ventes au 30/11/2018	X	X			
3. Liste des congrès confirmés au 30/09/2018	X	X			
5.3 Performance opérationnelle					
1. Satisfaction Service clientèle – T2 18-19					
5.4 Nouvelle Politique encadrant la consommation et la possession de drogue et d'alcool (POL : 80-13)	X		X		
6.- Gouvernance :					
6.1 Huis clos des membres				10 h 35	15 min.
6.2 Rapport du comité d'audit :				10 h 50	40 min.
6.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.2.2- Suivi du programme de gestion des risques	X	X			
6.2.3- Résultats financiers au 31 octobre 2018	X	X			
6.2.4- Indicateurs de performance – T2 18-19	X	X			
6.2.5- Modifications à la Politique de délégation administrative et financière (POL : 44-11)	X		X		
6.2.6- Modifications à la Politique de gestion des risques (POL : 44-06)	X		X		
6.2.7- Octroi de contrats :					
6.2.7.1- Ajout au contrat – Personnel d'appoint pour services de gréage	X		X		
[redacted]	X		X		
6.2.7.3- AO – Personnel d'appoint à l'événement	X		X		
6.2.7.4- AO – Services professionnels - architecture	X		X		
6.2.7.5- AO – Services professionnels – ingénierie de structure	X		X		
6.2.7.6- AO – Services professionnels - électromécanique	X		X		
[redacted]	X		X		
6.2.7.8- Ajout au contrat d'enlèvement des matières résiduelles	X		X		
6.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				11 h 30	25 min.
6.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
6.3.2- Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
6.3.3- Résultats du processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités	X	X			
6.3.4- Recommandation de nouveaux membres du CA			X		
6.3.4.1- Composition du CA		X			
6.3.4.2- Liste des membres du CA	X	X			
6.3.4.3- Tableau synthèse des compétences	X	X			
6.3.4.4- CV des candidats proposés	X	X			
6.3.5- Révision des codes d'éthique					
6.3.5.1- Code d'éthique des administrateurs	X		X		
6.3.5.2- Code d'éthique du personnel	X		X		
7.- Autres sujets				11 h 55	5 min.
7.1- Calendrier des réunions pour 2019	X		X		
7.2- Varia					
Fin / durée				**12 h**	**2 h 30**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

304e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 7 février 2019
Heure : de 11 h 30 à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1. Adoption de l'ordre du jour	X		X	11 h 30	5 min.
2. Suivi - Plan stratégique 2019-2022				11 h 35	30 min.
3. Adoption du procès-verbal de la 303e assemblée	X		X	12 h 05	5 min.
4. Affaires découlant de la dernière assemblée				12 h 10	5 min.
5. Rapport du président-directeur général	X	X		12 h 15	50 min.
5.1 Affaires courantes					
5.2 Performance commerciale					
5.2.1 Performance des ventes – T3 18-19					
5.2.2 Tableau de bord des ventes au 31/01/2019	X				
5.2.3 Liste des congrès confirmés au 31/01/2019	X				
5.3 Performance opérationnelle					
5.3.1. Satisfaction Service clientèle – T3 18-19					
6. Gouvernance :					
6.1 Huis clos des membres				13 h 05	15 min.
6.2 Rapport du comité d'audit :				13 h 20	30 min.
6.2.1 Suivi des dossiers du comité		X			
6.2.2 Résultats financiers – T3 18-19	X	X			
6.2.3 Indicateurs de performance – T3 18-19	X	X			
6.2.4 Octroi de contrats :					
[redacted]	X		X		
[redacted]	X		X		
6.2.4.3 AO – Services spécialisés en communication marketing et design	X		X		
6.2.4.4 AO – Travaux de modification, de modernisation et d'entretien du système	X		X		
[redacted]	X		X		
[redacted]	X		X		
6.2.4.7 Entente de partenariat avec MT Lab	X		X		
7. Autres sujets				13 h 50	10 min.
7.1 Mise à jour du manuel de l'administrateur	X	X			
7.2 Varia					
Fin / durée				**14 h**	**2 h 30**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

305e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le mercredi 27 février 2019
Heure : de 16 h à 16 h 30
Endroit : par conférence téléphonique

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1. Adoption de l'ordre du jour	X		X	16 h	5 min.
2. Octroi de contrat :				16 h 05	20 min
2.1 AO – Travaux de modification, de modernisation et d'entretien du système de transport vertical	X		X		
2.2 AO – Remplacement de verres, de lanterneaux, etc.	X		X		
3. Varia				16 h 25	5 min.
Fin / durée				**16 h 30**	**30 min**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

306e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 4 avril 2019
Heure : de 14 h à 14 h 30
Endroit : par conférence téléphonique

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1. Adoption de l'ordre du jour	X		X	14 h	5 min.
2. Octroi de contrat :				14 h 05	20 min
2.1 AO – Location d'équipements de gréage	X		X		
2.2 AO – Achat d'un lave-vaisselle industriel	X		X		
2.3 AO – Services d'entretien sanitaire	X		X		
2.4 AO – Achat d'un refroidisseur de 1000T	X		X		
3. Varia				14 h 25	5 min.
Fin / durée				**14 h 30**	**30 min**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

308e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 25 avril 2019
Heure : de 12 h à 14 h
Endroit : Salle du conseil – Édifice Tramway

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.- Adoption de l'ordre du jour	X		X	12 h	5 min.
2.- Adoption des procès-verbaux des 304e, 305e, 306e et 307e assemblées	X		X	12 h 05	5 min.
3.- Affaires découlant des dernières assemblées				12 h 10	5 min.
4.- Rapport du président-directeur général		X		12 h 15	15 min.
4.1 Affaires courantes					
4.2 Performance commerciale					
4.2.1- Tableau de bord PACE au 31/03/2019	X				
4.2.2- Liste des congrès confirmés au 31/03/2019	X				
4.3 Performance opérationnelle					
4.3.1- Satisfaction de la clientèle T4 18-19	X				
5.- Gouvernance :					
5.1 Huis clos des membres				12 h 30	15 min.
5.2 Rapport du comité d'audit :				12 h 45	45 min.
5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.2.2- Budget d'opération 2019-2020	X		X		
5.2.3- Budget d'immobilisation 2019-2020	X		X		
5.2.4- Budget opérationnel 2019-2020 TI	X		X		
[redacted]	X		X		
	X		X		
5.3 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 30	10 min.
5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
5.3.2- Majoration des échelles salariales au 1/04/19	X		X		
6.- Autres sujets :				13 h 55	5 min.
6.1- Approbation de la politique linguistique POL 33-04	X	X			
6.2- Mise à jour du manuel des administrateurs					
6.3- Déclaration annuelle d'intérêts des membres (conformité au 31mars 2019)	X	X			
6.4- Varia		X			
Fin / durée				**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : 514 871-8122
Télécopieur : 514 871-9389
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

309e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le 21 mai 2019
Heure : De 16 h 30 à 17 h 05
Endroit : Par conférence téléphonique

SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1. Adoption de l'ordre du jour	X		X	16 h 30	5 min
2. Octroi de contrat :				16 h 35	10 min
2.1 AO – Service d'entretien spécialisé	X		X		
2.2 AO – Travaux d'installation des câbles CAT5E et des prises AC15A	X		X		
3. Bail Espace 1001 - Projet Oasis (durée du bail)	X	X		16 h 45	5 min.
[redacted]	X		X	16 h 50	10 min
5. Varia				17 h 00	5 min
Fin / durée				**17 h 05**	**35 min**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

Palais des congrès de **Montréal**

ORDRE DU JOUR

310e ASSEMBLÉE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Date : Le jeudi 6 juin 2018
Heure : de 11 h 30 à 14 h
Endroit : Salle du conseil

	SUJET	Pièces jointes	Pour info	Décision requise	HEURE	TEMPS ALLOUÉ
1.-	Adoption de l'ordre du jour	X		X	11 h 30	5 min.
2.-	Adoption du procès-verbal de la 308e assemblée	X		X	11 h 35	5 min.
3.-	Affaires découlant des dernières assemblées				11 h 40	10 min.
4.-	Rapport du président-directeur général	X	X		11 h 50	60 min.
	4.1 Affaires courantes					
	4.1.1- Suivi du projet d'agrandissement et du DO					
	4.2 Performance commerciale					
	4.2.1- Tableau de bord des ventes au 31/05/2018	X	X			
	4.3 Bilan du Plan stratégique 2016-2019	X	X			
	4.4 Suivi du Plan stratégique 2019-2023					
	4.5 Plan directeur RI 2019-2023					
5.-	Gouvernance :					
	5.1 Huis clos des membres				12 h 50	15 min.
	5.2 Rapport du comité d'audit :				13 h 05	30 min.
	5.2.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.2.2- Approbation des états financiers au 31-03-2019	X		X		
	5.2.3- Résultats financiers - T4 18-19	X	X			
	5.2.4- Indicateurs de performance - T4 18-19	X	X			
	[redacted]	X		X		
	5.3 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :				13 h 35	10 min.
	5.3.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.3.2- Mise à jour du manuel des administrateurs	X	X			
	5.4 Rapport du comité des ressources humaines :				13 h 45	10 min.
	5.4.1- Suivi des dossiers du comité		X			
	5.4.1.1- Révision de la politique de harcèlement POL-80-03					
	5.4.2- Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour l'exercice 2018-2019	X		X		
6.-	Autres sujet :				13 h 55	5 min.
	6.1 Prochaine assemblée		X			
	6.2 Varia					
Fin / durée					**14 h**	**2 h**

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
www.congresmtl.com

311e Conseil d'administration de la SPCM

311e ASSEMBLÉE

Par conférence téléphonique

Début : lundi 19 août 2019 à 08:30

Fin : lundi 19 août 2019 à 09:00

1.Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	8h30
2. Autorisation de dépôt du dossier d'opportunité pour l'agrandissement du PCM [redacted]	Pour approbation	8h35
3.Fin de l'assemblée		9h00

Imprimé par Nathalie Archambault le 2022-10-28 10:11 depuis DiliTrust. © 2022 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

312e ASSEMBLÉE

Début: Mardi, 27 Août, 2019 - 08:30

Fin: Mardi, 27 Août, 2019 - 09:00

Par conférence téléphonique

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	8h30
2. Octroi de contrat		8h35
2.1. Appel d'offres - Acquisition de commutateurs réseau et de modules transmetteurs avec contrat de support	Pour approbation	
[redacted]		
2.2. Appel d'offres - Réfection des joints de dilatation et réaménagement paysager - Esplanade Viger	Pour approbation	
2.2 Appel d'offres Aménagement paysager et joints de dilatation - esplanade.pdf		
2.3. Appel d'offres - Services de conception, de développement et de réalisation d'expositions et d'événements éphémères	Pour approbation	
2.3 Appel d'offres_Services de conception, de développement et de réalisation d'expositions et d'événements éphémères.pdf		
2.4. Appel d'offres - Services de représentation et de conseils sur le territoire européen	Pour approbation	
2.4 Appel d'offres Services de représentation et de conseils sur le territoire européen.pdf		
[redacted]		
4. Varia		8 h 55
5. Fin de l'assemblée		9 h 00

Imprimé par Nathalie Archambault le 2019-08-21 16:13 depuis DiliTrust. © 2019 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

313e ASSEMBLÉE

Début: Mercredi, 2 Octobre, 2019 - 12:00

Fin: Mercredi, 2 Octobre, 2019 - 14:00

Salle du conseil au 159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	12h00
2. Adoption des procès-verbaux des 309e, 310e, 311e et 312e assemblées	Pour approbation	12h05

PV CA 311 - 19 août 2019.pdf

PV CA 310 - 6 juin 2019.pdf

PV CA 312 - 27 août 2019.pdf

PV CA 309 - 21 mai 2019.pdf

3. Affaires découlant des dernières assemblées	Suivi des actions à prendre	12h15
4. Rapport du président-directeur	Pour information	12h25
4.1. Affaires courantes		
4.1.1. Suivi DO projet d'agrandissement	Pour information	
4.2. Plan stratégique 2019-2023	Pour approbation	

Planif stratégique 2019-2023 - version 4 avec tableau synoptique.pdf

4.3. Performance commerciale et opérationnelle		
4.3.1. Rapport de PACE - T1 - 2019-2020	Pour information	

PACE_2019-08-31.pdf

4.3.2. Liste des congrès au 30 août 2019	Pour information	

Liste_Congrès_31Août2019.pdf

4.3.3. Rapport de satisfaction de la clientèle - T1 2019-2020

Rapport de satisfaction de la clientèle - T1 2019-2020.pdf

5. Gouvernance		
5.1. Huis clos des membres		12h45
5.2. Rapport du comité d'audit		13h00
5.2.1. Suivi des dossiers du comité	Pour information	
5.2.2. Résultats financiers au 30 août 2019	Pour information	

État des résultats au 30 août 2019.pdf

5.2.3. Indicateurs de performance - T1 2019-2020	Pour information	

INDICATEURS DE PERFORMANCE - T-1.pdf

INDICATEURS DE PERFORMANCE T-1 Commentaires.pdf

5.2.4. Octroi de contrat — Pour approbation

5.2.4.1. APPEL D'OFFRES NO 74-2019-06 ACQUISITION DE FOURS INTELLIGENTS, DE CHARIOTS ET DE CELLULES DE REFROIDISSEMENT RAPIDE

- 5.2.4.1 ACQUISITION DE FOURS INTELLIGENTS, DE CHARIOTS ET DE CELLULES DE REFROIDISSEMENT RAPIDE
- A.O. 74-2019-06 - Fours intelligents, de chariots et de cellule de refroidissement rapide
- Addenda #1- A.O. 74-2019-06.pdf
- Addenda #2- A.O. 74-2019-06.pdf
- Soumission Russel Hendrix.pdf

5.2.4.2. APPEL D'OFFRES #74-2019-05 Services d'une agence de sécurité

- 5.2.4.2 Services d'une agence de sécurité AO 74-2019-05.pdf
- AO 74-2019-05 Services d'une agence de sécurité..pdf
- Addenda 1.pdf
- Addenda 2.pdf
- Addenda 3.pdf
- Comparaison bordereaux.pdf
- Soumission Garda.pdf

5.2.5. Modifications aux politique d'achat 44-04 et de délégation administrative et financière 44-11

- Modifications aux politiques d'achats 44-04 et de délégation administrative (44-11).pdf
- Sommaire des changements POL 44-04.pdf
- POL 44-04 - ACHAT - version 2019-10-03 v 1.pdf
- POL 44-11 - Politique de délégation administrative et financière v181213 - RÉVISION (CR LV et SB)_12 septembre 2019.pdf
- POL 44-11 - Politique de délégation administrative et financière v181213 - Finale 12 septembre 2019.pdf

5.3. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique — 13h30

5.3.1. Suivi des dossiers du comité — Pour information

5.3.2. Mise à jour du manuel de l'administrateur — Pour information

- TABLE DES MATIÈRES - Manuel de l'administrateur (au 2 octobre 2019).pdf

5.3.3. Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2019 — Pour approbation

5.4. Rapport du comité des ressources humaines — 13h45

5.4.1. Suivi des dossiers du comité — Pour information

5.4.2. Politique de télétravail — Pour approbation

- POL 80-XX politique de télétravail.pdf

5.4.3. Autre sujet à venir — Pour approbation

5.4.4. Approbation du candidat(e) pour le poste de directeur (trice) des communications et du marketing

Autorisation d'embauche - poste de directeur des communications, du marketing et de l'innovation.pdf

Profil Stéphanie Lepage - Linkedin.pdf

6. Autres sujets		13h55
6.1. Varia	Pour information	
7. Fin de l'assemblée		14h00

Imprimé par Nathalie Archambault le 2019-09-26 16:43 depuis D IiTrust. © 2019 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

314e ASSEMBLÉE

Début: Jeudi, 24 Octobre, 2019 - 16:30

Fin: Jeudi, 24 Octobre, 2019 - 17:10

Par conférence téléphonique

---

1. Adoption de l'ordre du jour — Pour approbation — 16 h 30

1- Ordre du jour.pdf

2. Approbation du Plan stratégique 2019-2023 — Pour approbation — 16 h 35

Plan stratégique 2019-2023 - version 4 avec tableau synoptique.pdf

3. Octroi de contrat — 16 h 45

3.1. Approbation de contrat de services – Agence SGM – Accompagnement et conseil pour la galerie commerciale — Pour approbation

Entente de service avec SGM - accompagnement renouveau de la galerie commerciale.pdf

3.2. AO – Services d'enlèvement des matières résiduelles — Pour approbation

APPEL DE SOUMISSIONS NO AO 74-2019-07 Matières résiduelles.pdf

Services d'enlèvement des matières résiduelles- Fondé uniquement sur prix SERVICES_v19.06.06(PS) 2019-09-23.pdf

AO74-2-2.PDF

Comparaison de prix et analyse de l'aug. de EBI- AO 74-2019-07.xlsx

Soumission EBI.pdf

3.3. AO - Acquisition de cellules de refroidissement rapide — Pour approbation

ACQUISITION DE CELLULES DE REFROIDISSEMENT RAPIDE.pdf

AO 74-2019-10 - Acquisition de cellules de refroidissement rapide.pdf

Soumission Russel.pdf

Addenda 1.pdf

3.4. AO - REFONTE DU SITE WEB ET DU BLOGUE DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

APPEL DE SOUMISSIONS NO AO 33-2019-02 Site Web du PCM.pdf

AO 33-2019-02 -Refonte des sites web.pdf

Cahier technique final.pdf

Soumission Webit.pdf

Comparaison des soumissions.pdf

[redacted]

MONTRÉAL

4. Approbation du candidat pour le poste de directeur des immeubles	Pour approbation	16 h 55

Autorisation d'embauche - poste de directeur des immeubles.pdf

Profile A. Giga.pdf

5. Varia	17 h 05
6. Fin de l'assemblée	17 h 10

Imprimé par Nathalie Archambault le 2019-10-24 16:19 depuis DiliTrust. © 2019 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

315e ASSEMBLÉE

Début: Lundi, 11 Novembre, 2019 - 16:00

Fin: Lundi, 11 Novembre, 2019 - 16:35

Par conférence téléphonique

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	16 h 00
1- Ordre du jour.pdf		
2. Candidature - Poste de directeur des immeubles		16 h 05
2.1. Discussion sur le processus d'embauche des cadres	Pour discussion	
2.2. Approbation du candidat au poste de directeur des immeubles	Pour approbation	
Autorisation d'embauche - poste de directeur des immeubles.pdf		
cv Jean Laguë.pdf		
3. Octroi de contrat		16 h 15
3.1. AO - Acquisition d'équipement de contrôle domotique, audio et autres		
ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE DOMOTIQUE, AUDIO ET ÉCLAIRAGE INCLUANT LE SERVICE DE PROGRAMMATION.pdf		
AO 62-2019-02 Acquisition d'équipement Crestron avec programmation .pdf		
Addenda 1 .pdf		
Addenda 2 .pdf		
Soumission EXO-C.pdf		
4. Approbation d'une demande de CT au Conseil du Trésor - modifications des conditions de travail des cadres		16 h 25
4.1 CT général - modifications des conditions de travail du personnel cadre.pdf		
5. Varia		16 h 30
6. Fin de l'assemblée		16 h 35

Imprimé par Nathalie Archambault le 2019-11-08 16:11 depuis DiliTrust. © 2019 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

316e ASSEMBLÉE

Début: Jeudi, 12 Décembre, 2019 - 10:00
Fin: Jeudi, 12 Décembre, 2019 - 12:00

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage

---

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	10h00
1-Ordre du jour.pdf		
2. Adoption des procès-verbaux des 313e, 314e et 315e assemblées	Pour approbation	10h05
PV CA 313 - 2 octobre 2019.pdf		
PV CA 315 - 11 novembre 2019.pdf		
PV CA 314 - 24 octobre 2019.pdf		
3. Affaires découlant des dernières assemblées	Suivi des actions à prendre	10h10
4. Rapport du président-directeur général	Pour information	10h15
4.1. Affaires courantes		
4.2. Performance commerciale et opérationnelle		
PACE_2019-12-02.pdf		
Questionnaire d'evaluation de la qualite des services - T2 2019-2020.pdf		
5. Gouvernance		
5.1. Huis clos des membres		10h35
5.2. Rapport du comité d'audit		10h50
5.2.1. Suivi des dossiers du comité	Pour information	
5.2.2. Programme d'optimisation des espaces locatifs	Pour décision	
PRG XX-XX – Programme d'optimisation des espaces locatifs V1.pdf		
5.2.3. Suivi du programme de gestion des risques	Pour information	
5.2.4. Résultats financiers au 30 septembre 2019	Pour information	
Résultats au 30 septembre 2019.pdf		
5.2.5. Indicateurs de performance - T2 2019-2020	Pour information	
Indicateurs de performance T2 2019-2020.pdf		
5.2.6. Prévision de fin d'année 2019-2020 au 31 octobre 2019		
États financiers au 31 oct. 2019.pdf		
5.2.7. Octroi de contrats		
5.2.7.1. AO 62-2019-03 - Personnel d'appoint services de gréage	Pour approbation	
Compte rendu-AO 62-2019-03 – Personnel d'appoint services de gréage.pdf		

AO 62-2019-03 Fourniture en personnel d'appoint pour des services de gréage.pdf

Soumission Rig-Rite productions Inc..pdf

5.2.7.2. AO 44-2019-01 Services professionnels spécialisés amélioration continue — Pour approbation

Compte rendu-AO 44-2019-01.pdf

AO 44-2019-01 Services professionnels spécialisés amélioration continue.pdf

Addenda 1.pdf

Soumission PDCA Conseils inc..pdf

5.3. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique — 11h30

5.3.1. Suivi des dossiers du comité — Pour information

5.3.2. Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2019 — Pour information

4-Évaluation annuelle du CA 2019_Questions, réponses et résultats.pdf

4-Résultats 2019 de l'évaluation des membres du conseil et des comités.pdf

5.3.3. Programme de formation des administrateurs

5.3.4. Mise à jour du manuel de l'administrateur — Pour information

TABLE DES MATIÈRES - Manuel de l'administrateur (au 28 novembre 2019).pdf

5.4. Rapport du comité des ressources humaines

5.4.1. Suivi des dossiers du comité

5.4.2. Révision de la politique de dotation

POL 80-09 - Dotation - finale.pdf

POL 80-09 - Dotation - révision.pdf

5.4.3. Révision des conditions de travail du personnel cadre

Modification des conditions de travail des cadres et du personnel non syndiqué.pdf

CADRES - Règlement conditions de travail -final déc 2019.pdf

Règlement cond travail cadre avec modifications déc 2019.pdf

CTgeneral - modification des conditions de travail du personnel cadre.pdf

6. Autres sujets 11h55

6.1. Calendrier des réunions pour 2020 Pour approbation

Calendrier des rencontres 2020_2019-11-29.pdf

6.2. Varia Pour information

7. Fin de l'assemblée 12h00

Imprimé par Nathalie Archambault le 2019-12-06 14:08 depuis DiliTrust. © 2019 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

317e ASSEMBLÉE

Début: Mercredi, 5 Février, 2020 - 12:00

Fin: Mercredi, 5 Février, 2020 - 14:00

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	12h00
2. Adoption du procès-verbal de la 316e assemblée	Pour approbation	12h05
3. Affaires découlant de la dernière assemblée	Suivi des actions à prendre	12h15
4. Rapport du président-directeur général	Pour information	12h20
4.1. Affaires courantes	Pour information	
4.2. Performance commerciale et oppérationnelle	Pour information	
PACE_2020-01-27.pdf		
Questionnaire d'�valuation de la qualit� des services - 2019.pdf		
5. Gouvernance		13h00
5.1. Huis clos des		
5.2. Rapport du comité d'audit		
5.2.1. Suivis des dossiers du comité	Pour information	
[redacted]		
5.2.3. Résultats financiers au 31 décembre 2019	Pour information	

États financiers - période 9 au 31 décembre 2019.pdf

5.2.4. Octroi de contrats Pour approbation

[redacted]

5.2.4.2. AO- Système intégré de gestion des ressources humaines et de la paie

Compte rendu-AO 49-2019-03 - SIRH.pdf

AO 49-2019-03 -Système de gestion RH, d'horaire et de la rémuneration.pdf

Système de gestion RH Horaires et Rémunération - Requis d'Affaires et Fonctionnels - v2.19-06.11.2019.pdf

Cahier des clauses administratives générales (CCAG).pdf

[redacted]

5.2.4.4. AO 74-2019-13 Esplanade Viger

Compte rendu-AO 74-2019-13 -Esplanade Viger.pdf

AO 74-2019-13 Esplanade Viger- Réfection des joints de dilatation et réaménagemt paysager.pdf

2519-004-0011-SR-S-Combin+®.pdf

2019-11-14 EV_Cahier des charges techniques-Soumission Novembre.pdf

Plans.pdf

5.2.5. Modifications aux politiques d'achat et de délégation administrative et financière

POL 44-04 - ACHAT - version 2020-02-05_projet.pdf

POL 44-11 - Politique de délégation administrative et financière - 23 janvier 2020.pdf

5.3. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique 13h15

5.3.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

5.3.2. Renouvellement des mandats d'Annie Tremblay et de Céline Gamache Pour approbation

5.3.3. Nomination d'Hubert Bolduc sur le conseil d'administration de la SPCM Pour approbation

Boduc Hubert IQ Français Notes biographiques.pdf

5.4. Rapport du comité des ressources humaine 13h30

5.4.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

5.4.2. Révision de la Politique de dotation (POL-80-09) Pour approbation

Politique de Dotation 80-09 - VF.pdf

5.4.3. Révision des conditions de travail du personnel cadre Pour approbation

Règlement cond travail cadre Janvier 2020 - VF.pdf

6. Autres sujets 13h45

[redacted]

[redacted]

6.2. Varia

7. Fin de l'assemblée 14h00

Imprimé par Sara Bergevin le 2020-01-30 09:35 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

318e ASSEMBLÉE

Début: Jeudi, 12 Mars, 2020 - 08:30

Fin: Jeudi, 12 Mars, 2020 - 09:00

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	8h30
2. Approbation d'appels d'offres et de contrats de service professionnels	Pour approbation	8h35
2.1. Ajout au contrat de Aecifica pour des services d'architecture (74-2018-14)		
2.2. AO - Acquisition d'équipements de radiocommunication numériques		
2.3. AO - Contrat de location d'équipements de manutention		
3. Varia		
4. Fin de l'assemblée		9h00

Imprimé par Nathalie Archambault le 2020-03-05 09:08 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

319e ASSEMBLÉE

Début: Jeudi, 9 Avril, 2020 - 12:00

Fin: Jeudi, 9 Avril, 2020 - 14:00

Par conférence téléphonique

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	12h00
2. Adoption des procès-verbaux des 317e et 318e assemblées	Pour approbation	12h05

PV CA 317 - 5 février 2020.pdf

PV CA 318 - 12 mars 2020.pdf

3. Affaires découlant des dernières assemblées	Suivi des actions à prendre	12h10
4. Rapport du président-directeur	Pour information	12h15

4.1. Affaires courantes

4.2. Performance commerciale et opérationnelle

PACE_2020-03-27.pdf

Questionnaire d'évaluation de la qualité des services - au 29 février 2020.pdf

5. Gouvernance

5.1. Rapport du comité d'audit 12h45

5.1.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

Prévision de caisse avec contribution nette des évènements - 2020-2021.pdf

5.1.2. Budget d'opération 2020-2021 Pour approbation

Budget 2020-2021 - commentaires et explications.pdf

Budget 2020-2021 Scénarios.pdf

Budget 2020-2021 - réaliste détaillé - 31 mars 2020.pdf

5.1.3. Budget d'immobilisation immeubles et TI 2020-2021 Pour approbation

Maintien des actifs 2020-2021 Immeubles 27-03-20.pdf

Maintien des actifs 2020-2021 TI 27-03-20.pdf

5.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique 13h15

5.2.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

5.2.2. Approbation du profil de compétences des membres Pour approbation

Profil de competence des membres du CA_Projet_10 mars 2020.pdf

5.2.3. Déclaration annuelle d'intérêts des membres Pour information

5.2.4. Mise à jour du manuel de l'administrateur Pour information

5.3. Rapport du comité des ressources humaines 13 h 30

5.3.1. Suivi des dossiers du comité — Pour information

5.3.2. Majoration des échelles salariales au 1/04/2020 — Pour information

6. Octroi de contrat — 13 h 45

6.1. AO 74-2019-18 - service d'inspection des façades du Palais

- compte rendu_.pdf
- AO 74-2019-18 INSPECTION DES FAÇADES DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL.pdf
- Annexes 5,6 et 7.pdf

6.2. AO 74-2019-15 - réalisation d'un rapport d'état d'immeuble du Palais des congrès de Montréal

- Compte rendu.pdf
- Soumission Groupe tbm.pdf
- Addenda 1.pdf
- AO74-2-1.PDF
- Addenda 2.pdf
- Addenda 3.pdf
- Addenda 4.pdf
- LISTE Révisée des actifs .pdf

7. Autres sujets — 13h55

7.1. Varia — Pour information

8. Fin de l'assemblée — 14h00

Imprimé par Nathalie Archambault le 2020-04-03 11:55 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

320e ASSEMBLÉE

Début: Mardi, 16 Juin, 2020 - 16:00

Fin: Mardi, 16 Juin, 2020 - 17:00

Par vidéoconférence

1. Adoption de l'ordre du jour	16h00	Pour approbation
2. Adoption du procès-verbal de la 318e assemblée		
PV CA 318 - 12 mars 2020_Amendé.pdf		
3. Approbation d'appels d'offres et de contrats de service professionnels	16h05	Pour approbation
3.1. APPEL D'OFFRES NO AO 74-2020-01 SERVICES PROFESSIONNELS EN GESTION DE PROJETS DE CONSTRUCTION		
compte rendu - AO 74-2020-01.pdf		
AO_74_2020_01_1361383_Cima_s_e_n_c_.pdf		
3.2. APPEL D'OFFRES NO 74-2020-02 SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE		
compte rendu AO 74 2020 02.pdf		
AO_74_2020_02_1365981_Atelier_Tag_Manon_Asselin_architecte_.pdf		
AO-74-2020-02 Services professionnels en architecture.pdf		
[redacted]		
4. Aide aux locataires de la galerie commerciale - proposition et discussion	16h35	Pour discussion
Réduction des loyers commerciaux pour la période de fermeture de la galerie commerciale.pdf		
5. Varia	16h50	
5.1. Point d'information : ouverture de la galerie commerciale		Pour information
6. Fin de l'assemblée	17h00	

Imprimé par Nathalie Archambault le 2020-06-11 17:17 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

321e ASSEMBLÉE

Début: Jeudi, 9 Juillet, 2020 - 10:00

Fin: Jeudi, 9 Juillet, 2020 - 12:00

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	10h00
2. Adoption du procès-verbal de la 319e assemblée-9 avril 2020	Pour approbation	10h05
PV CA 319 - 9 avril 2020.pdf		
3. Affaires découlant des dernières assemblées	Suivi des actions à prendre	10h10
4. Rapport du président-directeur	Pour information	10h15
4.1. Affaires courantes		
4.1.1. Suivi du projet d'agrandissement et du dossier d'opportunité		
4.1.2. Événements hybrides au Palais - automne 2020		
4.1.3. Renouveau de la galerie commerciale - suivi		
4.2. Performance commerciale au 29 juin 2020		
PACE_2020-06-29_CA.pdf		
4.3. Bilan du Plan stratégique 2019-2023		
Suivi du PS 2019-2023 RA.pdf		
5. Gouvernance		11h00

5.1. Rapport du comité d'audit 11h00

5.1.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

5.1.2. Approbation des états financiers au 31-03-2020 Pour approbation

Etats financiers au 31 mars 2020 vfinale.pdf

SPCM 31-03-20 Résultats audit final.pdf

Lettre d'affirmation_projet.pdf

5.1.3. Résultats financiers et indicateurs - T4 2019-2020 Pour information

États financiers 2019-2020 au 31 mars 2020.pdf

INDICATEURS DE PERFORMANCE - T4 et sommaire 19-20.pdf

5.1.4. Résultats financiers au 30 avril 2020

Etat financiers - 30 avril 2020-année financière 2020-2021.pdf

5.1.5. Gestion des risques 2019-2023 Pour information

03-2020 - SPCM - Rapport de gestion des risques 19-23 VF.pdf

SPCM - Fiches de risque Livrable VF.pdf

5.1.6. Modifications et approbations de politiques Pour aprobation

5.1.6.1. Révision de la politique de capitalisation et d'amortissement

POL 44-01 - Politique de capitalisation - révision 09-07-2020.pdf

5.1.6.2. Politique de divulgation financière

POL 44-13 Politique de divulgation de l'information financière.pdf

5.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique		11h15
5.2.1. Suivi des dossiers du comité	Pour information	
5.2.2. Formation d'un comité spécial (COVID19) _Gestion des risques et de la reprise des activités		
5.3. Rapport du comité des ressources humaines		11h30
5.3.1. Suivi des dossiers du comité	Pour information	
5.3.1.1. Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour l'exercice 2019-2020	Pour information	
6. Autres sujets		11h45
6.1. Création du comité des technologie de l'information et de l'innovation	Pour approbation	
6.1.1. Nomination des membres du comité et du président	Pour approbation	
6.1.2. Approbation de la charte du comité des technologies de l'information et de l'innovation	Pour approbation	
Charte_comité_TI_Innovation SPCM Version finale_11_06_2020.pdf		
6.2. Prochaine assemblée du conseil	Pour information	
6.3. Varia	Pour information	
7. Huis clos		11h50
8. Fin de l'assemblée		12h00

Imprimé par Sara Bergevin le 2020-07-02 10:18 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

322e ASSEMBLÉE

Début: Jeudi, 16 Juillet, 2020 - 08:30

Fin: Jeudi, 16 Juillet, 2020 - 09:00

Réunion tenue via ZOOM

---

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Approbation d'un appel d'offre

   2.1. APPEL D'OFFRES NO AO 63-2020-01_ÉLABORATION DE CONCEPTS ET FABRICATION DE STRUCTURES ET D'AFFICHAGE POUR LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME DE MESURES SANITAIRES

   - Compte rendu AO 63-2020-01.pdf
   - AO 63-2020-01.pdf
   - Addenda 1.pdf
   - Addenda 2.pdf
   - Révisé - Bordereau de prix AO 63 2020 01 signé GES.pdf
   - Soumission GES .pdf
   - Clause de propriété intellectuelle GES.pdf

3. Varia

4. Fin de l'assemblée

Imprimé par Sara Bergevin le 2020-07-14 10:49 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

323e ASSEMBLÉE

Début: Jeudi, 8 Octobre, 2020 - 12:00

Fin: Jeudi, 8 Octobre, 2020 - 14:00

Par vidéoconférence

---

1. Adoption de l'ordre du jour Pour approbation 12h00

2. Adoption des procès-verbaux de la 320e, 321e et de la 322e assemblée Pour approbation 12h05

- PV CA 320 - 16 juin 2020.pdf
- PV CA 321 - 9 juillet 2020.pdf
- PV CA 322 - 16 juillet 2020.pdf

3. Affaires découlant des dernières assemblées Suivi des actions à prendre 12h15

4. Rapport du président-directeur Pour information 12h25

4.1. Affaires courantes

4.1.1. Événement hybride au Palais le 28 octobre Pour information

4.1.2. Suivi DO projet d'agrandissement Pour information

4.2. Performance commerciale et opérationnelle

4.2.1. Rapport de PACE - T2 - 2020-2021 Pour information

- PACE_2020-09-23_CA_avec_Impacts.pdf

4.2.2. Rapport de satisfaction de la clientèle - T1 et T2 2020-2021 Pour information

5. Gouvernance

5.1. Rapport du comité d'audit 12h45

5.1.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

5.1.2. Résultats financiers au 30 août 2020 Pour information

- EF mensuels Août 2020.pdf
- Prévision de caisse avec contribution nette des évènements 1 octobre 2020.pdf

5.1.3. Indicateurs de performance - T2 2020-2021 Pour information

- INDICATEURS DE PERFORMANCE - T1 2020-2021.pdf

5.1.4. Octroi de contrat Pour approbation

5.1.4.1. AO 49-2020-01 Acquisition de points d'accès WiFi de routeurs et de pare-feu

- Compte rendu AO 49-2020-01 - CA.pdf
- AO 49-2020-01 Acquisition de points d'accès Wifi de routeurs et de pare-feu_vf.pdf
- Addenda 1.pdf
- Addenda 2.pdf

Addenda 3.pdf

Addenda 4.pdf

5.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique 13h15

5.2.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

5.2.2. Activités de formation des administrateurs

5.2.3. Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2020 Pour approbation

5.2.4. Communication code d'éthique aux employés

5.3. Rapport du comité des ressources humaines 13h30

5.3.1. Suivi des dossiers du comité Pour information

6. Autres sujets 13h40

6.1. Varia Pour information

7. Huis clos des membres 13h45

8. Fin de l'assemblée 14h00

Imprimé par Nathalie Archambault le 2020-10-02 12:01 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

Conseil d'administration de la SPCM

324e ASSEMBLÉE

Début: Vendredi, 11 Décembre, 2020 - 10:00

Fin: Vendredi, 11 Décembre, 2020 - 12:00

Par visioconférence

1. Adoption de l'ordre du jour	Pour approbation	10h00
2. Adoption du procès-verbal de la 323e assemblée	Pour approbation	10h05
PV CA 323 - 8 octobre 2020.pdf		
3. Affaires découlant des dernières assemblées	Suivi des actions à prendre	10h10
4. Rapport du président-directeur général	Pour information	10h15
4.1. Affaires courantes		
4.2. Performance commerciale et opérationnelle		
4.3. Plan de contingence et de relance des activités		
5. Gouvernance		11h00
5.1. Rapport du comité d'audit		11h00
5.1.1. Suivi des dossiers du comité	Pour information	
5.1.2. Prévision des résultats de fin d'année 2020-2021 au 31 octobre 2020 et autres documents	Pour information	
Suivi des actions prises par la SCPM en lien avec ses enjeux de trésorerie et de déficit.pdf		
ER - 6 mois avec estimations fin d'année - (31-03-2021).pdf		

Prévision de caisse - MTO - (31-03-2021).pdf

Prévision de caisse - MTO - (31-03-2022).pdf

ER mensuel - prévision 2021-22 (COF modifié) - (31-03-2022).pdf

5.1.3. Présentation des résultats et indicateurs de performances au 30 septembre 2020 — Pour information

États financiers au 30 septembre 2020.pdf

INDICATEURS DE PERFORMANCE - T2 2020-2021.pdf

5.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique — 11h15

5.2.1. Suivi des dossiers du comité — Pour information

5.2.2. Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2020 — Pour information

5-RSUL~1.PDF

5-Évaluation annuelle du CA 2020_Questions, réponses et résultats.pdf

5.2.4. Mise à jour du manuel de l'administrateur — Pour information

TABLE DES MATIÈRES - Manuel de l'administrateur (au 20 novembre 2020).pdf

5.3. Rapport du comité des ressources humaines — 11h25

5.3.1. Suivi des dossiers du comité — Pour information

5.4. Rapport du comité des technologies et de l'innovation — 11h30

5.4.1. Suivi des dossiers du comité — Pour information

6. Octroi de contrats — Pour approbation — 11h40

6.1. AO 74-2020-09 Services professionnels en architecture

- compte rendu 74-2020-09.pdf
- AO 74-2020-09 Services professionnels en architecture.pdf
- Addenda 1.pdf
- Addenda 2.pdf

6.2. AO 72-2015-01 Services d'aménagement et de manutention

- Compte rendu.pdf
- AO 72-2015-01 Services d'aménagement et de manutention.pdf
- Addenda 1.pdf
- Soumission GDI.pdf

[redacted]

6.4. AO 74-2020-10 Services professionnels en ingénierie de structure

- Compte rendu.pdf
- AO74-2-1.PDF

Addenda 1.pdf

AO_74_2020_10_1417533_Bouthillette_Parizeau_Inc_.pdf

7. Autres sujets 11h50

7.1. Calendrier des réunions pour 2021 Pour approbation

Calendrier des rencontres 2021_2020-11-18_Projet.pdf

7.2. Varia

8. Huis clos des membres

9. Fin de l'assemblée 12h00

Imprimé par Sara Bergevin le 2020-12-04 17:15 depuis DiliTrust. © 2020 Palais des congrès - CA

PROCÈS-VERBAL
266E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 11 FÉVRIER 2015 À 8 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Michèle Desjardins, par conférence téléphonique Carol A. Fitzwilliam, par conférence téléphonique Suzanne Landry
	Messieurs	Claude Guay Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général Donat Taddeo
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 264E ET 265E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 264e et 265e assemblées tenues respectivement les 11 et 19 décembre 2014 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée au niveau des affaires gouvernementales, des activités de vente et de représentation, et concernant le réaménagement et la location éventuelle de l'Espace 1001.

2) Il souligne la tenue d'une conférence de presse de la ministre du Tourisme, le 15 janvier dernier, avec le Palais et Tourisme Montréal, sur la performance du tourisme d'affaires.

[redacted]

4) Il informe les membres que la Société est assujettie à la nouvelle Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) qui s'applique du 1er janvier 2015 au 31 mars 2016.

[redacted]

4.2- *Performance commerciale*

[redacted]

Par la suite, monsieur Larivée présente le tableau de bord des ventes au 2 février 2015 et informe les membres des faits saillants sur les différents marchés.

La liste de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures a été transmise aux membres, en date du 31 décembre dernier.

[redacted]

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

[redacted]

4.4 *Performance financière*

Monsieur Larivée présente aux membres un sommaire des résultats financiers du troisième trimestre et ceux cumulatifs après neuf (9) mois d'opération. [redacted]

[redacted]

4.5 *Suivi du Plan stratégique 2013-2016 – Bilan T3 2014-2015*

Monsieur Larivée présente aux membres un suivi des objectifs du *Plan stratégique 2013-2016* de la Société à la fin du troisième trimestre 2014-2015, en rappelant aux membres les enjeux et les orientations stratégiques de la Société.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits du bilan présenté par monsieur Larivée.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 9 février dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Elle précise que l'application des recommandations des auditeurs internes est en bonne progression, et ce, à la satisfaction des membres du comité. Toutefois, en ce qui a trait aux recommandations liées au maintien des actifs, plusieurs recommandations nécessitent la mise à niveau du logiciel de gestion de maintenance préventive Maximo, qui se fera au cours des prochains mois.

Madame Landry ajoute que le prochain mandat d'audit interne visera l'optimisation de l'entretien spécialisé des équipements liés à la gestion de l'immeuble.

En terminant, madame Landry indique aux membres que le comité d'audit a fait son suivi régulier du tableau de bord de la gestion des risques [redacted]

5.2.2 Indicateurs de performance du 3e trimestre 2014-2015

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.3 Octroi de contrats :

1) A.O. – Acquisition de deux (2) tours d'eau

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public dans le but d'acquérir deux (2) tours d'eau. Cet achat vise à remplacer les équipements installés lors de la construction originale du Palais. Elles seront installées par un entrepreneur qui sera désigné lors d'un second appel d'offres public. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Trois (3) soumissions ont été déposées dans les délais prescrits, mais une seule était conforme.

La firme « Enviroair Industries inc. » a soumis la seule soumission conforme au prix de 138 000 $. La conformité technique a été validée par [redacted]

La Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat pour l'acquisition de deux (2) tours d'eau soit octroyé à la firme « Enviroair Industries inc. ».

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme « Enviroair Industries inc. », suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2014-10.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Enviroair Industries inc., le contrat d'acquisition de deux (2) tours d'eau, suite à l'appel d'offres 74-2014-10. »

2) AO – Installation de deux (2) tours d'eau

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public dans le but d'installer deux (2) tours d'eau achetées dans le cadre de l'appel d'offres 74-2014-10. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que dix (10) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Six (6) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme « Tuyauterie Expert inc. » a soumis le prix le plus bas, soit 134 430 $.

La Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat pour l'installation des deux (2) tours d'eau soit octroyé à la firme « Tuyauterie Expert inc. ».

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme « Tuyauterie Expert inc. », suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2014-11.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Tuyauterie Expert inc., le contrat d'installation de deux (2) tours d'eau, suite à l'appel d'offres 74-2014-11. »

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Monsieur Larivée indique aux membres que la Société a reçu un accusé réception suite aux recommandations qui ont été transmises au Cabinet de la ministre du Tourisme le 17 décembre dernier, concernant les renouvellements et candidats potentiels aux postes d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Société.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour.

5.3.2 Mise à jour du manuel de l'administrateur

Madame Fitzwilliam explique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

Elle précise que les nouveaux documents ont été déposés sur le nouveau site Web des membres du conseil.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Il ajoute que les membres du comité ressources humaines et du comité des technologies de l'information demeurent toujours disponibles au besoin.

5.5 *Rapport du comité des technologies de l'information*

5.5.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

6- VARIA

6.1 Calendrier des assemblées pour 2015

À la demande du président, monsieur Saucier présente le calendrier final des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2015.

Les membres approuvent les dates suivantes pour la tenue des prochaines assemblées du conseil d'administration :

- Le jeudi 16 avril 2015, de 12 h à 14 h;
- Le jeudi 11 juin 2015, de 12 h à 14 h;
- Le jeudi 8 octobre 2015, de 12 h à 14 h;
- Le jeudi 10 décembre 2015, de 8 h à 10 h ou de 12 h à 14 h.

6.2 Varia

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 9 h 30.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
267E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 24 FÉVRIER 2015 À 8 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Michèle Desjardins Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry
	Messieurs	Claude Guay Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général Donat Taddeo
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du conseil

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté.

[redacted]

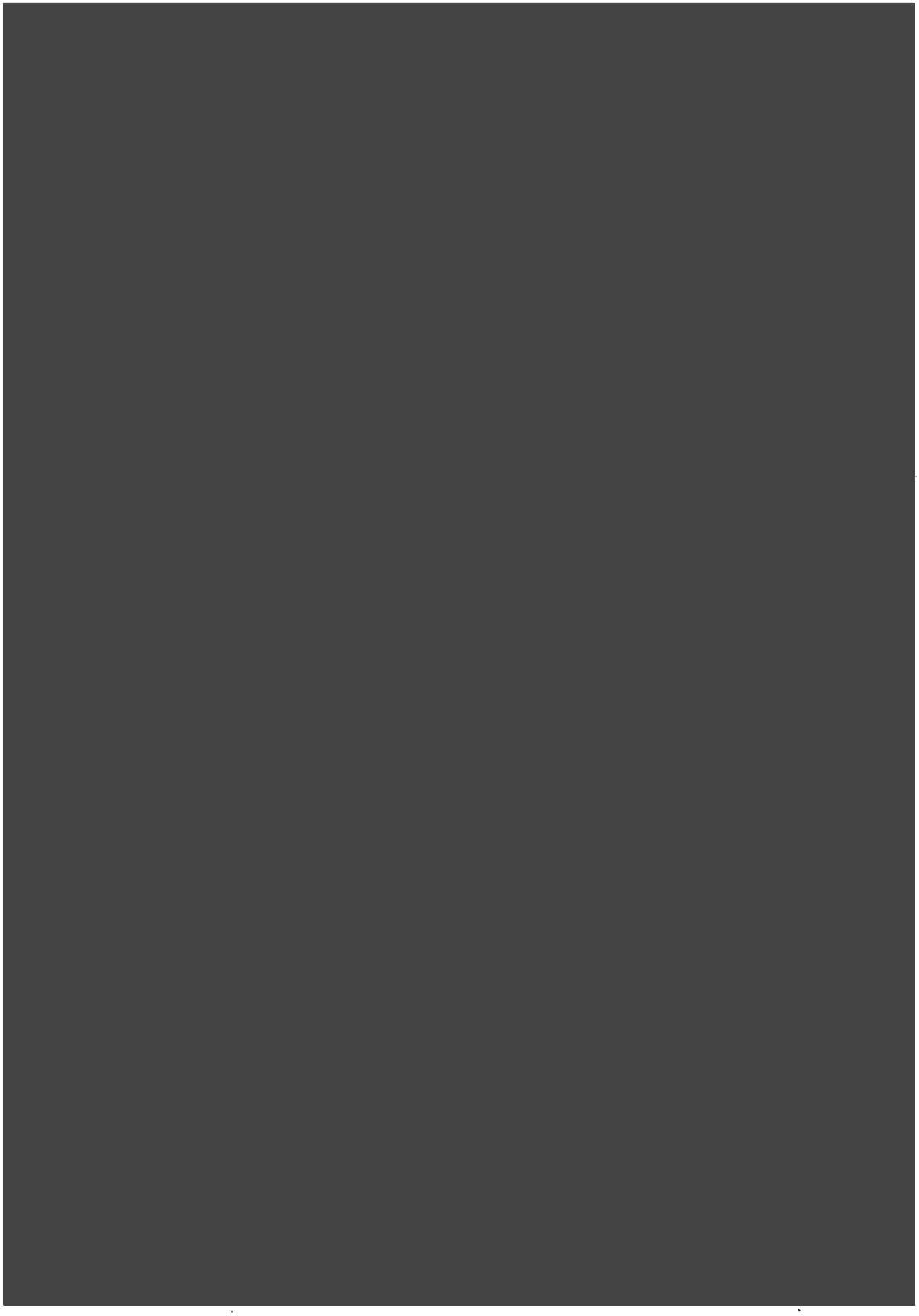

3- **VARIA**

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 10.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
268E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 16 AVRIL 2015 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry, par conférence téléphonique
	Messieurs	Claude Guay Raymond Larivée, président-directeur général Donat Taddeo
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 266E ET 267E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 266e et 267e assemblées tenues respectivement les 11 et 24 février 2015 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée au niveau des affaires gouvernementales, des activités de vente et de représentation, et concernant les ententes de location conclues pour l'Espace 1001.

2) Il souligne que le Palais a obtenu la certification OR du *AIPC Quality Standards Program* en mars dernier. Cette certification mesure la performance de la gestion et la qualité des centres de congrès dans dix (10) domaines spécifiques. À l'échelle internationale, seulement vingt-six (26) membres de l'AIPC détiennent la certification OR de ce programme.

3) Il présente par la suite les principaux projets de maintien des actifs pour 2015-2016 et les autres projets de construction qui se feront cette année autour du Palais.

4.2- *Performance commerciale*

[redacted]

Par la suite, monsieur Larivée présente le tableau de bord des ventes au 1er avril 2015 et informe les membres des faits saillants sur les différents marchés.

La liste de tous les congrès confirmés pour l'année 2015-2016, ainsi que pour les années futures, a été transmise aux membres en date du 31 mars dernier.

[redacted]

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 14 avril dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a principalement procédé à la révision du budget 2015-2016 et au suivi des contrats de 25 k$ et plus.

De plus, lors de cette réunion les représentants du Vérificateur général du Québec ont présenté aux membres du comité le Plan d'audit des états financiers au 31 mars 2015.

5.2.2 Budget d'opération 2015-2016

Madame Landry informe les membres que pour une quatrième année consécutive, les présidents des comités du conseil se sont réunis le 10 avril dernier pour revoir l'ensemble des éléments du budget 2015-2016 de la Société. Elle souligne que la préparation du budget est un processus rigoureux et bien documenté, et la révision est bien structurée au niveau de la réunion spéciale des présidents des comités, de même qu'au sein des différents comités du conseil.

Par la suite, à la demande de madame Landry, monsieur Saucier, à partir des différents documents transmis aux membres et d'une présentation complémentaire, présente et commente l'estimé des résultats de l'exercice financier 2014-2015 et les principaux éléments du budget 2015-2016.

Une discussion suit et madame Landry, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget de fonctionnement 2015-2016 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.3 Budget des immobilisations et des amortissements

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres le budget des immobilisations et des amortissements pour l'exercice 2015-2016 qui doit être également approuvé par le conseil d'administration.

[redacted]

Une discussion suit et madame Landry, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget des immobilisations et des amortissements.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget des immobilisations et des amortissements 2015-2016 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.4 Octroi de contrats :

1) A.O. – Services professionnels de surveillance du réseau informatique

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin de retenir un prestataire de services pour la fourniture de services professionnels de surveillance de l'efficacité et de la sécurité du réseau informatique et des télécommunications de la Société.

Le service requérant, la Direction des technologies de l'information, a évalué ce mandat à un coût annuel montant de 64 800 $, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles d'un an, à la seule discrétion de la Société. La valeur totale du contrat est ainsi estimée à 198 300 $.

Monsieur Saucier indique aux membres que quatorze (14) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Une seule soumission conforme a été déposée dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle de la soumission a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 19 février dernier.

La soumission du seul soumissionnaire conforme a obtenu une note de 81,75 % et après avoir obtenu l'autorisation du dirigeant de l'organisme, le comité de sélection a ouvert l'enveloppe de prix. La firme KinEssor Groupe-Conseils inc. a soumis le prix de 195 000 $.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat de services professionnels de surveillance de l'efficacité et de la sécurité du réseau informatique et des télécommunications de la Société soit octroyé à la firme KinEssor Groupe-Conseils inc.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme KinEssor Groupe-Conseils inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 49-2014-04.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme KinEssor Groupe-Conseils inc., le contrat de services professionnels de surveillance de l'efficacité et de la sécurité du réseau informatique et des télécommunications de la Société, suite à l'appel d'offres 49-2014-04. »

2) AO – Achat et installation d'un tapis dans la salle 210

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir les services d'un entrepreneur pour l'achat et l'installation d'un tapis semi-permanent dans la salle 210. Le projet [redacted] est prévu au plan de maintien des actifs de la Société.

Monsieur Saucier précise aux membres qu'au cours du processus d'appel d'offres, qu'un addenda a été émis afin d'amender le devis. Aucun report de la date de remise des soumissions n'a cependant été nécessaire. Il ajoute que quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et que deux (2) soumissions conformes ont été reçues dans les délais prescrits.

La firme Tapis Dimension inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 239 660 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour l'achat et l'installation d'un tapis dans la salle 210 lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2014-13.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Tapis Dimension inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2014-13.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Tapis Dimension inc., le contrat pour l'achat et l'installation d'un tapis dans la salle 210 du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres 74-2014-13. »

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour.

5.3.2 Modification de la charte du comité de gouvernance et d'éthique

Madame Fitzwilliam explique aux membres que lors de l'assemblée du conseil d'administration du 11 décembre dernier, il a été convenu de modifier la charte du comité de gouvernance et d'éthique afin d'indiquer à l'article 3.3 de la charte que les réunions du comité seront dorénavant tenues au moins deux (2) fois par année, et non plus trois (3) fois par année.

Une discussion suit et les membres approuvent à l'unanimité la modification apportée à la charte du comité de gouvernance et d'éthique.

5.3.3 Déclaration annuelle d'intérêts des membres

À la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Saucier rappelle aux membres qu'ils doivent compléter et signer la déclaration annuelle d'intérêts pour l'exercice en cours et la remettre à la direction dans les meilleurs délais, dûment complétée.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, le 7 avril dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines et les projets d'amélioration continue de la Société.

Il ajoute que monsieur Larivée a également fait un suivi sur les négociations des conventions collectives.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.4.2 Budget des effectifs 2015-2016

[redacted]

Monsieur Guay demande à la direction de modifier la fiche d'information sur le budget des effectifs 2015-2016 en indiquant le titre des postes pour lesquels il y a des modifications et non le nom des individus.

[redacted]

En conclusion, monsieur Guay, au nom du comité des ressources humaines, en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget des effectifs 2015-2016 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.4.3 Majoration des échelles au 31 mars 2015

À la demande de monsieur Guay, monsieur Saucier présente aux membres une demande d'approbation afin que la Société puisse majorer, rétroactivement au 31 mars 2015, les échelles salariales du personnel cadre et du personnel non syndiqué, conformément aux informations suivantes transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor à cet effet :

[redacted]

Une discussion suit et monsieur Guay explique aux membres que le comité des ressources humaines a révisé cette demande lors de sa dernière réunion et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE rétroactivement au 31 mars 2015, la majoration de [redacted] des échelles salariales du personnel cadre et du personnel non syndiqué de la Société du Palais des congrès de Montréal soit autorisée. »

5.4.4 Modification de la charte du comité de ressources humaines

Monsieur Guay explique aux membres que le comité des ressources humaines a modifié également la charte du comité afin d'indiquer à l'article 3.3 de la charte que les réunions du comité seront dorénavant tenues au moins trois (3) fois par année et non plus quatre (4) fois par année.

Une discussion suit et les membres approuvent à l'unanimité la modification apportée à la charte du comité des ressources humaines.

5.5 *Rapport du comité des technologies de l'information*

5.5.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 7 avril dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant le portefeuille de projets TI, [redacted] et les statistiques d'utilisation du site Web du Palais.

5.5.2 Approbation du budget TI 2015-2016

À la demande de monsieur Guay, monsieur Saucier présente une demande d'approbation relative au budget TI pour l'exercice 2015-2016. Il explique aux membres que pour se conformer à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Société doit faire approuver spécifiquement par le conseil d'administration la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles.

Par la suite, monsieur Saucier révise avec les membres le budget de fonctionnement TI pour 2015-2016 et la liste des projets de maintien et de développement des technologies de l'information pour la même période et répond aux questions.

Une discussion suit et monsieur Guay explique aux membres que le comité des technologies de l'information a révisé le budget des ressources informationnelles et la programmation annuelle des projets avec la direction lors de la dernière réunion du comité et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles 2015-2016 de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que soumis. »

6- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
269E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 15 MAI 2015 À 8 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du conseil

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Services professionnels – Implantation du logiciel Maximo

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir une firme offrant des services professionnels d'installation et de configuration du logiciel Maximo, servant à la gestion de la maintenance des équipements du Palais des congrès. Le mandat [redacted] est prévu au plan de maintien des actifs de la Société.

Monsieur Saucier indique aux membres que huit (8) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres, un addenda a été émis afin de repousser la date de remise des soumissions d'une semaine, suite à une demande d'un soumissionnaire potentiel. À la fin du processus d'appel d'offres, deux (2) soumissions conformes ont été reçues dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle de la soumission a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 8 mai dernier.

Suite à l'analyse qualitative, une firme a été éliminée, n'ayant pas obtenu une note globale d'au moins 70 % et l'enveloppe de prix a été retournée au soumissionnaire non décachetée.

La soumission du seul autre soumissionnaire a obtenu une note de 81 % et après avoir obtenu l'autorisation du dirigeant de l'organisme, le comité de sélection a ouvert l'enveloppe de prix. La firme STI Maintenance inc. a soumis le prix de 94 805 $.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat de services professionnels d'installation et de configuration du logiciel Maximo, servant à la gestion de la maintenance des équipements du Palais des congrès, soit octroyé à la firme STI Maintenance inc., suite à l'appel d'offres no 49-2015-01.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme STI Maintenance inc., suite à l'appel d'offres no 49-2015-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme STI Maintenance inc., le contrat de services professionnels d'installation et de configuration du logiciel Maximo, servant à la gestion de la maintenance des équipements du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres 49-2015-01. »

2.2- AO – Modernisation de la salle informatique

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir les services d'un entrepreneur pour des travaux de modernisation de la salle des serveurs informatiques du Palais des congrès.

[redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que neuf (9) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres deux (2) addendas ont été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels. Un report de la date de remise des soumissions a été nécessaire. À la fin du processus d'appel d'offres, trois (3) soumissions conformes ont été reçues dans les délais prescrits.

La firme Procova inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 132 000 $ et la Direction des finances et de l'administration

recommande que le contrat pour la modernisation de la salle des serveurs informatiques du Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2014-16.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Procova inc., suite à l'appel d'offres no 74-2014-16.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Procova inc., le contrat pour la modernisation de la salle des serveurs informatiques du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres 74-2014-16. »

2.3- AO – Acquisition de dessus de tables

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue d'acquérir six cents (600) dessus de tables de conférence de 72 pouces de diamètre, afin de réparer les tables qui ont été acquises lors de l'ouverture du Palais des congrès en 1983. [redacted] e projet est prévu au plan de maintien des actifs de la Société.

Monsieur Saucier indique aux membres que six (6) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres un addenda a été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels. Aucun report de la date de remise des soumissions n'a cependant été nécessaire. À la fin du processus d'appel d'offres, cinq (5) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits. Toutefois, deux (2) soumissions se sont avérées non conformes, dont l'une concernait le type de contreplaqué soumissionné et l'autre était conditionnelle.

La firme Alpha Vico inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 208 320 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour l'acquisition de six cents (600) dessus de tables de conférence de 72 pouces de diamètre lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2015-02.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Alpha Vico inc., suite à l'appel d'offres no 74-2015-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Alpha Vico inc., le contrat pour l'acquisition de six cents (600) dessus de tables de conférence de 72 pouces de diamètre, suite à l'appel d'offres no 74-2015-02. »

3- **VARIA**

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 15.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
270E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 11 JUIN 2015 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

Le président souhaite la bienvenue à monsieur Benoit Deshaies, directeur de la division tourisme, Investissement Québec, et au nom de tous les membres du conseil le félicite pour sa récente nomination à titre de membre du conseil d'administration de la Société pour un mandat de trois (3) ans.

Par la suite, le président propose aux membres que monsieur Deshaies soit nommé membre du comité des ressources humaines et du comité des technologies de l'information.

Une discussion suit et les membres approuvent à l'unanimité la proposition du président.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 268e ET 269e ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 268e et 269e assemblées tenues respectivement les 16 avril et le 15 mai 2015 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée au niveau des affaires gouvernementales, concernant le projet d'agrandissement et les nominations de nouveaux administrateurs au conseil d'administration.

2) Il poursuit en indiquant aux membres les principales activités de vente et de représentation des derniers mois.

3) Il termine en les informant des activités et des négociations en cours concernant la salle d'exposition et le futur restaurant de l'Espace 1001.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée présente le tableau de bord des ventes au 2 juin 2015 et informe les membres des faits saillants sur les différents marchés, dont la confirmation de trois (3) nouveaux congrès depuis le 1er avril 2015.

De plus, quatre (4) expositions ont été confirmées au cours de la même période, de même que 41 événements du marché CRG (Conférence-Réunion-Gala). En tout, le Palais a confirmé 48 événements depuis le début de l'exercice financier.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

4.4 *Suivi du Plan stratégique 2013-2016 – Bilan 2014-2015*

Monsieur Larivée présente aux membres le bilan des objectifs du *Plan stratégique 2013-2016* de la Société à la fin de l'année 2014-2015, en rappelant aux membres les enjeux et les orientations stratégiques de la Société.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits du bilan présenté par monsieur Larivée.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 9 juin dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Madame Landry ajoute que le prochain mandat d'audit interne est en préparation et visera l'optimisation de l'entretien spécialisé des équipements liés à la gestion de l'immeuble.

5.2.2 Approbation des états financiers au 31 mars 2015

A la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les faits saillants des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015. Monsieur Saucier débute la présentation en indiquant que la Société a préparé ses états financiers en appliquant les mêmes règles que l'année dernière, incluant le traitement comptable des paiements de transfert du gouvernement.

Monsieur Saucier ajoute que les revenus totaux pour la dernière année, incluant la subvention de fonctionnement du gouvernement, se chiffrent à 58,7 M$, soit 3,4 M$ de moins que l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à une

réduction de 4,5 M$ de la subvention d'équilibre versée à la Société par le gouvernement du Québec.

Les revenus autonomes de l'exercice s'établissent à 23,6 M$, [redacted] mais ils ont augmenté de 10,4 % par rapport à 2013-2014. Il souligne qu'au total, il s'est tenu 347 événements au Palais en 2014-2015 et que le taux d'occupation a atteint 45,83 %. Au total, 48 congrès ont eu lieu en 2014-2015, alors qu'il y avait eu 332 événements, dont 42 congrès en 2013-2014.

En ce qui a trait aux charges, elles totalisent 56,2 M$, soit 0,6 M$ de plus que l'an dernier. [redacted]
financiers.

Monsieur Saucier précise que l'excédent annuel se chiffre à 2,5 M$. L'an dernier, les résultats présentaient un excédent de 6,4 M$. Ainsi, les états financiers de la Société présente un excédent cumulatif de 5 M$ au 31 mars 2015.

Par la suite, monsieur Saucier présente l'état de la situation financière qui démontre des actifs financiers de 20,8 M$ au 31 mars 2015, soit une diminution de 8,1 M$ par rapport à l'année dernière. Cette diminution se situe au niveau de l'encaisse et est principalement liée au fait que l'an dernier le premier versement de 5,2 M$ des taxes municipales, qui se fait normalement le 1er mars de chaque année, avait été reporté exceptionnellement au 1er avril 2014.

Les passifs totalisent 246,1 M$, soit une diminution de 15,2 M$ par rapport à l'an passé principalement [redacted]

Au niveau des actifs non financiers, nous constatons une diminution de 6,9 M$ de la valeur nette des immobilisations corporelles, suite à des acquisitions d'une valeur de 3,8 M$ en cours d'année et à l'enregistrement d'une charge de 10,7 M$ pour l'amortissement des immobilisations.

Par la suite, monsieur Saucier présente les principales notes complémentaires et répond aux questions.

Madame Landry indique aux membres que le comité d'audit a procédé à la révision des états financiers, lors de sa dernière réunion, en présence des auditeurs externes et au nom du comité d'audit, elle recommande l'approbation des états financiers au 31 mars 2015.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

« QUE les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2015 soient approuvés et que madame Suzanne Landry et monsieur Claude Liboiron soient autorisés à signer ces états financiers pour le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.2.3 Résultats financiers du 4e trimestre 2014-2015

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats financiers du 4e trimestre 2014-2015 et répond aux questions [redacted]

5.2.4 Indicateurs de performance du 4e trimestre 2014-2015

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.5 Octroi de contrat :

1) A.O. – Réfection de la façade Roger and King

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de sélectionner un entrepreneur pour des travaux de réfection de la façade de l'édifice Roger and King situé au 265, rue Saint-Antoine Ouest. [redacted], et ces travaux sont prévus au plan de maintien des actifs de la Société.

Monsieur Saucier indique aux membres que neuf (9) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres, un addenda a été émis pour répondre aux questions d'un soumissionnaire potentiel, causant l'amendement du devis. La date de remise des soumissions a également été repoussée. À la fin du processus d'appel d'offres, une (1) seule soumission conforme a été reçue dans les délais prescrits.

Il indique que le seul soumissionnaire conforme, la firme « Atwill-Morin », a soumis un prix de 365 380 $ pour les travaux à

réaliser. La Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat pour la réfection de la façade de l'édifice Roger and King lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2015-05.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme « Atwill-Morin », suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2015-05.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Atwill-Morin, le contrat pour la réfection de la façade de l'édifice Roger and King, suite à l'appel d'offres no 74-2015-05. »

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Par la suite, à la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Larivée soumet aux membres les profils de deux (2) candidates intéressées à se joindre au conseil d'administration de la Société, soit ceux de madame Annie Tremblay, CPA, CGA, Présidente d'Essence conseil stratégique inc. et de madame Céline Gamache, MBA, CRHA, Directrice services-conseil de Prud'homme Groupe-conseil.

Une discussion suit. À titre de présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Fitzwilliam recommande au conseil d'adopter une résolution, à être transmise au cabinet de la ministre du Tourisme, recommandant la nomination des deux (2) candidates intéressées à se joindre au conseil d'administration de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal désire recommander la candidature de madame Annie Tremblay, CPA, CGA, Présidente d'Essence conseil stratégique inc. et de madame Céline Gamache, MBA, CRHA, Directrice services-conseil de Prud'homme Groupe-conseil, qui disposent de toutes les compétences requises pour assumer le rôle et les responsabilités

d'administrateurs de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour.

5.3.2 Mise à jour du manuel de l'administrateur

Madame Fitzwilliam explique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

Elle précise que les nouveaux documents ont été déposés sur le nouveau site Web des membres du conseil.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 10 juin dernier. Il mentionne que le comité a procédé aux suivis des négociations des conventions collectives et des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines [redacted]

En terminant, monsieur Guay ajoute qu'une demande de conciliation sera faite sous peu dans le cadre des négociations avec le syndicat des employés à l'événement.

5.4.2 Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour 2014-2015

À la demande de monsieur Guay, monsieur Larivée présente le bilan de l'exercice d'évaluation de la performance du personnel cadre pour 2014-2015. Il mentionne qu'au cours des dernières semaines l'ensemble des gestionnaires ont été rencontrés par leur supérieur immédiat, afin de partager les résultats des différents objectifs qui avaient été convenus en début d'année.

Par la suite, il présente les résultats de l'application des dispositions relatives à la progression dans les échelles salariales, prévues dans la politique en vigueur révisée par le conseil d'administration en octobre 2014, en fonction des résultats des évaluations et de l'impact budgétaire.

Une discussion suit. Au nom du comité des ressources humaines, monsieur Guay recommande au conseil d'autoriser la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2015, en fonction du résultat des

évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2014-2015, selon la politique en vigueur.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la direction de la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2015, en fonction du résultat des évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2014-2015, selon la politique en vigueur. »

5.5 *Rapport du comité des technologies de l'information*

5.5.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

6- AUTRES SUJETS

6.1 Modification de la politique sur l'espace sans fumée de tabac (Pol. 80-05)

À la demande du président, monsieur Saucier explique aux membres les circonstances entourant la mise à jour de la politique concernant les espaces sans fumée de tabac de la Société. Les changements proposés visent à ajouter l'interdiction de vapoter à celle de fumer. De plus, il explique que la Société en a profité pour étendre la portée de cette politique qui dorénavant s'appliquera également aux fournisseurs, partenaires, clients et visiteurs et non plus qu'aux employés de la Société.

Une discussion suit et monsieur Liboiron recommande au conseil d'approuver les modifications proposées à la politique concernant les espaces sans fumée (tabac et vapotage).

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'ADOPTER les modifications proposées à la politique concernant les espaces sans fumée (tabac et vapotage) de la Société du Palais des congrès de Montréal (Pol. 80-05). »

6.2 Varia

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
271E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 3 JUILLET 2015 À 8 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du conseil

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Remplacement du verre de la verrière Viger

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir les services d'un entrepreneur pour les travaux de remplacement du verre des sections est et ouest de la verrière au-dessus de la rue Viger. [redacted] Le projet est prévu au plan de maintien des actifs de la Société.

Monsieur Saucier indique aux membres que cinq (5) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres quatre (4) addendas ont été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels. Un report de la date de remise des soumissions a été nécessaire. À la fin du processus d'appel d'offres, quatre (4) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits.

La soumission de la firme Vitreco inc. a été déclarée non conforme étant donné que l'entrepreneur ne possède pas la licence de la Régie du bâtiment du Québec demandée dans les documents d'appel d'offres. [redacted]

La firme Construction N. Faucher inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 1 596 500 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour le remplacement du verre des sections est et ouest de la verrière au-dessus de la rue Viger du Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2015-03.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Construction N. Faucher inc., suite à l'appel d'offres no 74-2015-03.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Construction N. Faucher inc., le contrat pour le remplacement du verre des sections est et ouest de la verrière au-dessus de la rue Viger du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 74-2015-03. »

3- VARIA

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 15.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
272E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 6 AOÛT 2015 À 8 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Claude Guay
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du conseil

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté, après le retrait du point 2.5 concernant l'acquisition d'équipements pour le site de relève informatique. Ce sujet sera présenté au conseil ultérieurement.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Services professionnels en ingénierie - restauration des escaliers mécaniques

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres sur invitation en vue de retenir une firme offrant des services professionnels en ingénierie relativement à la restauration des trois (3) escaliers mécaniques situés dans le Hall Viger. Le mandat prévoit l'élaboration des estimations, des plans et devis et la surveillance des travaux [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que trois (3) prestataires de services ont été invités à soumissionner. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres, deux (2) addendas ont été émis afin de modifier les assurances responsabilités professionnelles et civiles demandées, ainsi qu'à repousser la date de remise des

soumissions d'une semaine, suite à des demandes de prestataires de services à cet effet. À la fin du processus d'appel d'offres, deux (2) soumissions conformes ont été reçues dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur la qualité seulement, l'évaluation formelle de la soumission a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 17 juillet dernier.

Suite à l'analyse qualitative, la soumission de la firme Consultants Exim inc. a obtenu la meilleure note, soit 73,7 %.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat de services professionnels en ingénierie relativement à la restauration des trois (3) escaliers mécaniques situés dans le Hall Viger, soit octroyé à la firme Consultants Exim inc., suite à l'appel d'offres no 74-2015-04.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Consultants Exim inc., suite à l'appel d'offres no 74-2015-04.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Consultants Exim inc., le contrat de services professionnels en ingénierie relativement à la restauration des trois (3) escaliers mécaniques situés dans le Hall Viger, suite à l'appel d'offres no 74-2015-04. »

[redacted]

2.3- AO – Services professionnels pour l'inspection des façades

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres sur invitation en vue de retenir une firme offrant des services professionnels pour l'inspection de certaines façades du PCM, afin de se conformer à la loi 122 de la Régie du bâtiment du Québec. Le mandat [redacted] est prévu au plan de maintien des actifs 2015-2016 de la Société.

Monsieur Saucier indique aux membres que trois (3) prestataires de services ont été invités à soumissionner. À la fin du processus d'appel d'offres, les trois (3) soumissions qui étaient conformes ont été reçues dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur la qualité seulement, l'évaluation formelle de la soumission a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 31 juillet dernier.

Suite à l'analyse qualitative, la soumission de la firme Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. a obtenu la meilleure note, soit 78,95 %.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat de services professionnels pour l'inspection de certaines façades du PCM, soit octroyé à la firme Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc., suite à l'appel d'offres no 74-2015-07.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc., suite à l'appel d'offres no 74-2015-07.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc., le contrat de services professionnels pour l'inspection de certaines façades du PCM, suite à l'appel d'offres no 74-2015-07. »

2.4- AO – Installation et réparation des socles de bossoirs

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir les services d'un entrepreneur pour fournir et installer de nouveaux socles de bossoirs, en plus de réparer et renforcir des socles de bossoirs existants. Ce projet [redacted] est prévu au plan de maintien des actifs 2015-2016 de la Société.

Monsieur Saucier indique aux membres que quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres, deux (2) addendas ont été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels. Un report de la date de remise des soumissions a été nécessaire. À la fin du processus d'appel d'offres, une seule soumission conforme a été reçue dans les délais prescrits.

La firme 2850-6202 Québec inc. (SIJM Construction) a présenté la seule soumission conforme pour un montant de 153 640 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour fournir et installer de nouveaux socles de bossoirs, en plus de réparer et renforcir des socles de bossoirs existants lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2015-06.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme 2850-6202 Québec inc. (SIJM Construction), suite à l'appel d'offres no 74-2015-06.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme 2850-6202 Québec inc. (SIJM Construction), le contrat pour fournir et installer de nouveaux socles de bossoirs, en plus de réparer et renforcir des socles de bossoirs existants, suite à l'appel d'offres no 74-2015-06. »

[redacted]

[redacted]

4- **VARIA**

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 30.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

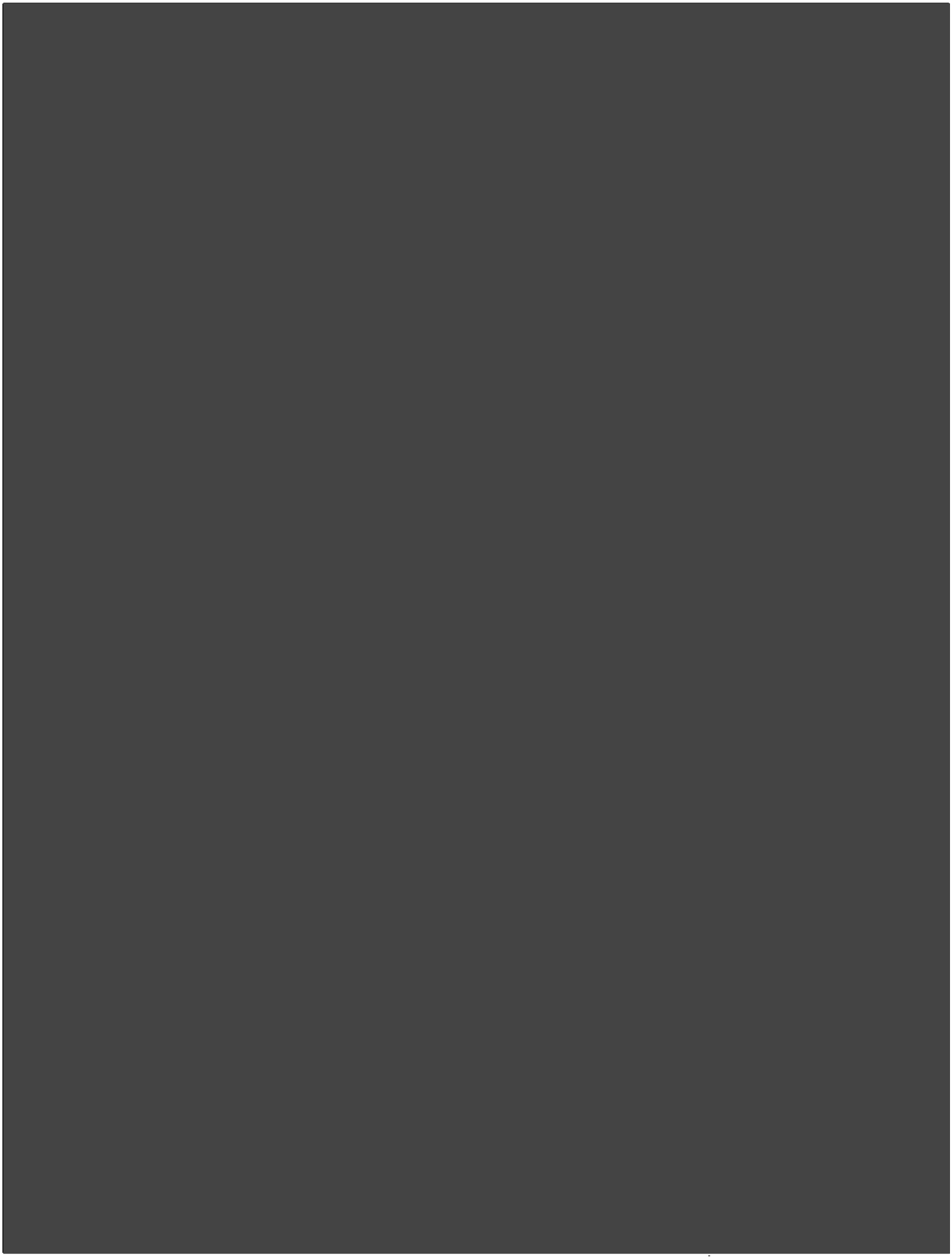

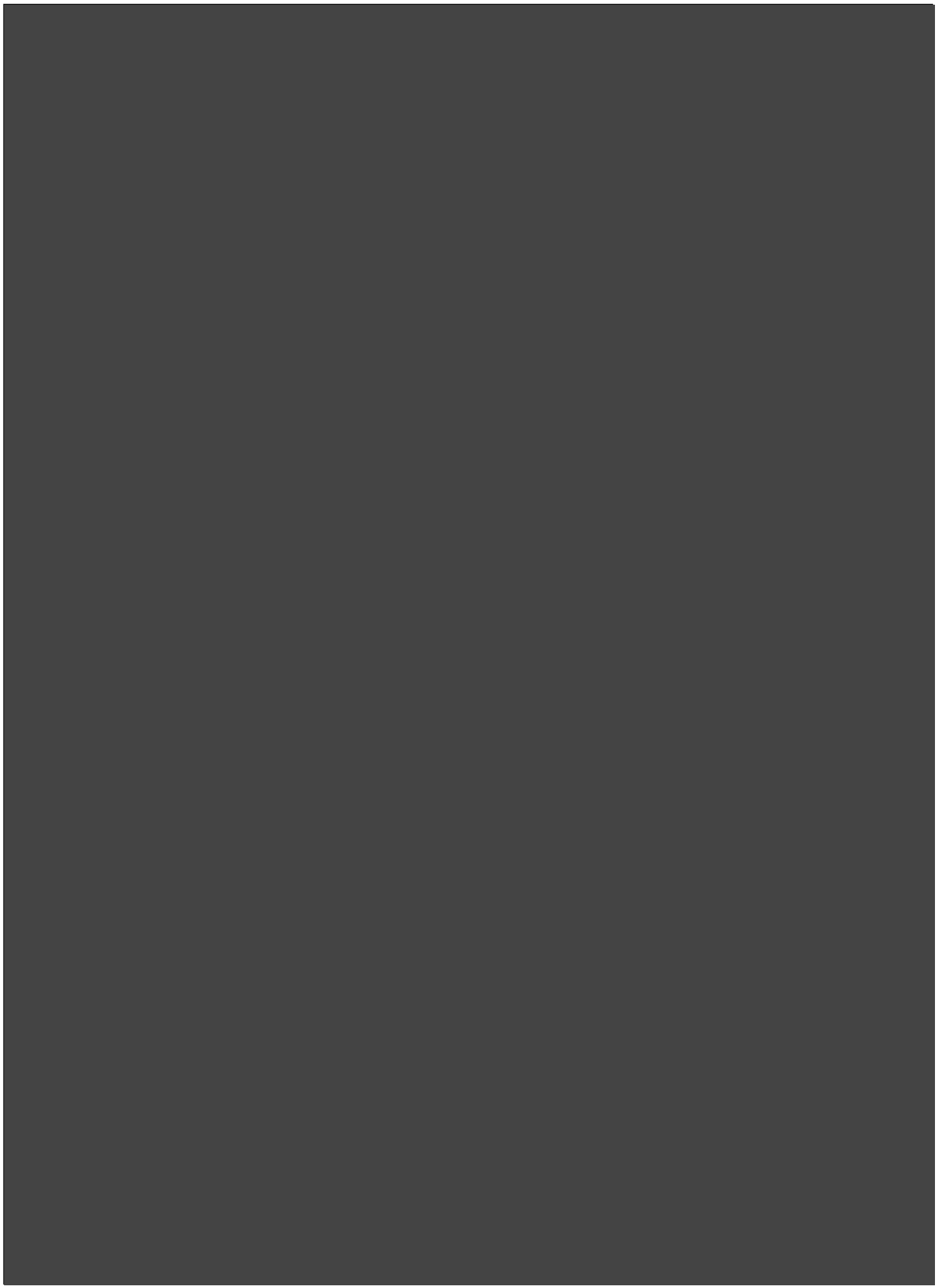

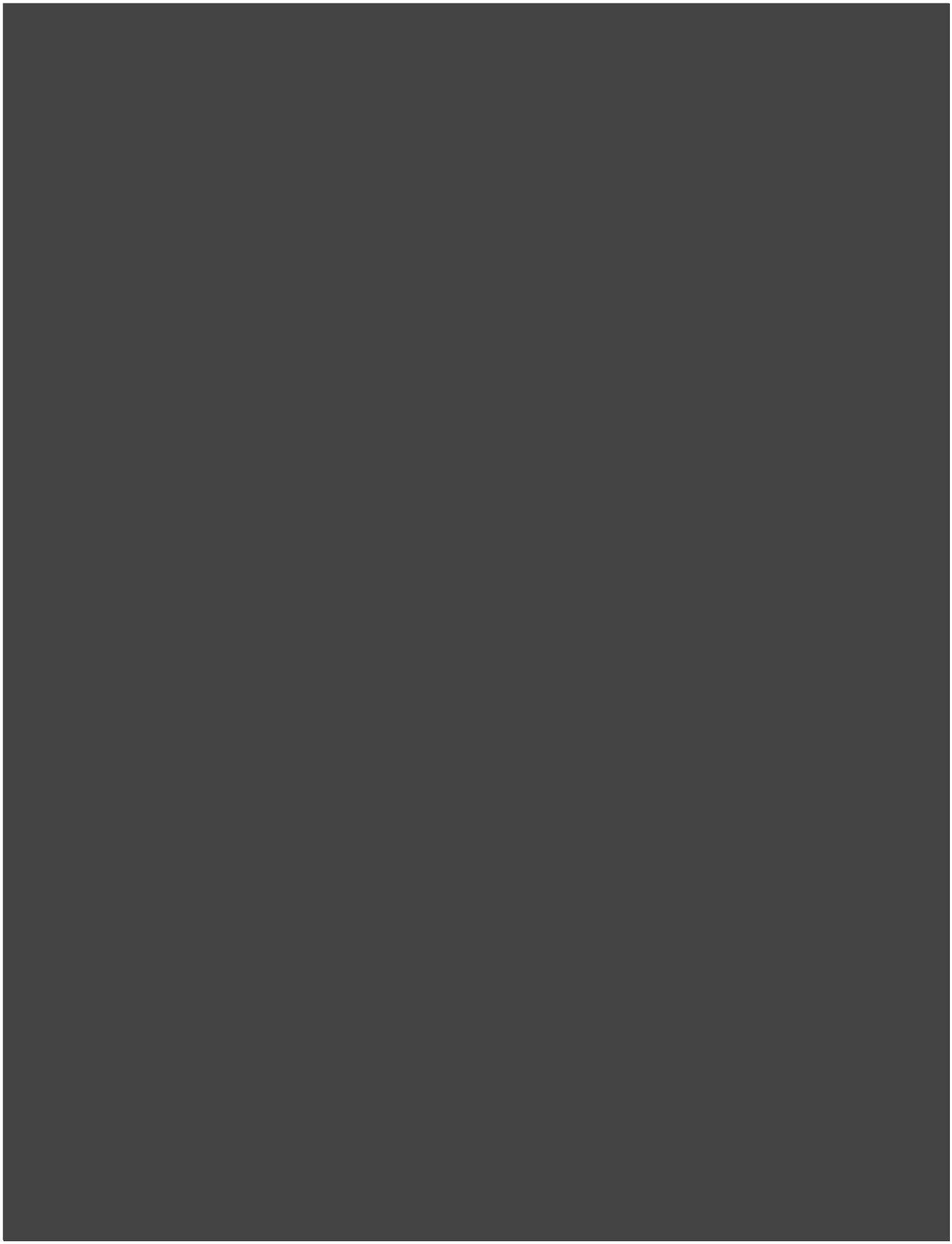

PROCÈS-VERBAL
273E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 11 SEPTEMBRE 2015 À 8 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusés :	Messieurs	Claude Guay Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du conseil

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Installation de services techniques – cuisine du niveau 7 du PCM

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir un entrepreneur pour installer des services techniques dans la cuisine au niveau 7 du Palais des congrès, afin de mettre en service trois (3) nouveaux fours à gaz industriel. Le projet total [redacted] est prévu au plan de maintien des actifs 2015-2016 de la Société.

Monsieur Saucier indique aux membres que sept (7) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres, un (1) addenda a été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels. Un report de la date de remise des soumissions a été nécessaire. À la fin du processus d'appel d'offres, trois (3) soumissions conformes ont été reçues dans les délais prescrits.

La firme Procova inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 113 600 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour installer des services techniques dans la cuisine au niveau 7 du Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2015-10.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Procova inc., suite à l'appel d'offres no 74-2015-10.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Procova inc., le contrat pour l'installation des services techniques dans la cuisine au niveau 7 du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 74-2015-10. »

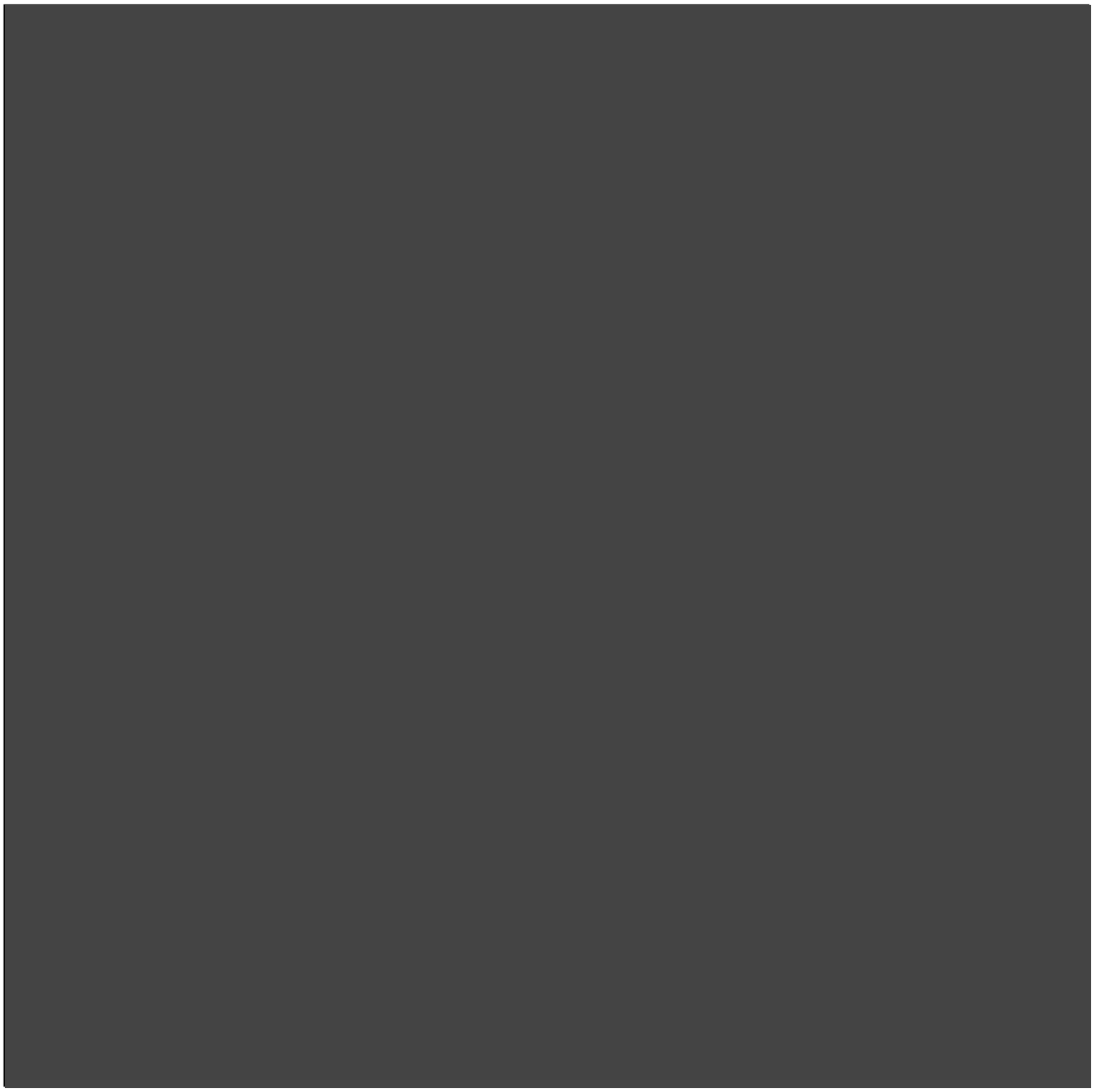

[redacted]

3- **VARIA**

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 20.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
274E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL LE 6 OCTOBRE 2015 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 270E, 271E, 272E ET 273E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 270e, 271e, 272e et 273e assemblées tenues respectivement les 11 juin, 3 juillet, 6 août et 11 septembre 2015 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée au niveau des affaires gouvernementales, concernant essentiellement le projet d'agrandissement.

2) Il poursuit en les informant des activités et des négociations en cours concernant la salle d'exposition et le futur restaurant de l'Espace 1001.

3) Il informe également les membres de l'état d'avancement des négociations pour le renouvellement des deux (2) conventions collectives des employés de la Société.

4) Par la suite, il rappelle aux membres que la direction a débuté sa réflexion pour l'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2016-2019 et il indique que le conseil sera consulté et impliqué dans le processus en février prochain. L'information nécessaire à cette consultation sera transmise au préalable afin que les membres puissent se préparer afin d'identifier les principales orientations du prochain plan. Après discussion, il est convenu d'explorer avec le gouvernement la possibilité que préparer un plan stratégique de cinq (5) ans au lieu de trois (3) ans.

5) Il termine en indiquant aux membres les principales activités de vente et de représentation des derniers mois et en les informant que le prochain Gala des Ambassadeurs se tiendra le 30 mars 2016.

4.2- *Performance commerciale*

Par la suite, monsieur Larivée présente le tableau de bord des ventes au 1er octobre 2015 et informe les membres des faits saillants sur les différents marchés.

La liste de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures a été transmise aux membres, en date du 30 septembre dernier.

[redacted]

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

[redacted]

[redacted]

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 5 octobre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Elle précise que les plans d'action liés au programme de gestion des risques progressent bien et que quatre (4) d'entre eux sont complétés à la satisfaction du comité.

5.2.2 Résultats financiers au 31 août 2015

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 août 2015, soit après cinq (5) mois d'opération. [redacted]

[redacted]

[redacted]

5.2.4 Indicateurs de performance du 1er trimestre 2015-2016

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.5 Octroi de contrat :

Madame Landry indique aux membres que la Société n'a accordé aucun contrat depuis la dernière assemblée nécessitant l'approbation du conseil d'administration.

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 24 septembre dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient l'évaluation de candidats pour combler les postes vacants au conseil, la révision des critères d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités et de l'échéancier d'application du processus d'évaluation pour 2015.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour.

5.3.2 Mise à jour du manuel de l'administrateur

Madame Fitzwilliam explique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

Elle précise que les nouveaux documents ont été déposés sur le nouveau site Web des membres du conseil.

5.3.3 Candidatures à titre de membres du conseil d'administration

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le processus d'approbation des deux (2) candidatures soumises au gouvernement en août dernier chemine bien et que les nominations devraient être annoncées au cours des prochaines semaines.

Suite à ces nominations, deux (2) autres postes seront à combler et, pour occuper éventuellement un de ces postes, elle mentionne que monsieur Larivée a soumis les profils de deux (2) candidats hôteliers intéressés à se joindre au conseil d'administration de la Société et que monsieur Lalumière a également soumis trois (3) candidatures.

Suite à l'analyse de ces candidatures le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil trois (3) candidats, [redacted]

Une discussion suit. À titre de présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Fitzwilliam recommande au conseil d'adopter une résolution, à être transmise au cabinet de la ministre du Tourisme, recommandant les trois (3) candidats présentés aux membres afin de combler un (1) poste vacant au conseil d'administration de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal désire recommander la nomination au conseil d'administration de la Société d'un (1) des trois (3) candidats suivants, [redacted] qui disposent de toutes les compétences requises pour assumer le rôle et les responsabilités d'administrateurs de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

Par la suite, madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité a discuté du profil de compétences recherché pour combler le dernier poste qui restera vacant au conseil et qu'il a été convenu de recommander au conseil d'administration d'identifier des candidats ayant une expertise en ingénierie, et ce, possiblement dans le domaine universitaire.

Une discussion suit et les membres approuvent la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique.

5.3.4 Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé les critères d'évaluation utilisés l'an dernier et qu'il recommande au conseil de ne pas les modifier pour l'exercice d'évaluation de cette année.

De plus, madame Fitzwilliam présente aux membres l'échéancier d'application proposé pour mettre en place le processus annuel d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités.

Une discussion suit et les membres approuvent le maintien des critères d'évaluation en place et l'échéancier proposé pour l'exercice d'évaluation de cette année.

5.3.5 Activités de formation en gouvernance pour 2015-2016

Madame Fitzwilliam présente aux membres un sommaire des activités de formation en gouvernance offertes pour 2015-2016.

Elle ajoute que ces informations sont également disponibles dans le manuel de l'administrateur sur le portail du conseil.

5.3.6 Gouvernance du projet d'agrandissement

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité de gouvernance et d'éthique propose la création d'un comité ad hoc du conseil dans le dossier des études relatives au projet d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal et la nomination de messieurs Liboiron, Deshaies et Larivée comme membres de ce comité.

Une discussion suit et les membres approuvent la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 22 septembre dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis des négociations des conventions collectives, des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines et des initiatives d'amélioration continue.

5.4.2 Suivi des projets d'amélioration continue

À titre d'information, monsieur Guay présente aux membres un tableau de suivi des initiatives d'amélioration continue entreprises pour 2015-2016 par la direction. Ce tableau explique les différents travaux en cours et les résultats obtenus à ce jour par rapport aux objectifs quantitatifs visés.

5.5 *Rapport du comité des technologies de l'information*

5.5.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 22 septembre dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant le portefeuille de projets TI, [redacted] et les statistiques d'utilisation du site Web du Palais.

[redacted]

6- VARIA

6.1 *Calendrier des assemblées pour 2016*

À la demande du président, monsieur Saucier présente le calendrier préliminaire des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2016.

Les membres sont conviés à vérifier leurs disponibilités et à lui transmettre leurs commentaires dans les meilleurs délais.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h 15.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
275E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL LE 15 DÉCEMBRE 2015 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusée :	Madame	Suzanne Landry
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

Le président souhaite la bienvenue à madame Céline Gamache, directrice services-conseil de Prud'homme Groupe-conseil et à madame Annie Tremblay, présidente d'Essence conseil stratégique inc., et au nom de tous les membres du conseil les félicitent pour leur récente nomination, à titre de membre du conseil d'administration de la Société, pour des mandats de quatre (4) ans.

Par la suite, le président indique aux membres que la composition des différents comités du conseil sera révisée au début de 2016. Une proposition en ce sens sera soumise à l'approbation des membres lors de la prochaine assemblée.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 274E ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 274e assemblée tenue le 6 octobre 2015 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont la rencontre spéciale tenue le 8 décembre dernier pour l'accueil des nouveaux membres du conseil et les récents développements du projet d'agrandissement.

   À ce sujet, il présente, entre autres, les différentes étapes et l'échéancier pour l'approbation éventuelle du dossier d'opportunité (DO) par le Conseil des ministres.

   En terminant, monsieur Larivée présente les principaux enjeux stratégiques entourant le projet d'agrandissement.

2) Madame Isabelle Guindon est invitée à se joindre à la réunion afin de présenter aux membres l'état d'avancement des négociations pour le renouvellement des deux (2) conventions collectives des employés de la Société. Elle résume les demandes syndicales et patronales non réglées à ce jour en précisant les différents enjeux que cela implique.

   Une discussion suit et les membres remercient madame Guindon et se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

   Madame Guindon quitte la réunion.

4.2- *Performance commerciale*

Pour conclure, monsieur Larivée présente le tableau de bord des ventes au 1er décembre 2015 et informe les membres des faits saillants sur les différents marchés depuis le début de l'exercice financier.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, monsieur Saucier informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 14 décembre dernier. Ce dernier informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets qui est spécifiquement à l'ordre du jour aujourd'hui.

[redacted]

5.2.2 Résultats financiers au 31 octobre 2015

À la demande du président, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 octobre 2015, soit après sept (7) mois d'opération et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.3 Indicateurs de performance du 2e trimestre 2015-2016

À la demande du président, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.4 Suivi du programme de gestion des risques

À la demande du président, monsieur Saucier présente et commente le tableau de bord du programme de gestion des risques, mis à jour en date du 30 septembre 2015 et présenté annuellement aux membres du conseil d'administration.

De plus, monsieur Saucier indique qu'aucun nouveau risque important n'a été identifié cette année par la direction et il ajoute que l'ensemble du programme de gestion des risques sera revu dès que le Plan stratégique 2016-2019 sera complété.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des réponses obtenues et de la documentation soumise.

[redacted]

[redacted]

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 27 novembre dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient la révision des résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2015 et la révision du code d'éthique du personnel de la Société.

Elle souligne que le processus se poursuit afin de combler les deux (2) postes qui demeurent vacants au conseil. À cet effet, monsieur Larivée indique que la documentation complétée par [redacted] a été transmise au cabinet de la ministre.

Madame Fitzwilliam ajoute que la recherche de candidats ayant une expertise en ingénierie de grandes structures pour combler le dernier poste vacant se poursuit et devrait être complétée en janvier prochain.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

5.3.2 Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé les résultats, transmis au préalable, de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2015.

À la lecture des commentaires recueillis, elle souligne l'importance pour les membres de s'assurer que les postes vacants au conseil soient comblés dans les délais impartis et l'importance de la volonté des membres à participer activement au projet d'agrandissement du Palais des congrès.

En terminant, madame Fitzwilliam suggère aux présidents des comités d'analyser leurs résultats en comité en fonction des résultats obtenus.

5.3.3 Révision du code d'éthique des employés

À la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Saucier explique aux membres que la direction propose une modification au code d'éthique du personnel de la Société en ce qui a trait aux relations avec les médias.

La direction recommande au conseil de modifier le texte du code d'éthique afin de l'harmoniser avec celui de la Politique de diffusion (Pol. 20-01), en remplaçant la phrase « La Direction du marketing et des communications est le seul porte-parole officiel de la Société. » par le texte suivant :

> « Le président-directeur général est le représentant officiel de la Société auprès des médias. En son absence ou en cas d'incapacité d'agir, c'est le vice-président aux finances et à l'administration qui agit comme porte-parole officiel. Sont également les porte-parole, les employés désignés de la Direction du marketing et des communications, pour répondre aux questions et aux demandes des médias. Au besoin, et pour des fins spécifiques, le président-directeur général peut désigner un employé pour agir comme porte-parole. Il est interdit à tout employé non autorisé d'agir comme porte-parole de la Société et de communiquer avec les médias. »

Une discussion suit. Sur la recommandation de madame Fitzwilliam, qui a précisé que le comité de gouvernance et d'éthique a révisé cette demande, le conseil approuve la modification proposée.

6- VARIA

6.1 *Calendrier des assemblées pour 2016*

Le président rappelle aux membres de vérifier une dernière fois le calendrier des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2016.

En cas de conflits d'horaire, les membres sont conviés à communiquer avec monsieur Saucier afin de lui transmettre leurs commentaires dans les meilleurs délais.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 13 h 55.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
276E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL LE 11 FÉVRIER 2016 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam, par conférence téléphonique Suzanne Landry Céline Gamache Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 275E ASSEMBLÉE

À la demande du président, les membres discutent du projet de procès-verbal de la 275e assemblée tenue le 15 décembre 2015. Les modifications proposées sont adoptées afin d'en alléger le contenu.

Un projet de procès-verbal révisé sera soumis aux membres lors de la prochaine assemblée.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Tel qu'indiqué lors de la dernière assemblée, le président propose aux membres d'adopter une résolution afin d'approuver la composition révisée des comités du conseil, comme suit :

- Comité d'audit :
  - Suzanne Landry, présidente
  - Annie Tremblay
  - Claude Liboiron

- Comité de gouvernance et d'éthique :
  - Carol Fitzwilliam, présidente
  - Claude Liboiron

- Comité des ressources humaines :
  - Benoit Deshaies, président
  - Céline Gamache
  - Yves Lalumière

- Comité des technologies de l'information :
  - Claude Guay, président
  - Céline Gamache
  - Benoit Deshaies

- Comité spécial – agrandissement du PCM :
  - Benoit Deshaies, président
  - Claude Liboiron
  - Raymond Larivée

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

> « D'APPROUVER la révision de composition des comités du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que proposé. »

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont le règlement des deux (2) conventions collectives, l'état d'avancement du budget 2016-2017 et du plan stratégique 2016-2019 et les principales activités de vente et de représentation des derniers mois.

[redacted]

Une discussion suit et les membres approuvent les deux (2) propositions de monsieur Larivée, mais un processus d'autorisation des montants maximum pouvant être offerts par événement devra être approuvé par le comité d'audit.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes au cours du 3e trimestre et au cumulatif de l'année.

Par la suite, monsieur Larivée indique aux membres que le tableau de bord des ventes au 1er février 2016 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

4.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 3e trimestre et au cumulatif de l'année.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 9 février dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Elle précise que le comité a privilégié et approuvé la réalisation de deux (2) mandats d'audit interne portant sur l'optimisation de la gestion du bâtiment, suite à la mise à niveau du logiciel de gestion de l'entretien préventif (Maximo), et sur l'exécution de tests de sécurité sur l'infrastructure de télécommunications de la Société.

Madame Landry informe les membres qu'un nouveau rapport de deux (2) pages sur les résultats financiers de la Société sera désormais fourni au conseil d'administration afin d'alléger la présentation des résultats trimestriels. De plus, elle indique qu'une prévision annuelle des résultats sera faite seulement après six (6) et neuf (9) mois d'activités et inscrite dans la colonne appropriée du nouveau rapport, ce qui répondra à une demande en ce sens des membres du conseil.

[redacted] Après discussion les membres se disent en accord avec la recommandation de madame Landry.

5.2.2 Résultats financiers au 31 décembre 2015

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 décembre 2015, soit après neuf (9) mois d'opération et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.3 Indicateurs de performance du 3^{e} trimestre 2015-2016

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.4 Octroi de contrats :

1) AO – Services professionnels TI (projet spécial)

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres sur invitation, transmis au préalable, en vue de retenir un prestataire de services pour le développement d'un rapport automatisé de suivi des occasions d'affaires liées aux objectifs de ventes de la Société.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 27 janvier dernier.

La soumission de [redacted] s'est avérée la seule soumission acceptable côté qualité, et le comité, après avoir obtenu l'autorisation requise, a ouvert l'enveloppe de prix. [redacted]

Le comité de sélection recommande donc que le contrat pour le développement d'un rapport automatisé de suivi des occasions d'affaires liées aux objectifs de ventes de la Société, soit octroyé à [redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à [redacted], suite à l'appel d'offres 49-2015-05.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à [redacted], le contrat pour le développement d'un rapport automatisé de suivi des occasions d'affaires liées aux objectifs de ventes de la Société, suite à l'appel d'offres no 49-2015-05. »

2) AO – Aménagement et manutention (sous-traitance)

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public, transmis au préalable, en vue de retenir un fournisseur de main-d'œuvre pour les services d'aménagement et de manutention reliés aux activités du Palais des congrès.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le niveau minimal de qualité et le prix le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 5 février dernier.

[redacted] qui a soumis la seule soumission acceptable, a soumis un prix de [redacted] pour la première année du contrat, selon le bordereau de prix prévu à l'appel d'offres.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat de fourniture de main-d'œuvre pour les services d'aménagement et de manutention reliés aux activités du Palais des congrès soit octroyé à [redacted] suite à l'appel d'offres no 72-2015-01.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à [redacted], suite à l'appel d'offres 72-2015-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à [redacted], le contrat pour les services d'aménagement et de manutention reliés aux activités du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 72-2015-01. »

3) AO – Produits chimiques et conditionnement de l'eau des systèmes

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats révisés de l'appel d'offres public pour les services de fourniture de produits chimiques et de conditionnement de l'eau des systèmes de refroidissement et de chauffage, suite aux questionnements d'un soumissionnaire. Après vérification et en fonction de l'application de la règlementation en vigueur, la Société devait seulement corriger les erreurs de calcul de la plus basse soumission conforme et non celle de tous les fournisseurs.

Conséquemment, la Société ne peut pas adjuger le présent contrat à la firme Solumech inc. suite à la correction de leur bordereau de prix parce que cette firme n'avait pas présenté la plus basse soumission conforme.

Monsieur Saucier présente donc un compte rendu révisé, transmis au préalable, pour l'approbation du changement d'adjudicataire pour le présent appel d'offres, en conformité avec la réglementation en vigueur. Il ajoute que la firme Solumech inc. a été avisée et qu'il n'y a pas de recours possible.

La firme Québec-O-chimie inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 20 699,90 $ par année et la Direction

des finances et de l'administration recommande que le contrat pour fournir la fourniture de produits chimiques et le service de conditionnement de l'eau des systèmes de refroidissement et de chauffage lui soit accordé; suite à l'appel d'offres no 74-2015-13.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Québec-O-chimie inc., suite à la révision des résultats de l'appel d'offres 74-2015-13.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Québec-O-chimie inc., le contrat pour la fourniture de produits chimiques et de service de conditionnement de l'eau des systèmes de refroidissement et de chauffage, suite à la révision des résultats de l'appel d'offres no 74-2015-13. »

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Elle souligne toutefois que le processus visant à combler le dernier poste vacant au conseil a été suspendu en attendant les développements dans le dossier du projet d'agrandissement.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

5.4 *Rapport du comité sur le projet d'agrandissement*

5..4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres que le comité tiendra sa première réunion cet après-midi après la présente assemblée.

Il souligne toutefois que les membres du comité ont été informés de l'avancement des travaux à ce jour. En résumé, il indique que la direction a participé à cinq (5) rencontres avec la SQI depuis le début janvier et que plusieurs études sont en cours. [redacted]

6- VARIA

6.1 *Calendrier des assemblées pour 2016*

Le président indique qu'une version révisée du calendrier des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2016 a été transmise aux membres.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 13 h 55.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
277E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 14 AVRIL 2016 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay, par conférence téléphonique Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 275E ET 276E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 275e et 276e assemblées tenues respectivement les 15 décembre 2015 et 11 février 2016 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1. Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont sa rencontre avec madame Julie Boulet, suite à sa récente nomination à titre de ministre du Tourisme.

2. Il informe également les membres sur l'état d'avancement du projet d'agrandissement, les principales activités de vente et de représentation des derniers mois [redacted]

4.2 *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes au cours du 4e trimestre et sur les résultats globaux de l'année 2015-2016.

Par la suite, monsieur Larivée indique aux membres que le tableau de bord des ventes au 1er avril 2016 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour la prochaine année ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 4e trimestre de l'année et au cumulatif de l'année 2015-2016.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité et de la rencontre des présidents des comités du conseil sur le budget

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 12 avril dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a principalement procédé à la révision du budget 2016-2017.

De plus, lors de cette réunion les représentants du Vérificateur général du Québec ont présenté aux membres du comité le Plan d'audit des états financiers au 31 mars 2016.

En terminant, madame Landry indique aux membres que pour une cinquième année consécutive, les présidents des comités du conseil se sont réunis le 1er avril dernier pour revoir l'ensemble des éléments du budget 2016-2017 de la Société. Au nom de tous les participants à cette réunion, madame Landry souligne l'excellent travail de préparation de la direction pour présenter une information complète et précise sur le budget d'opération qui sera présenté aujourd'hui.

5.2.2 Budget d'opération 2016-2017

Madame Landry rappelle aux membres que la préparation du budget est un processus rigoureux et bien documenté, et la révision est bien structurée au niveau de la réunion spéciale des présidents des comités, de même qu'au sein des différents comités du conseil.

Par la suite, à la demande de madame Landry, messieurs Larivée et Saucier, à partir des différents documents transmis aux membres et d'une présentation complémentaire, présentent et commentent l'estimé des résultats de l'exercice financier 2015-2016 et les principaux éléments du budget 2016-2017.

Monsieur Larivée explique aux membres les principes de base qui ont servi à l'établissement du budget de la prochaine année.

[redacted]

[redacted]

Une discussion suit et madame Landry, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget de fonctionnement 2016-2017 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.3 Budget des immobilisations et des amortissements

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres le budget des immobilisations et des amortissements pour l'exercice 2016-2017.

[redacted]

Une discussion suit et madame Landry, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget des immobilisations et des amortissements.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget des immobilisations et des amortissements 2016-2017 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

[redacted]

[redacted]

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

5.3.2 Déclaration annuelle d'intérêts des membres

À la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Saucier rappelle aux membres qu'ils doivent compléter et signer la déclaration annuelle d'intérêts pour l'exercice en cours et la remettre à la direction dans les meilleurs délais, dûment complétée.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, le 6 avril dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines, les projets d'amélioration continue de la Société et les coûts et les besoins de main-d'œuvre pour 2016-2017.

Il ajoute que monsieur Larivée a également fait un bilan des négociations des conventions collectives lors de cette réunion.

5.4.2 Augmentation salariale pour 2015-2016 et 2016-2017

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Saucier présente aux membres une demande d'approbation afin que la Société puisse octroyer les paramètres bonifiés accordés dans les secteurs public et parapublic lorsque ces derniers auront fait l'objet d'une entente avalisée par les membres du Front commun, soit les paramètres bonifiés suivants :

Monsieur Saucier ajoute qu'il faut considérer que le Secrétariat du Conseil du trésor émettra sous peu une directive sur les conditions de travail du personnel cadre relative à l'application des mêmes paramètres salariaux que ceux octroyés aux organisations syndicales représentant les employés des secteurs public et parapublic.

De plus, conformément aux conditions du personnel non syndiqué, il indique que la Société applique les mêmes paramètres salariaux que ceux prévus aux conventions collectives du personnel syndiqué du Palais.

La direction recommande donc, sous réserve de la réception d'une confirmation écrite du Secrétariat du Conseil du trésor, que le conseil d'administration approuve l'application des paramètres suivants :

1. le versement au personnel cadre et au personnel non syndiqué d'un forfaitaire de [redacted] du salaire moyen en 2015-2016, en fonction des heures régulières de travail effectuées entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016;

2. la majoration de [redacted] des échelles de salaires du personnel cadre et du personnel non syndiqué au 1er avril 2016.

Une discussion suit et monsieur Deshaies explique aux membres que le comité des ressources humaines a révisé cette demande lors de sa dernière réunion et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER, sous réserve de la réception d'une confirmation écrite du Secrétariat du Conseil du trésor, la Société du Palais des congrès de Montréal à appliquer les paramètres suivants :

1. le versement au personnel cadre et au personnel non syndiqué d'un forfaitaire de [redacted] du salaire moyen en 2015-2016, en fonction des heures régulières de travail effectuées entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016;

2. la majoration de [redacted] des échelles de salaires du personnel cadre et du personnel non syndiqué au 1er avril 2016. »

5.5 *Rapport du comité des technologies de l'information*

5.5.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 5 avril dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant le portefeuille de projets TI, [redacted] et les statistiques d'utilisation du site Web du Palais.

5.5.2 Approbation du budget TI 2016-2017

À la demande de monsieur Guay, monsieur Saucier présente une demande d'approbation relative au budget TI pour l'exercice 2016-2017. Il explique aux membres que pour se conformer à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Société doit faire approuver spécifiquement par le conseil d'administration la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles.

Par la suite, monsieur Saucier révise avec les membres le budget de fonctionnement TI pour 2016-2017 et la liste des projets de maintien et de développement des technologies de l'information pour la même période et répond aux questions. [redacted]

Une discussion suit et monsieur Guay explique aux membres que le comité des technologies de l'information a révisé la programmation annuelle des projets et le budget des ressources informationnelles 2016-2017 avec la direction lors de la dernière réunion du comité et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles 2016-2017 de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que soumis. »

5.6 *Rapport du comité sur le projet d'agrandissement*

5.6.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Il souligne toutefois que les membres du comité ont été informés qu'un nouvel échéancier avait été préparé par la Société québécoise des infrastructures, tel que le mentionnait monsieur Larivée plutôt aujourd'hui et qu'ils avaient reçu la version finale en français de l'étude de marché.

6- VARIA

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h 05.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
278E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL LE 9 JUIN 2016 À 11 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry, par conférence téléphonique Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 277e ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 277e assemblée tenue le 14 avril 2016 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

4.1 *Suivi des dossiers du comité*

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 7 juin dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Madame Landry ajoute que les résultats du mandat d'optimisation de la gestion du bâtiment ont été présentés aux membres à leur satisfaction.

4.2 *Approbation des états financiers au 31 mars 2016*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les faits saillants des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2016. Monsieur Saucier débute la présentation en indiquant que la Société a préparé ses états financiers en appliquant les mêmes règles que l'année dernière, incluant le traitement comptable des paiements de transfert du gouvernement.

Monsieur Saucier ajoute que les revenus totaux pour la dernière année, incluant la subvention de fonctionnement du gouvernement, se chiffrent à 62 M$, soit 3,3 M$ de plus que l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à une hausse de 2,8 M$ des revenus autonomes de la Société au cours de la dernière année.

Les revenus autonomes de l'exercice s'établissent à 26,7 M$, soit des écarts favorables de 10 % par rapport au budget et de 12 % par rapport à 2014-2015. Il souligne qu'au total, il s'est tenu 330 événements au Palais en 2015-2016 et que le taux d'occupation a atteint 47,82 %. Au total, 40 congrès ont eu lieu en 2015-2016, alors qu'il y avait eu 347 événements, dont 48 congrès en 2014-2015.

En ce qui a trait aux charges, elles totalisent 57,6 M$, soit 1,4 M$ de plus que l'an dernier. Par rapport à l'an dernier, cette augmentation est attribuable à la hausse de 0,4 M$ des frais liés aux événements et de 0,9 M$ des frais d'exploitation et d'administration, dont 0,3 M$ pour le maintien des actifs, [redacted] et 0,3 M$ pour les dépenses engagées à date pour la préparation du dossier d'opportunités relatif au projet d'agrandissement du Palais des congrès.

Monsieur Saucier précise que l'excédent annuel se chiffre à 4,3 M$. L'an dernier, les résultats présentaient un excédent de 2,5 M$. Ainsi, les états financiers de la Société présentent un excédent cumulatif de 9,4 M$ au 31 mars 2016.

Par la suite, monsieur Saucier présente l'état de la situation financière qui démontre des actifs financiers de 20,9 M$ au 31 mars 2016, soit une diminution de 50 k$ par rapport à l'année dernière. Les passifs totalisent 234,6 M$, soit une diminution de 11,5 M$ par rapport à l'an passé principalement suite à un remboursement en capital de 13,1 M$ de la dette à long terme.

Au niveau des actifs non financiers, nous constatons une diminution de 7,4 M$ de la valeur nette des immobilisations corporelles, suite à des acquisitions d'une valeur de 3,8 M$ en cours d'année et à l'enregistrement d'une charge de 11,2 M$ pour l'amortissement des immobilisations.

Par la suite, monsieur Saucier présente les principales notes complémentaires et répond aux questions.

Madame Landry indique aux membres que le comité d'audit a procédé à la révision des états financiers, lors de sa dernière réunion, en présence des auditeurs externes et au nom du comité d'audit, elle recommande l'approbation des états financiers au 31 mars 2016.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

« QUE les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2016 soient approuvés et que madame Suzanne Landry et monsieur Claude Liboiron soient autorisés à signer ces états financiers pour le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

4.3 *Résultats financiers du 4e trimestre 2015-2016*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente sommairement les résultats financiers du 4e trimestre 2015-2016.

Les membres se disent satisfaits de la présentation.

4.4 *Indicateurs de performance du 4e trimestre 2015-2016*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

4.5 *Octroi de contrat :*

4.5.1- *Dépassement de la valeur du contrat de gardiennage*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente une demande d'approbation liée au dépassement de la valeur du contrat de gardiennage pour la période initiale du contrat, soit de juin 2013 à mai 2016.

Il explique que le dépassement représente 532 066 $, [redacted] ce dépassement est lié aux besoins additionnels des clients qui leur sont refacturés, incluant une marge de profit. [redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver le dépassement de la valeur du contrat de gardiennage de 532 066 $, pour la période de juin 2013 à mai 2016, accordé à la firme Garda, suite à l'appel d'offres 73-2013-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le dépassement de la valeur du contrat de gardiennage de 532 066 $, pour la période de juin 2013 à mai 2016, accordé à la firme Garda, suite à l'appel d'offres no 73-2013-01. »

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5.1- *Plan stratégique 2016-2019*

À la demande du président, monsieur Larivée présente aux membres les enjeux, les orientations stratégiques et les objectifs proposés par la direction dans le cadre de la préparation du Plan stratégique 2016-2019 de la Société, découlant de l'analyse des contextes internes et externes, de même que l'identification des forces/faiblesses - menaces/opportunités, le tout présenté dans le document transmis au préalable.

Par la suite, pour chacune des orientations stratégiques proposées, monsieur Larivée explique et discute avec les membres du contexte et de la portée de chacune d'elles, en précisant l'ampleur du défi à rencontrer.

En conclusion, les membres se disent satisfaits de la présentation et des explications de monsieur Larivée et approuvent les orientations stratégiques et les objectifs proposés par la direction de la Société pour le Plan stratégique 2016-2019.

En terminant, monsieur Larivée indique qu'au cours de la semaine prochaine la direction transmettra aux membres le Plan stratégique 2016-2019 complet, en prévision de l'adoption finale du plan à l'assemblée spéciale du conseil du 21 juin prochain.

5.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée présente le tableau de bord des ventes au 1er juin 2016 à titre d'information.

Une discussion suit et il est convenu d'inviter monsieur Luc Charbonneau, directeur du développement des affaires et alliances stratégiques à présenter la situation des ventes et le plan d'action en place pour l'atteinte des objectifs poursuivis à la prochaine assemblée régulière du conseil.

6- GOUVERNANCE

6.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

6.2 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

6.2.1 *Suivi des dossiers du comité*

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 2 juin dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient le suivi de la préparation du rapport annuel 2015-2016, le Plan stratégique 2016-2019, la révision des critères d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités et de l'échéancier d'application du processus d'évaluation pour 2016. Ces deux (2) derniers sujets seront abordés lors de la prochaine assemblée régulière du conseil.

De plus, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et qu'un nouveau test de validation du processus de divulgation anonyme a été effectué avec succès.

Par la suite, à la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Larivée rappelle aux membres que deux (2) postes sont toujours vacants au conseil d'administration de la Société et il indique que le processus d'approbation de la candidature de [redacted] est en suspend au cabinet de la ministre du Tourisme dans l'attente que la Société soumette la candidature d'une autre personne répondant au profil de compétence et d'expérience recherché tout en assurant la parité homme-femme au conseil.

À cet effet, monsieur Larivée soumet aux membres le profil de compétence et d'expérience de madame Lucie Rémillard, présidente de LR Stratégie.

Une discussion suit. À titre de présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Fitzwilliam recommande au conseil d'adopter une résolution, à être transmise au cabinet de la ministre du Tourisme, recommandant la nomination de madame Rémillard au conseil d'administration de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal désire recommander la candidature de madame Lucie Rémillard, présidente de LR Stratégie, qui dispose de toutes les compétences requises pour assumer le rôle et les responsabilités d'administrateur de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

En terminant, madame Fitzwilliam indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

6.3 *Rapport du comité des ressources humaines*

6.3.1 *Suivi des dossiers du comité*

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 31 mai dernier. Il mentionne que le comité a procédé aux suivis des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines et du programme d'amélioration continue.

De plus, monsieur Deshaies indique aux membres que le comité a révisé, à sa satisfaction, un tableau indiquant les dates d'admissibilité à la retraite, sans réduction de rente, pour l'ensemble des employés de la Société.

6.3.2 *Augmentation d'échelon du personnel cadre pour 2016-2017*

Monsieur Deshaies présente un résumé de l'impact budgétaire de l'application des progressions dans les échelles du personnel cadre de la Société, suite à l'évaluation individuelle, pour l'exercice 2015-2016, des deux (2) gestionnaires qui n'ont pas atteint le maximum de leur échelle salariale au 1er avril 2016.

[redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité des ressources humaines, monsieur Deshaies recommande au conseil d'autoriser la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2016, en fonction du résultat des évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2015-2016, selon la politique en vigueur.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la direction de la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2016, en fonction du résultat des évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2015-2016, selon la politique en vigueur. »

6.4 *Rapport du comité du projet d'agrandissement*

6.4.1 *Suivi des dossiers du comité*

À la demande de monsieur Deshaies, président du comité, monsieur Larivée informe les membres qu'il rencontrera les responsables de la Société québécoise des infrastructures (SQI) demain après-midi dans le cadre d'une réunion statutaire du comité de direction du projet d'agrandissement du Palais des congrès, afin de faire le point sur l'état d'avancement du dossier d'opportunités et discuter de l'échéancier du projet qui devient préoccupant.

Il ajoute qu'un suivi sera fait par la suite aux membres du comité.

7- AUTRES SUJETS

7.1 *Prochaines assemblées du conseil*

À la demande du président, Monsieur Saucier rappelle aux membres que les prochaines assemblées du conseil se tiendront le mardi 21 juin prochain de 8 h à 10 h et le jeudi 29 septembre 2016 de 12 h à 14 h.

7.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 13 h 50.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
279E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 21 JUIN 2016 À 8 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Yves Lalumière, par conférence téléphonique Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1 *AO – Entretien sanitaire*

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat pour la fourniture de services sanitaires réguliers et à l'événement au Palais des congrès de Montréal. La durée de l'entente est de trente-six (36) mois, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune, à la seule discrétion de la Société.

La valeur du contrat est estimée à 4 560 000 $, [redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que dix (10) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel

d'offres cinq (5) addendas ont été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels et pour repousser la date limite de réception des soumissions. Six (6) soumissions ont été déposées dans les délais prescrits, mais une soumission s'est avérée non conforme.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres pour des services fondés sur le niveau minimal de qualité et le prix le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 13 juin 2016.

Suite à l'analyse des soumissions, deux (2) firmes ont présenté un niveau de performance acceptable pour chacun des critères de sélection. Les soumissions d'Entretien P.E.A.C.E. Plus inc., de GDI Services (Québec) S.E.C. et de P.R. entretien d'édifices inc. ont été écartées et leur enveloppe de prix n'a pas été ouverte.

Sur la base des éléments du bordereau de prix, la firme GSF Canada inc. a soumis le prix le plus bas à 1 390 207,84 $, [redacted]

Le comité de sélection recommande donc que le contrat pour les services d'entretien sanitaire au Palais des congrès de Montréal soit octroyé à la firme GSF Canada inc., qui a présenté une soumission conforme et acceptable en tous points ainsi que le prix le plus bas.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme GSF Canada inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme GSF Canada inc., le contrat pour les services d'entretien sanitaire au Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2016-01. »

2.2- AO – Restauration de façades

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir les services d'un entrepreneur pour les travaux de réfection de l'enveloppe verticale des quatre (4) façades de l'édifice Tramway ainsi que celle de l'ancienne Caserne #20, situées sur la rue Saint-Antoine Ouest.

[redacted] Le projet est prévu au plan de maintien des actifs de la Société, [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que neuf (9) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel

d'offres quatre (4) addendas ont été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels et repousser la date limite de réception des soumissions. À la fin du processus d'appel d'offres, sept (7) soumissions conformes ont été reçues dans les délais prescrits.

La firme Groupe Atwill-Morin inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 851 145,86 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour les travaux de réfection de l'enveloppe verticale des façades de l'édifice Tramway ainsi que celle de l'ancienne Caserne #20 lui soit accordé.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Groupe Atwill-Morin inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Groupe Atwill-Morin inc., le contrat pour les travaux de réfection de l'enveloppe verticale des façades de l'édifice Tramway ainsi que celle de l'ancienne Caserne #20 du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2016-02. »

3- PLAN STRATÉGIQUE 2016-2019

À la demande du président, monsieur Larivée révise avec les membres les différentes sections du Plan stratégique 2016-2019 de la Société transmis au préalable. Au cours de cette révision, les membres proposent quelques modifications afin de clarifier certains éléments du plan ou en bonifier le contenu.

Par la suite, pour chacune des orientations stratégiques proposées, monsieur Larivée révise et discute avec les membres des stratégies spécifiques établies par l'équipe de direction de la Société afin d'atteindre les objectifs poursuivis, en précisant que les commentaires recueillis seront intégrés à la version finale.

En conclusion, les membres se disent satisfaits de la présentation et de la discussion et approuvent à l'unanimité le Plan stratégique 2016-2019 de la Société.

4- VARIA

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 10 h.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
280E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 29 SEPTEMBRE 2016 À 11 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 278E ET 279E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 278e et 279e assemblées tenues respectivement les 9 et 21 juin 2016 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- GOUVERNANCE

4.1 *Rapport du comité d'audit*

4.1.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 26 septembre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

[redacted]

4.1.2 Résultats financiers au 31 juillet 2016

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 juillet 2016, soit après quatre (4) mois d'opération. [redacted]

[redacted]

4.1.3 Indicateurs de performance du 1er trimestre 2016-2017

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels, et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

4.1.4 Octroi de contrats :

1) AO – Mandat d'actualisation du programme de gestion des risques

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres sur invitation visant à retenir les services d'une firme spécialisée possédant les acquis et l'expérience nécessaires pour aider la Société à actualiser son programme de gestion des risques, en fonction des objectifs établis dans le

nouveau Plan stratégique 2016-2019. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que quatre (4) firmes ont été invitées à soumissionner et que trois (3) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Les soumissions des trois (3) firmes se sont avérées acceptables côté qualité, et le comité a ouvert l'enveloppe de prix de chacune d'entre elles. La firme Richter a soumis le prix ajusté le plus bas.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat pour les services d'une firme spécialisée en gestion des risques soit octroyé à la firme Richter dont la soumission comporte le prix ajusté le plus bas.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Richter, suite aux résultats de l'appel d'offres 44-2016-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Richter, le contrat de services professionnels pour l'actualisation du programme de gestion des risques de la Société, suite à l'appel d'offres 44-2016-02. »

2) <u>AO – Système de billetterie intégré</u>

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public relativement à la fourniture d'un système de billetterie et de services connexes pour les expositions publiques ayant lieu au Palais des congrès.

L'entente contractuelle est prévue pour une période de trois (3) ans, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois, à la seule discrétion de la Société. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que deux (2) des trois (3) soumissions déposées dans les délais prescrits étaient conformes.

Lors de l'évaluation formelle des soumissions, une (1) des deux (2) firmes a été éliminée, n'ayant pas obtenu une note globale d'au moins 70 % et l'enveloppe de prix a été retournée au soumissionnaire non décachetée.

En conformité avec la réglementation lors de la présence d'une seule soumission acceptable, l'autorisation du dirigeant de la Société a été demandée et obtenue avant de procéder à l'ouverture de l'enveloppe de prix de la firme Ticketpro, dont le prix ajusté s'établissait à 455 741,18 $.

Tel que prévu à l'appel d'offres, un comité technique s'est réuni le 14 septembre 2016 et a validé la conformité technique de la soumission de la firme Ticketpro.

Le comité de sélection et le comité technique recommandent donc que le contrat pour la fourniture d'un système de billetterie et de services connexes pour les expositions publiques ayant lieu au Palais des congrès soit octroyé à la seule firme ayant présenté une soumission acceptable, soit la firme Ticketpro.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Ticketpro, suite aux résultats de l'appel d'offres 49-2016-02. Monsieur Guay ajoute que le comité TI a également révisé ce dossier et, en son nom, il recommande également l'attribution de ce contrat à la firme Ticketpro.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Ticketpro, le contrat pour la fourniture d'un système de billetterie et de services connexes pour les expositions publiques ayant lieu au Palais des congrès, suite à l'appel d'offres 49-2016-02. »

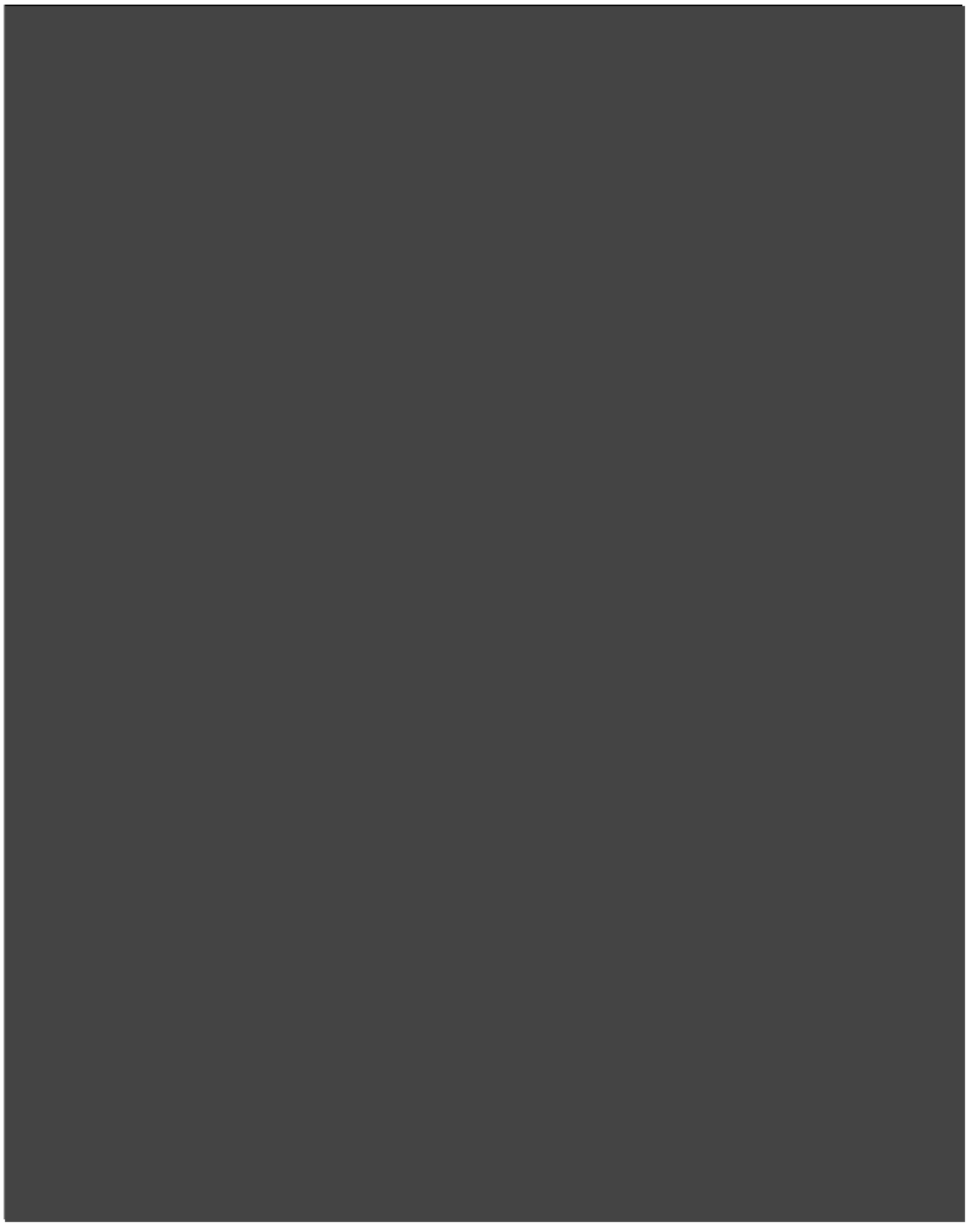

4) AO – Service d'enlèvement des matières résiduelles

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin retenir un prestataire de services pour l'enlèvement des matières résiduelles.

L'entente contractuelle est prévue pour une période de douze (12) mois, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois, à la seule discrétion de la Société. La valeur globale du contrat incluant les options de renouvellement a été évaluée à 174 000 $.

Monsieur Saucier indique aux membres que six (6) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Cinq (5) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Suite à l'analyse des soumissions et à la vérification des conditions d'admissibilité, le service des approvisionnements de la Société conclut que la firme EBI Montréal inc. a présenté la plus basse soumission conforme.

La Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat visant à retenir un prestataire de services pour l'enlèvement des matières résiduelles soit octroyé à la firme ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit EBI Montréal inc.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme EBI Montréal inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-03.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme EBI Montréal inc., le contrat de services pour l'enlèvement des matières résiduelles, suite à l'appel d'offres 74-2016-03. »

5) AO – Scénarisation et production du Gala Reconnaissance

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres sur invitation visant à retenir un prestataire de services pour la scénarisation et la production du Gala Reconnaissance de la Société. L'entente contractuelle est prévue pour un Gala Reconnaissance, renouvelable pour [redacted] autres galas, à la seule discrétion de la Société. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que trois (3) firmes ont été invitées à soumissionner, mais que deux (2) avis de non-participation ont été reçus en dépit des confirmations de participation préalablement obtenues. Par conséquent, une (1) seule soumission conforme a été déposée dans les délais prescrits.

Le prix soumis par la firme Idées au cube était de 36 196 $, mais en présence d'une seule soumission conforme, la règlementation gouvernementale permet de négocier le prix avec le seul soumissionnaire. Suite à ces négociations, la firme Idées au cube a révisé son prix à 32 675 $, à la satisfaction de la Société.

Après vérification des conditions d'admissibilité et de conformité, la Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat pour les services pour la scénarisation et la production du Gala Reconnaissance de la Société soit octroyé à la firme Idées au cube.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Idées au cube, suite aux résultats de l'appel d'offres 33-2016-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Idées au cube, le contrat de services pour la scénarisation et la production du Gala Reconnaissance de la Société, suite à l'appel d'offres 33-2016-01. »

6) AO – Réfection partielle de la toiture

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public en vue de retenir les services d'un entrepreneur pour les travaux de réfection d'une section de la toiture du Palais. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que neuf (9) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres un (1) addenda a été émis afin de répondre aux questions de soumissionnaires potentiels. Aucun report de date de remise des soumissions n'a été nécessaire. À la fin du processus d'appel d'offres, sept (7) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits.

La soumission de la firme Toitures Trois Étoiles inc. a été déclarée non conforme étant donné que le prix soumis par la firme n'incluait pas le démantèlement des supports de lavage inclus au devis.

La firme Couvreur R.B. Proulx Inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 229 000 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour la réfection d'une section de la toiture du Palais lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2016-05.

Une discussion suit. [redacted] Par conséquent, au nom du comité elle recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Couvreur R.B. Proulx Inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-05.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Couvreur R.B. Proulx Inc., le contrat de réfection d'une section de la toiture du Palais, suite à l'appel d'offres 74-2016-05. »

4.1.5 Révision de la Politique d'achat (POL. 44-04)

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier indique aux membres les principaux changements qui ont été apportés à la Politique d'achat de la Société, suite à la révision de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et ses règlements afin de renforcer l'intégrité en matière de contrats publics.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver les modifications apportées à la Politique d'achat de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les modifications apportées à la Politique d'achat (POL. 44-04) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

4.1.6 Révision de la Politique de délégation administrative et financière (POL. 44-11)

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier indique aux membres les principaux changements qui ont été apportés à la Politique de délégation administrative et financière de la Société, suite à la révision de la Politique d'achat.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver les modifications apportées à la Politique de délégation administrative et financière de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les modifications apportées à la Politique de délégation administrative et financière (POL. 44-11) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

4.2 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

4.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Elle mentionne que nous sommes toujours en attente du gouvernement au sujet de la nomination des nouveaux membres du conseil pour combler les deux (2) postes vacants.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

4.2.2 Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé en juin dernier les critères d'évaluation utilisés l'an passé et qu'il recommande au conseil de ne pas les modifier pour l'exercice d'évaluation de cette année.

De plus, madame Fitzwilliam présente aux membres l'échéancier d'application proposé pour mettre en place le processus annuel d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités.

Une discussion suit et les membres approuvent le maintien des critères d'évaluation en place et l'échéancier proposé pour l'exercice d'évaluation de cette année.

4.2.3 Activités de formation en gouvernance pour 2016-2017

À la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Saucier indique aux membres que le sommaire des activités de formation en gouvernance offertes pour 2016-2017 sera finalisé d'ici la prochaine assemblée.

4.3 *Rapport du comité des technologies de l'information*

4.3.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Guay, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 20 septembre dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant le portefeuille de projets TI, [redacted] et les statistiques d'utilisation du site Web du Palais.

Tel que mentionné précédemment, il ajoute que le comité a révisé et approuvé les résultats de l'appel d'offres pour la fourniture d'un système de billetterie et de services connexes pour les expositions publiques ayant lieu au Palais des congrès.

En terminant, monsieur Guay indique aux membres que le comité fait le suivi de l'état d'avancement du projet de mise à jour et d'optimisation du progiciel EBMS et qu'à ce jour des pistes intéressantes de changements ont été identifiées par les différentes directions de la Société.

4.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

4.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 20 septembre dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines. [redacted]

Le personnel cadre la Société est toujours en attente du résultat des négociations entre le Secrétariat du Conseil du trésor et l'Alliance des cadres de l'État.

En terminant, il informe les membres que la direction procède actuellement à un nouveau sondage de satisfaction des employés et que 76 personnes ont répondu à ce jour.

4.5 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5- PROJET D'AGRANDISSEMENT

5.1 *Rapport du comité sur l'agrandissement*

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les sujets discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 25 août dernier.

Il mentionne que le comité a procédé au suivi des sujets traités lors du dernier comité directeur du projet qui est dirigé par la SQI et de l'échéancier qui y fut déposé.

Il ajoute que les membres du comité ont révisé la version #2 du Dossier d'opportunité (DO) et émis des commentaires qui ont été transmis à la SQI par la direction de la Société.

Finalement, il indique que la semaine dernière la SQI a avisé la Société que le Secrétariat du Conseil du trésor avait suspendu l'analyse du DO tant que le dossier ne sera pas discuté au Comité des priorités du gouvernement.

5.2 *Présentation résumée du DO*

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Larivée présente un résumé de la version la plus récente du DO du projet d'agrandissement du Palais des congrès et répond aux questions.

Cette présentation expose la situation actuelle, la portée et les recommandations de l'étude de marché réalisée, l'analyse des deux (2) sites et le choix du site à l'Est du Palais actuel, les coûts du projet, [redacted] et les enjeux actuels, [redacted]

Monsieur Larivée ajoute que cette présentation a été faite jeudi dernier à madame Julie Boulet, ministre du Tourisme, en présence de monsieur Liboiron, afin de faire le point sur le projet et la sensibiliser sur l'urgence d'obtenir l'orientation du gouvernement dans ce dossier. Madame Boulet a indiqué qu'elle ferait rapidement les démarches nécessaires pour faire cheminer le dossier.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits de la présentation et des informations obtenues.

6- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

6.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation et commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont celui du Plan stratégique 2016-2019 qui a dû être révisé suite aux commentaires reçus de la part du Secrétariat du Conseil du trésor.

   À la demande de monsieur Larivée, monsieur Saucier explique aux membres la nature et la portée des changements demandés et indique les diverses modifications apportées à la version originale du plan. En résumé, il précise que la taille du Plan stratégique 2016-2019 révisé qui a été transmis aux membres a été réduite et les orientations et objectifs considérés moins stratégiques ont été retirés.

Cette nouvelle version du plan stratégique a obtenu l'accord préalable du cabinet de la ministre du Tourisme et a été retransmise au Secrétariat du Conseil du trésor pour validation. Dès que celle-ci sera complétée, la version finale sera soumise à l'approbation du conseil d'administration avant d'être présentée au Conseil des ministres.

[redacted]

6.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes au cours du 1er trimestre de l'année.

Par la suite, monsieur Larivée indique aux membres que le tableau de bord des ventes au 19 septembre 2016 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

6.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 1er trimestre de l'année.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

6.4- *Révision de la Politique concernant la lutte contre le tabagisme*

À la demande de monsieur Larivée, monsieur Saucier indique aux membres les principaux changements qui ont été apportés à la Politique concernant la lutte contre le tabagisme de la Société afin de se conformer à la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*.

Une discussion suit. M. Larivée recommande au conseil d'approuver les modifications apportées à la Politique concernant la lutte contre le tabagisme de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les modifications apportées à la Politique concernant la lutte contre le tabagisme (POL. 80-05) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

7- VARIA

7.1 *Calendrier des assemblées pour 2017*

À la demande du président, monsieur Saucier présente le calendrier préliminaire des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2017.

Les membres sont conviés à vérifier leurs disponibilités et à lui transmettre leurs commentaires dans les meilleurs délais.

7.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h 15.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
281E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 15 DÉCEMBRE 2016 À 10 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry Céline Gamache Annie Tremblay
	Messieurs	Yves Lalumière, par conférence téléphonique Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusés :	Messieurs	Benoit Deshaies Claude Guay
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 280E ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 280e assemblée tenue le 29 septembre 2016 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Aucun point de suivi ne découle de la dernière assemblée.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation visant à informer les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société :

1) Monsieur Larivée commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont celui du Plan stratégique 2016-2019 qui a dû être révisé une deuxième fois suite aux derniers commentaires reçus de la part du Secrétariat du Conseil du trésor.

   Monsieur Larivée explique aux membres la nature des derniers changements demandés qui modifient la version révisée qui a été déposée au conseil le 29 septembre dernier.

   Cette nouvelle version du Plan stratégique 2016-2019 est soumise aujourd'hui à l'approbation du conseil d'administration et sera par la suite transmise au gouvernement pour obtenir l'approbation du Conseil des ministres.

   Une discussion suit et M. Larivée propose aux membres d'approuver la version finale du Plan stratégique 2016-2019 de la Société.

   SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :
   « QUE le conseil d'administration approuve le Plan stratégique 2016-2019 de la Société du Palais des congrès de Montréal et en recommande l'approbation par le gouvernement. »

2) Monsieur Larivée poursuit sa présentation en faisant le point sur le dossier d'agrandissement du Palais [redacted]

3) Après avoir informé les membres que les deux (2) conventions collectives seront signées au début de 2017, [redacted]

4) En terminant, monsieur Larivée informe les membres sur les récentes activités de vente, de représentation et celles liées au développement des alliances stratégiques.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes depuis le début de l'exercice financier.

Par la suite, monsieur Larivée rappelle aux membres que le tableau de bord des ventes au 6 décembre 2016 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

4.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 2e trimestre et au cumulatif de l'année.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 13 décembre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, les [redacted] et la gestion du programme de projets.

[redacted]

5.2.2 Actualisation du Programme de gestion des risques

Madame Landry présente les résultats de la démarche visant l'actualisation du Programme de gestion des risques de la Société en fonction des objectifs établis dans le nouveau Plan stratégique 2016-2019.

Elle explique la démarche d'évaluation utilisée et les outils qui permettront à la Société de suivre l'évolution des risques et la mise en œuvre des plans d'action requis.

Par la suite, elle présente les résultats de l'évaluation du risque inhérent et du risque résiduel. [redacted]

En terminant, monsieur Saucier présente le tableau de bord qui sera suivi trimestriellement par le comité d'audit au cours des trois (3) prochaines années.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits de la présentation. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver le nouveau Programme de gestion des risques de la Société, tel que présenté.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le nouveau Programme de gestion des risques de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que présenté. »

5.2.3 Résultats financiers au 31 octobre 2016

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 octobre 2016, soit après sept (7) mois d'opération et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.4 Indicateurs de performance du 2e trimestre 2016-2017

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

[redacted]

5.2.6 Politique d'approvisionnement écoresponsable (POL. 44-12)

À la demande madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres une nouvelle politique d'approvisionnement écoresponsable afin d'établir les principes directeurs de la Société en matière d'acquisition écoresponsable.

Il ajoute que cette nouvelle politique permettra à la Société de répondre à la fois à un objectif identifié dans son Plan de développement durable 2015-2020 et à un standard requis de la certification environnementale ASTM détenue par la Société.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver la nouvelle Politique d'approvisionnement écoresponsable de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nouvelle Politique d'approvisionnement écoresponsable (POL. 44-12) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.2.7 Octroi de contrats :

1) AO – Personnel d'appoint services de gréage

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'une firme pouvant fournir, sur demande, du personnel d'appoint pour combler les besoins en personnel spécialisé en gréage lorsque ses propres employés ne suffisent pas en nombre.

Ce contrat est d'une durée de douze (12) mois, renouvelable pour [redacted] périodes additionnelles de [redacted] mois chacune, à la seule discrétion de la Société. [redacted]

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 14 novembre dernier.

Les deux (2) soumissions reçues se sont avérées acceptables côté qualité, et le comité a ouvert l'enveloppe de prix de chacune d'entre elles. La firme Rig-Rite Productions inc. a soumis le prix ajusté le plus bas, soit 110 400 $.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Rig-Rite Productions inc., suite à l'appel d'offres 62-2016-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Rig-Rite Productions inc., le contrat pour les services d'une firme pouvant fournir à la Société, sur demande, du personnel d'appoint pour combler les besoins en personnel spécialisé en gréage, suite à l'appel d'offres no 62-2016-02. »

2) AO – Services conseils et de courtage en location d'espaces commerciaux

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'une firme pour des services de consultation et de courtage immobilier pour la location d'espaces commerciaux au rez-de-chaussée du Palais des congrès.

L'entente contractuelle est prévue pour une période de trois (3) ans, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze

(12) mois, à la seule discrétion de la Société. Le contrat est évalué à 360 000 $ sur cinq (5) ans.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 18 novembre dernier.

Une (1) des deux (2) firmes soumissionnaires a été éliminée, n'ayant pas obtenu le niveau de performance acceptable pour la qualité et l'enveloppe de prix a été retournée au soumissionnaire non décachetée.

En conformité avec la réglementation lors de la présence d'une seule soumission acceptable, l'autorisation du dirigeant de la Société a été demandée et obtenue avant de procéder à l'ouverture de l'enveloppe de prix de la firme Coldwell Banker Commercial Alliance Inc., dont le prix s'établissait à 184 207 $.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Coldwell Banker Commercial Alliance Inc., suite à l'appel d'offres 44-2016-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Coldwell Banker Commercial Alliance Inc., le contrat pour les services de consultation et de courtage immobilier pour la location d'espaces commerciaux au rez-de-chaussée du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 44-2016-01. »

3) <u>AO – Contrat d'entretien des équipements de télécommunications CISCO</u>

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin de retenir un prestataire de services pour un contrat d'entretien des équipements de télécommunications CISCO du Palais des congrès.

[redacted]

Suite à l'analyse des soumissions et à la vérification des conditions d'admissibilité, le service des approvisionnements de la Société conclut que la firme Bell Canada a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 265 967,73 $.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Bell Canada, suite à l'appel d'offres 49-2016-04.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Bell Canada, le contrat d'entretien des équipements de télécommunications CISCO du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 49-2016-04. »

4) AO – Fourniture et installation de tapis au niveau 5 du PCM

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin retenir un entrepreneur pour remplacer le tapis de la salle 517 et des secteurs connexes au niveau 5 du Palais des congrès.

[redacted]

Suite à l'analyse des soumissions et à la vérification des conditions d'admissibilité, le service des approvisionnements de la Société conclut que la firme Tapitec inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 442 366,33 $.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Tapitec inc., suite à l'appel d'offres 74-2016-07.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Tapitec inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de tapis au niveau 5 du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 74-2016-07. »

5) AO – Réfection du corridor de service du niveau 5 du PCM

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin retenir un entrepreneur pour réaliser les travaux de réfection du plancher du corridor de service au niveau 5 du Palais des congrès.

[redacted]

Suite à l'analyse des soumissions et à la vérification des conditions d'admissibilité, le service des approvisionnements de la Société conclut que la firme Globe et Sky Construction a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 93 249 $.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Globe et Sky Construction, suite à l'appel d'offres 74-2016-08.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Globe et Sky Construction, le contrat pour réaliser les travaux de réfection du plancher du corridor de service au niveau 5 du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 74-2016-08. »

6) AO – Réfection du stationnement Viger

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin de retenir un entrepreneur pour réaliser les travaux de réfection du joint d'expansion de l'axe 12.9 du stationnement Viger.

[redacted]

Suite à l'analyse des soumissions et à la vérification des conditions d'admissibilité, le service des approvisionnements de la Société conclut que la firme Construction Arcade a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 232 615 $.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Construction Arcade, suite à l'appel d'offres 74-2016-04.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Construction Arcade, le contrat pour réaliser les travaux de réfection du joint d'expansion de l'axe 12.9 du stationnement Viger, suite à l'appel d'offres no 74-2016-04. »

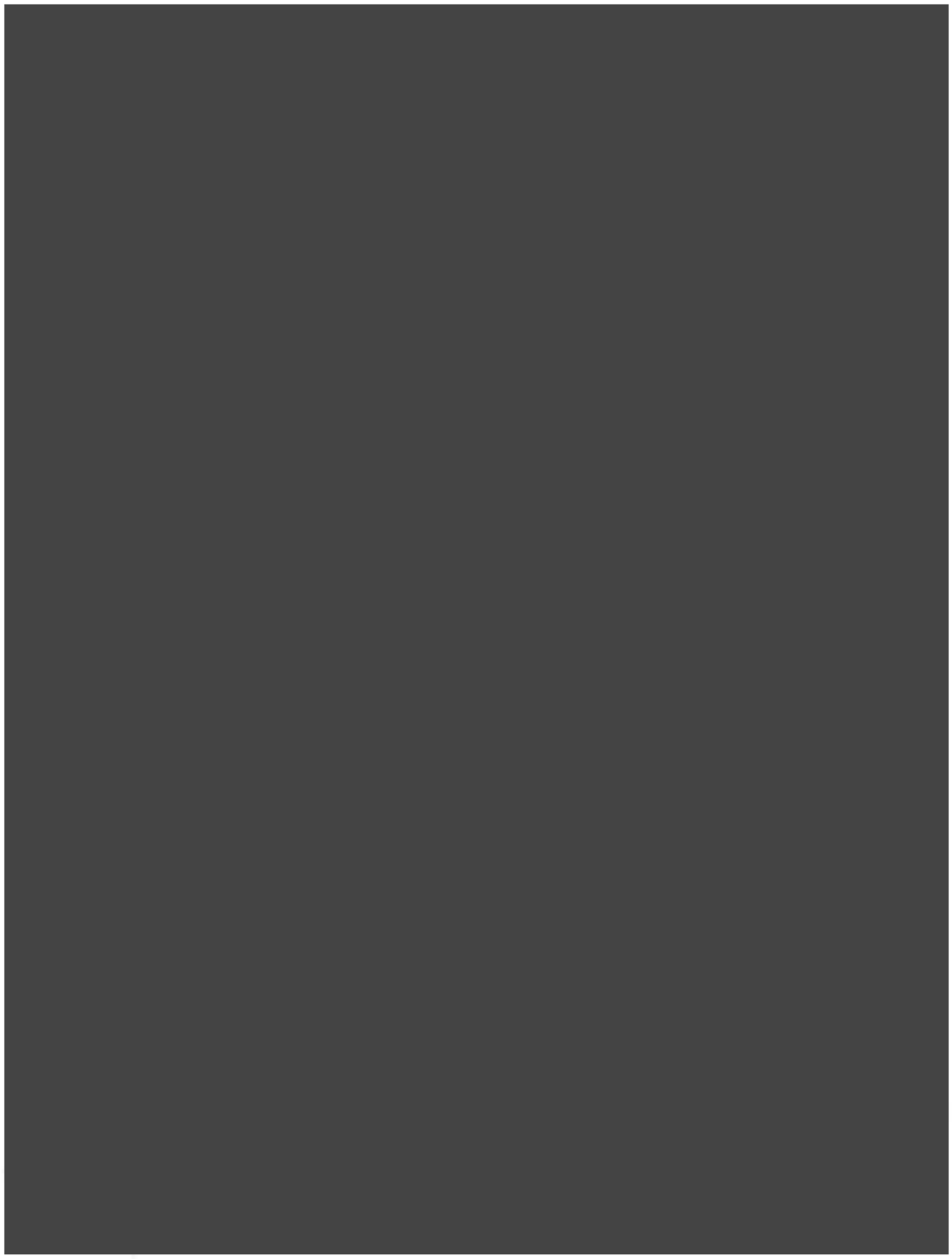

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 1er décembre dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient la révision des résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2016 et la révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel de la Société. La direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

Elle souligne que le processus se poursuit afin de combler les deux (2) postes qui demeurent vacants au conseil. Certaines vérifications sont en cours avant que les nominations puissent se faire.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour des activités de formation et de perfectionnement dans la fiche déjà transmise.

5.3.2 Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé les résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2016.

[redacted]

À la lecture des commentaires recueillis, elle souligne l'importance pour les membres de participer activement au dossier de l'agrandissement du Palais des congrès et à poursuivre leurs réflexions sur les questions stratégiques touchant la Société.

En terminant, madame Fitzwilliam suggère aux présidents des comités d'analyser leurs résultats obtenus en comité.

5.3.3 Révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité a procédé à l'examen des codes d'éthique des administrateurs et du personnel de la Société afin de déterminer si des modifications devaient se faire.

Suite à cet examen, le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de ne pas modifier les codes d'éthique en place.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec cette recommandation.

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Calendrier des assemblées pour 2017*

Le président indique que certaines modifications devront être apportées au calendrier des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2017. Un courriel sera envoyé sous peu afin de vérifier les disponibilités de chacun pour les réunions prévues en février et avril prochain.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 12 h 20.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
282E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 2 FÉVRIER 2017 À 12 H

Étaient présents :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam, par conférence téléphonique Suzanne Landry Céline Gamache Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusés :	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Claude Guay
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Présidente de l'assemblée

Madame Suzanne Landry, présidente du comité d'audit, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 281E ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 281e assemblée tenue le 15 décembre 2016 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Aucun point de suivi ne découle de la dernière assemblée.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- Performance commerciale

Monsieur Luc Charbonneau, directeur du développement des affaires et alliances stratégiques, se joint à l'assemblée.

À la demande de monsieur Larivée, monsieur Charbonneau présente aux membres la performance commerciale de l'année au 24 janvier 2017 et répond aux questions.

Il poursuit sa présentation en faisant le suivi des objectifs de vente du marché congrès pour les années 2016-2017 à 2020-2021.

En terminant, monsieur Larivée rappelle aux membres que le tableau de bord des ventes au 24 janvier 2017 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours, ainsi que pour les années futures, ont été transmis aux membres au préalable.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Monsieur Charbonneau quitte la réunion.

4.2- *Affaires courantes*

Par la suite, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société :

1) Monsieur Larivée commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont celui du Plan stratégique 2016-2019 qui est toujours en attente de l'approbation du Conseil des ministres.

2) Il informe les membres que les conventions collectives avec le personnel syndiqué de la Société seront signées le 6 février prochain. Pour les augmentations de salaires du personnel cadre, nous demeurons en attente d'une décision écrite du Conseil du trésor.

[redacted]

[redacted]

4) En terminant, monsieur Larivée informe les membres sur les récentes activités de vente et de représentation.

4.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 3e trimestre et au cumulatif de l'année.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande de la présidente de l'assemblée, madame Tremblay informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 31 janvier dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

En terminant, madame Tremblay indique que le comité a révisé la demande de renouvellement du régime d'emprunts de la Société qui est à l'ordre du jour de cette assemblée.

5.2.2 Résultats financiers au 31 décembre 2016

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 décembre 2016, soit après neuf (9) mois d'opération.

De plus, monsieur Saucier présente un premier estimé des résultats de l'exercice 2016-2017, préparé en fonction des événements qui se tiendront au Palais des congrès au cours des trois (3) prochains mois et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.3 Indicateurs de performance du 3e trimestre 2016-2017

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

[redacted]

[redacted]

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Calendrier des assemblées pour 2017*

À la demande de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique, les membres conviennent de vérifier la possibilité de déplacer la rencontre des présidents des comités sur le budget prévue le 3 avril 2017 afin qu'elle puisse y assister.

Monsieur Saucier vérifiera sous peu les disponibilités des participants à une date ultérieure.

6.2 *Mise à jour du manuel de l'administrateur*

À la demande de la présidente de l'assemblée, monsieur Saucier indique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

6.3 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 13 h 40.

PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

SECRÉTAIRE

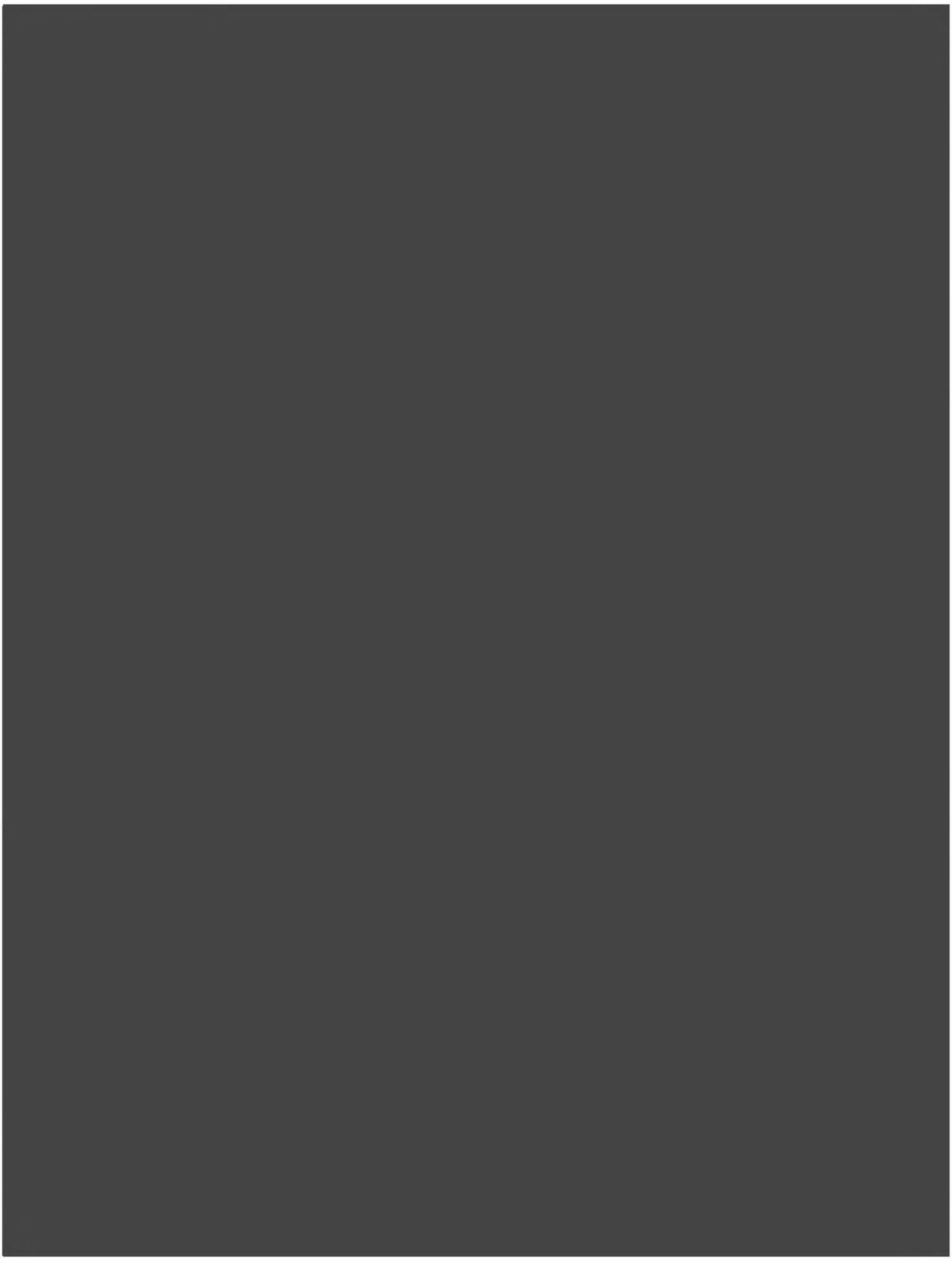

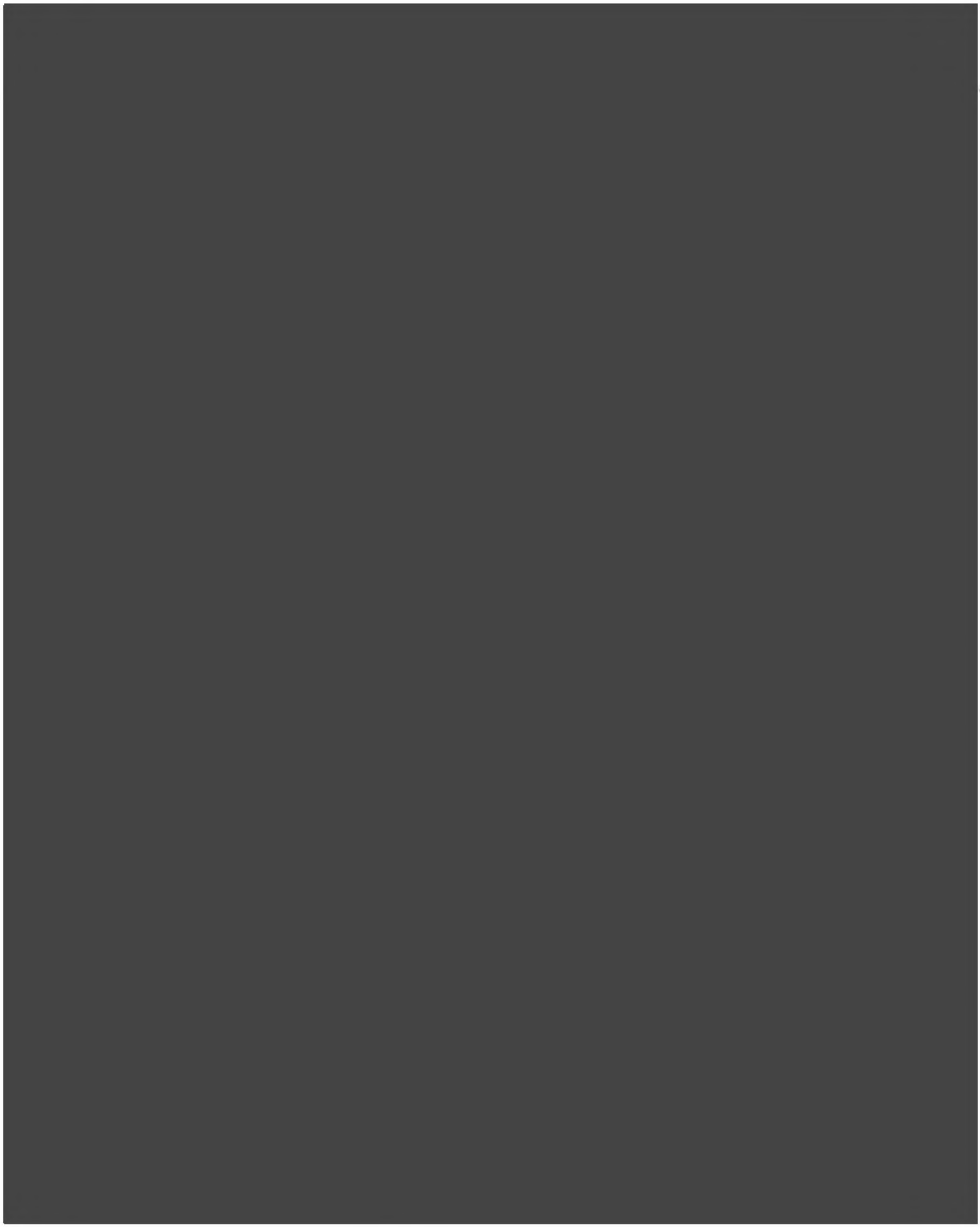

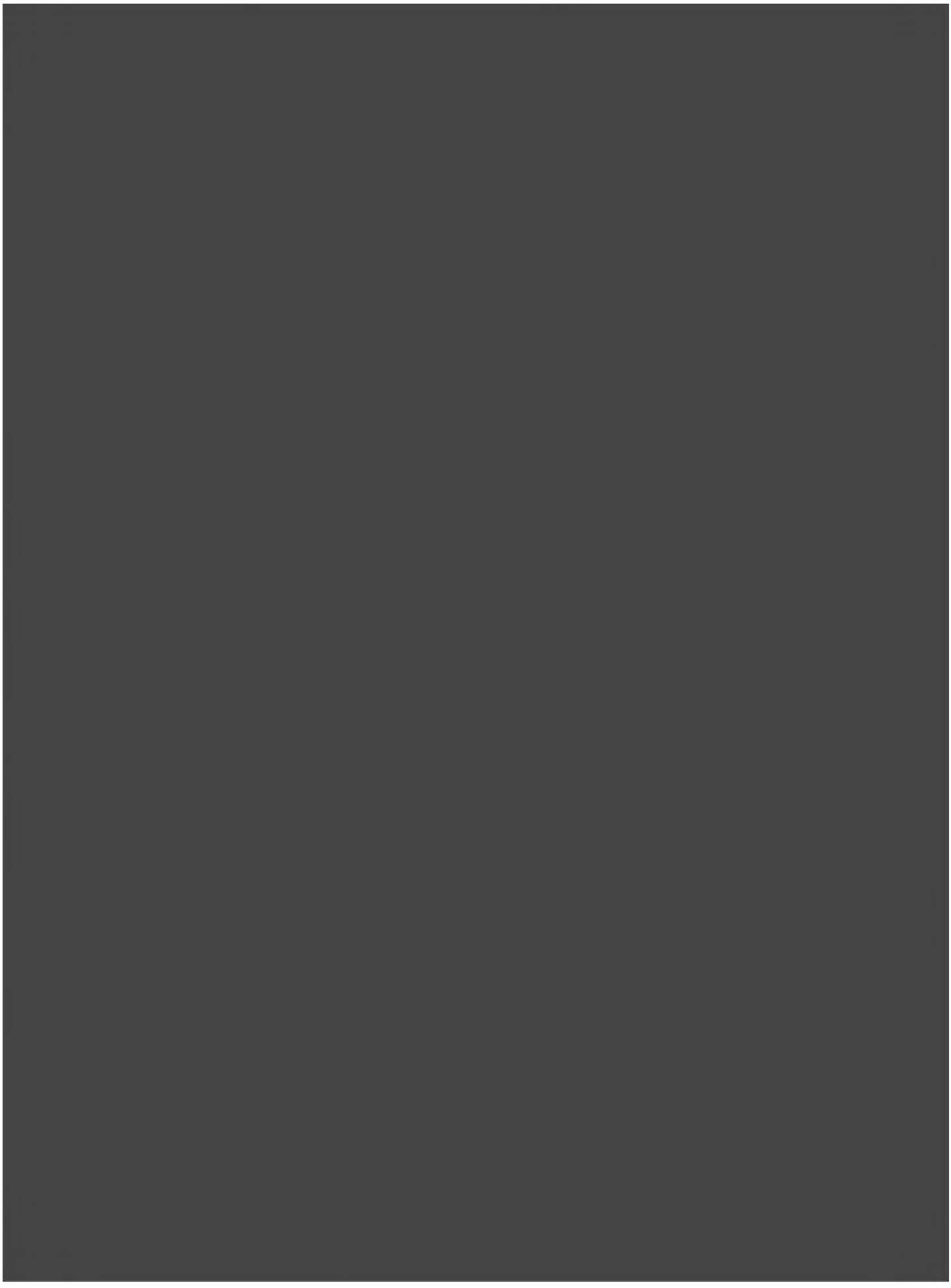

PROCÈS-VERBAL
283E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 28 MARS 2017 À 8 H 30

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Location d'équipement de manutention

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un fournisseur offrant les services de location d'équipement de manutention pour combler les besoins de la Société lors d'événements nécessitant de l'équipement additionnel à celui disponible au Palais des congrès de Montréal. La durée de l'entente est de douze (12) mois, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune, à la seule discrétion de la Société.

La valeur totale du contrat est estimée par le service requérant à 306 000 $, [redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que onze (11) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres un (1) addenda a été émis, mais aucun report de la date limite de réception des soumissions n'a été nécessaire. Deux (2) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme Location d'outils Simplex S.E.C. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 102 338,50 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour fournir la location d'équipement de manutention lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2016-11.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Location d'outils Simplex S.E.C., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-11.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Location d'outils Simplex S.E.C., le contrat pour la location d'équipement de manutention requis par le Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2016-11. »

2.2- AO – Restauration de façades – Demandes de changement de plus de 10 %

À la demande du président, monsieur Saucier présente aux membres une demande d'approbation des demandes de changement dont le montant excède 10 % de la valeur du contrat accordé à la firme Groupe Atwill-Morin inc. pour les travaux de réfection de l'enveloppe verticale des quatre (4) façades de l'édifice Tramway ainsi que celle de l'ancienne Caserne #20, situées sur la rue Saint-Antoine Ouest, suite à l'appel d'offres no 74-2016-02.

À ce jour, les travaux de restauration sont complétés à 75 %, mais six (6) demandes de changement ont dû être effectuées en fonction des conditions du chantier pour une valeur totale de 130 848,65 $, soit 15,37 % du contrat. Par la suite, monsieur Saucier explique les différentes demandes de changement et leurs justifications et recommande au comité d'approuver ces demandes et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver les demandes de changement et d'autoriser la Société à augmenter de 130 848,65 $ la valeur du contrat accordé à la firme Groupe Atwill-Morin inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les demandes de changement soumises et d'autoriser la Société du Palais des congrès de Montréal à augmenter de 130 848,65 $ la valeur du contrat accordé à la firme Groupe Atwill-Morin inc., pour les travaux de réfection de l'enveloppe verticale des façades de l'édifice Tramway ainsi que celle de l'ancienne Caserne #20 du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2016-02. »

3- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 38.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
284E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 20 AVRIL 2017 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 282E ET 283E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 282e et 283e assemblées tenues respectivement les 2 février et 28 mars 2017 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée indique aux membres qu'il fera le bilan de l'exercice 2016-2017 lors de l'assemblée de juin prochain.

4.2 *Performance commerciale*

Monsieur Larivée indique aux membres que le tableau de bord des ventes au 31 mars 2017 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour la prochaine année ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable. Il souligne les faits saillants des divers marchés, en indiquant que le bilan de la performance commerciale et opérationnelle sera présenté aux membres lors de la prochaine assemblée.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 19 avril dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a principalement procédé à la révision du budget 2017-2018 en présence des présidents des comités du conseil qui se sont joints aux membres du comité d'audit pour cette partie de la réunion.

De plus, lors de cette réunion les représentants du Vérificateur général du Québec ont présenté aux membres du comité le Plan d'audit des états financiers au 31 mars 2017.

En terminant, madame Landry indique aux membres qu'un appel d'offres sera lancé par la direction au cours des prochains mois afin de sélectionner une firme spécialisée dans le domaine de l'audit interne pour un mandat de trois (3) ans, compte tenu que les mandats antérieurs sont conclus.

5.2.2 Budget d'opération 2017-2018

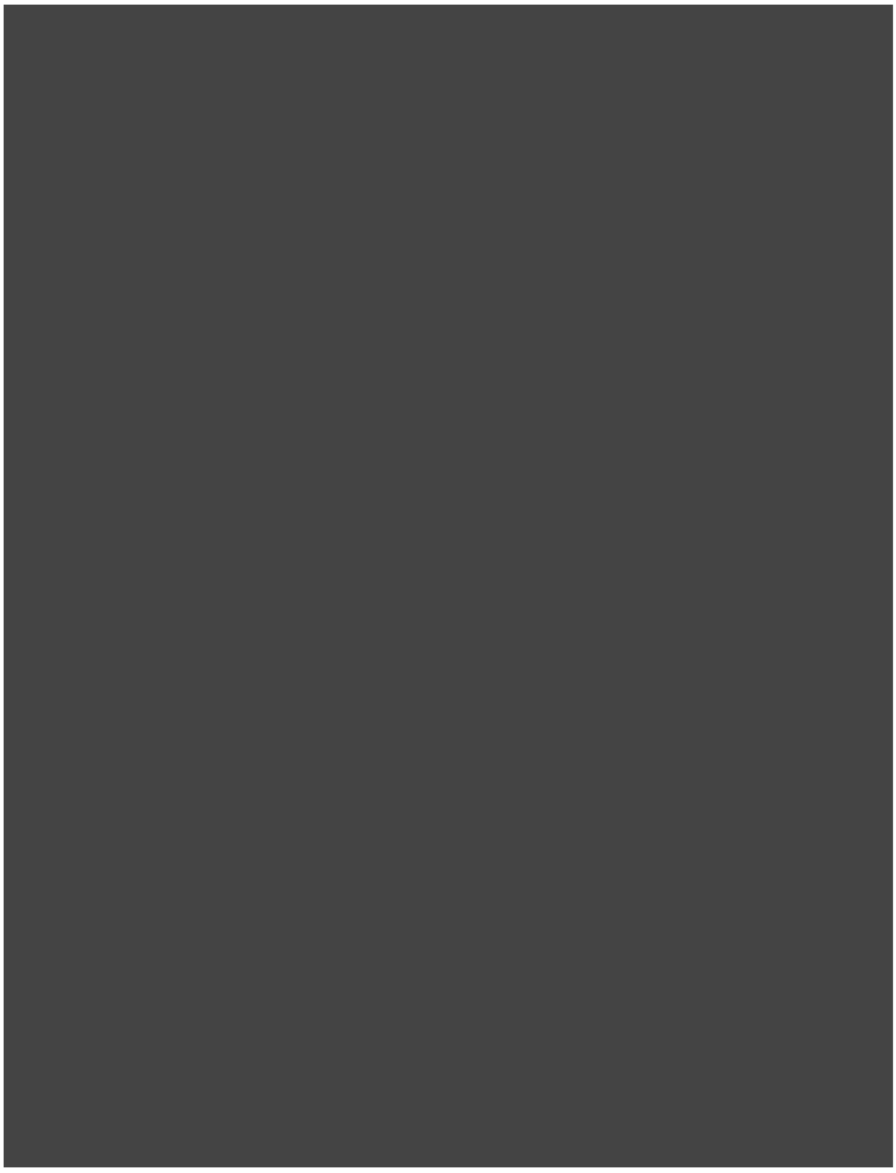

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget de fonctionnement 2017-2018 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.3 Budget des immobilisations et des amortissements

[redacted]

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget des immobilisations et des amortissements 2017-2018 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.4 Octroi de contrats :

1) AO – Rénovation de salles de bain

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un entrepreneur pour réaliser des travaux de remplacement de comptoirs et de sèche-mains dans vingt (20) toilettes publiques du Palais des congrès. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres quatre (4) addendas ont été émis, et un report de la date limite de réception des soumissions a été nécessaire, pour respecter les délais prescrits suite à l'émission du dernier addenda. Trois (3) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme Groupe Sawa inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 235 481,20 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour réaliser des travaux de remplacement de comptoirs et de sèche-mains dans vingt (20) toilettes publiques du Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2016-13.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Groupe Sawa inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-13.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Groupe Sawa inc., le contrat pour réaliser des travaux de remplacement de comptoirs et de sèche-mains dans vingt (20) toilettes publiques du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2016-13. »

2) AO – Réfection du plancher de la terrasse

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un entrepreneur pour réaliser des travaux de réfection du revêtement de sol de la terrasse au 7e étage du Palais des congrès. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que cinq (5) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il précise qu'au cours du processus d'appel d'offres trois (3) addendas ont été émis, et un report de la date limite de réception des soumissions a été nécessaire, en raison d'un délai de publication imprévu des documents d'appel d'offres par le SEAO lors de la publication initiale. Deux (2) des trois (3) soumissions déposées dans les délais prescrits étaient conformes.

La firme Aménagement Multiforme inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 149 203 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour réaliser des travaux de réfection du revêtement de sol de la terrasse au 7e étage du Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2016-18.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Aménagement Multiforme inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2016-18.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Aménagement Multiforme inc., le contrat pour réaliser des travaux de réfection du revêtement de sol de la terrasse au 7e étage du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2016-18. »

5.2.5 Révision de la Politique de capitalisation et d'amortissement

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier indique aux membres les principaux changements qui ont été apportés à la Politique de capitalisation et d'amortissement de la Société.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver les modifications apportées à la Politique de capitalisation et d'amortissement de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les modifications apportées à la Politique de capitalisation et d'amortissement (POL. 44-01) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

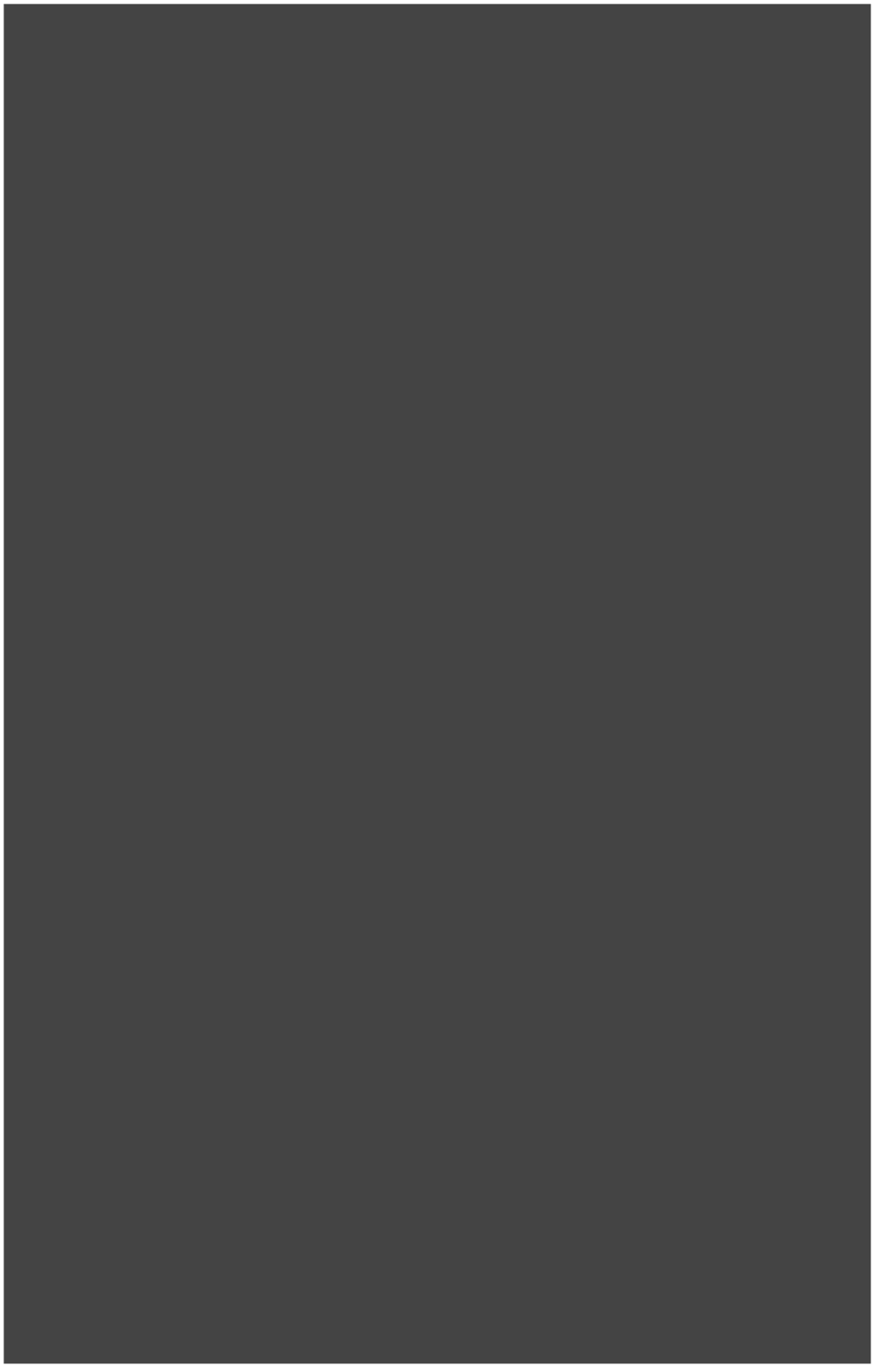

[redacted]

5.3 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, le 5 avril dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines, le résultat du dernier sondage de satisfaction des employés et les coûts et les besoins de main-d'œuvre pour 2017-2018.

Il ajoute que le comité a également procédé à la révision de deux (2) politiques de la Société, qui est à l'ordre du jour de cette assemblée.

5.3.2 Majoration des échelles salariales au 1er avril 2017

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Saucier présente aux membres une demande d'approbation afin que la Société puisse majorer les échelles salariales du personnel cadre et du personnel non syndiqué à compter du 1er avril 2017, conformément aux informations suivantes transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor à cet effet :

A. Personnel d'encadrement :
   - Chaque échelle de traitement en vigueur le 31 mars 2017 est majorée, avec effet au 1er avril 2017, d'un pourcentage de [redacted]

B. Personnel non syndiqué :
   - Chaque échelle de traitement en vigueur le 31 mars 2017 est majorée, avec effet au 1er avril 2017, d'un pourcentage de [redacted]

Une discussion suit et monsieur Deshaies explique aux membres que le comité des ressources humaines a révisé cette demande lors de sa dernière réunion et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à appliquer la majoration de [redacted] des échelles de salaires du personnel cadre et du personnel non syndiqué au 1er avril 2017. »

5.3.3 Annulation de la Politique de rémunération variable du personnel cadre

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Saucier explique aux membres que conformément au communiqué 2017-02, du 27 janvier 2017, et au CT 217234, du 24 janvier 2017, transmis par le Secrétariat du Conseil du trésor faisant état de l'application de l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et les cadres des secteurs public et parapublic, et exigeant aux organismes de mettre fin aux régimes de rémunération variable, étant entendu que ces régimes ne pourront plus s'appliquer pour les exercices financiers dont la période de référence a débuté en 2016 et qu'une résolution du conseil d'administration, à cet effet, devra être transmise au Secrétariat du Conseil du trésor.

Afin de se conformer à la demande du Conseil du trésor, le conseil d'administration de la Société doit donc adopter une résolution visant à annuler la Politique de rémunération variable du personnel cadre de la Société du Palais des congrès de Montréal (POL. 80-06 ci-jointe), et ce, rétroactivement au 1er avril 2016.

Une discussion suit. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé ce dossier, monsieur Deshaies recommande au conseil d'annuler la Politique de rémunération variable du personnel cadre de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'ANNULER la Politique de rémunération variable du personnel cadre (POL. 80-06) de la Société du Palais des congrès de Montréal, rétroactivement au 1er avril 2016. »

5.3.4 Approbation de la Politique de progression dans les échelles du personnel cadre

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Saucier explique aux membres que conformément au communiqué 2017-02, du 27 janvier 2017, et au CT 217234, du 24 janvier 2017, transmis par le Secrétariat du Conseil du trésor faisant état de l'application de l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et les cadres des secteurs public et parapublic, et exigeant aux organismes de

mettre fin aux régimes de rémunération variable, étant entendu que ces régimes ne pourront plus s'appliquer pour les exercices financiers dont la période de référence a débuté en 2016.

Étant donné que le conseil d'administration vient d'adopter une résolution annulant la Politique de rémunération variable du personnel cadre de la Société du Palais des congrès de Montréal, et ce, rétroactivement au 1er avril 2016.

Étant donné que l'article 8 de la Politique de rémunération variable du personnel cadre traite des modalités d'application des progressions dans les échelles salariales du personnel cadre de la Société qui demeurent applicables.

Par conséquent, la direction soumet au conseil d'administration une nouvelle politique afin de maintenir en place les dispositions encadrant le régime d'administration de la progression dans les échelles du personnel cadre (POL. 80-12 ci-jointe), selon les modalités qui étaient prévues dans la Politique de rémunération variable de la Société (POL. 80-06).

Une discussion suit. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé ce dossier, monsieur Deshaies recommande au conseil d'approuver la nouvelle Politique de progression dans les échelles du personnel cadre de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nouvelle Politique de progression dans les échelles du personnel cadre (POL. 80-12) de la Société du Palais des congrès de Montréal, rétroactivement au 1er avril 2016. »

5.5 *Rapport du comité des technologies de l'information*

5.5.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président de la dernière réunion du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 5 avril dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant le portefeuille de projets TI, [redacted] et les statistiques d'utilisation du site Web du Palais.

5.5.2 Approbation du budget TI 2017-2018

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Saucier présente une demande d'approbation relative au budget TI pour l'exercice 2017-2018. Il explique aux membres que pour se conformer à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Société doit faire approuver spécifiquement par le conseil d'administration la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles.

Par la suite, monsieur Saucier révise avec les membres le budget de fonctionnement TI pour 2017-2018 et la liste des projets de maintien et de développement des technologies de l'information pour la même période et répond aux questions.

Une discussion suit et monsieur Deshaies explique aux membres que le comité des technologies de l'information a révisé la programmation annuelle des projets et le budget des ressources informationnelles 2017-2018 avec la direction lors de la dernière réunion du comité et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles 2017-2018 de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que soumis. »

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Mise à jour du manuel de l'administrateur*

À la demande du président, madame Fitzwilliam indique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

6.2 Déclaration annuelle d'intérêts des membres

À la demande du président, madame Fitzwilliam rappelle aux membres qu'ils doivent compléter et signer la déclaration annuelle d'intérêts pour l'exercice en cours et la remettre à la direction dans les meilleurs délais, dûment complétée.

6.3 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
285E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 8 JUIN 2017 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 284e ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 284e assemblée tenue le 20 avril 2017 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des principaux dossiers courants de la Société :

1) Monsieur Larivée indique aux membres les principales activités de vente et de représentation des derniers mois.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes au cours du 4e trimestre et sur les résultats globaux de l'année 2016-2017.

Par la suite, monsieur Larivée indique aux membres que le tableau de bord des ventes au 31 mai 2017 a été transmis aux membres au préalable.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 4e trimestre de l'année et au cumulatif de l'année 2016-2017.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.4 *Suivi du Plan stratégique 2016-2019 – Bilan 2016-2017*

Monsieur Saucier présente aux membres le bilan des objectifs du *Plan stratégique 2016-2019* de la Société à la fin de l'année 2016-2017, en rappelant aux membres les enjeux et les orientations stratégiques de la Société.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits du bilan présenté par monsieur Saucier.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 *Suivi des dossiers du comité*

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 6 juin dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Madame Landry ajoute que le comité a révisé un projet d'appel d'offres afin de sélectionner une firme spécialisée pour la préparation et l'exécution d'un plan d'audit interne au cours des trois (3) prochaines années.

5.2.2 *Approbation des états financiers au 31 mars 2017*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les faits saillants des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017. Monsieur Saucier débute la présentation en indiquant que la Société a préparé ses états financiers en appliquant les mêmes règles que l'année dernière, incluant le traitement comptable des paiements de transfert du gouvernement.

Monsieur Saucier ajoute que les revenus totaux pour la dernière année, incluant la subvention de fonctionnement du gouvernement, se chiffrent à 62,4 M$, soit 0,4 M$ de plus que l'exercice précédent.

Les revenus autonomes de l'exercice s'établissent à 26,7 M$, soit seulement 2 k$ de moins qu'en 2015-2016. [redacted] le taux d'occupation est resté stable à 47,68 %. [redacted]

En ce qui a trait aux charges, elles totalisent 57,6 M$, soit une somme équivalente à celles enregistrées en 2015-2016. [redacted]

[redacted]

Monsieur Saucier précise que l'excédent annuel se chiffre à 4,8 M$. L'an dernier, les résultats présentaient un excédent de 4,3 M$. Ainsi, les états financiers de la Société présentent un excédent cumulatif de 14,2 M$ au 31 mars 2017.

Par la suite, monsieur Saucier présente l'état de la situation financière et les principales notes complémentaires et répond aux questions.

Madame Landry indique aux membres que le comité d'audit a procédé à la révision des états financiers, lors de sa dernière réunion, en présence des auditeurs externes et au nom du comité d'audit, elle recommande l'approbation des états financiers au 31 mars 2017.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

« QUE les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2017 soient approuvés et que madame Suzanne Landry et monsieur Claude Liboiron soient autorisés à signer ces états financiers pour le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.2.3 *Résultats financiers du 4e trimestre 2016-2017*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente sommairement les résultats financiers du 4e trimestre 2016-2017.

Les membres se disent satisfaits de la présentation.

5.2.4 *Indicateurs de performance du 4e trimestre 2016-2017*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 *Suivi des dossiers du comité*

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 1er juin dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient le suivi de la préparation du rapport annuel 2016-2017, la révision des critères d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités et de l'échéancier

d'application du processus d'évaluation pour 2017. Ces deux (2) derniers sujets seront abordés lors de la prochaine assemblée régulière du conseil.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

5.3.2 *Mise à jour des compétences spécifiques*

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité a révisé le profil de compétences complété par chacun des membres et qu'il a constaté qu'il serait opportun de renforcir éventuellement la composition du conseil en recherchant des candidats ayant des compétences de niveau expert en technologies de l'information et en gestion de projets.

Par la suite, madame Fitzwilliam indique aux membres qu'une lettre signée par monsieur Liboiron et monsieur Larivée a été transmise à la ministre afin de la sensibiliser aux longs délais constatés au cours des dernières années pour les nominations et les renouvellements des membres du conseil.

En terminant, elle indique que les membres du comité ont convenu d'explorer certaines pistes afin d'établir une liste de candidats potentiels qui pourraient répondre aux critères recherchés, sans toutefois approcher directement ces candidats pour l'instant, compte tenu qu'en 2018, le mandat de certains administrateurs ne pourra plus être renouvelé, en fonction des dispositions prévues à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.*

Une discussion suit et les membres conviennent de transmettre à monsieur Larivée toute candidature jugée intéressante, le cas échéant.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 *Suivi des dossiers du comité*

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 24 mai dernier. Il mentionne que le comité a procédé au suivi des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines et à la révision de la politique régissant la progression dans les échelles du personnel cadre.

5.4.2 *Révision de la Politique de progression dans les échelles du personnel cadre*

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Saucier explique aux membres que lors de la finalisation des évaluations de rendement pour l'exercice en cours, en vue d'établir les progressions salariales applicables, la direction a constaté qu'aucune disposition n'est prévue dans la politique lorsqu'un cadre est embauché en cours d'année.

En se référant aux pratiques antérieures, la direction propose que les modalités suivantes soient appliquées pour la première année d'embauche d'un cadre :

1. Le cadre doit être en poste un minimum de six (6) mois au 31 mars suivant l'embauche;
2. Des objectifs doivent avoir été établis dans les trente (30) jours suivant l'embauche;
3. En fonction de la cote de rendement obtenu, la progression dans l'échelle salariale s'appliquera au prorata du nombre de mois depuis l'embauche.

Par conséquent, la direction propose au conseil de modifier la politique encadrant le régime d'administration de la progression dans les échelles du personnel cadre (POL. 80-12), afin d'y ajouter, à l'article 6.5 de la politique, les modalités décrites ci-dessus.

Une discussion suit. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé cette demande, monsieur Deshaies recommande au conseil d'approuver la modification de la Politique de progression dans les échelles du personnel cadre de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la modification proposée à la Politique de progression dans les échelles du personnel cadre (POL. 80-12) de la Société du Palais des congrès de Montréal, rétroactivement au 1er avril 2016. »

5.4.3 *Augmentation d'échelon du personnel cadre pour 2017-2018*

Monsieur Deshaies présente un résumé de l'impact budgétaire de l'application des progressions dans les échelles du personnel cadre de la Société, suite à l'évaluation individuelle, pour l'exercice 2016-2017, des cinq (5) gestionnaires qui n'ont pas atteint le maximum de leur échelle salariale au 1er avril 2017.

[redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité des ressources humaines, monsieur Deshaies recommande au conseil d'autoriser la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2017, en fonction du résultat des évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2016-2017, selon la politique en vigueur.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la direction de la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2017, en fonction du résultat des évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2016-2017, selon la politique en vigueur. »

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Prochaines assemblées du conseil*

À la demande du président, Monsieur Saucier rappelle aux membres que la prochaine assemblée régulière du conseil se tiendra le jeudi 28 septembre prochain et qu'une assemblée spéciale sera convoquée pour la mi-septembre dans le but de réviser et d'approuver le dossier d'opportunité du projet d'agrandissement.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 13 h 45.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
286E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 20 JUIN 2017 À 8 H 30

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusés :	Madame	Annie Tremblay
	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Entretien des ascenseurs et escaliers mécaniques

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un fournisseur offrant les services d'entretien et de réparations des appareils de transport vertical (escaliers mécaniques, ascenseurs et monte-charges) du Palais des congrès de Montréal. La durée de l'entente est de trente-six (36) mois débutant le 1er juillet 2017.

La valeur totale du contrat est estimée par le service requérant à 600 000 $, soit 200 000 $ par année.

Monsieur Saucier précise aux membres que cinq (5) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il ajoute qu'au cours du processus d'appel

d'offres quatre (4) addendas ont été émis et la date de remise a été reportée à deux (2) reprises. Trois (3) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme Otis Canada inc. a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 178 750 $ pour la première année et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour fournir les services d'entretien et de réparations des appareils de transport vertical (escaliers mécaniques, ascenseurs et monte-charges) lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2017-01.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Otis Canada inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2017-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Otis Canada inc., le contrat pour les services d'entretien et de réparations des appareils de transport vertical du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2017-01. »

2.2- AO – Services professionnels – Gestion de projets

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public dans le but de retenir les services d'une entreprise spécialisée en gestion de projets de construction pour la fourniture d'un chargé de projet sénior, membre de l'Ordre des ingénieurs ou de l'Ordre des architectes du Québec.

L'entente contractuelle est prévue pour une période de deux (2) ans, renouvelable pour une (1) période additionnelle d'une (1) année, à la seule discrétion de la Société. Au total, le contrat a été évalué à 690 800 $.

Monsieur Saucier précise aux membres que douze (12) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SÉAO. Cinq (5) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits et elles se sont toutes avérées conformes aux exigences formulées aux articles 4.14 et 4.15 du document d'appel d'offres.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés uniquement sur l'évaluation de la qualité, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 12 juin 2017.

Au cours du processus d'évaluation, les soumissions des firmes AECO Gestion des projets inc., Macogep et Tro-Chaines inc. ont été rejetées, n'ayant pas obtenu une note d'au moins 70 % pour le critère *Expérience et qualification du chargé de projet sénior.*

L'article 4.18 du document d'appel d'offres stipulait que l'adjudicataire est celui dont la soumission a obtenu un minimum de 70 points pour le critère *Expérience et qualification du chargé de projet sénior* et la note finale la plus élevée parmi celles qui ont atteint un minimum de 70 points.

L'analyse complète des deux (2) autres soumissions a permis d'établir que la firme CIMA+ S.E.N.C. avait obtenu la note de qualité la plus élevée.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat de services professionnels en gestion de projets soit octroyé à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit CIMA+ S.E.N.C., suite à l'appel d'offres 74-2017-06.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme CIMA+ S.E.N.C., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2017-06.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme CIMA+ S.E.N.C., le contrat des services professionnels en gestion de projets au Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2017-06. »

3- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 40.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
287E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 20 JUILLET 2017 À 8 H 30

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE

Au nom de tous les membres du conseil, monsieur Liboiron souhaite la bienvenue à madame Lucie Rémillard, qui a été récemment nommée au conseil d'administration de la Société. Par la suite, l'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1- AO – Réfection de toitures

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un entrepreneur pour des travaux de réfection de certaines toitures du Palais des congrès de Montréal.

[redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que sept (7) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il ajoute qu'au cours du processus d'appel d'offres deux (2) addendas ont été émis pour, entre autres, modifier l'échéancier, la garantie requise et répondre à certaines questions des entrepreneurs présents à la réunion d'information. Quatre (4) soumissions, dont trois (3) étaient conformes, ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme Les Couvertures St-Léonard inc. a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 1 455 400 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour la réfection de certaines toitures du Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2017-09.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Les Couvertures St-Léonard inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2017-09, en précisant que le comité a demandé à la direction de faire les démarches requises pour engager un expert indépendant pour assurer la surveillance des travaux.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Les Couvertures St-Léonard inc., le contrat pour la réfection de certaines toitures du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2017-09. »

3- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 45.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
288E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 10 AOÛT 2017 À 8 H 20

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Réfection de gouttières

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un entrepreneur pour des travaux de réfection de certaines gouttières du Palais des congrès de Montréal.

[redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il ajoute qu'au cours du processus d'appel d'offres un (1) addenda a été émis pour répondre à une question des entrepreneurs

présents à la réunion d'information. Trois (3) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme Construction N. Faucher inc. a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 177 500 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour la réfection de certaines gouttières du Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2017-08.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Construction N. Faucher inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2017-08.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Construction N. Faucher inc., le contrat pour la réfection de gouttières du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2017-08. »

2.2- AO – Services professionnels d'un évaluateur agréé

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public dans le but de retenir les services d'une firme spécialisée pour un mandat d'évaluation de propriétés et de négociation avec les propriétaires et locataires dans le dossier d'expropriation de certains terrains requis dans le cadre du projet d'agrandissement du Palais des congrès.

[redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que cinq (5) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SÉAO. Deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits et elles se sont avérées conformes aux exigences formulées aux articles 4.17 et 4.18 du document d'appel d'offres.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix avec le prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 26 juillet 2017.

Au cours du processus d'évaluation, la soumission de la firme PwC Management Services L.P. a été rejetée, n'ayant pas obtenu une note d'au moins 70 % pour le critère *Expérience et qualification de l'évaluateur agréé.*

La soumission du seul soumissionnaire conforme a obtenu une note de 84 % et après avoir obtenu l'autorisation du dirigeant de l'organisme, le comité de sélection

a ouvert l'enveloppe de prix. La firme Paris, Ladouceur & Associés inc. a soumis le prix de 91 300 $.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat de services professionnels d'un évaluateur agréé soit octroyé à la firme Paris, Ladouceur & Associés inc., suite à l'appel d'offres 44-2017-01.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Paris, Ladouceur & Associés inc., suite à l'appel d'offres 44-2017-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Paris, Ladouceur & Associés inc., le contrat de services professionnels d'un évaluateur agréé, suite à l'appel d'offres no 44-2017-01. »

2.3- AO – Services professionnels en audit interne

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres afin de confier à une firme spécialisée, un mandat d'audit interne d'une durée de trois ans (3) ans. Le mandat portera principalement sur la préparation et l'exécution d'un plan d'audit interne qui devra être approuvé par la direction et le comité d'audit de la Société.

Monsieur Saucier précise aux membres que douze (12) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SÉAO. Cinq (5) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits et elles se sont avérées conformes aux exigences formulées aux articles 4.14 et 4.15 du document d'appel d'offres, sujettes à la vérification de celles concernant les documents contenus dans l'enveloppe de prix qui ne peut être ouverte qu'après la tenue du comité de sélection.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 3 août 2017.

Les soumissions des cinq (5) firmes se sont avérées acceptables côté qualité, et le comité a ouvert l'enveloppe de prix de chacune d'entre-elles. Étant donné que l'enveloppe de prix de la firme Raymond Chabot Grant Thornton & Cie contenait deux (2) copies du bordereau de prix, mais pas le formulaire « Offre de prix » signé, la soumission a été déclarée non conforme, car elle ne respectait pas une condition de conformité. Par conséquent, la firme Ernst & Young Montréal LLLP a soumis le prix ajusté le plus bas.

Le comité de sélection recommande donc que le mandat d'audit interne soit octroyé à la firme Ernst & Young Montréal LLLP qui a soumis le prix ajusté le plus bas.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Ernst & Young Montréal LLLP, suite à l'appel d'offres 44-2017-03.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Ernst & Young Montréal LLLP, le contrat de services professionnels en audit interne, suite à l'appel d'offres no 44-2017-03. »

2.4- Dépassement de la valeur du contrat de gréage

À la demande du président, monsieur Saucier présente une demande d'approbation liée au dépassement de la valeur du contrat de services en gréage accordé à la firme Rig-Rite Productions inc. pour la période initiale de ce contrat, soit de janvier à décembre 2017.

[redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver le dépassement de la valeur du contrat de services de gréage de 31 500 $, pour la période de juillet à décembre 2017, accordé à la firme Rig-Rite Productions inc., suite à l'appel d'offres 62-2016-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le dépassement de la valeur du contrat de service de gréage de 31 500 $, pour la période de juillet à décembre 2017, accordé à la firme Rig-Rite Productions inc., suite à l'appel d'offres 62-2016-02. »

3- VARIA

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 38.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
289E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL LE 28 SEPTEMBRE 2017 À 11 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité, après l'ajout au poste 7.2 d'une résolution de signature requise par la direction.

Le président souhaite la bienvenue à madame Lucie Rémillard, présidente, LR Stratégie inc., et au nom de tous les membres du conseil, la félicite pour sa récente nomination à titre de membre du conseil d'administration de la Société, pour un mandat de quatre (4) ans.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 285E, 286E, 287E ET 288E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 285e, 286e, 287e et 288e assemblées tenues respectivement le 8 juin 2017, le 20 juin 2017, le 20 juillet 2017 et le 10 août 2017 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières assemblées.

4- RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA LOI DE LA SPCM

À la demande du président, messieurs Larivée et Saucier présentent le rapport préparé par la direction sur l'application de la *Loi de la Société du Palais des congrès de Montréal (LSPCM)*, tel que le prévoit, au moins une fois tous les dix (10) ans, la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSE)*. Messieurs Larivée et Saucier passent en revue les différents chapitres du rapport qui traitent de la gouvernance, de l'organisation, de la gestion et de la performance de la SPCM et révisent avec les membres chacune des onze (11) recommandations du rapport.

Les membres proposent diverses modifications au rapport présenté afin d'en bonifier le contenu et de préciser la teneur des recommandations.

En conclusion, au nom du comité de gouvernance et d'éthique qui a révisé ce dossier, madame Fitzwilliam recommande au conseil d'approuver le rapport sur l'application de la loi de la Société du Palais des congrès de Montréal et ses recommandations, suite aux modifications proposées par les membres.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le rapport sur l'application de la *Loi de la Société du Palais des congrès de Montréal* et ses recommandations concernant l'actualisation de la mission de la Société. »

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant le développement des affaires de la Société :

1) Monsieur Larivée indique aux membres qu'une partie de sa présentation sera exceptionnellement faite par trois (3) membres de l'équipe de direction de la Société.

2) Monsieur Larivée poursuit en informant les membres des plus récents développements concernant le projet d'agrandissement du Palais des congrès [redacted]

5.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée invite monsieur Luc Charbonneau, directeur du développement des affaires et alliances stratégiques, à se joindre à la réunion et à présenter aux membres la performance commerciale de l'équipe des ventes au cours du 1er trimestre de l'année.

Par la suite, monsieur Charbonneau présente aux membres le tableau de bord des ventes au 15 septembre 2017 et répond aux questions.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

En terminant, monsieur Saucier indique aux membres que la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures a été transmise aux membres au préalable.

5.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée invite madame Élaine Legault, directrice de la production, à se joindre à la réunion et à présenter les résultats du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 1er semestre de l'année. Elle présente également les activités du comité interne sur la satisfaction de la clientèle mis sur pied pour étudier les besoins, identifier les moyens et déployer les solutions en matière d'amélioration de l'expérience client de manière à générer plus de satisfaction.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.4- *Suivi des projets de maintien des actifs*

Monsieur Larivée invite monsieur Stéphane Alarie, directeur de la gestion de l'immeuble, à se joindre à la réunion et à présenter les différents projets de maintien des actifs de l'exercice en cours.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Les trois (3) membres de l'équipe de direction de la Société quittent la réunion.

6- GOUVERNANCE

6.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

6.2 *Rapport du comité d'audit*

6.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 26 septembre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Elle ajoute que la rencontre prévue avec la firme mandatée pour préparer le prochain plan d'audit interne n'a pu se faire, mais qu'un suivi sera fait par la direction au cours des prochaines semaines afin de ne pas retarder la préparation du plan qui devra être finalisé avant son approbation finale lors de la prochaine réunion du comité d'audit.

[redacted]

6.2.3 Indicateurs de performance du 1er trimestre 2017-2018

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels, et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

6.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

6.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Par la suite, elle propose aux membres que madame Lucie Rémillard soit nommée membre du comité de gouvernance et d'éthique.

Une discussion suit et les membres approuvent à l'unanimité la proposition de madame Fitzwilliam.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

6.3.2 Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé en juin dernier les critères d'évaluation utilisés l'an passé et qu'il recommande au conseil de ne pas les modifier pour l'exercice d'évaluation de cette année.

De plus, madame Fitzwilliam présente aux membres l'échéancier d'application proposé pour mettre en place le processus annuel d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités.

Une discussion suit et les membres approuvent le maintien des critères d'évaluation en place et l'échéancier proposé pour l'exercice d'évaluation de cette année.

Il est convenu que madame Rémillard ne répondra pas au sondage cette année étant donné qu'elle n'a été nommée que récemment.

6.3.3 Activités de formation en gouvernance pour 2017-2018

Madame Fitzwilliam présente aux membres un sommaire des activités de formation en gouvernance offertes pour 2017-2018.

Elle ajoute que ces informations sont également disponibles dans le manuel de l'administrateur sur le portail du conseil.

6.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

6.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 19 septembre dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines. [redacted]

7- VARIA

7.1 *Calendrier des assemblées pour 2018*

À la demande du président, monsieur Saucier présente le calendrier préliminaire des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2018.

Une discussion suit et les membres conviennent de ne pas tenir en 2018 la réunion des présidents de comités avant la présentation du prochain budget.

Finalement, les membres sont conviés à vérifier leurs disponibilités et à transmettre à monsieur Saucier leurs commentaires dans les meilleurs délais.

7.2 *Résolutions de signature*

À la demande du président, monsieur Saucier soumet aux membres un projet de résolutions afin d'autoriser individuellement madame Lucie Vaillancourt, contrôleur et madame Jocelyne Mondou, chef de service - ressources financières à signer, au nom de la Société du Palais des congrès de Montréal, les documents requis par Revenu Québec pour l'inscription à clicSÉQUR.

Une discussion suit. Madame Rémillard recommande au conseil d'adopter la résolution proposée.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE Lucie Vaillancourt, contrôleur et Jocelyne Mondou, chef de service – ressources financières (ci-après représentantes) soient autorisées individuellement à signer, au nom de la Société du Palais des congrès de Montréal, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elles jugeront utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu du Québec soit autorisé à communiquer aux représentantes les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR. »

En conséquence, les administrateurs de la Société ont apposé leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

7.3 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 13 h 45.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
290E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 14 DÉCEMBRE 2017 À 10 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusés :	Madame	Suzanne Landry
	Monsieur	Benoit Deshaies
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 289E ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 289e assemblée tenue le 28 septembre 2017 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres que nous recevrons sous peu les recommandations du gouvernement concernant le rapport sur l'application de la Loi de la SPCM qui a été déposé à la ministre du Tourisme en septembre dernier,

Selon les dernières informations obtenues, les recommandations émises par la Société devront se limiter à celles reliées à la Loi sur la SPCM. Par conséquent, toutes les

recommandations nécessitant une modification d'une autre loi que celle de la SPCM devront être suggérées dans le cadre d'une éventuelle refonte des lois auxquelles ces recommandations pourraient s'appliquer.

En terminant, monsieur Larivée indique que la direction vérifiera s'il sera nécessaire d'obtenir une nouvelle approbation du conseil d'administration après que le rapport soit modifié.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation visant à informer les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société :

1) Monsieur Larivée commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont celui du projet d'agrandissement, en indiquant aux membres que la version 5 du dossier d'opportunité a été finalisée et déposée au Secrétariat du Conseil du trésor le 8 décembre dernier. Cette version contient deux hypothèses de financement dont l'une d'elles pourrait être retenue dans la version finale du DO qui sera déposé au Conseil des ministres.

2) Monsieur Larivée poursuit sa présentation en faisant le bilan de deux (2) événements liés au développement des affaires qui se sont tenus au Palais en novembre dernier, soit la 3e édition du Forum d'échange du Fonds de recherche du Québec (FRQ) et le 1er Forum sur l'Intelligence Artificielle (IA).

3) En terminant, monsieur Larivée informe les membres sur les récentes activités de vente, de représentation et celles liées au développement des alliances stratégiques.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes depuis le début de l'exercice financier.

Par la suite, monsieur Larivée rappelle aux membres que le tableau de bord des ventes au 30 novembre 2017 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

4.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 2e trimestre et au cumulatif de l'année.

4.4 *Renouvellement du mandat du PDG*

Monsieur Larivée rappelle aux membres que son mandat de PDG se terminera au début de février 2018 et il les informe qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat. Toutefois, tel que convenu avec la ministre du Tourisme lors d'une rencontre le 23 octobre dernier, il restera en poste jusqu'à la fin du mois de juin 2018.

Aux noms de tous les membres, le président mentionne que tous auraient aimé qu'il poursuive son mandat au sein de la Société et souligne l'excellent travail effectué par monsieur Larivée au cours des quatre (4) dernières années.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

En l'absence de madame Landry, présidente du comité, madame Tremblay informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 12 décembre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne et les recommandations qui en découlent, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Par la suite, elle indique que le comité a rencontré les représentants de [redacted] et approuvé le plan d'audit interne qu'ils ont élaboré pour les trois (3) prochaines années.

En terminant, madame Tremblay informe les membres que le comité a révisé la couverture d'assurances de la Société pour la prochaine année et approuvé la politique tarifaire qui sera soumise à l'approbation du conseil aujourd'hui.

5.2.2 Suivi du Programme de gestion des risques

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente et commente le tableau de bord du programme de gestion des risques, mis à jour en date du 30 septembre 2017 et présenté annuellement aux membres du conseil d'administration. [redacted]

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des réponses obtenues et de la documentation soumise.

5.2.3 Résultats financiers au 31 octobre 2017

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 octobre 2017, soit après sept (7) mois d'opération et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.4 Indicateurs de performance du 2e trimestre 2017-2018

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.5 Politique tarifaire (POL. 20-02)

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres une nouvelle Politique tarifaire afin d'encadrer, dans une perspective globale, les principaux aspects touchant la tarification des salles et des services auxiliaires applicable aux diverses clientèles de la Société.

Il ajoute que cette nouvelle politique permettra également à la Société de répondre à une recommandation émise par le Vérificateur général en juin dernier suite à l'audit de fin d'année.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver la nouvelle Politique tarifaire de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nouvelle Politique tarifaire (POL. 20-02) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.2.6 Octroi de contrats :

1) AO – Téléphonie IP

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public visant à faire l'acquisition d'un système de téléphonie IP pour remplacer le système téléphonique en place.

[redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que quinze (15) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et six (6) soumissions ont été déposées dans les délais prescrits, dont trois (3) étaient conformes.

Le comité technique qui s'est réuni le 5 décembre 2017 pour effectuer l'analyse de conformité du système proposé par le plus bas soumissionnaire conforme a conclu que le système proposé par la firme Combat Networks Inc. correspondait aux exigences décrites au devis et aux documents d'appel d'offres.

Suite à la vérification des conditions d'admissibilité et à l'analyse de conformité effectuée par le comité technique, la direction des finances et de l'administration recommande l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Combat Networks Inc., au montant de 133 287,90 $, incluant une somme de 16 362 $ pour un contrat d'entretien de trois (3) ans.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Combat Networks Inc., suite à l'appel d'offres no 49-2017-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Combat Networks Inc., le contrat de fourniture et d'installation d'un système de téléphonie IP, suite à l'appel d'offres no 49-2017-02. »

2) Dépassement de la valeur du contrat d'entretien des appareils de levage

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente une demande d'approbation d'un dépassement de plus de 10 % de la valeur du contrat d'entretien des appareils de levage accordé à

la firme Otis en juin 2017, tel que le prévoit la politique d'achat de la Société.

Ce dépassement est dû à des dommages de 91 366 $ causés à deux (2) escaliers mécaniques suite au bris d'un gicleur. Cette somme a toutefois été remboursée par notre assureur.

De plus, lors de l'évaluation des dommages, nous avons constaté la dégradation de la chaîne d'entrainement d'un (1) des deux (2) équipements qui doit être remplacé au coût de 40 000 $ pour permettre la remise en fonction de l'escalier mécanique.

Étant donné la nature exceptionnelle de la situation, non prévue au contrat d'entretien des appareils de levage de la Société, la direction recommande au conseil d'administration d'approuver le dépassement de 131 366 $, représentant 21,9 % de la valeur du contrat d'entretien accordé à la firme Otis, suite à l'appel d'offres no 74-2017-01.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver la demande de la direction.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à augmenter de 131 366 $ la valeur du contrat accordé à la firme Otis, suite à l'appel d'offres no 74-2017-01. »

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 30 novembre dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient la révision des résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2017 et la révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel de la Société. La direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et qu'un nouveau test a été effectué avec la direction pour s'assurer que le mécanisme anonyme de divulgation était toujours fonctionnel.

5.3.2 Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé les résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2017.

[redacted]

À la lecture des commentaires recueillis, elle souligne l'intérêt des membres à rencontrer la ministre du Tourisme au besoin. Les membres sont invités à lire les commentaires reçus et à identifier les éléments les plus prioritaires à adresser.

En terminant, madame Fitzwilliam suggère aux présidents des comités d'analyser leurs résultats obtenus en comité.

5.3.3 Profils de compétence et d'expérience recherchés pour les prochains candidats au conseil d'administration

Madame Fitzwilliam, informe les membres que le comité a révisé le tableau sommaire des compétences des membres du conseil, suite à l'ajout des compétences d'un nouveau membre.

De plus, le comité a déterminé les profils de compétences et d'expérience que le conseil d'administration devrait rechercher chez les prochains candidats administrateurs. Madame Fitzwilliam rappelle aux membres que la Société doit respecter une nouvelle obligation, au plus tard le 7 décembre 2021, soit la présence d'administrateurs âgés de 35 ans ou moins au sein du conseil d'administration.

Ainsi, le comité recommande au conseil d'administration de privilégier trois (3) profils dans la recherche de nouveaux candidats, soit des candidats issus du secteur aérospatial ou de celui des technologies de l'information et des candidats ayant 35 ans ou moins.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec la proposition du comité de gouvernance et d'éthique.

En terminant, madame Fitzwilliam rappelle aux membres que le mandat de monsieur Lalumière est expiré depuis décembre 2016 et qu'il serait opportun de soumettre à la ministre du Tourisme une recommandation du conseil pour le renouvellement de son mandat.

Une discussion suit et suivant la recommandation de madame Fitzwilliam il est résolu unanimement :

> « QUE le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal désire recommander le renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur Yves Lalumière. »

5.3.4 Révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel

1.- *Code d'éthique des administrateurs*

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité a procédé à l'examen du code d'éthique des administrateurs afin de déterminer si des modifications devaient se faire.

Suite à cet examen, le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de ne pas modifier le code d'éthique en place.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec la proposition du comité de gouvernance et d'éthique.

2.- *Code d'éthique du personnel de la Société*

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité a procédé également à l'examen du code d'éthique du personnel de la Société afin de déterminer si des modifications devaient se faire.

La direction a souligné au comité que le code d'éthique traite des conflits d'intérêts sans toutefois adresser spécifiquement la question du double emploi au Palais des congrès.

La direction a donc recommandé une modification au code d'éthique du personnel de la Société pour y ajouter, sous la rubrique « Conflits d'intérêts » de la section « Relations avec les fournisseurs, partenaires et concurrents », le paragraphe suivant :

« Afin d'éviter tout conflit ou apparence de conflit d'intérêts, un employé ne peut occuper un double emploi au Palais des congrès, avec ou sans rémunération, pour un client et ses fournisseurs, un fournisseur du Palais, un partenaire d'affaires ou un locataire. Cette interdiction vaut pour tout type de travail qu'elle qu'en soit la nature et la durée. »

Une discussion suit. Au nom du comité de gouvernance et d'éthique qui a révisé cette demande, madame Fitzwilliam recommande au conseil d'approuver la modification proposée.

Les membres se disent en accord avec cette recommandation et approuvent la modification proposée au code d'éthique du personnel de la Société.

5.3.5 Analyse des résultats de l'étude de l'IGOPP

À la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Saucier présente aux membres les résultats détaillés obtenus par la Société lors de l'étude réalisée par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) en juin 2017.

Découlant de l'analyse des résultats, certaines recommandations ont été formulées afin d'améliorer, dans la mesure du possible, les pratiques de gouvernance en place.

Au nom du comité de gouvernance et d'éthique qui a révisé ce dossier, madame Fitzwilliam recommande au conseil d'administration la mise en application, au cours de la prochaine année, des recommandations proposées relevant des pouvoirs de la Société.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec les recommandations proposées par le comité de gouvernance et d'éthique.

5.3.6 Création d'un comité ad hoc du conseil d'administration

Madame Fitzwilliam propose aux membres la création d'un comité ad hoc du conseil pour gérer le processus de recrutement d'un nouveau président-directeur général suite au fait que monsieur Larivée ne sollicite pas de renouvellement de son mandat.

Madame Fitzwilliam qui en assumera la présidence propose que mesdames Lucie Rémillard et Céline Gamache se joignent à elle sur ce comité.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec la proposition de madame Fitzwilliam.

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Calendrier des assemblées pour 2018*

Le président rappelle aux membres de vérifier leurs disponibilités en fonction des dates prévues des assemblées pour 2018 et les invite à informer monsieur Saucier, si un conflit d'horaire se présente.

6.2 *Résolutions pour autoriser l'accès à Revenu Québec*

À la demande du président, monsieur Saucier soumet aux membres un projet de deux (2) résolutions afin d'autoriser individuellement [redacted] à représenter la Société auprès de Revenu Québec afin d'y effectuer les opérations requises dans le cours normal des activités de la Société.

Une discussion suit. Madame Fitzwilliam recommande au conseil d'adopter les résolutions proposées.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE [redacted] (ci-après le représentant), soit autorisée à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. »

« ET QUE [redacted] (ci-après le représentant), soit autorisée à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. »

En conséquence, les administrateurs de la Société ont apposé leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 12 h 20.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
291E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 11 JANVIER 2018 À 8 H 15

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusée :	Madame	Carol A. Fitzwilliam
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

3- VARIA

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 30.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
292E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 18 JANVIER 2018 À 9 H

Étaient présents :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Monsieur	Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusés :	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Benoit Deshaies Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Présidente de l'assemblée

Madame Carol A. Fitwilliam, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1- AO – Mandat de recrutement d'un nouveau PDG

Madame Fitzwilliam, présidente de l'assemblée, présente les résultats de l'appel de propositions en vue d'accorder un contrat de services professionnels à une firme de recrutement pour le remplacement du président-directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal.

Madame Fitzwilliam précise aux membres que quatre (4) firmes ont été sollicitées et que trois (3) offres ont été reçues.

Elle ajoute que le comité spécial du conseil qui a été mandaté dans ce dossier a révisé les offres et en fonction de cette analyse recommande que le contrat de recrutement pour le remplacement du président-directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal soit accordé à [redacted] suite à l'appel de propositions effectué.

Une discussion suit et :

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à [redacted] le contrat de recrutement pour le remplacement du président-directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel de propositions effectué. »

3- MANDAT ET PROFIL DU PDG

À la demande de la présidente de l'assemblée, les membres révisent le mandat et le profil du président-directeur général afin de l'actualiser, si requis.

Une discussion suit et les membres conviennent de modifier le mandat et le profil du président-directeur général afin d'y ajouter deux (2) compétences et qualités personnelles au profil existant, soit la capacité de mener le dossier éventuel de l'agrandissement du Palais des congrès et la sensibilité à la gouvernance.

4- VARIA

En terminant, madame Fitzwilliam indique aux membres de référer tout candidat potentiel directement à la firme de recrutement, le cas échéant.

Une discussion suit sur le processus de recrutement et sur l'échéancier.

La séance est levée à 9 h 20.

PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
293E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 8 FÉVRIER 2018 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam, par conférence téléphonique Suzanne Landry, par conférence téléphonique Céline Gamache Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Benoit Deshaies
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 290E, 291E ET 292E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 290e, 291e et 292e assemblées tenues le 14 décembre 2017 et les 11 et 18 janvier 2018 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Aucun point de suivi ne découle de la dernière assemblée.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée dépose une copie de sa présentation visant à informer les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société :

1) Monsieur Larivée commente les différents dossiers traités depuis la dernière assemblée, dont celui du reportage d'hier de la chaîne de télévision TVA sur notre contrat de concession alimentaire qui depuis l'appel d'offres de l'automne 1993 a été renouvelé sans appel d'offres. Il rappelle aux membres qu'à ce jour la Société n'avait pas l'obligation de procéder par appel d'offres public pour ce type de contrat, tel que prévu au Règlement sur les contrats de concession du gouvernement (chapitre C-65.1, a. 23) pour les organismes non budgétaires.

[redacted]

[redacted]

3) Monsieur Larivée poursuit en présentant quelques photos du nouveau mobilier que nous avons installé dans les aires communes aux niveaux 5 et 7 du Palais.

4) En terminant, monsieur Larivée informe les membres sur les récentes activités de vente, de représentation et celles liées au développement des alliances stratégiques.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes depuis le début de l'exercice financier.

Par la suite, monsieur Larivée rappelle aux membres que le tableau de bord des ventes au 31 janvier 2018 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

4.3 *Performance opérationnelle*

Monsieur Larivée présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 3^{e} trimestre et au cumulatif de l'année.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.4 *Rapport révisé sur l'application de la Loi sur la SPCM*

À la demande de monsieur Larivée, monsieur Saucier présente le rapport révisé sur l'application de la *Loi de la Société du Palais des congrès de Montréal (LSPCM)*, suite aux commentaires reçus du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère des Finances.

Monsieur Saucier passe en revue les différents chapitres du rapport en expliquant les différents changements effectués.

En conclusion, monsieur Larivée recommande au conseil d'approuver le rapport révisé sur l'application de la Loi de la Société du Palais des congrès de Montréal et ses recommandations, suite aux modifications effectuées pour répondre aux attentes du gouvernement.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le rapport révisé sur l'application de la *Loi de la Société du Palais des congrès de Montréal* et ses recommandations concernant l'actualisation de la mission de la Société. »

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Tremblay informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 6 février dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

En terminant, madame Tremblay indique que le comité a approuvé le prochain mandat d'audit interne pour évaluer les processus mis en place par la Société afin d'identifier et contrôler les risques en santé et sécurité des employés, clients, fournisseurs et participants.

5.2.2 Résultats financiers au 31 décembre 2017

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 décembre 2017, soit après neuf (9) mois d'opération.

De plus, monsieur Saucier présente un premier estimé des résultats de l'exercice 2017-2018, préparé en fonction des événements qui se tiendront au Palais des congrès au cours des trois (3) prochains mois et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.3 Indicateurs de performance du 3e trimestre 2017-2018

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.4 Octroi de contrats

1) A.O. – Services professionnels de surveillance réseau

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin de retenir une firme spécialisée en services de surveillance et de sécurité du réseau informatique de la Société. Le contrat actuel, d'une durée de trente-six (36) mois, [redacted] Deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits et elles se sont avérées conformes aux exigences formulées aux articles 4.8 et 4.9 du cahier de consultation des entreprises et aux articles 1.10 et 1.11 du cahier des clauses administratives générales, sujettes à vérification de celles concernant les documents contenus dans l'enveloppe qui ne peut être ouverte qu'après la tenue du comité de sélection.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 29 janvier 2018.

Les soumissions des deux (2) firmes se sont avérées acceptables côté qualité, et le comité a ouvert l'enveloppe de prix de chacune d'entre elles. La firme KinEssor Groupe-Conseils inc. a soumis le prix ajusté le plus bas.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme KinEssor Groupe-Conseils inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 49-2017-05.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme KinEssor Groupe-Conseils inc., le contrat de services professionnels de surveillance et de sécurité du réseau informatique de la Société, suite à l'appel d'offres 49-2017-05. »

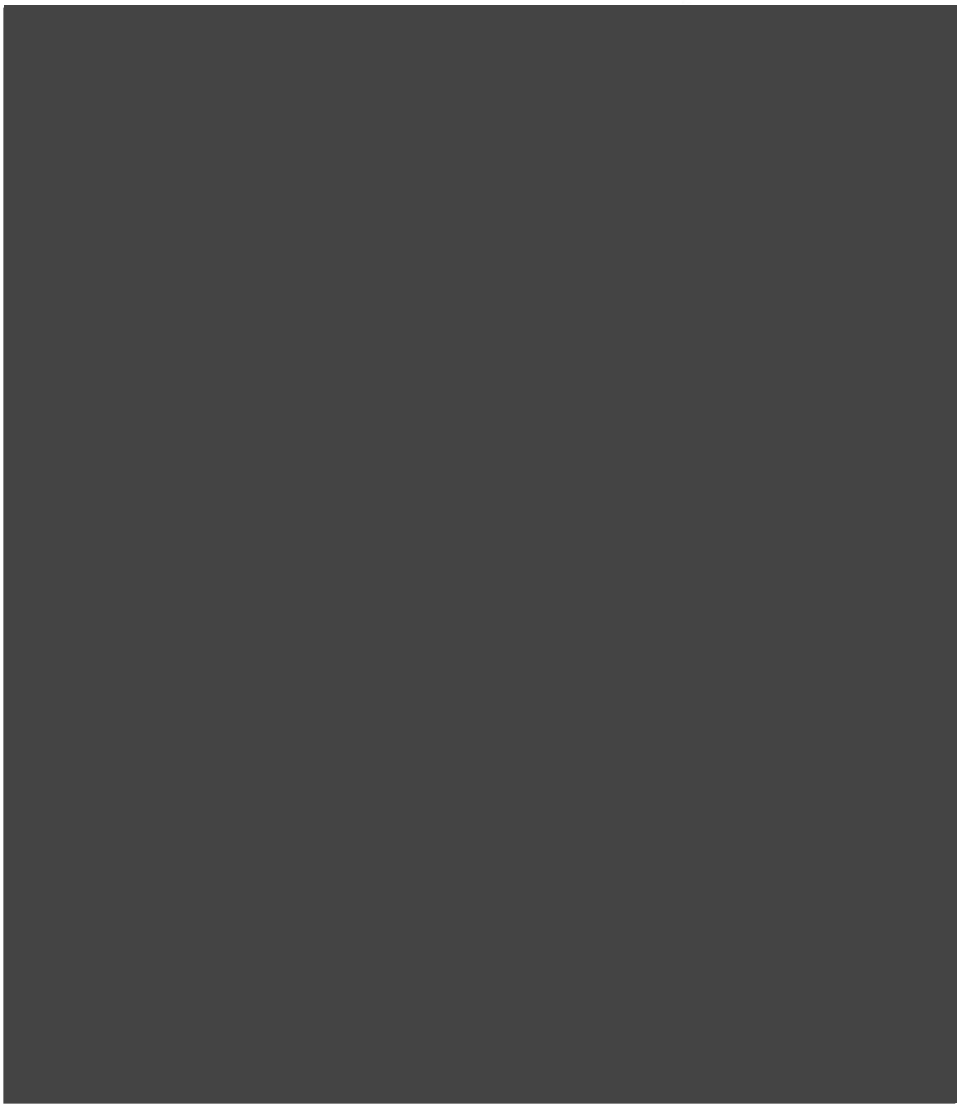

5.3 *Rapport du comité spécial du conseil pour le recrutement d'un PDG*

5.3.1 Suivi du dossier

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur l'état d'avancement du processus de recrutement du prochain président-directeur général de la Société.

Elle ajoute que suite à la révision du profil du poste, il a été publié sur différents sites Web d'intérêts et a reçu une réaction positive du marché, puisqu'un certain nombre de personnes ont déjà contacté notre firme de recrutement.

En terminant, madame Fitzwilliam indique aux membres qu'un candidat a déjà été rencontré et deux ou trois autres personnes le seront la semaine prochaine.

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Mise à jour du manuel de l'administrateur*

Monsieur Saucier indique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

6.2 *Varia*

Monsieur Larivée fait le point concernant l'absence pour maladie de madame Isabelle Guindon, directrice des ressources humaines de la Société, en les informant que la direction a demandé une expertise médicale qui sera faite sous peu.

La séance est levée à 13 h 55.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
294E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 8 MARS 2018 À 8 H 15

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Benoit Deshaies
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1- AO – Acquisition d'un chapiteau

À la demande du président, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'acquérir un chapiteau en remplacement de celui que la Société possédait depuis mai 2010.

Outre son acquisition, l'appel d'offres incluait les frais annuels d'installation, de démontage, de nettoyage et d'entreposage du chapiteau pour trois (3) ans. [redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que les documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO par une (1) seule firme qui a déposé une (1) soumission conforme dans les délais prescrits, soit la firme Grandchamp Chapiteaux inc. pour un montant de 131 180 $.

Suite à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité et à la vérification de la conformité technique par le service requérant, la firme Grandchamp Chapiteaux inc. a été déclarée admissible et conforme.

Tel que le prescrit la réglementation, lorsqu'une (1) seule soumission conforme est présentée, l'approbation du président-directeur général fut obtenue pour accepter la soumission de la firme Grandchamp Chapiteaux inc.

La Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat pour l'acquisition d'un nouveau chapiteau et les frais annuels d'installation, de démontage, de nettoyage et d'entreposage soit accordé à la firme Grandchamp Chapiteaux inc., suite à l'appel d'offres no 74-2017-15.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Grandchamp Chapiteaux inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2017-15.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Grandchamp Chapiteaux inc., le contrat pour l'acquisition d'un nouveau chapiteau et les frais annuels d'installation, de démontage, de nettoyage et d'entreposage, suite à l'appel d'offres no 74-2017-15. »

3- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 23.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
295E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 12 AVRIL 2018 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 293E ET 294E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 293e et 294e assemblées tenues respectivement les 8 février et 8 mars 2018 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

3.1 *Rapport sur l'application de la Loi sur la SPCM*

À la demande du président, monsieur Saucier indique aux membres que le rapport sur l'application de la Loi sur la SPCM sera présenté par madame Julie Boulet, ministre du Tourisme, au Conseil des ministres le 18 avril prochain.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des principaux dossiers courants de la Société :

[redacted]

[redacted]

3) Monsieur Larivée termine en informant les membres des principales activités de vente et de représentation des derniers mois.

4.2 *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes au cours du 4e trimestre et sur les résultats globaux de l'année 2017-2018.

Par la suite, monsieur Larivée indique aux membres que le tableau de bord des ventes au 31 mars 2018 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour la prochaine année ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 9 avril dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a principalement procédé à la révision du budget 2018-2019.

De plus, lors de cette réunion les représentants du Vérificateur général ont présenté aux membres du comité le Plan d'audit des états financiers au 31 mars 2018.

En terminant, madame Landry indique aux membres qu'un suivi a été fait sur le mandat d'audit interne en cours, qui traite des risques en santé et sécurité, qui devrait être terminé au cours des prochaines semaines.

5.2.2 Budget d'opération 2018-2019

Madame Landry rappelle aux membres que la préparation du budget est un processus rigoureux et bien documenté, et la révision est bien structurée au niveau du comité d'audit.

Par la suite, à la demande de madame Landry, messieurs Larivée et Saucier expliquent aux membres le processus suivi par la direction dans la préparation du budget.

Monsieur Saucier, à partir des différents documents transmis aux membres, incluant une présentation complémentaire, présente et commente l'estimé des résultats de l'exercice financier 2017-2018 et les faits saillants du budget 2018-2019.

Une discussion suit et madame Landry, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget de fonctionnement 2018-2019 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.3 Budget des immobilisations et des amortissements

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente aux membres le budget des immobilisations et des amortissements pour l'exercice 2018-2019.

Une discussion suit et madame Landry, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget des immobilisations et des amortissements.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget des immobilisations et des amortissements 2018-2019 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.4 Approbation du budget TI 2018-2019

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente une demande d'approbation relative au budget TI pour l'exercice 2018-2019. Il explique aux membres que pour se conformer à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Société doit faire approuver spécifiquement par le conseil d'administration la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles.

Par la suite, monsieur Saucier révise avec les membres le budget de fonctionnement TI pour 2018-2019 et la liste des projets de maintien et de développement des technologies de l'information pour la même période et répond aux questions.

Une discussion suit et madame Landry explique aux membres que le comité d'audit a révisé la programmation annuelle des projets et le budget des ressources informationnelles 2018-2019 avec la direction lors de la dernière réunion du comité et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles 2018-2019 de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que soumis. »

5.3 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, le 11 avril dernier.

Il mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines et a révisé et approuvé les coûts et les besoins de main-d'œuvre pour 2018-2019, tel que présentés précédemment. [redacted]

Il ajoute que le comité a aussi procédé à la révision de la liste des employés admissibles à la retraite et discuté avec la direction des mesures prises pour réduire les risques liés à plusieurs postes uniques dans l'organisation, pour lesquels un plan de relève est difficilement applicable.

En terminant, il indique aux membres que le comité a révisé la liste des dates de fin de mandat des membres actifs du conseil d'administration, soit la liste déposée lors du huis clos.

5.3.2 Majoration des échelles salariales au 1er avril 2018

À la demande de monsieur Deshaies, monsieur Saucier présente aux membres une demande d'approbation afin que la Société puisse majorer les échelles salariales du personnel cadre et du personnel non syndiqué à compter du 1er avril 2018, conformément aux informations suivantes transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor à cet effet :

A. Personnel d'encadrement :
   - Chaque échelle de traitement en vigueur le 31 mars 2018 est majorée, avec effet au 1er avril 2018, d'un pourcentage de [redacted]

B. Personnel non syndiqué :
   - Chaque échelle de traitement en vigueur le 31 mars 2018 est majorée, avec effet au 1er avril 2018, d'un pourcentage de [redacted]

Une discussion suit et monsieur Deshaies explique aux membres que le comité des ressources humaines a révisé cette demande lors de sa dernière réunion et en propose l'adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à appliquer la majoration de [redacted] des échelles de salaires du personnel cadre et du personnel non syndiqué au 1er avril 2018. »

5.4 *Rapport du comité sur le projet d'agrandissement*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Deshaies indique aux membres qu'il n'a aucun élément à ajouter suite à la mise au point qui a été faite par monsieur Larivée en début de séance.

Monsieur Deshaies quitte la réunion.

5.5 *Rapport du comité spécial du conseil pour le recrutement d'un PDG*

5.3.1 Suivi du dossier

Les membres procèdent à un entretien à huis clos sur le sujet en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Mise à jour du manuel de l'administrateur*

À la demande du président, madame Fitzwilliam indique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

6.2 Déclaration annuelle d'intérêts des membres

À la demande du président, madame Fitzwilliam rappelle aux membres qu'ils doivent compléter et signer la déclaration annuelle d'intérêts pour l'exercice en cours et la remettre à la direction dans les meilleurs délais, dûment complétée.

6.3 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h 10.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
296E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 24 AVRIL 2018 À 7 H 30

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Monsieur	Yves Lalumière
S'étaient excusés :	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- RECOMMANDATION POUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SPCM

À la demande du président, madame Fitzwilliam dresse un bilan du processus de recrutement. Le comité spécial du conseil a dans un premier temps révisé la liste de onze (11) candidats identifiés par la [redacted] et sélectionné quatre (4) finalistes. Suite aux entrevues réalisées le 16 avril dernier, le comité a retenu un candidat comme premier choix et soumet un deuxième nom dans la seule éventualité où une entente ne puisse être conclue avec le premier choix.

Par la suite, les membres discutent des candidats retenus, du processus qui a été suivi par le comité et de sa proposition de ne recommander qu'un seul candidat la ministre du Tourisme, compte tenu des discussions tenues lors de la dernière assemblée du conseil d'administration.

Finalement, les membres conviennent de tenir dans les plus brefs délais une assemblée spéciale du conseil afin de rencontrer les deux (2) candidats finalistes, avant de formuler une recommandation à la ministre du Tourisme.

3- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 10.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
297E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 3 MAI 2018 À 8 H 45

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Lucie Rémillard Annie Tremblay, par conférence téléphonique
	Monsieur	Yves Lalumière
S'étaient excusés :	Madame	Suzanne Landry
	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- RENCONTRE PRÉPARATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL

[redacted] se joint à la réunion.

À la demande du président, les membres discutent et conviennent de la teneur des entretiens qui se tiendront ce matin avec les deux (2) candidats finalistes au poste de président-directeur général de la Société.

3- RENCONTRE DES CANDIDATS FINALISTES AU POSTE DE PDG

À la demande du président, les membres rencontrent successivement les deux (2) candidats finalistes au poste de président-directeur général de la Société, soit [redacted]

Une discussion suit et par la suite [redacted] quitte la réunion.

4- RECOMMANDATION POUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SPCM

Madame Tremblay, par conférence téléphonique et monsieur Saucier se joignent à la réunion.

À la demande du président, madame Fitzwilliam dresse un bilan des entretiens tenues et propose aux membres d'adopter une résolution pour recommander à la ministre au Tourisme la nomination de [redacted] qui répond au profil de compétences et d'expérience établi par le conseil et, dans la seule éventualité qu'une entente avec [redacted] ne se réalise pas, recommander la nomination de [redacted] à ce poste.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

«QUE le conseil d'administration recommande à la ministre du Tourisme, madame Julie Boulet, la nomination de [redacted] au poste de président-directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal et, dans la seule éventualité qu'une entente ne se réalise pas avec [redacted] le conseil d'administration recommande la nomination de [redacted] au poste de président-directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal.»

5- VARIA

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 11 h 05.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
298E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 7 JUIN 2018 À 16 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam, par conférence téléphonique Céline Gamache Suzanne Landry Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

INTRODUCTION

En début de séance, le président désire remercier madame Fitzwilliam et les membres du comité spécial du conseil pour leur excellent travail dans le dossier du recrutement du prochain président-directeur général de la Société. Il remercie également [redacted] de demeurer au sein du conseil même si sa candidature n'a pas été retenue pour le poste.

Par la suite, à la demande du président, monsieur Saucier confirme aux membres qu'il prendra sa retraite en décembre prochain. Le président indique aux membres que les actions à prendre pour son remplacement seront discutées lors du huis clos plus tard aujourd'hui.

Finalement, à la demande du président, madame Landry confirme aux membres sa démission comme membre du conseil d'administration de la Société à compter du 31 août 2018, après avoir siégé au conseil et présidé le comité d'audit pendant près de 12 ans.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 295e, 296e ET 297e ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 295e, 296e et 297e assemblées, tenues respectivement le 12 avril 2018, le 24 avril 2018 et le 3 mai 2018 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

3.1- *Rapport du comité spécial du conseil sur le recrutement du PDG*

À la demande du président, madame Fitzwilliam dresse un bilan du processus de recrutement du prochain président-directeur général et présente quelques recommandations visant l'amélioration de ce processus pour l'avenir.

Elle poursuit en présentant un programme de coaching visant à faciliter l'intégration du prochain président-directeur général dans ses nouvelles fonctions.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec les recommandations du comité et le programme de coaching présentés.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Larivée informe les membres sur l'évolution des principaux dossiers courants de la Société :

1) Monsieur Larivée informe les membres des derniers développements concernant [redacted], suite à la tenue du dernier Forum stratégique en Tourisme le 14 mai dernier.

[redacted]

2) Monsieur Larivée poursuit en indiquant aux membres les principales activités de vente et de représentation des derniers mois. Il rappelle aux membres que le prochain Gala des Ambassadeurs se tiendra le 8 novembre prochain.

3) Par la suite, monsieur Larivée informe les membres qu'il sera probablement nécessaire [redacted] pour les années 2021, 2022 et 2023 compte tenu des engagements confirmés à ce jour et des occasions d'affaires qui se présenteront certainement au cours des prochains mois et qui ne pourront pas être mises de côté.

   Une demande en ce sens sera soumise au comité d'audit et au conseil d'administration en septembre prochain. [redacted]

4) En terminant, monsieur Larivée informe les membres que la direction de l'immeuble analyse actuellement les besoins de remplacement du tapis, qui est très usé, des corridors dans le secteur ouest du cinquième étage. Un appel d'offres sera préparé en conséquence dans les meilleurs délais.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Larivée informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes au cours des deux (2) premiers mois de l'année 2018-2019, en précisant que le tableau de bord des ventes au 31 mai 2018 a été transmis au préalable.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.3 *Suivi du Plan stratégique 2016-2019 – Bilan 2017-2018*

Monsieur Larivée présente aux membres le bilan des objectifs du *Plan stratégique 2016-2019* de la Société à la fin de l'année 2017-2018, en rappelant aux membres les enjeux et les orientations stratégiques de la Société.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des réalisations au terme de la deuxième année du plan.

En conclusion, étant donné qu'il participe à son dernier conseil d'administration, monsieur Larivée tient à remercier tous les membres pour leur support et la grande collaboration qu'ils lui ont démontrés au cours des quatre années et demie de son mandat comme président-directeur général de la Société.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Larivée et Saucier.

Madame Fitzwilliam quitte la réunion.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 *Suivi des dossiers du comité*

Madame Landry, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 5 juin dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant le tableau de bord du programme de la gestion des risques, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

5.2.2 *Approbation des états financiers au 31 mars 2018*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les faits saillants des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018. Monsieur Saucier débute la présentation en indiquant que la Société a préparé ses états financiers en appliquant les mêmes règles que l'année dernière, incluant le traitement comptable des paiements de transfert du gouvernement.

Monsieur Saucier ajoute que les revenus totaux pour la dernière année, incluant la subvention de fonctionnement du gouvernement, se chiffrent à 63 M$, soit 0,6 M$ de plus que l'exercice précédent.

Les revenus autonomes de l'exercice s'établissent à 27,9 M$, soit 1,2 M$ de plus qu'en 2016-2017. Il souligne qu'au total, il s'est tenu 360 événements au Palais en 2017-2018 et que le taux d'occupation a diminué de 1,93 % pour s'établir à 45,75 %. [redacted]

En ce qui a trait aux charges, elles totalisent 58,3 M$, soit une hausse de 0,7 M$ par rapport à celles enregistrées en 2016-2017. Par rapport à l'an dernier, les frais liés aux événements ont augmenté de 375 k$ et les frais d'exploitation et d'administration de 767 k$, malgré une hausse de 1,6 M$ pour le maintien des actifs. [redacted]

Monsieur Saucier précise que l'excédent annuel se chiffre à 4,7 M$. L'an dernier, les résultats présentaient un excédent de 4,8 M$. Ainsi, les états financiers de la Société présentent un excédent cumulatif de 18,9 M$ au 31 mars 2018.

Par la suite, monsieur Saucier présente l'état de la situation financière qui démontre des actifs financiers de 22,4 M$ au 31 mars 2018, soit une augmentation de 574 k$ par rapport à l'année dernière. Les passifs totalisent 206,6 M$, soit une diminution de 14,7 M$ par rapport à l'an passé principalement suite à un remboursement en capital de 14,2 M$ de la dette à long terme.

Au niveau des actifs non financiers, nous constatons une diminution de 10,5 M$ de la valeur nette des immobilisations corporelles, [redacted]

Par la suite, monsieur Saucier présente les principales notes complémentaires, dont les nouvelles notes traitant des droits contractuels, des apparentés et de la provision pour l'allocation de transition et répond aux questions.

Madame Landry indique aux membres que le comité d'audit a procédé à la révision des états financiers, lors de sa dernière réunion, en présence des auditeurs externes et au nom du comité d'audit, elle recommande l'approbation des états financiers au 31 mars 2018.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

« QUE les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2018 soient approuvés et que madame Suzanne Landry et monsieur Claude Liboiron soient autorisés à signer ces états financiers pour le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.2.3 *Résultats financiers du 4e trimestre 2017-2018*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente sommairement les résultats financiers du 4e trimestre 2017-2018.

Les membres se disent satisfaits de la présentation.

5.2.4 *Indicateurs de performance du 4e trimestre 2017-2018*

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.5 *Octroi de contrat*

1) AO – Service d'une agence de sécurité

À la demande de madame Landry, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin de retenir les services d'une agence de sécurité pour la fourniture du personnel nécessaire pour assurer la sécurité du bâtiment, ainsi que la sécurité des événements qui ont lieu au Palais des congrès. Ce contrat, d'une durée de trois (3) ans, [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que deux (2) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 29 mai dernier.

La soumission de la firme Sécuritas n'ayant pas obtenu une note globale d'au moins 70 % a été retirée du processus et l'enveloppe de prix non décachetée a été retournée au soumissionnaire.

La soumission de la firme Groupe de sécurité Garda, ayant obtenu une note totale de 85 %, s'est avérée acceptable au niveau de la qualité. Ayant obtenu l'approbation du président-directeur général, le comité de sélection a ouvert l'enveloppe de prix présentée par la seule firme conforme et acceptable au montant de 4 483 988,71 $.

Le comité de sélection recommande donc que le contrat pour les services d'une agence de sécurité pour la fourniture du personnel nécessaire pour assurer la sécurité du bâtiment, ainsi que la sécurité des événements qui ont lieu au Palais des congrès soit octroyé à la firme Groupe de sécurité Garda.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Groupe de sécurité Garda, suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2018-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Groupe de sécurité Garda, le contrat pour la fourniture du personnel nécessaire pour assurer la sécurité du bâtiment, ainsi que la sécurité des événements qui ont lieu au Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 74-2018-01. »

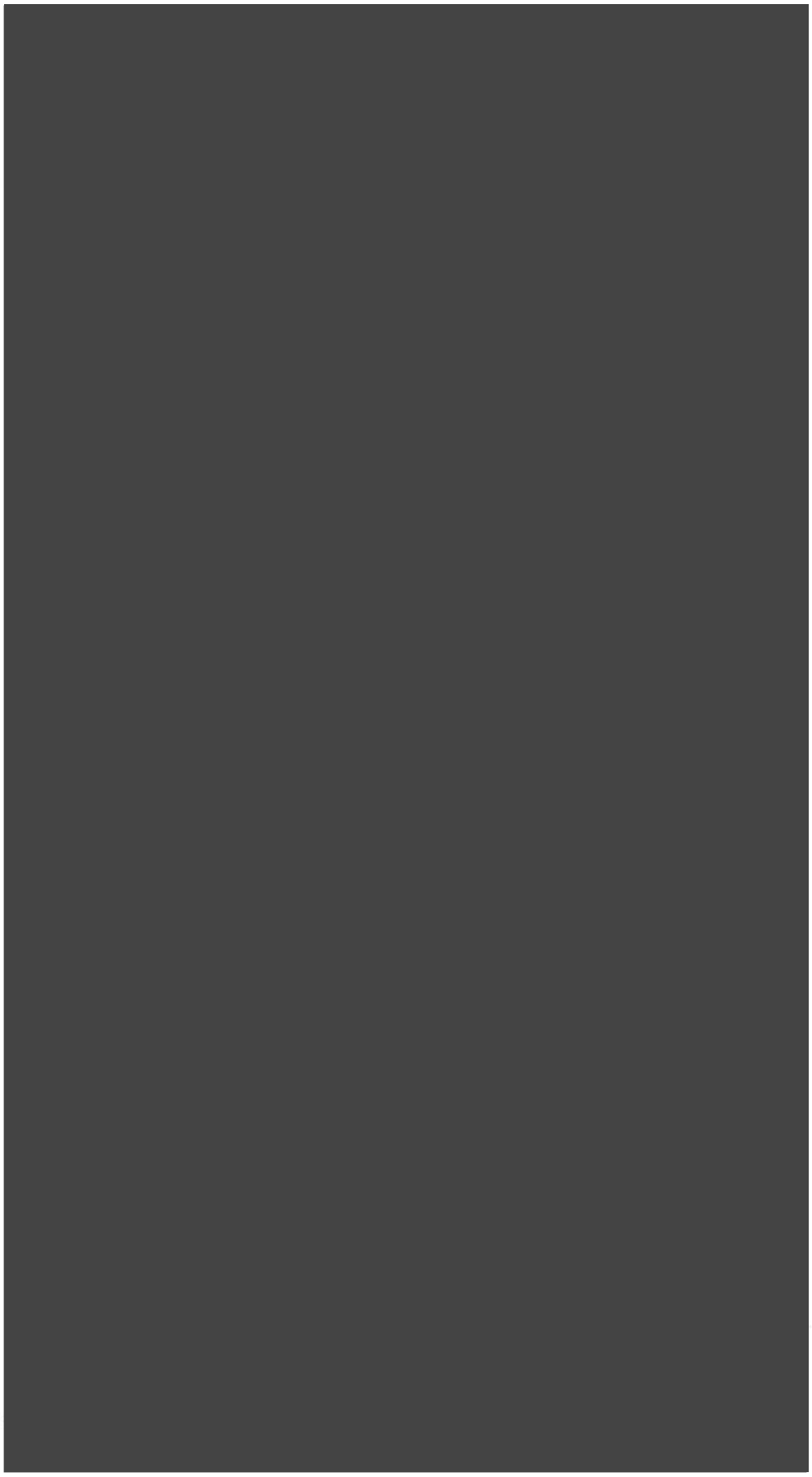

[redacted]

[redacted]

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 *Suivi des dossiers du comité*

En remplacement de madame Fitzwilliam, présidente du comité, qui a quitté la rencontre, madame Rémillard informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 31 mai dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient le suivi de la préparation du rapport annuel 2017-2018, la révision des critères d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités et de l'échéancier d'application du processus d'évaluation pour 2018. Ces deux (2) derniers sujets seront abordés lors de la prochaine assemblée régulière du conseil.

Concernant l'inscription de l'âge des membres dans la biographie de ceux-ci présentée dans le rapport annuel, le comité propose au conseil d'administration de retirer cette information qui est jugée non pertinente.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec la proposition du comité de gouvernance et d'éthique.

En terminant, madame Rémillard mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

5.3.2 *Candidats à titre d'administrateurs*

Madame Rémillard indique aux membres que le comité avait été informé de la démission de M. Lalumière à titre de membre du comité des ressources humaines, étant donné qu'il n'est pas un administrateur indépendant.

Une discussion suit et les membres reçoivent et acceptent sa démission à titre de membre du comité des ressources humaines et suite à la recommandation du président les membres conviennent de ne pas modifier la structure des comités pour l'instant.

Par la suite, madame Rémillard informe les membres que le comité a discuté des profils de compétences et d'expérience que le conseil d'administration devrait rechercher chez les prochains candidats administrateurs.

Ainsi, le comité recommande au conseil d'administration de privilégier cinq (5) profils dans la recherche de nouveaux candidats, soit des candidats ayant des compétences dans les domaines des ressources humaines, de la finance, des technologies de l'information, de la gestion de projets (ingénierie) et dans le domaine juridique, en gardant à l'esprit le besoin d'identifier des candidats ayant 35 ans ou moins.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec la proposition du comité de gouvernance et d'éthique. En conclusion, madame Rémillard invite les membres à proposer au comité de gouvernance et d'éthique toute candidature jugée intéressante.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 *Suivi des dossiers du comité*

Monsieur Deshaies, président du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 6 juin dernier. Il mentionne que le comité a procédé au suivi du dossier d'absence pour [redacted] des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines et à la révision du dossier visant la progression annuelle dans les échelles du personnel cadre.

Il termine en indiquant aux membres que la direction a répondu à une demande d'accès à l'information au cours du dernier trimestre.

5.4.2 *Augmentation d'échelon du personnel cadre pour 2018-2019*

Monsieur Deshaies présente un résumé de l'impact budgétaire de l'application des progressions dans les échelles du personnel cadre de la Société, suite à l'évaluation individuelle, pour l'exercice 2017-2018, des trois (3) gestionnaires qui n'ont pas atteint le maximum de leur échelle salariale au 1er avril 2018.

[redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité des ressources humaines, monsieur Deshaies recommande au conseil d'autoriser la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2018, en fonction du résultat des évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2017-2018, selon la politique en vigueur.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la direction de la Société à appliquer les progressions dans les échelles salariales du personnel cadre, rétroactivement au 2 avril 2018, en fonction du résultat des évaluations du rendement, effectuées à la fin de l'exercice 2017-2018, selon la politique en vigueur. »

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Prochaines assemblées du conseil*

À la demande du président, Monsieur Saucier rappelle aux membres que la prochaine assemblée régulière du conseil se tiendra le jeudi 27 septembre prochain.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 18 h 15.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
299E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 12 JUILLET 2018 À 8 H 20

Étaient présents :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusés :	Madame	Suzanne Landry
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Yves Lalumière
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Raymond Larivée, président-directeur général, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRATS

2.1- AO – Réfection de toitures

À la demande de monsieur Larivée, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un entrepreneur pour des travaux de réfection de toitures au Palais des congrès de Montréal.

[redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que huit (8) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il ajoute qu'au cours du processus d'appel d'offres quatre (4) addendas ont été émis afin d'apporter des modifications aux plans, modifier le bordereau de prix et repousser la date limite de réception des

soumissions. Huit (8) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme Couverture Montréal-Nord Ltée a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 973 950 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour la réfection de toitures au Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2018-05.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit, qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Couverture Montréal-Nord Ltée, suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2018-05.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Couverture Montréal-Nord Ltée, le contrat pour la réfection de toitures au Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2018-05. »

2.2- AO – Remplacement d'un refroidisseur de 400 tonnes

À la demande de monsieur Larivée, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres en vue d'accorder un contrat à un entrepreneur pour le remplacement d'un refroidisseur d'une capacité de refroidissement de 400 tonnes au Palais des congrès de Montréal.

[redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO. Il ajoute qu'au cours du processus d'appel d'offres trois (3) addendas ont été émis afin de modifier la durée de la garantie requise, répondre à une demande d'équivalence et repousser la date limite de réception des soumissions. Trois (3) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme Neve Réfrigération Inc. a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 374 400 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat pour le remplacement d'un refroidisseur d'une capacité de refroidissement de 400 tonnes au Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2018-04.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Neve Réfrigération Inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2018-04.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Neve Réfrigération Inc., le contrat pour le remplacement d'un refroidisseur d'une capacité de refroidissement de 400 tonnes au Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2018-04. »

2.4- Ajout au contrat d'entretien des appareils de levage

À la demande de monsieur Larivée, monsieur Saucier présente une demande d'approbation d'un dépassement de plus de 10 % de la valeur du contrat d'entretien des appareils de levage accordé à la firme Otis en juin 2017, tel que le prévoit la politique d'achat de la Société.

Un premier dépassement de 131 366 $, soit 21,9% de la valeur du contrat a été autorisé par le conseil d'administration en décembre dernier. Ce second dépassement de 49 209,70 $, qui porte à 30,1 % la valeur excédentaire totale du contrat, a été causé par des travaux d'entretien additionnels et à de l'assistance

spéciale durant des événements importants dont les coûts n'étaient pas prévus au contrat en cours.

[redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver le dépassement de la valeur du contrat accordé à la firme Otis, pour l'entretien des appareils de levage de 42 209,70 $, suite à l'appel d'offres 74-2017-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le dépassement de la valeur du contrat accordé à la firme Otis Inc., pour l'entretien des appareils de levage de 42 209,70 $, suite à l'appel d'offres 74-2017-01.»

3- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 31.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
300E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 26 JUILLET 2018 À 8 H 15

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Suzanne Landry Lucie Rémillard
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Raymond Larivée, président-directeur général
S'étaient excusées :	Mesdames	Céline Gamache Annie Tremblay
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1- AO – Services professionnels de surveillance de travaux de toitures

À la demande de monsieur Liboiron, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres sur invitation en vue d'accorder un contrat de services professionnels à une firme spécialisée pour effectuer la surveillance de travaux de réfection de toitures au Palais des congrès de Montréal.

[redacted]

Monsieur Saucier précise aux membres que cinq (5) firmes ont été invitées à soumissionner et que trois (3) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

La firme SNC-Lavalin GEM Québec Inc. a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 59 882 $ et la Direction des finances et de l'administration recommande que le contrat de services professionnels pour effectuer la surveillance de travaux de réfection de toitures au Palais des congrès lui soit accordé, suite à l'appel d'offres no 74-2018-02.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit, qui a révisé ce dossier, madame Landry recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme SNC-Lavalin GEM Québec Inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2018-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme SNC-Lavalin Québec Inc. le contrat de surveillance de travaux de réfection de toitures au Palais des congrès, suite à l'appel d'offres no 74-2018-02.»

3- VARIA

3.1- Résolution spéciale du conseil d'administration

À la demande de monsieur Liboiron, madame Fitzwilliam présente aux membres un projet de résolution soulignant la performance récente du Palais des congrès dans le cadre de l'APEX Award 2018.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

«C'est avec fierté que les membres du conseil d'administration ont appris récemment que le Palais des congrès de Montréal a terminé en 2e place pour le prestigieux prix *Reconnaissance de la plus haute performance en satisfaction de la clientèle au monde* remis par l'Association internationale des palais des congrès (AIPC).

Les membres soulignent l'excellent travail de toute l'équipe du Palais qui démontre bien que la qualité du service à la clientèle est au cœur des préoccupations des employés à tous les niveaux de l'organisation.

Bravo à tous et que ce résultat exceptionnel vous encourage à poursuivre vos efforts pour répondre aux attentes de la clientèle du Palais.»

3.2- Varia

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 20.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
301E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 27 SEPTEMBRE 2018 À 12 H

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Robert Mercure, président-directeur général
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

INTRODUCTION

En début de séance, le président désire souhaiter la bienvenue au nouveau président-directeur général et membre du conseil d'administration de la Société, monsieur Robert Mercure.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 298E, 299E ET 300E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 298e, 299e et 300e assemblées tenues le 7 juin 2018, le 12 juillet 2018 et 26 juillet 2018 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

3.1- *Modifications à la structure des comités du conseil*

Afin d'ajuster la composition des comités du conseil suite au départ de madame Suzanne Landry et au retrait de messieurs Benoit Deshaies et Yves Lalumière du comité des ressources humaines, le président propose aux membres les nominations de madame Annie Tremblay à titre de présidente du comité d'audit, de madame Céline Gamache à titre de présidente du comité des ressources humaines et de madame Lucie Rémillard à titre de membre du comité des ressources humaines.

Une discussion suit et les membres approuvent à l'unanimité la proposition du président.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Mercure dépose une copie de sa présentation visant à informer les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société :

1) Dans un premier temps, monsieur Mercure livre ses premières impressions depuis son arrivée à la présidence de la Société. Il souligne l'appui qu'il a reçu, entre autres de monsieur Larivée dans le cadre du plan de transition qui a été préparé. Il indique également avoir rencontré une équipe positive, engagée et prête à l'évolution.

2) Il poursuit en mentionnant avoir également rencontré au cours des dernières semaines plusieurs partenaires et clients du Palais des congrès. [redacted]

3) Il informe également les membres que le recrutement pour le poste de vice-président aux finances et à l'administration se poursuit et que les deux candidats qu'il a rencontrés en deuxième entrevue effectueront des tests psychométriques la semaine prochaine avant qu'il procède à une troisième et dernière entrevue.

[redacted]

[redacted]

6) En ce qui a trait à la préparation du Plan stratégique 2019-2022, monsieur Mercure estime que le prochain plan présente un défi de communication et que la Société doit renforcer les liens avec ses partenaires, les grands joueurs de l'industrie touristique, le milieu universitaire et le grand public. Il prévoit donc tenir des tables de consultation afin de recueillir les commentaires et suggestions des parties prenantes.

7) En terminant, monsieur Mercure informe les membres sur les récentes activités de vente, de représentation et celles liées au développement des alliances stratégiques.

4.2- *Performance commerciale*

Monsieur Mercure informe les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes pour le 1er trimestre de l'année.

Par la suite, monsieur Mercure rappelle aux membres que le tableau de bord des ventes au 17 septembre 2018 et la liste à jour de tous les congrès confirmés pour l'année en cours ainsi que pour les années futures ont été transmis aux membres au préalable.

4.3- *Performance opérationnelle*

Monsieur Mercure présente le résultat du sondage de satisfaction de la clientèle pour le 1er trimestre de l'année.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1- *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Saucier.

5.2- *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Tremblay, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 25 septembre dernier. Cette dernière indique que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

[redacted]

5.2.2 Résultats financiers au 31 juillet 2018

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 juillet 2018, soit après quatre (4) mois d'opération.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

Monsieur Liboiron quitte la réunion en demandant à madame Fitzwilliam de présider la suite de l'assemblée.

5.2.3 Indicateurs de performance du 1er trimestre 2018-2019

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.4 Octroi de contrat

1) A.O. – Fourniture et installation de tapis

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public afin retenir un entrepreneur pour remplacer le tapis des salles 514, 515 et 516 et de différents corridors connexes au niveau 5 ouest du Palais des congrès.

[redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que sept (7) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et deux (2) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Suite à l'analyse des soumissions et à la vérification des conditions d'admissibilité, le service des approvisionnements de la Société conclut que la firme Tapitec Inc. a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 395 022,43 $.

La Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat visant à retenir un entrepreneur pour remplacer le tapis des salles 514, 515 et 516 et de différents corridors connexes au niveau 5

ouest du Palais des congrès soit octroyé à la firme ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit Tapitec Inc.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Tapitec Inc., suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2018-06.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Tapitec Inc., le contrat de fourniture et d'installation de tapis pour les salles 514, 515 et 516 et de différents corridors connexes au niveau 5 ouest du Palais des congrès, suite à l'appel d'offres 74-2018-06. »

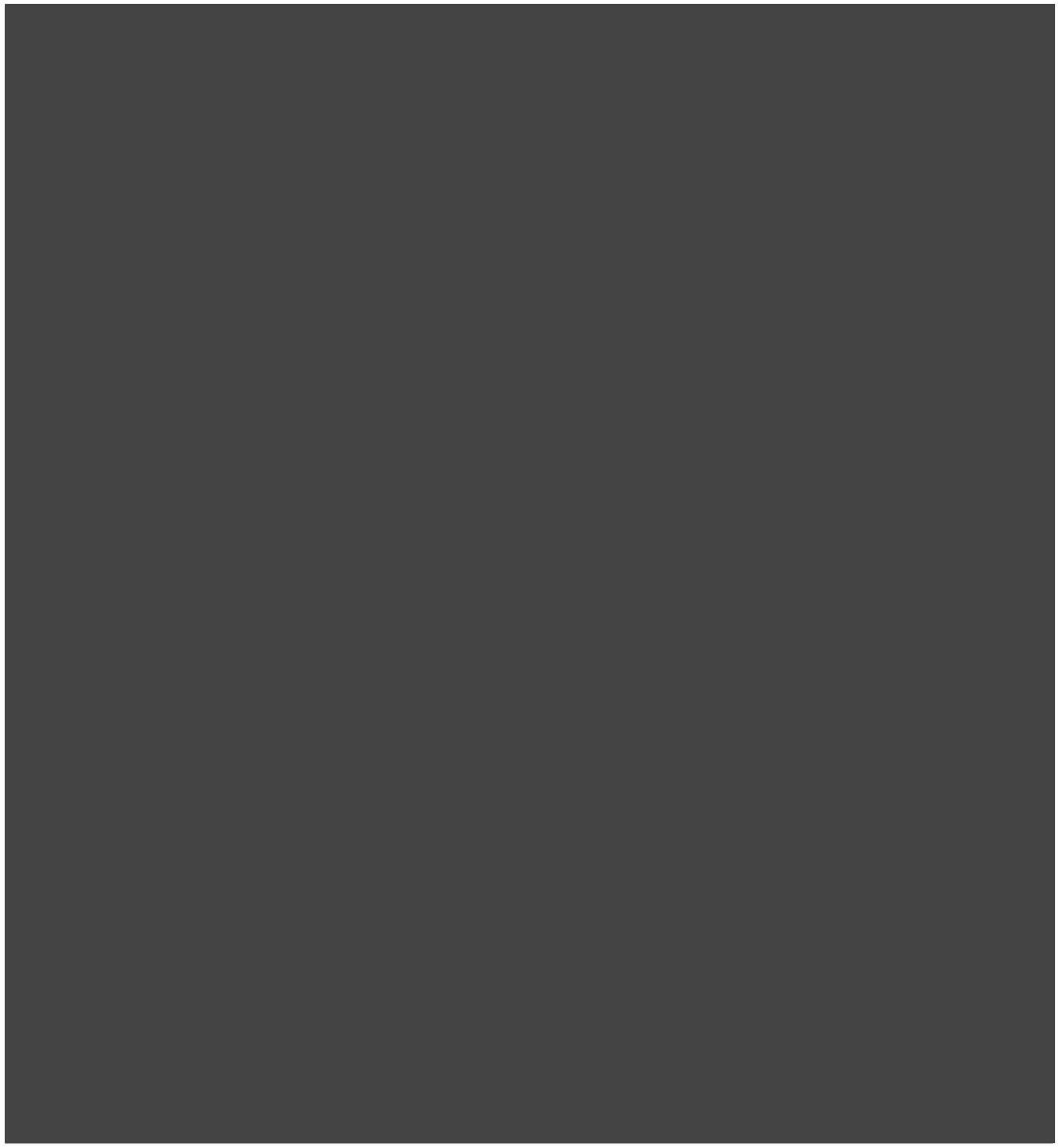

5.3- *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi du dossier

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Elle indique toutefois que tel que convenu lors de l'assemblée du conseil du 7 juin dernier, le comité a procédé au cours de l'été à la recherche de candidats administrateurs pour combler les postes vacants au conseil en fonction des cinq (5) profils de compétences convenus. Une trentaine de curriculum vitae ont été reçus et analysés par le comité qui a rencontré, en présence du président du conseil, six (6) candidats le 20 septembre dernier.

À la suite de ces entrevues, le comité a retenu trois (3) candidats qu'il propose au conseil en vue de soumettre au gouvernement une recommandation visant la nomination de ceux-ci au conseil d'administration de la Société.

[redacted]

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

5.3.2 Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé en mai dernier les critères d'évaluation utilisés l'an passé et qu'il recommande au conseil de ne pas les modifier pour l'exercice d'évaluation de cette année.

De plus, madame Fitzwilliam présente aux membres l'échéancier d'application proposé pour mettre en place le processus annuel d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités.

Une discussion suit et les membres approuvent le maintien des critères d'évaluation en place et l'échéancier proposé pour l'exercice d'évaluation de cette année.

5.3.3 Activités de formation en gouvernance pour 2018-2019

Madame Fitzwilliam présente aux membres un sommaire des activités de formation en gouvernance offertes pour 2018-2019.

5.3- *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi du dossier

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis le dernier conseil d'administration.

Elle indique toutefois que tel que convenu lors de l'assemblée du conseil du 7 juin dernier, le comité a procédé au cours de l'été à la recherche de candidats administrateurs pour combler les postes vacants au conseil en fonction des cinq (5) profils de compétences convenus. Une trentaine de curriculum vitae ont été reçus et analysés par le comité qui a rencontré, en présence du président du conseil, six (6) candidats le 20 septembre dernier.

À la suite de ces entrevues, le comité a retenu trois (3) candidats qu'il propose au conseil en vue de soumettre au gouvernement une recommandation visant la nomination de ceux-ci au conseil d'administration de la Société.

Une discussion suit et compte tenu de nouvelles considérations portées à l'attention des membres, il est convenu de reporter à la prochaine assemblée les discussions sur ce sujet.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

5.3.2 Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé en mai dernier les critères d'évaluation utilisés l'an passé et qu'il recommande au conseil de ne pas les modifier pour l'exercice d'évaluation de cette année.

De plus, madame Fitzwilliam présente aux membres l'échéancier d'application proposé pour mettre en place le processus annuel d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités.

Une discussion suit et les membres approuvent le maintien des critères d'évaluation en place et l'échéancier proposé pour l'exercice d'évaluation de cette année.

5.3.3 Activités de formation en gouvernance pour 2018-2019

Madame Fitzwilliam présente aux membres un sommaire des activités de formation en gouvernance offertes pour 2018-2019.

Elle ajoute que ces informations sont également disponibles dans le manuel de l'administrateur sur le portail du conseil.

5.4- *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Gamache, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 20 septembre dernier.

Elle mentionne que le comité a procédé aux suivis des principaux indicateurs de la gestion des ressources humaines. [redacted]

En terminant, madame Gamache informe les membres que la Société a reçu une demande d'accès à l'information durant le 2e trimestre en cours.

6- AUTRES SUJETS

6.1- *Calendrier des assemblées pour 2019*

À la demande de madame Fitzwilliam, monsieur Saucier présente le calendrier préliminaire des réunions du conseil d'administration et des comités du conseil pour 2019.

Les membres sont conviés à vérifier leurs disponibilités et à transmettre à monsieur Saucier leurs commentaires dans les meilleurs délais.

6.2- *Varia*

Aucun point n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h 30.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
302E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 16 OCTOBRE 2018 À 11 H 45

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Robert Mercure, président-directeur général
S'était excusée :	Madame	Lucie Rémillard
Aussi présent :	Monsieur	André Saucier, secrétaire du comité

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

2.1 - Autorisation d'embauche pour le poste de vice-président aux finances et à l'administration

À la demande du président, monsieur Mercure rappelle aux membres le processus de dotation qui a été suivi pour combler le poste de vice-président aux finances et à l'administration de la Société, suite à l'annonce du départ à la retraite de monsieur Saucier.

Par la suite, monsieur Mercure indique aux membres qu'il est très satisfait du résultat des tests psychométriques effectués par le candidat retenu pour le poste, monsieur Christian Ruel.

Il ajoute qu'en conformité avec les dispositions de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration doit approuver la nomination de toute personne devant occuper un poste de dirigeant relevant directement du président-directeur général.

Ainsi, monsieur Mercure recommande au conseil d'administration d'approuver la nomination de monsieur Christian Ruel, à titre de vice-président aux finances et à l'administration de la Société, à compter du 19 novembre 2018, selon les barèmes en vigueur.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit, qui a participé au processus de sélection avec l'aide de madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver la nomination de monsieur Christian Ruel au poste de vice-président aux finances et à l'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nomination de monsieur Christian Ruel, à titre de vice-président aux finances et à l'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, à compter du 19 novembre 2018, selon les barèmes en vigueur. »

2.2 - Embauche de l'adjointe exécutive au bureau du président-directeur général

À la demande du président, monsieur Mercure informe les membres que suite au processus de dotation, madame Nathalie Archambault, qui occupait temporairement le poste d'assistante administrative à la direction générale depuis le départ de [redacted], a été choisie pour combler le poste d'adjointe exécutive au bureau du président-directeur général.

Il rappelle aux membres que madame Archambault agira dorénavant à titre de secrétaire du conseil d'administration et de ses comités en remplacement de monsieur Saucier.

Une discussion suit et les membres se disent satisfait de cette nomination.

3- OCTROI DE CONTRAT

2.1 - AO – Services professionnels de surveillance de travaux de toitures

À la demande de monsieur Liboiron, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public dans le but d'acquérir et d'installer six (6) rideaux d'air, afin d'ajouter du chauffage dans le vestibule d'entrée du Palais des congrès de Montréal sur la rue Saint-Urbain.

[redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que huit (8) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et trois (3) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Suite à l'analyse des soumissions et à la vérification des conditions d'admissibilité, le service des approvisionnements de la Société conclut que la firme Senterre Entrepreneur Général a présenté la plus basse soumission conforme pour un montant de 104 900 $.

La Direction des finances et de l'administration recommande donc que le contrat visant à acquérir et à installer six (6) rideaux d'air, afin d'ajouter du chauffage dans le vestibule d'entrée du Palais des congrès de Montréal sur la rue Saint-Urbain soit octroyé à la firme ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit Senterre Entrepreneur Général.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit, qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Senterre Entrepreneur Général, suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2018-09.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Senterre Entrepreneur Général le contrat d'acquisition et d'installation de six (6) rideaux d'air, afin d'ajouter du chauffage dans le vestibule d'entrée du Palais des congrès de Montréal sur la rue Saint-Urbain, suite à l'appel d'offres no 74-2018-09. »

4- VARIA

4.1 - Évaluation des membres du conseil

À la demande de monsieur Liboiron, monsieur Saucier rappelle aux membres de compléter d'ici le 26 octobre prochain le questionnaire d'évaluation annuelle des membres du conseil et de ses comités.

4.2 - Varia

M. Liboiron rappelle aux membres que la prochaine assemblée régulière du conseil se tiendra le jeudi 13 décembre prochain de 10 h à 12 h et sera suivi du traditionnel dîner des fêtes.

La séance est levée à 11 h 54.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
303E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 13 DÉCEMBRE 2018 À 9 H 30

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière, par appel conférence
Aussi présents :	Messieurs	Robert Mercure, président-directeur général Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration André Saucier, vice-président aux finances et à l'administration sortant
	Madame	Nathalie Archambault, secrétaire du conseil

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

[redacted]

Les membres se disent satisfaits de la réponse.

2- PROCESSUS ET ÉCHÉANCIER – PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022

[redacted]. Il indique que sa firme a été mandatée par la direction pour assister la Société dans l'élaboration son plan stratégique 2019-2022.

Il présente l'objectif du mandat obtenu et de la démarche qui est privilégiée. Il explique les différentes phases du projet, le rôle du comité de suivi et donne des détails sur les rencontres prévues avec le conseil tout au long de l'élaboration du plan. Il répond aux questions.

Une discussion suit et les membres conviennent de mandater madame Rémillard pour représenter le conseil lors des rencontres du comité de suivi de la planification stratégique et de tenir une rencontre spéciale du conseil au mi-terme du mandat et qui porterait sur les enjeux et les orientations stratégiques qui auront été identifiés au préalable par la direction.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Monsieur Brisebois quitte l'assemblée.

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 301E ET 302E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 301e et 302e assemblées tenues les 27 septembre 2018 et 16 octobre 2018 sont adoptés tels que présentés.

4- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

À la demande du président, monsieur Mercure rappelle aux membres que monsieur Christian Ruel s'est joint à la Société à titre de vice-président aux finances et à l'administration le 19 novembre 2018.

À la demande du président, monsieur Saucier confirme que le contrat d'acquisition et d'installation de six (6) rideaux d'air a été octroyé à la firme Senterre Entrepreneur Général, suite à l'appel d'offres no 74-2018-09.

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5.1 - *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Mercure dépose une copie de sa présentation visant à informer les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société :

1) Dans un premier temps monsieur Mercure communique aux membres les différentes initiatives qu'il a amorcées depuis son entrée en poste. Il fait part du projet « Palais Boréal » qui englobera un bon nombre d'initiatives environnementales, dont, entre autres, la mise sur pied d'un comité consultatif où participera des représentants d'universités et un partenariat avec l'Université Laval, le tout visant à positionner le Palais comme un leader en matière d'environnement parmi les centres de congrès du monde.

[redacted]

3) Par la suite, monsieur Mercure informe les membres des démarches qu'il a entreprises auprès des hôteliers afin de renforcer les liens de confiance, accroître la collaboration et maximiser les opportunité et des différentes activités qui ont été mise en place [redacted]

[redacted]

5) Il indique également qu'une réflexion est en cours et que des efforts seront déployés pour trouver des solutions pour mieux exploiter l'Espace 1001 qui est actuellement sous utilisé.

[redacted]

7) Pour terminer, monsieur Mercure fait part aux membres de la tenue d'une assemblée des employés le 6 février 2019. Il indique qu'elle s'inscrit dans la volonté d'accroître la mobilisation des équipes, de motiver le personnel et d'améliorer la communication dans son ensemble. La rétroaction des employés sera sollicitée et un plan d'action par la suite élaboré pour apporter les changements requis.

5.2 - *Performance commerciale*

Monsieur Saucier poursuit en informant les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes depuis le début de l'exercice financier.

5.3 - *Performance opérationnelle*

Ensuite, Monsieur Saucier informe les membres sur la performance opérationnelle de la Société depuis le début de l'exercice financier.

5.4 - *Nouvelle Politique encadrant la consommation et la possession de drogue et d'alcool (POL : 80-13)*

À la demande du président, monsieur Saucier présente aux membres une nouvelle politique visant à établir les principes directeurs de la Société en matière consommation et la possession de drogue et d'alcool.

[redacted]

Une discussion suit. Au nom de la direction, monsieur Saucier recommande au conseil d'approuver la nouvelle Politique encadrant la consommation et la possession de drogue et d'alcool de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nouvelle Politique encadrant la consommation et la possession de drogue et d'alcool (POL : 80-13) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

6- GOUVERNANCE

6.1 - *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure, Saucier et Ruel, ainsi que de madame Archambault.

6.2 - *Rapport du comité d'audit*

6.2.1 - Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Tremblay informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 11 décembre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] et la gestion du programme de projets.

Madame Tremblay indique que le comité a approuvé le prochain mandat d'audit interne qui portera sur la vérification de la gestion contractuelle.

En terminant, madame Tremblay informe les membres que le comité a révisé la couverture d'assurances de la Société pour la prochaine année.

6.2.2 - Suivi du Programme de gestion des risques

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente et commente le tableau de bord du programme de gestion des risques, mis à jour en date du 30 septembre 2018. Il révise avec les membres les plans d'action des sept (7) risques à mitiger et répond aux questions.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des réponses obtenues et de la documentation soumise.

6.2.3 - Résultats financiers au 31 octobre 2018

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 octobre 2018, soit après sept (7) mois d'opération et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

6.2.4 - Indicateurs de performance du 2e trimestre 2018-2019

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

6.2.5 - Modifications à la Politique de délégation administrative et financière (POL : 44-11)

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres les changements proposés à la Politique de délégation administrative et financière qui a dû être mise à jour suite aux récentes nominations et abolition de postes de personnel cadre au sein de la Société. Les changements visent à refléter ces postes dans les différents niveaux d'autorisation.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver les changements à la Politique de délégation administrative et financière.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les modifications apportées à la Politique de gestion des risques (POL : 44-11) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

6.2.6 - Modifications à la Politique de gestion des risques (POL : 44-06)

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente aux membres les changements proposés à la Politique de gestion des risques. Il explique que suite à l'adoption par le Conseil du trésor en juin 2016 de la Directive concernant la gestion de risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, la Société a revu sa politique de gestion des risques pour y intégrer les risques de corruption et de collusion découlant des activités des processus de gestion contractuelle.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver les changements à la Politique de gestion des risques.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les modifications apportées à la Politique de gestion des risques (POL : 44-06) de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

6.2.7 - Octroi de contrats :

1) Ajout au contrat – Personnel d'appoint services de gréage

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente une demande d'approbation liée au dépassement de la valeur du contrat de services en gréage accordé à la firme Rig-Rite Productions inc. pour la période initiale de ce contrat, soit de janvier à décembre 2017 ainsi que pour la première période de renouvellement, soit de janvier à décembre 2018.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil la demande de la direction.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à augmenter de 52 683,25 $ la valeur du contrat accordé à la firme Rig-Rite Productions inc. suite à l'appel d'offres 62-2016-02. »

[redacted]

[redacted]

3) AO – Personnel d'appoint à l'événement

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'une firme pouvant fournir, sur demande, du personnel d'appoint pour combler les besoins en préposés à l'accueil et aux vestiaires lorsque nos propres employés à l'événement ne suffisent pas en nombre.

Ce contrat est d'une durée de trente-six (36) mois, sans option renouvellement. [redacted]

Monsieur Saucier indique aux membres que cinq (5) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et deux (2) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 3 décembre dernier.

Les soumissions des deux (2) firmes se sont avérées acceptables côté qualité, et le comité a ouvert l'enveloppe de prix de chacune d'entre elles. La firme Bédard Ressources inc. a soumis le prix ajusté le plus bas, [redacted]

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction demande donc l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Bédard Ressources inc. [redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Bédard Ressources inc., suite à l'appel d'offres no 63-2018-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Bédard Ressources inc., le contrat de fourniture du personnel d'appoint pour combler les besoins en préposés à l'accueil et aux vestiaires lorsque nécessaire, suite à l'appel d'offres no 63-2018-01. »

4) AO – Services professionnels – architecture

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'une firme d'architecture pour un contrat à exécution sur demande.

Ce contrat est d'une durée initiale de trente-six (36) mois, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles, soit pour une (1) période de douze (12) mois et une période de neuf (9) mois. La valeur globale du contrat a été évaluée à 350 000 $.

Monsieur Saucier indique aux membres que neuf (9) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et deux (4) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés uniquement sur l'évaluation de la qualité, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 21 novembre 2018.

Toutes les soumissions se sont avérées acceptables au niveau de la qualité, ayant obtenu une note finale d'au moins 70/100. L'analyse complète des quatre (4) soumissions a permis d'établir que la firme Aedifica Architecture + Design avait obtenu la note de qualité la plus élevée.

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction demande donc que le contrat de services professionnels en architecture soit octroyé à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit Aedifica Architecture + Design.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme soit Aedifica Architecture + Design, suite à l'appel d'offres no 74-2018-14.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Aedifica Architecture + Design, le contrat pour des services à exécution sur demande, suite à l'appel d'offres no 74-2018-14. »

5) AO – Services professionnels - ingénierie de structure

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'une firme d'ingénierie en structure pour un contrat à exécution sur demande.

Ce contrat est d'une durée initiale de trente-six (36) mois, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune. La valeur globale du contrat a été évaluée à 350 000 $.

Monsieur Saucier indique aux membres que quinze (15) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et sept (7) soumissions conformes ont été déposées dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés uniquement sur l'évaluation de la qualité, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 29 novembre 2018.

Toutes les soumissions se sont avérées acceptables au niveau de la qualité, ayant obtenu une note finale d'au moins 70/100. L'analyse complète des sept (7) soumissions a permis d'établir que la firme Bouthillette Parizeau Inc. avait obtenu la note de qualité la plus élevée.

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction demande donc que le contrat de services professionnels en ingénierie en structure soit octroyé à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit Bouthillette Parizeau Inc.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Bouthillette Parizeau Inc., suite à l'appel d'offres no 74-2018-15.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Bouthillette Parizeau Inc., le contrat pour des services à exécution sur demande, suite à l'appel d'offres no 74-2018-15. »

6) AO – Services professionnels – électromécanique

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'une firme d'ingénierie en mécanique et électricité pour un contrat à exécution sur demande.

Ce contrat est d'une durée initiale de trente-six (36) mois, renouvelable pour [redacted] périodes additionnelles [redacted]. La valeur globale du contrat a été évaluée à 350 000 $.

Monsieur Saucier indique aux membres que neuf (9) documents d'appel d'offres ont été commandés auprès du SEAO et une (1) soumission conforme a été déposée dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés uniquement sur l'évaluation de la qualité, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 15 novembre 2018.

La soumission s'est avérée acceptable au niveau de la qualité, ayant obtenu une note finale d'au moins 70/100.

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction demande donc que le contrat de services professionnels pour l'exécution de mandats d'ingénierie électrique et mécanique soit octroyé à la firme Bouthillette Parizeau inc. seul soumissionnaire conforme et admissible.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Bouthillette Parizeau Inc., suite à l'appel d'offres no 74-2018-13.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Bouthillette Parizeau Inc., le contrat pour des services à exécution sur demande, suite à l'appel d'offres no 74-2018-13. »

[redacted]

[redacted]

8) Ajout au contrat d'enlèvement des matières résiduelles

À la demande de madame Tremblay, monsieur Saucier présente une demande d'approbation liée au dépassement de plus de 10 % de la valeur du contrat accordé à la firme EBI Montréal Inc. pour l'enlèvement des matières résiduelles du Palais des congrès de Montréal.

Le contrat qui était d'une durée d'un an, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles d'une année chacune, à compter du 1er novembre 2016 a été accordé à la firme EBI Montréal Inc., pour une valeur totale de 171 671 $, soit 57 224 $ par année.

[redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil la demande de la direction.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à augmenter de 49 526 $ la valeur du contrat accordé à la firme EBI Montréal Inc., suite à l'appel d'offres 74-2016-03. »

Monsieur Lalumière quitte l'assemblée.

6.3 - *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

6.3.1 - Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam, présidente du comité, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 6 décembre dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient la révision des résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2018 et la révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel de la Société.

En terminant, madame Fitzwilliam mentionne qu'aucune plainte reliée à l'éthique n'a été reçue à ce jour et qu'un test serait fait prochainement pour s'assurer que le mécanisme anonyme de divulgation était toujours fonctionnel.

6.3.2 - Mise à jour du manuel de l'administrateur

Madame Fitzwilliam indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et les changements sont indiqués à la table des matières transmise.

6.3.3 - Résultats du processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé les résultats de l'évaluation des membres du conseil d'administration, du fonctionnement du conseil et de ses comités pour l'année 2018.

[redacted]

[redacted]

6.3.4 - Recommandation de nouveaux membres du CA

A la demande de madame Fitzwilliam, madame Rémillard remet aux membres un document présentant les grandes lignes des recherches qu'elle a menées relativement au cadre juridique et règlementaire de la nomination des administrateurs de la Société, de la composition du conseil, du statut de membre indépendant et des responsabilités incombant aux membres du conseil et en expose les fruits de ses recherches. Ce document a été déposé sur le site de gestion documentaire de gouvernance de la Société et est accessible aux membres.

[redacted]

Madame Fitzwilliam rappelle aux membres que le comité avait procédé au cours de l'été à la recherche de candidats administrateurs pour combler les postes vacants au conseil en fonction des cinq (5) profils de compétences convenus. Une trentaine de curriculum vitae ont été reçus et analysés par le comité qui a rencontré, en présence du président du conseil, six (6) candidats le 20 septembre dernier. À la suite de ces entrevues, le comité avait retenu trois (3) candidats.

Au nom du comité de gouvernance et d'éthique, madame Fitzwilliam recommande au conseil de soumettre au gouvernement une recommandation visant la nomination des trois (3) candidats retenus par le conseil d'administration de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

«QUE le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal désire recommander la nomination au conseil d'administration de la Société de madame Josée Gravel, associée chez Hansell L.L.P., monsieur Louis Dubé, LL.L., Ing., ASC, vice-président – conseiller principal chez LD Avocat Inc. et monsieur Sofiane Benyouci, Ing. Jr, M.Ing., gestionnaire de projets et du développement des affaires au CRIAQ et CARIC, âgé de moins de 35 ans, qui disposent de toutes les compétences requises pour assumer le rôle et les responsabilités d'administrateur de la Société du Palais des congrès de Montréal.»

6.3.5 - Révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel

1) Code d'éthique des administrateurs

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité a procédé à l'examen du code d'éthique des administrateurs afin de déterminer si des modifications devaient se faire.

Suite à cet examen, le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de ne pas modifier le code d'éthique en place.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec la proposition du comité de gouvernance et d'éthique.

2) Code d'éthique du personnel de la Société

Madame Fitzwilliam indique aux membres que le comité a procédé à l'examen du code d'éthique des administrateurs afin de déterminer si des modifications devaient se faire.

Suite à cet examen, le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de ne pas modifier le code d'éthique en place.

Une discussion suit et les membres se disent en accord avec la proposition du comité de gouvernance et d'éthique.

7- AUTRES SUJETS

7.1 - *Calendrier des assemblées pour 2019*

Le président présente le projet de calendrier des assemblées prévues pour 2018, lequel est approuvé par les membres.

7.2 - *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 12 h 00

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
304E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 7 FÉVRIER 2019 À 11 H 30

Étaient présents :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Céline Gamache Carol A. Fitzwilliam, par appel conférence Lucie Rémillard, par appel conférence Annie Tremblay, par appel conférence
	Monsieur	Benoit Deshaies
S'était excusé :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présents :	Messieurs	Robert Mercure, président-directeur général Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration
	Madame	Nathalie Archambault, secrétaire du conseil

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- SUIVI – PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022

[redacted] Monsieur [redacted] fait une mise à jour sur l'état d'avancement de la démarche visant à élaborer le plan stratégique 2019-2022. Il donne des précisions sur les travaux qui ont été réalisés jusqu'à présent, sur les travaux en cours et sur les travaux à venir. Il conclut en donnant des détails sur les cinq grands piliers identifiés et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

[redacted]

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 303E ASSEMBLÉE

Madame Fitzwilliam propose que le procès-verbal soit modifié comme suit : « le point 6.3.4, troisième paragraphe, deuxième ligne devrait se lire: 'Il s'avère que la nomination de membres indépendants ….'.

Les membres se disent en accord avec la modification suggérée. Le procès-verbal sera corrigé et soumis pour approbation à la prochaine assemblée.

4- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Aucun point de suivi ne découle de la dernière réunion.

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5.1- *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Mercure dépose une copie de sa présentation visant à informer les membres sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société.

1) Monsieur Mercure donne certains détails concernant les travaux en cours relatifs à l'élaboration du plan stratégique 2019-2022 de la Société.

2) Il informe ensuite les membres des derniers développements concernant le projet d'agrandissement.

3) Monsieur Mercure fait une mise à jour concernant les dernières démarches entreprises dans le cadre de l'initiative du Palais Boréal.

4) Monsieur Mercure informe les membres d'une possible location de l'Espace 1001. Des pourparlers sont en cours avec [redacted] qui veulent y tenir leur projet OASIS. Il montre une présentation sur le projet et en présente les grandes lignes.

5) Monsieur Mercure fait part aux membres d'une collaboration qui a été entreprise avec MASSIVart et Festival Chromatique. Il fournit les détails de cette initiative ayant pour objectif de dynamiser les espaces publics du Palais.

6) Ensuite, monsieur Mercure brosse le portrait général d'un possible partenariat avec MT Lab, un organisme à but non lucratif dont le principal objectif est d'agir à titre d'incubateur d'entreprises pour favoriser l'innovation dans le domaine du tourisme, de la culture et du divertissement. Il indique que ce partenariat fera l'objet d'une demande d'approbation plus tard dans la séance.

7) En terminant, Monsieur Mercure revient sur la journée mobilisation des employés du Palais qui a eu lieu le 8 février dernier. Il expose les principaux éléments de cette activité et en précise les objectifs ciblés. La démarche fut très appréciée par les 125 participants présents.

5.2 - *Performance commerciale*

Monsieur Ruel poursuit en informant les membres sur la performance commerciale de l'équipe des ventes depuis le début de l'exercice financier [redacted]. Il répond aux questions et donne des détails sur les différents éléments envisagés.

5.3 - *Performance opérationnelle*

Ensuite, Monsieur Ruel informe les membres sur la performance opérationnelle de la Société depuis le début de l'exercice financier.

Monsieur Ruel présente le rapport « PACE » qui a été fourni aux membres pour présenter les événements à venir et indique que Luc Charbonneau, Directeur à la Direction du développement des affaires, se joindrait à l'assemblée pour en communiquer les détails.

Monsieur Charbonneau se joint à la réunion. Il fournit des détails sur l'information contenue au rapport PACE et répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations transmises.

En terminant, Monsieur Mercure demande aux membres si ce nouveau format de rapport conviendrait pour faire état des événements à venir. Les membres confirment leur accord.

Monsieur Charbonneau quitte la réunion.

6- GOUVERNANCE

6.1 - *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que de madame Archambault.

6.2 - *Rapport du comité d'audit*

6.2.1 - Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Tremblay informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 11 décembre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les mandats d'audit interne, les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, les remises gouvernementales, les incidents informatiques, la gestion du programme de projets, ainsi que le tableau de bord de la gestion des risques.

6.2.2 - Résultats financiers – T3 18-19

Dans un premier temps, Monsieur Ruel demande aux membres s'ils sont d'accord, à compter des prochaines assemblées, à ce que la présentation des états financiers soit intégrée au rapport du PDG. Les membres se disent d'accord.

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente aux membres un sommaire des résultats financiers au 31 décembre 2018 et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

6.2.3 - Indicateurs de performance – T3 18-19

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

6.2.4 - Octroi de contrats :

Monsieur Stéphane Alarie, Directeur à la Direction Gestion de l'immeuble, se joint à la rencontre.

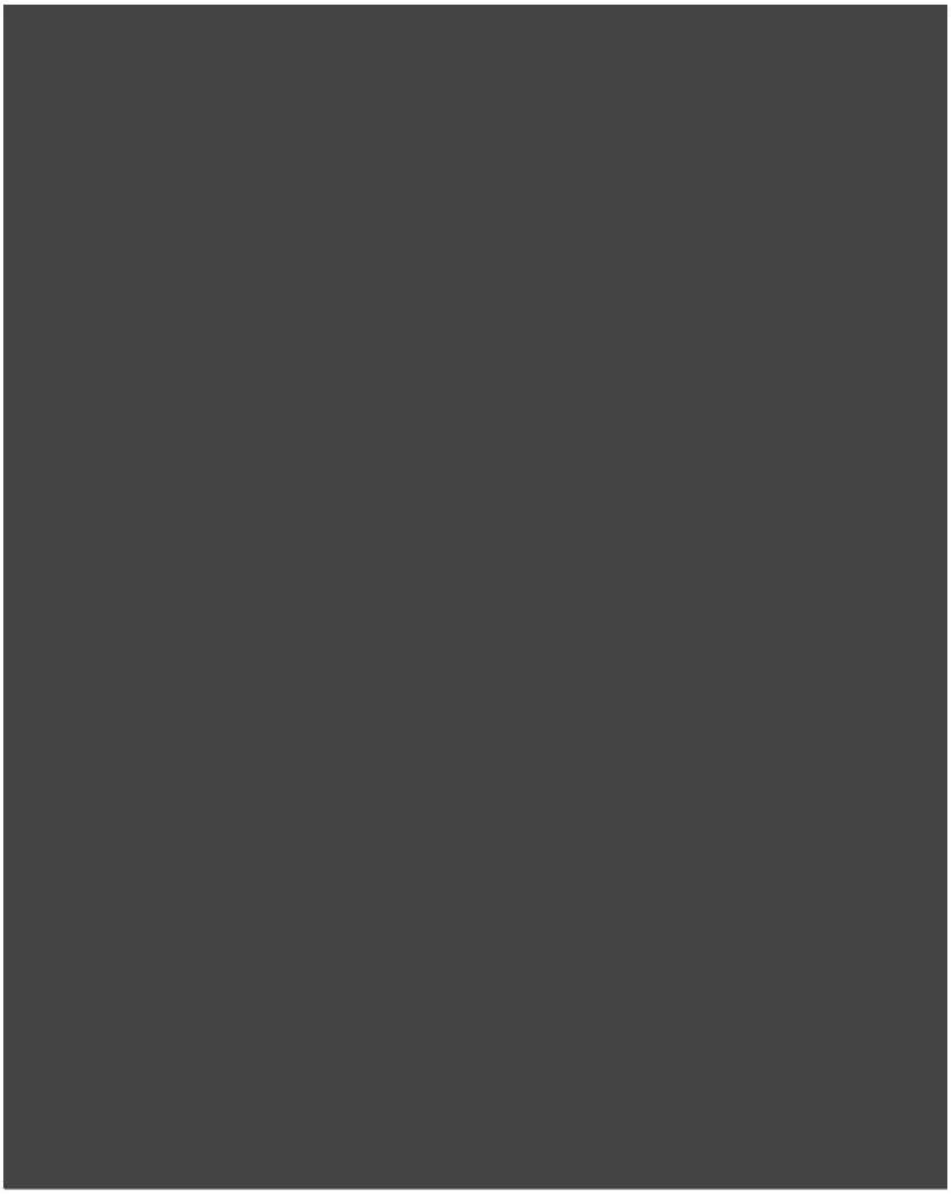

[redacted]

3) AO – Services spécialisés en communication marketing et design

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'une agence spécialisée en communication, marketing et design afin d'accompagner la Société dans sa démarche de marketing et publicité auprès des différents marchés de sa clientèle.

[redacted]

Sur les soumissions conformes, deux (2) firmes se sont avérées acceptables côté qualité, alors qu'une (1) a été jugée non acceptable. Le comité a ouvert l'enveloppe de prix des soumissions conformes.

[redacted]

Monsieur Ruel informe les membres qu'un questionnement avait été soulevé lors de la réunion du comité d'audit concernant le respect de la condition d'admissibilité du seul soumissionnaire conforme et admissible. Après vérification, il s'avère que les formulaires « Offre de prix » et « Bordereau de prix » ont été présentés sous pli séparé (enveloppe cachetée); le soumissionnaire gagnant s'est donc conformé à toutes les conditions d'admissibilité.

[redacted]

Une discussion s'ensuit et les membres font part de plusieurs questionnements relatifs au taux horaire unique indiqué à la soumission. Monsieur Ruel indique que devant ses interrogations, certaines précisions seront demandées auprès de Christine Loriaux, Directrice à la Direction du Marketing afin d'éclaircir les points soulevés.

[redacted]

4) AO – Travaux de modification, de modernisation et d'entretien du système de transport vertical

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'un entrepreneur pour effectuer des travaux de modification et de modernisation sur le système de transport vertical de la Société.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

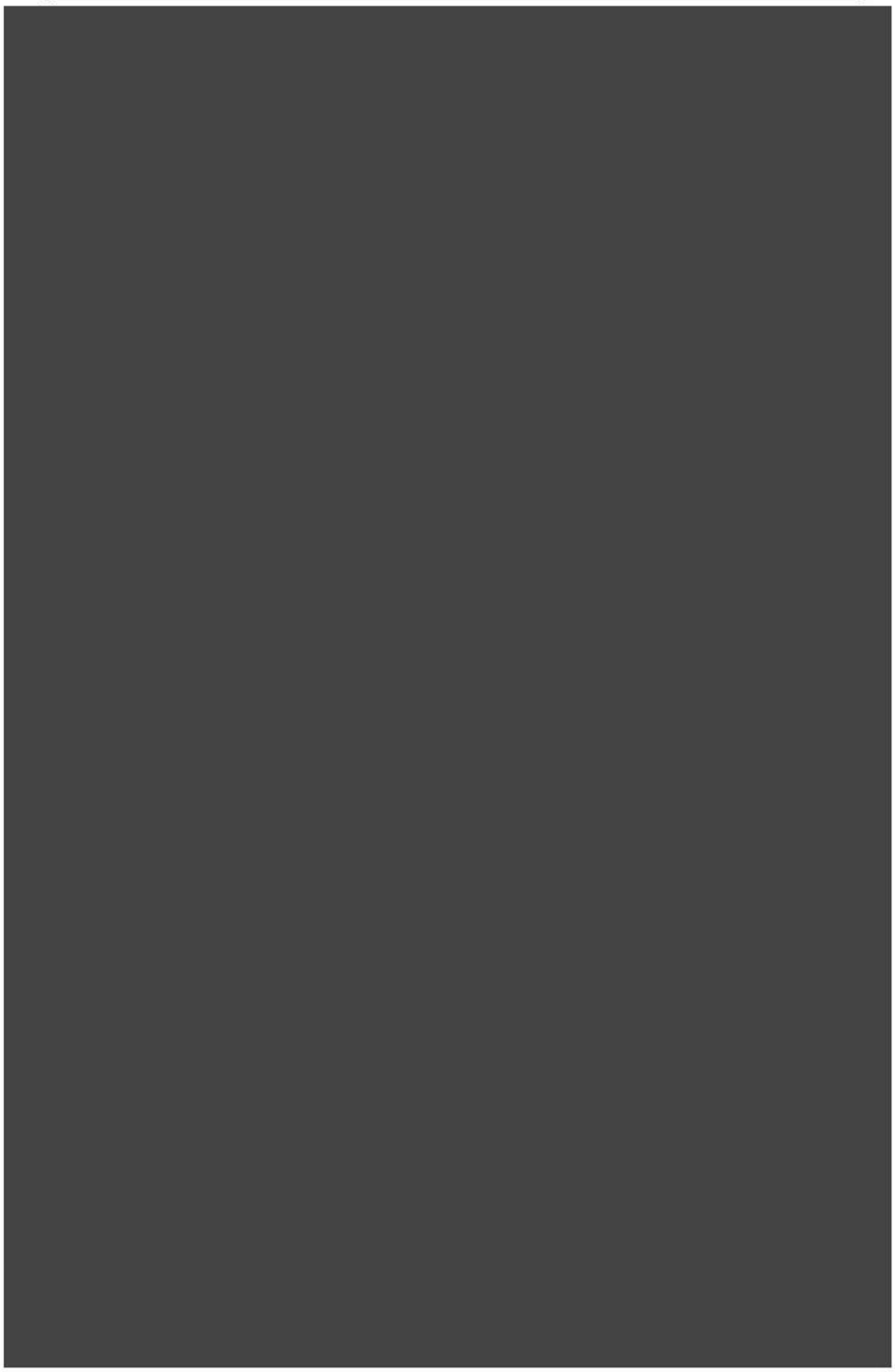

7) Entente de partenariat avec MT Lab

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente une demande d'approbation visant un partenariat entre la Société et l'organisme MT Lab, un organisme à but non lucratif dont le principal objectif est d'agir à titre d'incubateur d'entreprises pour favoriser l'innovation dans le domaine du tourisme, de la culture et du divertissement. Grâce à ce partenariat, la Société aurait accès aux entreprises et aux étudiants prenant part aux activités de cet incubateur et lui permettra de se positionner comme un facilitateur de l'innovation et d'améliorer son image de marque comme générateur de retombées intellectuelles.

[redacted]

[redacted]

La direction demande au conseil d'administration d'approuver la mise en place d'un partenariat avec MT Lab.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver la mise en place de l'entente de partenariat avec MT Lab.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à mettre en place une entente de partenariat avec MT Lab [redacted] »

7- AUTRES SUJETS

7.1 - *Mise à jour du manuel de l'administrateur*

Madame Archambault indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et les changements sont indiqués à la table des matières transmise.

7.2 - *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h 00.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
305E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 27 FÉVRIER 2019 À 16 H

Étaient présents : (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Annie Tremblay Lucie Rémillard
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière
S'étaient excusés : (membres) :	Madame	Céline Gamache
	Messieurs	Claude Liboiron Robert Mercure, président et directeur-général
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Madame	Nathalie Archambault, secrétaire du conseil
	Messieurs	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration Stéphane Alarie, Directeur de la gestion de l'immeuble

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Aucun président n'a été nommé par les membres pour cette assemblée spéciale, monsieur Ruel coordonne toutefois l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

Monsieur Ruel indique que, tel que demandé par les membres lors de l'assemblé précédente, monsieur Stéphane Alarie, Directeur de la gestion de l'immeuble a entrepris des démarches auprès des soumissionnaires gagnants pour négocier à la baisse les prix des soumissions. Monsieur Alarie communiquera les résultats des discussions qui se sont déroulées aux membres.

2.1 - Travaux de modification, de modernisation et d'entretien du système de transport vertical

M. Alarie indique qu'aux termes des discussions qu'il a eues avec la firme Koné, seul soumissionnaire conforme et admissible pour le contrat lié aux travaux de modification et de modernisation sur le système de transport, ce dernier s'est dit prêt à accorder une réduction [redacted]

Une discussion s'ensuit et monsieur Alarie répond aux questions soulevées. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Cependant, une suggestion est faite à la direction de préparer et transmettre [redacted], qui a assisté dans la préparation de l'estimation des travaux, afin de faire part des préoccupations soulevées relativement à l'écart significatif entre celle-ci et les soumissions reçues.

La direction recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Koné, suite aux résultats de l'appel d'offres 74-2018-10, en appliquant la réduction [redacted]

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Koné le contrat pour les travaux de modification et de modernisation sur le système de transport du Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2018-10, [redacted] »

2.2 - Remplacement de verres, de lanterneaux, etc.

[redacted]

Une discussion s'ensuit et monsieur Alarie répond aux questions soulevées. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La direction recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Le Groupe Lessard, suite aux résultats de l'appel d'offres no 74-2018-20.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Le Groupe Lessard le contrat pour le changement de certaines vitres claires et colorées situées sur plusieurs façades du Palais de congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2018-20 »

3- **VARIA**

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 16 h 19.

~~PRÉSIDENT~~

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
306E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 4 AVRIL 2019 À 14 H

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Monsieur	Benoit Deshaies Robert Mercure, président-directeur général
S'étaient excusés (membres) :	Madame Messieurs	Céline Gamache Claude Liboiron Yves Lalumière
Aussi présents (personnel de la Société) :	Mesdames	Sara Bergevin, secrétaire du comité Nathalie Archambault, adjointe exécutive
	Monsieur	Christian Ruel, Vice-président aux finances et à l'administration Stéphane Alarie, Directeur à la gestion de l'immeuble

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Aucun président n'a été nommé par les membres pour cette assemblée spéciale, monsieur Ruel coordonne toutefois l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

Monsieur Ruel indique que le point 2.4 de l'ordre du jour (*AO – Achat d'un refroidisseur de 1000T)* est retiré et qu'une demande d'approbation par le conseil d'administration relativement à cet appel d'offre se fera ultérieurement.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1 - AO – Location d'équipements de gréage

Monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public relativement à la location, sur demande, d'équipements de gréage lors de périodes où les besoins de notre clientèle excèdent l'inventaire de la Société.

[redacted]

Monsieur Ruel indique aux membres que deux (2) documents d'appel d'offres ont été téléchargés du site du SEAO et deux (2) soumissions ont été reçues par la Société dans les délais prescrits.

Les soumissions des deux (2) firmes se sont avérées admissibles et conformes, et le comité a ouvert l'enveloppe de prix de chacune d'entre elles. La firme Groupe Spectre Sonore a soumis le prix ajusté le plus bas, soit 128 385,00 $.

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction demande donc l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Groupe Spectre Sonore au montant de 128 385,00 $.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Groupe Spectre Sonore le contrat de location, sur demande, d'équipements de gréage lors de périodes où les besoins de notre clientèle excèdent l'inventaire de la Société, suite à l'appel d'offres no 61-2018-01. »

2.2 - AO – Achat d'un lave-vaisselle industriel

Monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public relativement l'acquisition d'un lave-vaisselle de type convoyeur avec un contrat d'entretien de 3 ans et un broyeur-déshydrateur.

[redacted]

Monsieur Ruel indique aux membres que cinq (5) documents d'appel d'offres ont été téléchargés du site du SEAO et trois (3) soumissions ont été reçues par la Société dans les délais prescrits.

Les soumissions des trois (3) firmes se sont avérées admissibles et conformes, et le comité a ouvert l'enveloppe de prix de chacune d'entre elles. La firme Les Cuisines Equinoxe inc. a soumis le prix ajusté le plus bas, soit 344 000,00 $.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Les Cuisines Equinoxe inc. suite à l'appel d'offres no 74-2018-19.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Les Cuisines Equinoxe inc. le contrat pour l'achat d'un lave-vaisselle de type convoyeur avec un contrat d'entretien de 3 ans et un broyeur-déshydrateur, suite à l'appel d'offres no 74-2018-19. »

2.3 - AO – Services d'entretien sanitaire

Monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public pour retenir les services d'une entreprise d'entretien sanitaire pour desservir les besoins de la Société.

La valeur globale du contrat a été évaluée à 9 769 220 $. La période initiale est de trente-six (36) mois au montant de 5 682 904$, renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune, à la seule discrétion de la Société.

Monsieur Ruel indique aux membres qu'onze (11) documents d'appel d'offres ont été téléchargés du site du SEAO et quatre (4) soumissions ont été reçues par la Société dans les délais prescrits.

Conformément aux dispositions réglementaires concernant les appels d'offres fondés sur le rapport qualité-prix ajusté le plus bas, l'évaluation formelle des soumissions a été confiée à un comité de sélection qui s'est réuni le 9 mars 2019.

Seule la soumission présentée par la firme Services d'entretien Bee Clean rencontre les critères d'admissibilité et de conformité de l'appel d'offres.

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction demande donc l'adjudication du contrat à la firme Services d'entretien Bee Clean au prix ajusté de 5 301 148.88$.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Services d'entretien Bee Clean le contrat de service d'entretien sanitaire, suite à l'appel d'offres no 74-2018-23. »

3- <u>VARIA</u>

Aucun sujet n'est soulevé.

La séance est levée à 14 h 24.

~~PRÉSIDENT~~

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
307E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 12 AVRIL 2019 À 10 H 00

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam, par téléconférence Lucie Rémillard, par téléconférence Annie Tremblay Céline Gamache
	Monsieur	Claude Liboiron, président Yves Lalumière, par téléconférence Robert Mercure, président-directeur général
S'était excusé: (membre) :	Monsieur	Benoit Deshaies
Aussi présent : (personnel de la Société) :	Monsieur	Christian Ruel, Vice-président aux finances et à l'administration

---

A la demande du président, monsieur Ruel fait part de la situation exceptionnelle de la tenue de cette assemblée ayant pour objectif la présentation et l'approbation d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un refroidisseur.

Devant l'urgence d'agir afin de doter le Palais d'un refroidisseur sans délai, les délais de convocation de membres et l'obligation de transmettre un ordre du jour n'ont pu être respectés. Les membres se disent d'accord à aller de l'avant et considérer la présentation dudit appel d'offres.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

En l'absence d'un ordre du jour, les membres conviennent qu'un seul point, soit la présentation des résultats d'un appel d'offres pour l'achat d'un refroidisseur sera abordé lors de la séance.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1 - AO – Achat d'un refroidisseur de 1000T

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public relativement l'acquisition et l'installation d'un refroidisseur d'une capacité de refroidissement de 1000 tonnes afin de remplacer le refroidisseur existant au Palais des congrès de Montréal.

[redacted]

Monsieur Ruel indique aux membres que treize (13) documents d'appel d'offres ont été téléchargésdu site du SEAO et sept (7) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits.

Les soumissions de quatre (4) firmes se sont avérées admissibles et conformes. La firme Neve Réfrigération Inc. a déposé la soumission admissible et conforme dont le prix est le plus bas, soit 547 200,00 $.

Sur la recommandation du comité de sélection, la direction demande donc l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Neve Réfrigération Inc. au montant de 547 200,00 $.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Neve Réfrigération Inc. le contrat d'achat et d'installation d'un refroidisseur d'une capacité de refroidissement de 1000 tonnes afin de remplacer le refroidisseur existant au Palais des congrès de Montréal, suite à l'appel d'offres no 74-2018-24. »

3- VARIA

Aucun sujet n'est soulevé.

La séance est levée à 10 h 12.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
308E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 25 AVRIL 2019 À 12 H 00

Étaient présents : (membres) :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Céline Gamache Carol A. Fitzwilliam Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière s'est joint à la rencontre à 12 h 20 Robert Mercure, président et directeur-général
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Sara Bergevin, secrétaire du conseil Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

Le président indique aux membres que le point *5.2.5 Octroi de contrats* ne sera pas abordé lors de cette séance. L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

Madame Bergevin souligne qu'en raison des congés pour la fête de Pâques, il s'avère que l'envoi de l'avis de convocation, l'ordre du jour ainsi que les documents s'y rapportant n'a pas respecté l'obligation de transmission à l'intérieur d'un délai de 3 jours francs. Elle indique qu'il peut y avoir dérogation de cette obligation si tous les membres en confirment leur accord. Les membres se disent en accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission des éléments précités.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 304E, 305E, 306E ET 307E ASSEMBLÉES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 304e, 305e, 306e et 307e assemblées tenues respectivement les 7 février, 27 février, 4 avril et 12 avril 2019 sont adoptés tels que présentés.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle de la dernière réunion.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

M. Mercure indique que le rapport du PDG de cette séance différera du format habituel et qu'il désire présenter aux membres les détails de la présentation qui avait été faite lors de la 1ere table ronde des hôteliers qui s'est tenue le 11 décembre 2018, afin de les tenir informés de cette initiative et des données particulières qui y sont contenues.

Il procède à exposer les éléments de la présentation. Il répond aux questions et une discussion suit.

4.2 *Performance commerciale*

Monsieur Luc Charbonneau, Directeur à la Direction du développement des affaires se joint à la réunion. Ce dernier fournit des détails spécifiques relatifs à la performance commerciale de la Société constaté dans le rapport PACE 31/03/2019 ainsi que dans la liste des congrès confirmés au 31/03/2019. Il répond aux questions et les membres se disent satisfaits des informations transmises.

4.3 *Performance opérationnelle*

4.3.1- Satisfaction de la clientèle T4 18-19

Cet élément n'a pas fait l'objet de présentation spécifique.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que mesdames Bergevin et Archambault.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 23 avril dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] la gestion du programme de projets ainsi que le tableau de bord de la gestion des risques.

De plus, lors de cette réunion les résultats 2018-2019 au 28 février 2019 ont été présentés, les représentants du Vérificateur général ont présenté le plan d'audit états financiers au 31 mars 2019 et la [redacted] a présenté son rapport d'audit relatif au processus d'appel d'offres dont les risques identifiés sont faibles et dont la cote global est satisfaisante.

Également, la direction a fait part aux membres des actions réalisées jusqu'à présent en ce qui a trait aux nouvelles obligations relatives à la gestion des risques de fraudes.

5.2.2 Budget d'opération 2019-2020

A la demande de la présidente, M. Ruel expliquent aux membres le processus suivi par la direction dans la préparation du budget. Il présente et commente l'estimé des résultats de l'exercice financier 2018-2019 au 28 février 2019 et les faits saillants du budget 2019-2020.

Monsieur Ruel répond aux questions et fournit des précisions. Une discussion suit et madame Tremblay, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget d'opération 2019-2020.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget de fonctionnement 2019-2020 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.3 Budget des immobilisations et des amortissements

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente aux membres le budget des immobilisations et des amortissements pour l'exercice 2019-2020.

Madame Tremblay, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget des immobilisations et des amortissements 2019-2020 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2.4 Approbation du budget TI 2018-2019

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente une demande d'approbation relative au budget TI pour l'exercice 2019-2020. Monsieur Ruel révise le budget de fonctionnement TI pour 2018-2019 ainsi que la liste des projets de maintien et de développement des technologies de l'information pour la même période et répond aux questions.

Madame Tremblay, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la programmation annuelle des projets et le budget en ressources informationnelles 2019-2020 de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que soumis. »

5.3 Rapport du comité des ressources humaines :

3 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité du 25 mars dernier.

Elle mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines. Le comité a revu le tableau de bord des activités des RH et a analysé la liste des employés admissibles à la retraite. De plus, le comité a révisé les modifications apportées à la politique de formation et approuvé les coûts et les

besoins de main-d'œuvre et le budget de formation pour 2019-2020. Le comité a également révisé la demande d'approbation liée à la majoration des échelles salariales.

Madame Gamache, à titre de présidente du comité des ressources humaines, propose aux membres l'adoption des modifications à la politique de formation et l'adoption du budget formation 2019-2020.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER les modifications à la politique de formation et d'approuver le budget formation 2019-2020 de la Société du Palais des congrès de Montréal, tel que soumis. »

5.3.2 Majoration des échelles salariales au 1er avril 2019

À la demande de madame Gamache, monsieur Ruel présente aux membres une demande d'approbation afin que la Société puisse majorer les échelles salariales du personnel cadre et du personnel de la Société à compter du 1er avril 2019, conformément aux informations suivantes transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor à cet effet :

A. Personnel d'encadrement :

   Paiement d'un montant forfaitaire équivalent à [redacted]u traitement reçu durant la période allant du 1 avril 2019 au 31 mars 2020;

B. Personnel syndiqué :

   Paiement d'un montant forfaitaire équivalent à [redacted]par heure travaillée durant la période allant du 1 avril 2019 au 31 mars 2020.

Une discussion suit et madame Gamache, à titre de présidente du comité ressources humaines, propose aux membres l'adoption de la majoration salariale présentée :

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à appliquer la majoration des échelles de salaires du personnel cadre et du personnel syndiqué au 1er avril 2019, telle que présentée. »

6.- **AUTRES SUJETS**:

6.1- Approbation de la politique linguistique POL 33-04

Approuvée tel que présentée.

6.2- Mise à jour du manuel des administrateurs

.1 *Mise à jour du manuel de l'administrateur*

À la demande du président, madame Fitzwilliam indique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières déjà transmise.

6.3- Déclaration annuelle d'intérêts des membres (conformité au 31mars 2019)

6.2 *Déclaration annuelle d'intérêts des membres*

À la demande du président, madame Fitzwilliam rappelle aux membres qu'ils doivent compléter et signer la déclaration annuelle d'intérêts pour l'exercice en cours et la remettre à la direction dans les meilleurs délais, dûment complétée.

6.4- Varia

Aucun élément n'est soulevé.

L'assemblée est levée à 14 h 00

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
309E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 21 MAI 2019 À 16 H 30

Étaient présents : (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Annie Tremblay Lucie Rémillard
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Benoit Deshaies Yves Lalumière
S'étaient excusés : (membres) :	Madame	Céline Gamache
	Monsieur	Robert Mercure, président et directeur-général
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration
	Madame	Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	André Saucier, prédécesseur de monsieur Christian Ruel

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1 - AO – Service d'entretien spécialisé

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 74-2018-22 visant à retenir les services d'une entreprise pour effectuer l'entretien spécialisé électromécanique de l'immeuble du Palais des congrès de Montréal. Ce contrat est d'une durée de trois (3) ans, avec deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit GDI Services Techniques Inc.

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La direction recommande aux membres du conseil d'administration d'approuver l'octroi du contrat à la firme GDI Services Techniques Inc. suite aux résultats de l'appel d'offres no 74-2018-22.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme GDI Services Techniques Inc. le contrat pour l'entretien spécialisé électromécanique de l'immeuble du Palais des congrès de Montréal suite à l'appel d'offres no 74-2018-22. »

2.2 - AO – Travaux d'installation des câbles CAT5E et des prises AC15A

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 62-2019-01 visant à retenir les services d'un entrepreneur pour l'installation de câbles Cat5e, de connecteurs et de prises 15A dans 59 salles du Palais des congrès de Montréal.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la seule soumission conforme, soit l'entreprise Les Services électriques Blanchette Inc. (Enixum) au montant de 102 146 $.

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La direction recommande aux membres du conseil d'administration d'approuver l'octroi du contrat à l'entreprise Les Services électriques Blanchette Inc. (Enixum) suite aux résultats de l'appel d'offres no 62-2019-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à l'entreprise Les Services électriques Blanchette Inc. (Enixum) le contrat pour l'installation de câbles Cat5e, de connecteurs et de prises 15A dans 59 salles du Palais des congrès de Montréal suite à l'appel d'offres no 62-2019-01. »

3- BAIL ESPACE 1001 – PROJET OASIS (DURÉE DU BAIL)

À la demande du président, monsieur Ruel informe les membres relativement au projet d'exposition immersive « OASIS » devant être réalisé dans l'Espace 1001. Les promoteurs du projet avec lesquels la Société a conclu un bail initial de [redacted] ont formulé une demande afin de prolonger la durée initiale du bail pour une période additionnelle de [redacted] ce qui leur permettrait d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation du projet.

[redacted]

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

[redacted]

[redacted]

5- **VARIA**

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 17 h 03.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
310E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 6 JUIN 2019 À 11 H 30

Étaient présents : (membres) :	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Mesdames	Céline Gamache Carol A. Fitzwilliam Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière Robert Mercure, président et directeur-général
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Sara Bergevin, secrétaire du conseil Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité avec les changements proposés quant à la forme aux points 5.4.1.1 et 5.4.1.2.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 308E ASSEMBLÉE

Des modifications sont proposées aux points 4.2 et 5.3.2b) du procès-verbal de la 308e assemblée, lesquelles sont acceptées par les membres. Conséquemment, sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de 308e assemblée tenue le 25 avril 2019 est adopté tel que modifié aux points 4.2 et 5.3.2b).

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Aucun point de suivi ne découle de la dernière réunion.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

4.1.1 Suivi du projet d'agrandissement et du DO

A la demande du président, Monsieur Mercure informe les membres des derniers développements concernant le projet d'agrandissement. Il précise que plusieurs rencontres interministérielles ont eu lieu ainsi qu'avec la Ville de Montréal et que le projet bénéficie du soutien du cabinet de la ministre du tourisme. Les scénarios financiers sont communiqués aux membres. Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Ensuite, monsieur Mercure fait une mise à jour sur l'évolution des dossiers suivants concernant les activités de la Société.

1) Monsieur Mercure fait une mise à jour concernant le projet OASIS à être déployé dans l'Espace 1001.

2) Monsieur Mercure donne des détails sur l'initiative CITÉ (Centre d'innovation et de transformation événementielle). Il s'agit d'un partenariat avec un regroupement de startups du domaine du tourisme et de l'événementiel. [redacted]

3) Ensuite, il communique les développements concernant l'animation des lieux publics du Palais des congrès de Montréal. Fort du succès de la réalisation de l'initiative des « Printemps du Palais », il précise que la Société désire poursuivre ses efforts d'animation de ses espaces publics. À cette fin, il précise qu'un processus d'appel d'offres est en cours pour trouver un fournisseur offrant des services de conception, de développement et de réalisation d'expositions et d'événements éphémères. [redacted]

4) Finalement, il souligne que le projet du renouveau de la galerie commerciale va bon train. Un contrat a été conclu avec [redacted] pour développer la nouvelle vision et identifier les opportunités de marché. [redacted] Enfin, le développement du concept recherché a été pris en charge par l'entreprise [redacted]

4.2 *Performance commerciale*

Monsieur Luc Charbonneau, Directeur à la Direction du développement des affaires se joint à la réunion à 12h06. Ce dernier fournit des détails spécifiques relatifs à la performance commerciale de la Société constaté dans le rapport PACE au 3 juin 2019 et il répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations transmises.

Monsieur Charbonneau quitte la rencontre.

4.3 *Bilan du plan stratégique 2016-2019*

Aucune présentation n'a eu lieu relativement à ce point. Toutefois, l'information au soutien du plan stratégique 2016-2019 est détaillée dans le document se rapportant au point 4.4 *Suivi du Plan stratégique 2019-2023.*

4.4 *Suivi du Plan stratégique 2019-2023*

A la demande du président, messieurs Mercure et Ruel présentent le projet du plan stratégique 2019-2023 de la Société, fruit des différentes rencontres qui ont eu lieu avec la [redacted] et le comité du plan stratégique. Ils indiquent que ce projet est soumis aux membres du conseil pour leur approbation pour fins de présentation au Conseil du trésor. Suivant les commentaires reçus du Conseil du trésor, la version finale, et amendée le cas échéant serait présentée aux membres du conseil pour approbation par le biais d'une assemblées spéciale tenue par conférence téléphonique d'ici septembre 2019.

Monsieur Ruel procède au survol des orientations dont la Société s'est dotées et sur les objectifs qui en découlent. Une discussion s'ensuit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues et approuve le projet du plan stratégique 2019-2023 pour présentation au Conseil du trésor.

4.5 *Plan directeur RI 2019-2023*

A la demande du président, monsieur Ruel commente le Plan directeur des ressources informationnelles 2019-2023 de la Société qui a été présenté aux membres et fournit des précisions quant aux objectifs qui ont été fixées. Une discussion s'ensuit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que mesdames Bergevin et Archambault.

Monsieur Lalumière quitte la rencontre à 13h50

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 4 juin dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] la gestion du programme de projets, le tableau de bord de la gestion des risques ainsi que le bilan des activités du comité pour l'année 2018-2019. De plus, lors de cette réunion les représentants du Vérificateur général ont présenté aux membres du comité le Plan d'audit des états financiers au 31 mars 2019. Enfin, le comité a déterminé les prochains mandats d'audit interne de la Société effectué par [redacted]

5.2.2 Approbation des états financiers au 31 mars 2019

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel procède à la présentation des états financiers de la Société au 31 mars 2019. Il fournit des explications sur les points saillants des états-financiers et donne des précisions sur les fluctuations des revenus et sur les charges et les dépenses qui ont été engagées. [redacted]

Madame Tremblay indique aux membres que le comité d'audit a procédé à la révision des états financiers, lors de sa dernière réunion, en présence des auditeurs externes et au nom du comité d'audit, elle recommande l'approbation des états financiers au 31 mars 2019.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

« QUE les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2019 soient approuvés et que madame Annie Tremblay et monsieur Claude Liboiron soient autorisés à signer ces états financiers pour le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.2.3 Résultats financiers – T4 18-19

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente sommairement les résultats financiers du 4e trimestre 2018-2019.

Les membres se disent satisfaits de la présentation.

5.2.4 Indicateurs de performance T4 18-19

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

[redacted]

[redacted]

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 30 mai dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient le suivi de la préparation du rapport annuel 2018-2019, la révision du bilan des activités du comité pour 2018-2019 et la révision des critères d'évaluation des membres, du conseil et de ses comité et l'échéancier d'application du processus d'évaluation pour 2018.

De plus, elle indique que le processus de nomination des trois (3) candidats aux postes d'administrateurs progresse bien. On espère une confirmation des nominations d'ici la fin de l'été.

5.3.2 Mise à jour du manuel des administrateurs

Madame Fitzwilliam indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et les changements sont indiqués à la table des matières transmise.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité du 28 mai dernier.

Elle mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines. Le comité pris connaissance du nouveau formulaire d'évaluation du rendement et du plan de mobilisation des employés et a révisé le bilan des activités du comité pour 2018-2019.

5.4.1.1 Révision de la politique de harcèlement POL-80-03

À la demande de la présidente du comité des ressources humaines, monsieur Ruel présente aux membres la refonte de la *politique de harcèlement POL-80-03* qui porte maintenant le nom de « *Politique favorisant la civilité, la prévention et le règlement des situations de conflits et de harcèlement au travail POL-80-03* ». Il indique que les changements qui y ont été apportés visent à alléger la politique existante, à faire refléter les modifications législatives et à y ajouter des éléments plus actuels notamment ceux concernant les comportements de civilité en milieu de travail. Il précise également que les cadres recevront une formation relative à cette politique à l'automne 2019.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé cette politique, madame Gamache en recommande l'approbation au conseil.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la révision de la *politique de harcèlement POL-80-03* qui porte maintenant le nom de « *Politique favorisant la civilité, la prévention et le règlement des situations de conflits et de harcèlement au travail POL-80-03.* »

5.4.2 Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour l'exercice 2018-2019

Madame Gamache précise que le processus d'évaluation des directeurs fut réalisé à huis clos en présence de monsieur Mercure lors de la dernière réunion du comité du 28 mai dernier.

6- AUTRES SUJETS:

6.1 *Prochaine assemblée*

À la demande de monsieur Mercure, les membres acceptent de changer la date de la prochaine assemblée prévue le 26 septembre 2019 et de la fixer au 3 octobre 2019. Madame Rémillard précise qu'elle ne pourra participer à cette assemblée compte tenu du changement de date.

6.2 *Varia*

[redacted]

Aucun autre élément n'est soulevé.

L'assemblée est levée à 14h15

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
311E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 19 AOÛT 2019 À 8 H 30

Étaient présents :	Mesdames	Céline Gamache
(membres) :		Josée Gravel
		Lucie Rémillard
		Carol A. Fitzwilliam
		Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil
		Benoit Deshaies
		Yves Lalumière
		Louis Dubé
		Sofiane Benyouci
		Robert Mercure, président et directeur-général
Aussi présents :		
(personnel de la Société) :	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration
	Madame	Sara Bergevin, secrétaire du conseil

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- AUTORISATION DE DEPOT DU DOSSIER D'OPPORTUNITE POUR L'AGRANDISSEMENT DU PCM

À la demande du président, monsieur Mercure présente un résumé du dossier d'opportunité (« DO ») lié à l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, lequel doit obtenir l'aval du conseil d'administration avant d'être présenté au gouvernement provincial. Monsieur Mercure présente également un résumé de la structure financière de ce projet d'agrandissement. De plus, il présente les éléments importants mis en exergue dans le DO dont l'importance de la réalisation de ce projet pour le Québec.

Monsieur Mercure répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à présenter au gouvernement provincial le dossier d'opportunité relatif à l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal. »

La séance est levée à 8h51

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
312E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 27 AOÛT 2019 À 8 H 30

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Annie Tremblay
	Monsieur	Claude Liboiron, président Robert Mercure, président-directeur général Sofiane Benyouci Benoit Deshaies Louis Dubé
S'était excusé: (membre) :	Monsieur Madame	Yves Lalumière Lucie Rémillard
Aussi présent : (personnel de la Société) :	Mesdames	Sara Bergevin, Secrétaire du conseil Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

Le président indique aux membres que le point *3. Autorisation d'embauche - Directeur des communications, du marketing et de l'innovation* ne sera pas abordé lors de cette séance. Le processus de recrutement suit son cours et une recommandation sera présentée à une date ultérieure.

Monsieur Mercure indique qu'une mise à jour sur le dépôt du dossier d'opportunité du projet d'agrandissement auprès du gouvernement sera communiquée aux membres en fin de séance. Le point est donc ajouté sous la rubrique Varia.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2- OCTROI DE CONTRAT

2.1 - *Appel d'offres - Acquisition de commutateurs réseau et de modules transmetteurs avec contrat de support*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 49-2019-02 visant à acquérir des modules transmetteurs et des commutateurs réseau avec un contrat de services de support d'un an ou de trois ans, selon le type de commutateur.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit la compagnie Informatique Procontact Inc. pour un montant 179 159 $. [redacted], le comité recommande d'aller de l'avant avec l'octroi du contrat à Informatique Procontact Inc.

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La direction recommande aux membres du conseil d'administration d'approuver l'octroi du contrat à la firme Informatique Procontact Inc. suite aux résultats de l'appel d'offres no 49-2019-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à la firme Informatique Procontact Inc. le contrat pour l'acquisition des modules transmetteurs et des commutateurs réseau et de services de support suite à l'appel d'offres no 49-2019-02.»

[redacted]

2.3. *Appel d'offres - Services de conception, de développement et de réalisation d'expositions et d'événements éphémères*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 44-2019-02 visant à retenir les services d'une entreprise afin de conceptualiser, développer et réaliser des expositions et des événements éphémères dans les espaces publics du Palais des congrès de Montréal. La valeur globale de ce contrat a été évaluée à 300 000 $, incluant la période initiale de douze (12) mois et les deux (2) périodes de renouvellement.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la seule soumission conforme, soit l'Agence MASSIVart Inc. pour un montant de 101 250 $.

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La direction recommande aux membres du conseil d'administration d'approuver l'octroi du contrat à l'Agence MASSIVart Inc. suite aux résultats de l'appel d'offres no 44-2019-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à l'Agence MASSIVart Inc. le contrat pour les services de conceptualisation, développement et réalisation d'expositions et d'événements éphémères dans les espaces publics du Palais des congrès de Montréal suite à l'appel d'offres no 44-2019-02.»

2.4 - *Appel d'offres - Services de représentation et de conseils sur le territoire européen*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 32-2019-01 visant à retenir les services d'un prestataire de services qui agira à titre de représentant de vente sur le territoire européen et qui fournira à la Société des conseils et des recommandations pour optimiser ses occasions d'affaires sur le dit territoire. La valeur de ce contrat a été évaluée à [redacted] pour une période de trente-six (36) mois.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la seule soumission conforme, soit à madame Aurélia Colin pour un montant de 327 600 $. [redacted]

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La direction recommande aux membres du conseil d'administration d'approuver l'octroi du contrat à Aurélia Colin suite aux résultats de l'appel d'offres no 32-2019-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer à Aurélia Colin le contrat pour les services de représentation et de conseils sur le territoire européen suite à l'appel d'offres no 32-2019-01.»

[redacted]

3- VARIA

3.1 - *Mise à jour sur le dossier d'opportunité du projet d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal.*

Monsieur Mercure informe les membres des derniers développements relatifs à l'avancement du dépôt du dossier d'opportunité de l'agrandissement du Palais auprès du gouvernement. Une discussion s'ensuit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La séance est levée à 9 h 05.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
313E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 2 OCTOBRE 2019 À 12 H 04.

Étaient présents : (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Benoit Deshaies Louis Dubé Yves Lalumière
S'étant excusée : (membre) :	Madame	Lucie Rémillard
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité avec les changements proposés relatifs à l'inversion du point 4.3.1 « Rapport de Pace- TI 2019-2020 » lequel sera présenté après le point 3 « Affaires découlant des dernières assemblées ». De plus, il est à noter qu'une mise à jour du document se rapportant au point 5.4.4 de l'ordre du jour « Autorisation d'embauche_Poste de directeur des communications, du marketing et de l'innovation » fut effectuée quant à la forme (typo) (4 vs 3 en lettre).

2- ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES 309E, 310E, 311E ET 312E ASSEMBLEES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 309e, 310e, 311e et 312e assemblées tenues respectivement les 21 mai, 6 juin, 19 août et 27 août 2019 sont adoptés tels que présenté

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle de la dernière réunion. Cependant, Monsieur Liboiron fait un survol des principaux points abordés lors de la dernière assemblée.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

4.1.1 Suivi du projet d'agrandissement et du DO

A la demande du président, Monsieur Mercure fait le point sur le projet d'agrandissement et informe les membres des derniers développements. Il précise que plusieurs rencontres interministérielles ont eu lieu ainsi qu'avec la Ville de Montréal et que le projet bénéficie du soutien du cabinet de la ministre du tourisme. De plus, il communique aux membres les scénarios financiers envisagés. Il répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Par la suite, monsieur Mercure fait une mise à jour sur l'évolution des différents projets en cours et initiatives lancées par la Société concernant les activités du Palais. Les sujets abordés sont les suivants :

- Animation des lieux publics;
- Centre d'innovation en transformation événementielle (CITÉ);
- Studio Palais;
- Oasis;
- Renouveau de la galerie commerciale;
- Capital Traiteur;
- Salle techno – Freeman;
- Visite de la RIO;
- Comité Montréal Destination Affaires en novembre;
- OfficeVibe.

4.2 *Plan stratégique 2019-2023*

A la demande du président, monsieur Ruel fait une mise à jour concernant l'état d'avancement du processus d'approbation du plan stratégique 2019-2023. Il indique que le projet du plan stratégique a été présenté au Conseil du trésor, et certains délais ont été encourus en attendant leurs commentaires. La rétroaction de la ministre étant maintenant requise, une rencontre avec celle-ci est prévue le 4 octobre prochain. Par la suite, le plan stratégique approuvé par la ministre serait soumis au CA pour leur approbation, en octobre ou en novembre 2019, au plus tard.

Une discussion s'ensuit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.3 *Performance commerciale et opérationnelle*

4.3.1. Rapport de PACE - T1 - 2019-2020

Monsieur Luc Charbonneau, Directeur à la Direction du développement des affaires se joint à la réunion. Ce dernier fournit des détails spécifiques relatifs à la performance commerciale de la Société constatés dans le rapport PACE au 31 août 2019. Il répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations transmises.

Monsieur Charbonneau quitte la réunion.

4.3.2. Liste des congrès au 30 août 2019

Monsieur Mercure fournit des détails spécifiques relatifs à la liste des congrès confirmés au 30 août 2019 constatés dans le document à cet effet. Les membres se disent satisfaits des informations transmises.

4.3.3. Rapport de satisfaction de la clientèle - T1 2019-2020

À la demande du président, Monsieur Ruel fournit des détails de la satisfaction de la clientèle au 1er juillet 2019. Il indique que bien que ces résultats présentent un taux élevé, la Société désire accroitre le taux de réponse et avoir une représentation plus forte, et fera des démarches en ce sens.

Une discussion s'ensuit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que mesdames Bergevin et Archambault.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 1er octobre dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, les [redacted] la gestion du programme de projets, le tableau de bord de la gestion des risques.

De plus, madame Tremblay informe les membres concernant le suivi du prochain mandat d'audit interne à être réalisé par [redacted] qui portera sur l'entretien immobilier de la Société. Elle précise également que le comité a revu le processus de la gestion des risques de fraude, de corruption et de collusion, dont le plan d'action pour mitiger les 15 risques les plus important doit être mis en place d'ici le 31 décembre 2019.

Finalement, une discussion a eu lieu concernant la création d'un poste de Chef, Approvisionnement, pour se charger des nombreux appels d'offres de la Société et en vue de la préparation/transition du départ à la retraite prochaine de la Directrice des Finances.

Une discussion s'ensuit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.2.2 Résultats financiers au 30 août 2019

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente sommairement les résultats financiers au 30 août 2019.

Une discussion suit. Les membres se disent satisfaits de la présentation.

Monsieur Claude Liboiron quitte la réunion à 13 h 30 et la présidence de la réunion est assurée par madame Carol A. Fitzwilliam.

5.2.3 Indicateurs de performance T1 2019-2020

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.2.4 Octroi de contrat

5.2.4.1 Appel d'offres no 74-2019-06 - Acquisition de fours intelligents, de chariots et de cellules de refroidissement rapide

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 74-2019-06 qui a été lancé afin d'acquérir 4 fours intelligents, 8 chariots à assiettes, 8 chariots d'enfournement et 2 cellules à refroidissement rapide (« blast chillers »). L'appel d'offre était divisé en quatre (4) lots, les fournisseurs pouvant soumissionner sur un seul ou plusieurs lots.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit l'entreprise Russel Hendrix.

Monsieur Ruel précise toutefois que pour le lot 4 (les « blast chillers »), aucune soumission conforme n'a été reçue, les spécifications contenue à l'appel d'offres ne correspondant pas à des produits existants sur le marché. La Société verra à relancer un nouvel appel d'offres modifié spécifiquement pour ce lot.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver le contrat avec la firme Russel Hendrix.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat à l'entreprise Russel Hendrix suite à l'appel d'offre 74-2019-06. »

5.2.4.2 Appel d'offres no 74-2019-05 - Services d'une agence de sécurité

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 74-2019-05 visant à retenir les services d'une agence de sécurité pour fournir le personnel de sécurité nécessaire afin d'assurer la sécurité du bâtiment et de ses occupants ainsi que des services requis par les clients de la Société.

Ce contrat d'une valeur globale estimée à 8 923 000 $ est d'une durée de trente-six (36) mois, avec deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

Monsieur Ruel précise que le contrat de sécurité précédent, avec l'entreprise [redacted] a dû être écourté [redacted] Bien qu'elle était dans son droit d'exiger la stricte application du contrat, la Société a décidé d'y mettre fin et de retourner en appel d'offres. De plus, des services additionnels qui ne faisaient pas partie du contrat résilié ont été ajoutés à l'appel d'offres.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit Groupe de sécurité Garda SENC.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver le contrat de services avec la firme Garda SENC suite à l'appel d'offre 74-2019-05.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat de services d'une agence de sécurité à l'entreprise Groupe de sécurité Garda SENC suite à l'appel d'offre 74-2019-05. »

5.2.5 Modifications aux politiques d'achat 44-04 et de délégation administrative et financière 44-11

A la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente les changements proposés à la Politique d'achat (POL 44-04) ainsi qu'à la Politique de délégation administration (POL 44-11), lesquelles ont dû être mises à jour afin de refléter les modifications à la Loi sur les contrats des organismes publics et les dernières modifications règlementaires dictées par

le Conseil du trésor. De plus, certains autres ajustements ont été apportés à la Politique de délégation administrative i) pour tenir compte de modifications à la structure administrative de la Société (abolition de poste, création de nouveaux postes, etc.) et, ii) pour augmenter les seuils autorisant la Société de pouvoir conclure des contrats de gré à gré qui n'affectent pas les niveaux d'approbation du CA ni ceux prescrits par la règlementation en vigueur.

[redacted]

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER les modifications aux politiques d'achat 44-04 et de délégation administrative et financière 44-11 telles que présentées.»

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 10 septembre dernier. Elle précise qu'il s'agissait de la première réunion du comité à laquelle monsieur Benyouci et madame Gravel participaient en tant que nouveaux membres, et la dernière occasion pour madame Rémillard.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient l'évaluation des annuelle des membres, le programme de formation des administrateurs, le renouvellement des mandats expirés et le suivi des plaintes liées à l'éthique.

En ce qui a trait au programme de formation, elle indique que les membres se sont penchés sur les types de formation à offrir, sur le montant du budget à allouer et sur le processus à adopter. Un programme de formation sera élaboré et présenté au conseil d'administration. De plus, une question portant sur les formations d'intérêt sera ajouté au questionnaire annuel d'auto-évaluation des membres pour cibler les formations à donner.

Elle souligne que le mandat de deux administrateurs sont actuellement échus, soit le sien et celui de monsieur Deshaies. Ayant complété tous ses mandats sans possibilité de renouvellement, elle indique être ouverte à rester en poste jusqu'à ce qu'un/e remplaçant/e soit nommé/e. De plus, les mandats de mesdames Gamache et Tremblay arrivent à échéance en novembre. Elle précise que des démarches seront entreprises afin de faire avancer les dossiers de renouvellement de mandats.

5.3.2 Mise à jour du manuel des administrateurs

Madame Fitzwilliam indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et les changements sont indiqués à la table des matières transmise.

5.3.3 Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2019

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé en mai dernier les critères d'évaluation utilisés l'an passé et qu'il recommande au conseil de ne pas les modifier pour l'exercice d'évaluation de cette année.

Une discussion suit et les membres approuvent le maintien des critères d'évaluation en place. Madame Fitzwilliam précise que l'envoi du sondage aux membres est prévu le 7 octobre 2019.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité ayant eu lieu le 10 septembre dernier.

Elle mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines. Le comité a revu le tableau de bord des ressources humaines et a été informé de l'état d'avancement du plan d'action lié au plan de mobilisation des employés. Elle informe les membres que la Société réalise présentement un exercice, de concert avec des spécialistes de [redacted] pour établir un profil de compétence des différents postes en prévision du départ à la retraite, d'ici les 5 prochaines années, d'une trentaine de postes. Les membres du comité ont également pris connaissance du logiciel OfficeVibe, système de sondage ciblés aux employés, que la direction déploiera prochainement au sein de l'entreprise. Cet outil permettra de connaître en temps réel le pouls de l'entreprise et l'engagement des employés.

Madame Gamache informe également les membres du progrès face au processus d'embauche du Directeur aux immeubles. Des entrevues ont eu lieu et le processus progresse bien. Une réunion téléphonique du conseil d'administration sera organisée pour soumettre la candidature qui aura été retenue.

5.4.2 Politique de télétravail

À la demande de la présidente du comité des ressources humaines, monsieur Ruel présente aux membres le projet de la nouvelle politique de la Société portant sur le télétravail. Il indique que la direction souhaite accroitre la mobilisation et la rétention de ses employés en leur offrant plus de souplesse en leur permettant, selon des paramètres bien établis, de faire du télétravail. Il précise que la mise en œuvre de cette politique permettra aux employés de les aider à concilier leurs obligations professionnelles, personnelles et familiales. Il fournit des précisions et des détails sur son application.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé cette politique, madame Gamache en recommande l'approbation au conseil.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER l'adoption de la nouvelle politique de télétravail telle que présentée. »

5.4.3. Autre sujet à venir

Aucun autre sujet n'a fait l'objet de discussions.

5.4.4. Approbation du candidat(e) pour le poste de directeur(trice) des communications et du marketing

Madame Gamache fait part aux membres que suite au départ de [redacted] le processus pour lui trouver un/e successeur a été amorcé. Parmi les nombreuses candidatures reçues, la Société en a retenu quatre (4). Suite aux entrevues avec le service des ressources humaines, le président-directeur général et le comité des ressources humaines, une candidature rencontrait de manière exceptionnelle les requis de la Société, soit celle de [redacted] Son expérience, sa personnalité, ses valeurs, ses réalisations et ses résultats aux tests psychométriques la distinguent des autres candidats.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé ce dossier, madame Gamache recommande l'approbation de la candidature de [redacted]

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nomination de madame Stéphanie Lepage au poste de Directrice des communications et du marketing. »

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

L'assemblée est levée à 13h59

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
314E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 24 OCTOBRE 2019 À 16 H 30

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président Robert Mercure, président-directeur général Sofiane Benyouci Benoit Deshaies Louis Dubé
S'était excusé: (membre) :	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, Secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

Le président indique l'ajout de trois points à l'ordre du jour, comme suit :

- Ajouts sous le point *3. Octroi de contrats* :

  3.4 - Appel d'offres – Refonte du site Web et du blogue du Palais des congrès de Montréal.

  3.5 - Appel d'offres – Services professionnels pour redéfinir l'identité et l'image de marque de la Société du Palais des congrès de Montréal.

- Nouveau point :

  4. Approbation du candidat pour le poste de Directeur des immeubles.

De plus, il est à noter qu'un document fut ajouté au point 3.2. *AO-Services d'enlèvement des matières résiduelles*.

Madame Bergevin précise que compte tenu de l'ajout récent de ces nouveaux sujets, il s'avère que la remise de la documentation y afférente n'a pas respecté l'obligation de transmission à l'intérieur d'un délai de 3 jours francs. Elle indique qu'il peut y avoir dérogation de cette obligation si tous les membres en confirment leur accord. Les membres se disent en accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission des documents afférents à ces ajouts.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2- APPROBATION DU PLAN STRATEGIQUE 2019-2023

À la demande du président, monsieur Ruel présente aux membres du conseil d'administration le Plan stratégique 2019-2023 pour leur approbation. Il précise qu'il s'agit de la dernière étape dans le processus de son approbation, suite à la rencontre avec [redacted] du 4 octobre dernier. Lors de cette rencontre, le projet du plan stratégique 2019-2023 lui a été soumis et elle l'a approuvé tel que présenté. L'approbation du conseil d'administration est requise avant son dépôt pour approbation par le Conseil du trésor.

La direction recommande donc l'approbation du plan stratégique 2019-2023 de la Société.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

> « QUE le conseil d'administration approuve le Plan stratégique 2019-2023 de la Société du Palais des congrès de Montréal et en recommande l'approbation par le gouvernement. »

3- OCTROI DE CONTRAT

3.1 - *Approbation de contrat de services – [redacted] – Accompagnement et conseil pour la galerie commerciale*

À la demande du président, monsieur Ruel présente une demande d'approbation pour l'octroi d'un contrat de services d'accompagnement et de conseil par [redacted]

Monsieur Ruel précise que [redacted] travaille actuellement avec la Société pour élaborer et développer la stratégie de mixité commerciale pour ses espaces locatifs. Compte tenu que cette entreprise est déjà partenaire d'affaire dans ce

projet, de son expertise et de sa feuille de route, la Société désire retenir ses services pour l'accompagnement et le conseil afin de contribuer au succès de la mise en œuvre de la stratégie établie.

Ce contrat se ferait sur la base de gré à gré, les politiques de la Société lui permettant de surseoir aux appels d'offres sur invitation dans certaines circonstances, notamment lorsque la Société considère que ses besoins seront mieux servis. Ce qui est le cas ici.

Une discussion suit. La direction recommande au conseil d'approuver le contrat avec [redacted]

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat de services d'accompagnement et de conseil par [redacted] »

3.2 - *Appel d'offres - Services d'enlèvement des matières résiduelles*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 74-2019-07 visant à retenir un prestataire de service pour le service d'enlèvement des matières résiduelles.

Ce contrat est estimé [redacted] pour la période initiale de douze (12) mois, basée sur la quantité réelle des matières résiduelles enlevées. L'entente est renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune, [redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit EBI Montréal Inc., à un montant de 121 911.55 $.

[redacted]

Une discussion suit. La direction recommande au conseil d'approuver le contrat de services avec la firme EBI Montréal Inc. suite à l'appel d'offre 74-2019-07.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à accorder le contrat de services d'enlèvement des matières résiduelles à l'entreprise EBI Montréal Inc. suite à l'appel d'offre 74-2019-07. »

3.3. *Appel d'offres - Acquisition de cellules de refroidissement rapide*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 74-2019-10 qui a été lancé afin de d'acquérir 2 cellules à refroidissement rapide (« blast chillers »).

Monsieur Ruel rappelle aux membres que cet appel d'offres fait suite à l'appel d'offres portant le numéro #AO 74-2019-06 dont l'objet portait sur l'achat d'équipements spécialisés comprenant les cellules à refroidissement rapide. À la suite de ce dernier appel d'offres (#AO 74-2019-06), la Société n'a pas adjugé le contrat à quiconque pour l'acquisition des cellules à refroidissement rapide puisque les équipements proposés par les soumissionnaires ne rencontraient pas les besoins de la Société sur le plan technique. La Société a donc modifié le requis technique pour rencontrer ses besoins et le présent appel d'offres fut lancé.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit l'entreprise Russel Hendrix.

Une discussion suit. La direction recommande au conseil d'approuver le contrat à l'entreprise Russel Hendrix.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat à la firme Russel Hendrix suite à l'appel d'offre 74-2019-10. »

3.4 - *Appel d'offres – Refonte du site Web et du blogue du Palais des congrès de Montréal.*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 33-2019-02 visant à retenir les services d'un prestataire de services pour effectuer la refonte du site web et du blogue de la Société ainsi que d'offrir le soutien technique nécessaire pour une période de 3 ans. [redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit Webit Interactive.

Une discussion suit. La direction recommande aux membres du conseil d'administration d'approuver l'octroi du contrat à Webit Interactive suite aux résultats de l'appel d'offres no 33-2019-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat à l'entreprise Webit Interactive suite à l'appel d'offres no 33-2019-02.»

4- APPROBATION DU CANDIDAT POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DES IMMEUBLES

À la demande du président, madame Gamache fait part aux membres que suite au départ de [redacted] le processus pour lui trouver un/e successeur a été amorcé. Suite aux nombreuses candidatures reçues et aux entrevues de présélections faites, quelques profils ont été retenus. Parmi ceux-ci deux candidats ont été rencontrés dans un premier temps par le président-directeur général, et ensuite, en deuxième entrevue, par monsieur Liboiron et madame Gamache. La candidature qui rencontrait de manière exceptionnelle les requis de la Société s'avérait celle de [redacted] de par son expérience, sa personnalité, ses valeurs, ses réalisations et ses résultats aux tests psychométriques.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé ce dossier, madame Gamache recommande l'approbation de la candidature de [redacted]

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nomination de [redacted]

5- VARIA

Aucun autre élément n'est soulevé.

La séance est levée à 16 h 58.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
315E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
LE 11 NOVEMBRE 2019 À 16 H 00

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Lucie Rémillard
	Messieurs	Claude Liboiron, président Robert Mercure, président-directeur général Sofiane Benyouci Benoit Deshaies Louis Dubé
S'étaient excusés: (membres) :	Madame	Annie Tremblay
	Monsieur	Yves Lalumière
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Madame	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

Le président indique aux membres que le point *4. Approbation d'une demande de CT au Conseil du Trésor - modifications des conditions de travail des cadres* ne sera pas abordé lors de cette séance.

Monsieur Ruel précise qu'en raison du très court délai entre la date de la tenue de cette assemblée et l'envoi de l'avis de convocation, l'ordre du jour ainsi que les documents s'y rapportant, il s'avère que l'obligation de transmission à l'intérieur d'un délai de 3 jours francs n'a pas été respectée. Il indique qu'il peut y avoir dérogation de cette obligation si tous les membres en confirment leur accord. Les membres se disent en

accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission des éléments précités.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2- CANDIDATURE - POSTE DE DIRECTEUR DES IMMEUBLES

2.1 - *Discussion sur le processus d'embauche des cadres*

[redacted]

Monsieur Ruel ajoute que suite à cette situation, la direction entend procéder à certaines enquêtes pour les postes de cadres à combler (examen de l'identité numérique et des médias sociaux, dossier de crédit, dossier criminel, etc.).

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

2.2 - *Approbation du candidat au poste de directeur des immeubles*

À la demande du président, Monsieur Mercure présente la candidature de monsieur Jean Laguë au poste de Directeur des immeubles, suite au retrait de l'offre d'embauche faite à [redacted] Il précise qu'il est d'avis que Monsieur Laguë répondrait bien aux besoins de la Société ainsi qu'aux projets et initiatives que la direction prévoit mettre en œuvre. Il s'est dit impressionné par son parcours et croit qu'il s'adapterait très bien à la synergie de l'équipe en place. Il ajoute que les vérifications des médias numériques et des réseaux sociaux ont été faits, ne révélant aucune problématique particulière.

Madame Gamache poursuit en mentionnant que M. Laguë était l'un des deux candidats finalistes qui ont été rencontrés par elle et monsieur Liboiron. Elle fournit des précisions sur son profil de compétences et sur ses impressions suite à l'entrevue qui été menée. Monsieur Ruel, qui a eu l'occasion de collaborer avec lui alors qu'ils ont tous deux été à l'emploi de la Place des Arts, a également émis des commentaires positifs à son égard.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Au nom des membres qui ont révisé ce dossier, madame Gamache recommande l'approbation de la candidature de monsieur Jean Laguë au poste de Directeur des immeubles.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la nomination de monsieur Jean Laguë au poste de Directeur des immeubles. »

3- OCTROI DE CONTRAT

3.1 - *AO - Acquisition d'équipement de contrôle domotique, audio et autres*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 62-2019-02 visant à acquérir des processeurs domotiques et des panneaux tactiles pour le contrôle audio et d'éclairage des salles ainsi que pour le service de programmation de ces équipements.

[redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit la firme Exo-C Inc. pour un montant 106 379,40 $.

[redacted]

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

La direction recommande aux membres du conseil d'administration d'approuver l'octroi du contrat à l'entreprise Exo-C Inc. suite aux résultats de l'appel d'offres no 62-2019-02.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat à l'entreprise Exo-C Inc. suite à l'appel d'offres no 62-2019-02.»

4- VARIA

Aucun autre élément n'est soulevé.

La séance est levée à 16 h 22.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

PROCÈS-VERBAL
316E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 12 DÉCEMBRE 2019 À 10 H 03.

Étaient présents : (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Lucie Rémillard
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Louis Dubé Yves Lalumière (par conférence téléphonique et s'est joint à la rencontre un peu plus tard)
S'étant excusée : (membre) :	Madame	Annie Tremblay
	Monsieur	Benoit Deshaies
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

Le président indique aux membres que le point *5.4.2 Révision de la politique de dotation* ainsi que le point *5.4.3 Révision des conditions de travail du personnel cadre* ne seront pas abordés lors de cette séance.

Monsieur Ruel précise que le document *PRGXX-XX-Programme d'optimisation des espaces locatifs V2.pdf* relatif au point 5.2.2 *Programme d'optimisation des espaces locatifs* a été déposé sur le portail Dilitrust à l'extérieur du délai de 3 jours francs requis. Il indique qu'il peut y avoir dérogation de cette obligation si tous les membres

en confirment leur accord. Les membres se disent en accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission du document précité.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES 313E, 314E ET 315E ASSEMBLEES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 313e et 314e assemblées tenues respectivement les 2 octobre et 24 octobre 2019 sont adoptés tels que présenté.

[redacted]

Hormis cette modification, le procès-verbal de la 315e est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle de la dernière réunion. Monsieur Liboiron fait un survol des principaux points abordés lors de la dernière assemblée et s'enquiert sur les démarches entreprises concernant ceux-ci. Monsieur Ruel fait un suivi relativement à l'adoption du Plan stratégique par le gouvernement. Il indique que le ministère du tourisme a demandé quelques modifications de forme et que le document fut déposé sur le site du ministère en date du 12 décembre 2019.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Madame Carole Fitzwilliam se joint à la rencontre à 10 h 10.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

A la demande du président, monsieur Mercure fait le point sur les affaires courantes de la société. Dans un premier temps, il donne des détails et des précisions sur les prévisions de ventes et des congrès confirmés à venir. Il poursuit en faisant le point sur le projet d'agrandissement et informe les membres des derniers développements.

Par la suite, monsieur Mercure fait une mise à jour sur l'évolution des différents projets en cours et initiatives lancées par la Société concernant les activités du Palais. Les sujets abordés sont les suivants :

[redacted]

[redacted]

Il répond aux questions et fournit certaines précisions. Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.2 *Performance commerciale et opérationnelle*

Monsieur Luc Charbonneau, Directeur à la Direction du développement des affaires se joint à la réunion à 10h55. Ce dernier fournit des détails spécifiques relatifs à la performance commerciale de la Société constaté dans le rapport PACE au 2 décembre 2019 et il répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations transmises.

Monsieur Charbonneau quitte la rencontre.

11 h 05 : Monsieur Yves Lalumière se joint à la rencontre par appel conférence.

À la demande du président, Monsieur Ruel fournit des détails de la satisfaction de la clientèle au 2e trimestre 2019-2020. [redacted] Il ajoute que la méthodologie utilisée sera validée, peut-être même revue et que la direction se ferait assister dans cette démarche.

Une discussion s'ensuit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que de mesdames Bergevin et Archambault.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

En l'absence de Mme Tremblay, M. Liboiron demande à monsieur Ruel d'informer les membres du conseil d'administration de faire rapport sur les derniers développements du comité d'audit de la Société.

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Monsieur Ruel informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 10 décembre dernier.

Ce dernier informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, [redacted] la gestion du programme de projets, le tableau de bord de la gestion des risques.

De plus, il informe les membres concernant les développements relatifs à d'audit interne portant sur l'entretien immobilier de la Société, le suivi des recommandations des risques en santé et sécurité, ainsi que le plan d'action sur la gestion des risques de fraude, de corruption et de collusion.

Une discussion s'ensuit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.2.2 Programme d'optimisation des espaces locatifs

À la demande du président, monsieur Ruel présente et commente une ébauche de document portant sur la mise en place du Programme d'optimisation des espaces locatifs. [redacted]

Monsieur Ruel ajoute que les activités du programme et la reddition de compte feraient l'objet de suivis par le comité d'audit et un rapport annuel serait présenté au conseil d'administration.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, monsieur Ruel recommande au conseil d'approuver la mise en œuvre du *Programme d'optimisation des espaces locatifs* tel que présenté.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à mettre en œuvre le *Programme d'optimisation des espaces locatifs* tel que présenté. »

5.2.3 Suivi du programme de gestion des risques

À la demande du président, monsieur Ruel indique aux membres que la Société envisage retenir les services de [redacted] pour assister la Société dans le cadre du projet d'identification des risques stratégiques et opérationnels. [redacted]

Dans le cadre du mandat, des entrevues avec les directeurs et des membres du comité d'audit seraient menées pour cibler les risques potentiels. Par la suite les risques seront évalués, classifiés et priorisés. L'inventaire des risques serait présenté dans un premier temps au comité d'audit en avril, et par la suite au conseil d'administration.

Une discussion suit. Les membres se disent satisfaits de la présentation.

5.2.4 Résultats financiers au 30 septembre 2019

À la demande du président, monsieur Ruel présente sommairement les résultats financiers au 30 septembre 2019. [redacted]

Une discussion suit. Les membres se disent satisfaits de la présentation.

5.2.5 Indicateurs de performance T2 2019-2020

À la demande du président, monsieur Ruel présente et commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction au 2e trimestre 2019-2020.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.2.6 Prévision de fin d'année 2019-2020 au 31 octobre 2019

À la demande du président, monsieur Ruel présente aux membres un estimé des résultats pour l'ensemble de l'exercice en cours, soit jusqu'au 31 mars 2020, prévisions en date du 31 octobre 2019.

Il fournit des précisions sur la méthode utilisée pour estimer les revenus ainsi les dépenses anticipés et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.2.7 Octroi de contrat

5.2.7.1 AO 62-2019-03 – Personne d'appoint services de gréage

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 62-2019-03 qui a été lancé afin de retenir les services d'un prestataire pour fournir du personnel d'appoint dédié à combler les besoins en personnel spécialisé en gréage lorsque les employés de la Société ne suffisent pas à la demande.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit l'entreprise Rig-Rite Productions Inc.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, monsieur Ruel recommande au conseil d'approuver le contrat à l'entreprise Rig-Rite Productions Inc.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat à l'entreprise Rig-Rite Productions Inc. suite à l'appel d'offre 62-2019-03. »

5.2.7.2 Appel d'offres no 44-2019-01 - Services professionnels spécialisés amélioration continue

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public 44-2019-01 visant à retenir les services d'une entreprise dont le mandat sera d'accompagner la Société dans l'optimisation de ses processus, de ses façons de faire et dans le développement d'une culture organisationnelle basée sur l'Excellence opérationnelle et l'approche Six sigma.

Monsieur Ruel précise que plusieurs entreprises ont manifesté leur intérêt par le dépôt d'une soumission. Néanmoins, six (6) entreprises se sont avérées admissibles [redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat de services à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit PDCA Conseil inc.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, monsieur Ruel recommande au conseil d'approuver le contrat de services à l'entreprise PDCA Conseil inc. suite à l'appel d'offre 44-2019-01.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat de services d'une entreprise offrant des services professionnels spécialisés en amélioration continue à l'entreprise PDCA Conseil inc. suite à l'appel d'offre 44-2019-01. »

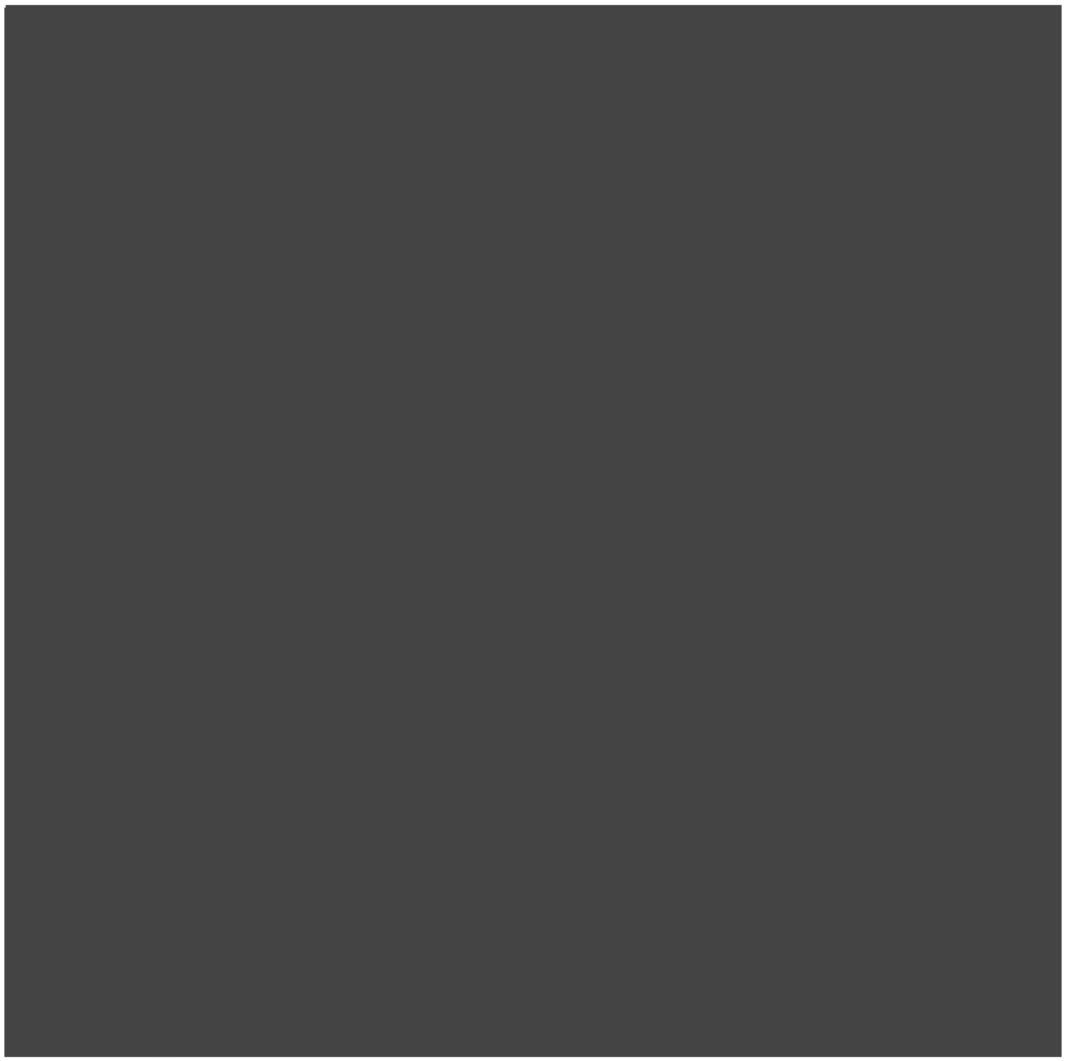

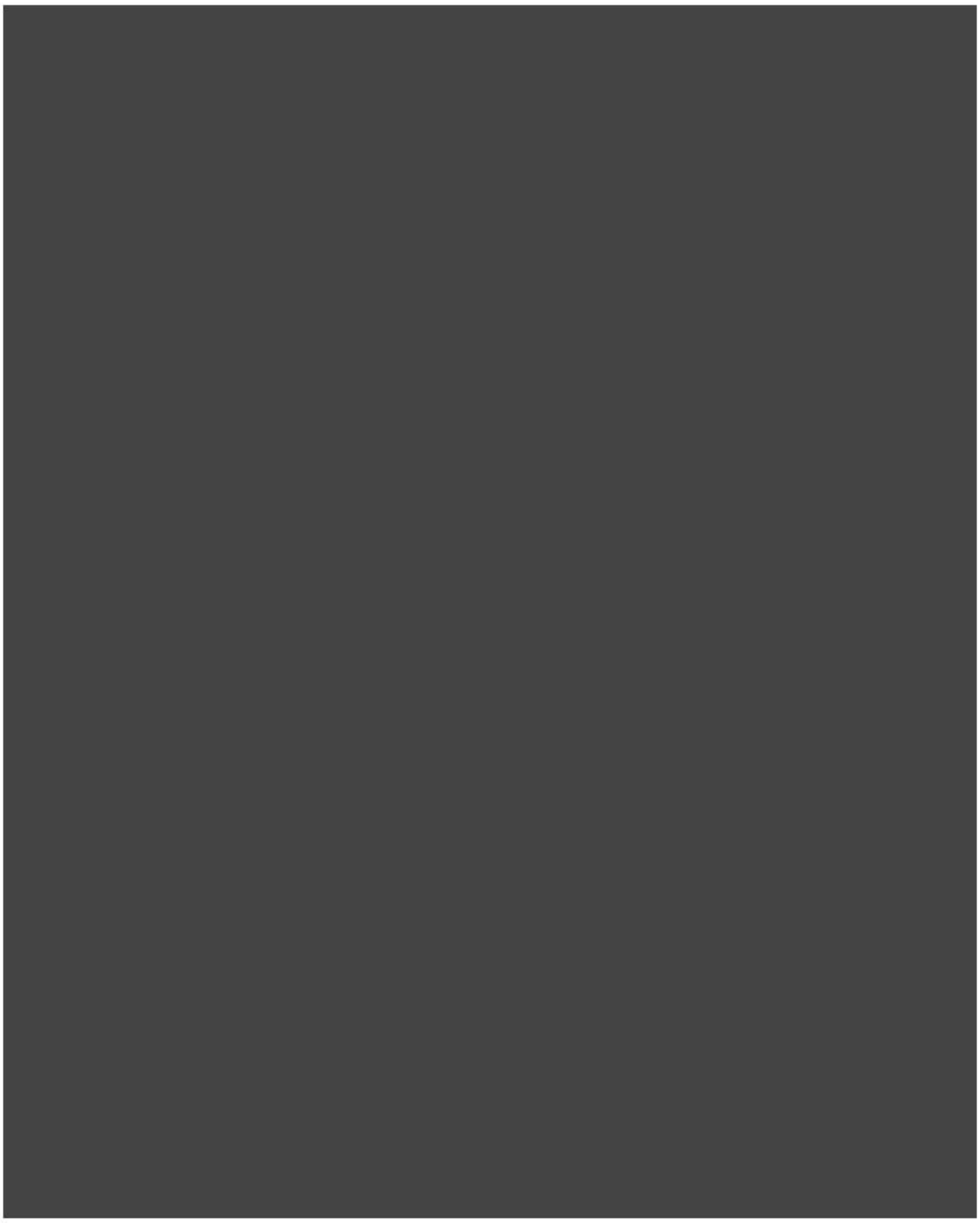

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 28 novembre dernier.

Elle fait le survol et donne des précisions sur les principaux sujets qui ont été traités, soit l'évaluation des annuelle des membres, le programme de formation des administrateurs, le renouvellement des mandats expirés et le suivi des plaintes liées à l'éthique.

5.3.2 Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2019

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé les résultats de l'évaluation des membres du conseil d'administration, du fonctionnement du conseil et de ses comités pour l'année 2019.

Elle présente et commente les résultats obtenus, qui sont très bons dans l'ensemble. À la lecture des commentaires recueillis, certaines faiblesses ont été notées dont des préoccupations au niveau de la réception de la documentation du comité d'audit qui n'est pas effectuée suffisamment à l'avance. Des mesures seront mises en place pour améliorer cette préoccupation.

5.3.2 Programme de formation des administrateurs

Mme Fitzwilliam indique que les résultats de l'évaluation des membres a permis de faire ressortir des thèmes d'intérêt pour les formations à offrir aux membres du conseil. Une première formation sera offerte en avril à la suite de la tenue d'une assemblée du conseil qui portera sur les appels d'offres et une deuxième à l'automne. Elle ajoute que le comité leur reviendra avec un programme de formation qui établira le type de séance, le moment de ceux-ci et le nombre de formation proposées annuellement.

5.3.2 Mise à jour du manuel des administrateurs

Madame Fitzwilliam indique que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et les changements sont indiqués à la table des matières transmise.

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, indique que les membres du comité se sont réunis le 9 décembre dernier pour procéder à la revue des changements proposés à la Politique de dotation de la société ainsi qu'aux conditions de travail du personnel cadre.

Comme la révision n'a pu être complétée lors de cette séance, les membres ont convenu d'ajourner la rencontre et de se réunir à nouveau en janvier pour poursuivre le travail et présenter les politiques amendées aux membres du conseil à l'assemblée du 5 février 2020.

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Calendrier des réunion pour 2020*

Le président présente le projet de calendrier des assemblées prévues pour 2020, lequel est approuvé par les membres.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

L'assemblée est levée à 12h01

PRÉSIDENT DU CONSEIL

SECRÉTAIRE

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

PROCÈS-VERBAL
317E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE AU 159, RUE SAINT-ANTOINE OUEST À MONTRÉAL
LE 5 FÉVRIER 2020 À 12 H 10.

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Louis Dubé
S'étant excusés (membres) :		
	Messieurs	Benoit Deshaies Yves Lalumière
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Bergevin souligne que l'avis de convocation ainsi que l'ordre de jour et les documents se rapportant à la 317e assemblée du conseil d'administration ont été déposés à l'extérieur du délai des 3 jours francs prescrits. Elle indique qu'il peut y avoir dérogation à cette obligation si tous les membres confirment leur accord. Les membres se disent en accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission des éléments précités.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

2- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 316E ASSEMBLEE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 316e assemblée tenue le 12 décembre 2019 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Aucun point de suivi ne découle de la dernière réunion. Monsieur Liboiron fait un survol des principaux points abordés lors de la dernière assemblée et s'enquiert sur les démarches entreprises concernant ceux-ci.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Mercure fait le point sur les affaires courantes de la Société. Dans un premier temps, il donne des détails et des précisions sur les prévisions des ventes et des congrès confirmés. Il informe également les membres sur les derniers résultats des sondages clients et sur les démarches entreprises pour augmenter le taux de réponse.

Il poursuit en faisant le point sur le projet d'agrandissement et informe les membres des derniers développements et des rencontres à venir entre les différents acteurs gouvernementaux (provincial/fédéral).

Par la suite, monsieur Mercure fait une mise à jour sur l'évolution des différents projets en cours et initiatives lancées par la Société concernant les activités du Palais. Les sujets abordés comprennent les suivants :

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

[redacted]

Il répond aux questions et fournit certaines précisions. Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.2 *Performance commerciale et opérationnelle*

Monsieur Luc Charbonneau, Directeur à la Direction du développement des affaires se joint à la réunion à 12 h 54. Ce dernier fournit des détails spécifiques relatifs à la performance commerciale de la Société constatés dans le rapport PACE au 27 janvier 2020 et il répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations transmises.

Monsieur Charbonneau quitte la rencontre.

À la demande du président, Monsieur Ruel fournit des détails concernant le taux de satisfaction de la clientèle au 3e trimestre 2019-2020.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Huis clos des membres*

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que de mesdames Bergevin et Archambault.

5.2 *Rapport du comité d'audit*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Annie Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 4 février dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant notamment les contrats de 25 k$ et plus, le certificat de conformité, les [redacted], la gestion du programme de projets et le tableau de bord de la gestion des risques.

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

De plus, madame Tremblay informe les membres concernant les suivis fait relativement aux recommandations des auditeurs internes en matière de santé et de sécurité, au mandat de l'auditeur interne sur le programme d'entretien des actifs, ainsi qu'en ce qui a trait au [redacted] au troisième trimestre. Elle souligne par ailleurs que le tableau de gestion des risques en lien avec le plan stratégique est en cours d'élaboration de concert avec les représentants de [redacted] et qu'un nouveau plan de gestion des risques est attendu pour avril.

[redacted]

Une discussion s'ensuit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

5.2.3 Résultats financiers au 31 décembre 2019

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente sommairement les résultats financiers au 31 décembre 2019 et répond aux questions.

Il indique que de manière générale la Société est en bonne situation eu égard aux excédents sur les revenus. [redacted]

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits de la présentation.

5.2.4 Octroi de contrats

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

[redacted]

5.2.4.2 AO - Système intégré de gestion des ressources humaines et de la paie

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir un fournisseur offrant un progiciel intégré de gestion des ressources humaines, d'horaires et de la paie nette en mode SaaS. L'objectif étant de remplacer deux (2) logiciels actuellement utilisés par la Société et le recours à un fournisseur [redacted] pour réaliser certaines opérations reliées à la gestion des paies nettes. De plus, le soumissionnaire retenu doit fournir les services nécessaires pour l'implantation, le développement et l'intégration du progiciel.

Monsieur Ruel présente le compte rendu du processus de l'appel d'offres et répond aux questions. Suite aux résultats de l'analyse des soumissions reçues par le comité de sélection, la Société recommande que le contrat soit octroyé à l'entreprise Berger-Levrault Canada Ltée. qui présente la soumission conforme ayant le prix ajusté le plus bas.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver le contrat à l'entreprise Berger-Levrault Canada Ltée. suite à l'appel d'offre 49-2019-03.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat pour l'acquisition d'un progiciel intégré de gestion des ressources humaines, d'horaires et de la paie nette en mode SaaS à l'entreprise Berger-Levrault Canada Ltée. suite à l'appel d'offre 49-2019-03. »

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

[redacted]

5.2.4.4 AO 74-2019-13 Esplanade Viger

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public visant à retenir les services d'un entrepreneur pour accomplir des travaux de réfection de joints de dilatation et d'allègement du poids sur la dalle de l'esplanade Viger.

Monsieur Ruel rappelle que depuis l'été 2018, trois appels d'offres ont été lancés pour la réalisation de ce projet. Dans les deux premiers cas, aucune soumission n'avait été reçue, alors que lors du troisième appel d'offres, [redacted]. Le conseil d'administration n'avait par conséquent pas approuvé l'octroi du contrat à ce moment et l'appel d'offres avait été annulé.

Afin de tenir compte davantage des conditions actuelles du marché de la construction qui reflètent une demande supérieure à l'offre de services et influençant les prix à la hausse, l'évaluation du proje [redacted]

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

Monsieur Ruel présente le compte rendu du processus de l'appel d'offres et répond aux questions. Suite aux résultats de l'analyse des soumissions reçues par le comité de sélection, la Société recommande que le contrat soit octroyé à l'entrepreneur Construction Arcade, qui a présenté la plus basse soumission conforme au montant de 988 800 $. [redacted]

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat l'entrepreneur Construction Arcade.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat de réfection de joints de dilatation et d'allègement du poids sur la dalle de l'esplanade Viger à l'entrepreneur Construction Arcade. »

5.2.5 Modifications aux politiques d'achat et de délégation administrative et financière

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente aux membres les changements proposés à la Politique d'achat (POL 44-04) ainsi qu'à la Politique de délégation administration (POL 44-11). Il indique que les modifications apportées ont pour objet de tenir compte de la création du poste de Chef, Approvisionnement et d'accorder les pouvoirs et autorisations qui sont requises pour le titulaire de ce nouveau poste. De plus, un ajout a été fait pour permettre à la Société de modifier les seuils qui y sont contenus en fonction des modifications édictées par le gouvernement sans avoir à en demander l'approbation au conseil d'administration.

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion s'ensuit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver la mise à jour de la Politique d'achats et de la Politique de délégation administrative et financière.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à modifier les politiques suivantes telles que présentées: POL 44-04 Politique achat et POL 44-11 Politique de délégation et financière. »

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

5.3 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Fitzwilliam informe les membres sur les différents dossiers qui ont occupé le comité depuis la dernière réunion du comité et donne des précisions sur les principaux sujets qui ont mérité l'attention du comité.

5.3.2 Renouvellement des mandats d'Annie Tremblay et de Céline Gamache

Madame Fitzwilliam informe les membres que les mandats à titre d'administrateur sur le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal de madame Annie Tremblay et de madame Céline Gamache ont tous deux expiré en date du 11 novembre 2019 et qu'il y a lieu de procéder à leur renouvellement.

Au nom du comité de gouvernance, madame Fitzwilliam recommande au conseil de recommander au gouvernement le renouvellement des mandats de madame Annie Tremblay et de madame Céline Gamache en tant que membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« DE RECOMMANDER au gouvernement de renouveler les mandats à titre de membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal de madame Annie Tremblay et de madame Céline Gamache. »

5.3.3 Nomination d'Hubert Bolduc sur le conseil d'administration de la SPCM

Madame Fitzwilliam informe les membres que le mandat à titre d'administrateur sur le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal de monsieur Benoit Deshaies est expiré depuis le 21 avril 2018 et qu'il y aurait lieu de pourvoir à son remplacement. Elle informe les membres que monsieur Hubert Bolduc, un candidat bien connu du milieu des affaires et répondant au profil de compétences et d'expérience approuvé par le conseil, s'avère un atout pour la Société du Palais des congrès de Montréal.

Madame Fitzwilliam recommande au conseil d'approuver la recommandation au gouvernement de la nomination d'Hubert Bolduc en tant que membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal.

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« DE RECOMMANDER au gouvernement de nommer à titre de membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal monsieur Hubert Bolduc en remplacement de monsieur Benoit Deshaies. »

Les membres ont souhaité saluer l'implication de Benoit Deshaies en tant que membre sur le conseil d'administration de la Société. À cet effet la résolution suivante fut adoptée par les membres :

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« DE REMERICIER Benoit Deshaies pour ses cinq années de service au sein du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. Nous saluons son engagement envers le Palais et sa contribution éclairée à nos échanges. »

5.4 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité ayant eu lieu le 22 janvier dernier. Elle précise que les membres du comité ont poursuivi la revue et les discussions sur les changements à apporter à la politique de dotation et au règlement des conditions de travail des cadres. Un suivi sur le plan d'immobilisation des employés a également été effectué ainsi que la revue du plan des effectifs pour 2019-2020.

5.4.2 Révision de la politique de dotation (POL-80-09)

Madame Gamache présente aux membres la mise à jour de la politique de dotation de la Société, laquelle a fait l'objet de révision et de discussions par le comité de ressources humaines. Elle précise les derniers changements qui y avaient été apportées ont été fait en 1988 et les modifications qui y sont proposées ont pour objectif de la rendre plus actuelle et d'y ajouter certaines précisions, dont, notamment en ce qui a trait aux nouvelles exigences en matière de vérifications de l'identité numérique et des enquêtes de crédit et des efforts déployés pour encourager la diversité en embauche.

Madame Lucie Rémillard quitte la réunion à 14h09.

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé cette politique, madame Gamache en recommande l'approbation au conseil.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à modifier la politique de dotation (POL-80-09). »

5.4.3 Révision des conditions de travail du personnel cadre

Madame Gamache présente aux membres le document mis à jour du *Règlement sur les effectifs, les normes et barèmes de nomination et de rémunération et autres conditions de travail des employés cadres* de la Société du Palais des congrès de Montréal et indique que ce règlement a fait l'objet de révision et de discussions par le comité de ressources humaines. Elle précise que les derniers changements aux conditions des cadres ont été faits en 2014 et procède au survol des principales modifications qui y ont été apportées.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité des ressources humaines qui a révisé ce règlement, madame Gamache en recommande l'approbation au conseil.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à apporter les modifications au *Règlement sur les effectifs, les normes et barèmes de nomination et de rémunération et autres conditions de travail des employés cadres* telles que présentées. »

6- AUTRES SUJETS

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 88A099C4-C466-4F7A-AE52-6B15D88D02FC

Il répond aux questions et une discussion s'ensuit. Les membres se déclarent satisfaits des informations obtenues.

6.2 *Varia*

Aucun élément n'est soulevé.

L'assemblée est levée à 14h25

DocuSigned by:
Claude Liboiron
5FE86D84CFF0470...
PRÉSIDENT DU CONSEIL

DocuSigned by:
Sara Bergevin
9BB5A084681F44B...
SECRÉTAIRE

DocuSign Envelope ID: E230B446-EE92-4B35-99CB-F51F79B23367

PROCÈS-VERBAL
318E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR APPEL CONFÉRENCE
LE 12 MARS 2020 À 8 H 30.

Étaient présents : (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Josée Gravel Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Louis Dubé Yves Lalumière (par conférence téléphonique et s'est joint à la rencontre un peu plus tard)
S'étant excusée : (membre) :	Madame Monsieur	Céline Gamache Benoit Deshaies
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

Le président indique aux membres que le point [redacted] ainsi que le point *2.2 AO-Acquisition d'équipements de radiocommunication numériques* ne seront pas abordés lors de cette séance et fourni des explications quant à ses retraits.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: E230B446-EE92-4B35-99CB-F51F79B23367

2- **APPROBATION D'APPEL D'OFFRES ET DE CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS**

[redacted]

Point supprimé de l'ordre du jour de la réunion.

2.2 AO- Acquisition d'équipements de radiocommunication numériques

Point supprimé de l'ordre du jour de la réunion.

2.3 AO- Contrat de location d'équipements de manutention

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 63-2019-02 qui a été lancé afin de retenir les services d'un fournisseur offrant les services de location d'équipements de manutention lors d'événements nécessitant de l'équipement additionnel à celui disponible au Palais des congrès de Montréal. [redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à l'entreprise ayant présenté la plus basse soumission conforme, soit l'entreprise Location d'outils Simplex S.E.C.

Une discussion suit et les membres se déclarent satisfaits des informations reçues.

Madame Rémillard souhaite s'abstenir de se prononcer sur ce dossier considérant qu'elle siège avec le président de cette entreprise sur un autre conseil d'administration.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat de services pour de la location d'équipements de manutention lors d'événements à l'entreprise Location d'outils Simplex S.E.C. suite à l'appel d'offre 63-2019-02. »

DocuSign Envelope ID: E230B446-EE92-4B35-99CB-F51F79B23367

Luc Charbonneau et Stéphanie Lepage se joignent à la réunion.

3- VARIA

À la demande du président, monsieur Mercure fait un point d'information sur l'évolution de la crise COVID-19 et des impacts actuels et potentiels pour la Société du Palais des congrès de Montréal en date et heure du 12 mars 2020 8h30.

Une discussion suit et les membres posent des questions notamment sur les impacts économiques et ressources humaines pour la Société reliés à la crise Covid-19.

4- FIN DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 8h53

DocuSigned by:
Claude Liboiron
EFE85D84CFF0470...
PRÉSIDENT DU CONSEIL

DocuSigned by:
Sara Berzevin
893D68E35CEB438...
SECRÉTAIRE

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

PROCÈS-VERBAL
319E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE
LE 9 AVRIL 2020 À 12 H 00.

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Louis Dubé Yves Lalumière
S'étant excusé (membre) :	Monsieur	Benoit Deshaies
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Bergevin souligne que les documents suivants ont été mis à jours et déposés à l'extérieur du délai des 3 jours francs prescrits : i) PACE au point 4.2, ii) estimation de fin d'année 2019-2020 au point 5.1.2, iii) maintien des actifs 2020-2021 immeubles au point 5.1.3 et iv) profil de compétence des membres au point 5.2.2.

Elle indique qu'il peut y avoir dérogation à cette obligation si tous les membres confirment leur accord. Les membres se disent en accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission des éléments précités.

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES 317E ET 318E ASSEMBLEES

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 317e assemblée tenue le 5 février 2020 est adopté tel que présenté.

En ce qui a trait au procès-verbal de la 318e assemblée du 12 mars 2020, madame Rémillard précise s'être abstenue de se prononcer sur l'approbation de l'appel d'offre relative à l'octroi du contrat impliquant la firme Simplex en raison du fait qu'elle siège sur un autre conseil d'administration avec le président de cette entreprise.

Il est donc convenu que le procès-verbal serait corrigé et soumis à nouveau aux membres du CA pour leur approbation.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

A la demande du président, madame Bergevin fait un suivi concernant certains points découlant de la 317e assemblée du 5 février 2020, comme suit :

i) Point 5.2.1:

   a. Plan de gestion des risques en lien avec le plan stratégique [redacted] tous deux attendus en avril seront soumis au CA un peu plus tard cette année.

ii) Point 6.1 :

   [redacted]

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Mercure fait le point sur les affaires courantes de la Société. Il partage et commente la présentation qui a été préparée et qui fait état de la situation à l'égard :

- des impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les événements;
- des tendances générales;
- de la stratégie et des priorités en ce qui a trait aux événements;
- de l'impact de la situation sur la tenue les événements (rapport PACE);
- de la situation relative aux collègues;
- de l'expérience-client post-COVID-19;
- des initiatives Palais post-COVID-19;
- des partenariats stratégiques;
- de la relance sur le marché post-COVID-19.

Il répond aux questions et fournit certaines précisions. Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.2 *Performance commerciale et opérationnelle*

Monsieur Mercure poursuit en présentant le rapport PACE au 6 avril 2020, ainsi que le rapport d'évaluation de la qualité des services au 29 février 2020 et il répond aux questions des membres.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4- GOUVERNANCE

5.1 *Rapport du comité d'audit*

5.1.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité qui a eu lieu le 4 février dernier. Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant notamment les contrats de 25 k$ et plus, [redacted], la gestion du programme de projets, le [redacted] et le tableau de bord de la gestion des risques. À cet égard, elle précise que des rencontres sont planifiées avec les représentants de [redacted] en vue de finaliser le mandat gestion des risques liés au plan stratégique et que la direction présentera un tableau de bord de à la rencontre de juin.

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

De plus, lors de cette réunion les résultats 2019-2020 au 29 février 2020 ont été présentés et les représentants du Vérificateur général ont présenté le plan d'audit des états financiers au 31 mars 2020. Elle précise que le travail se poursuit en mode télétravail et que tout devrait se dérouler comme à l'habitude.

Elle informe les membres concernant les suivis relativement aux recommandations des auditeurs internes en matière de santé et de sécurité et relativement à la gestion contractuelle. Quant à l'audit du programme d'entretien des actifs, elle indique que la [redacted] a présenté son rapport qui formule [redacted]. Le rapport ne fait pas état de risque élevé. Une révision des recommandations est également faite et d'ici juin un plan d'action sera élaboré pour répondre aux recommandations.

Elle termine en mentionnant que des précisions ont été obtenues de la part de la direction en ce qui a trait aux obligations législatives concernant les heures rémunérées et aux enjeux potentiels de trésorerie dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Une discussion s'ensuit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.1.2. Budget d'opération 2020-2021

À la demande de la présidente, M. Ruel explique aux membres le processus suivi par la direction dans la préparation du budget 2020-2021 et présente un scénario budgétaire le plus réaliste possible. Il expose que ce budget résulte notamment d'une analyse effectuée avec l'équipe des ventes pour établir les prévisions relatives aux revenus d'événements les plus réalistes possibles. [redacted]

Il présente et commente également l'estimé des résultats de l'exercice financier 2019-2020 au 29 février 2020 [redacted] Il ajoute que dans les circonstances, les bons résultats de l'année permettra à la Société de produire un bilan financier positif [redacted]

Monsieur Ruel répond aux questions et fournit des précisions. Une discussion suit et madame Tremblay, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget d'opération 2020-2021.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget d'opérations 2020-2021 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

5.1.3. Budget d'immobilisation immeubles et TI 2020-2021

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente aux membres le budget des immobilisations immeubles et TI pour l'exercice 2020-2021 selon les projections les plus réalistes possible et selon les projets prévus en 2020-2021. Il répond aux questions et fournit des précisions.

Madame Tremblay, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres l'adoption du budget.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE le budget d'immobilisation immeubles et TI 2020-2021 de la Société du Palais des congrès de Montréal soit approuvé. »

5.2 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Fitzwilliam, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe les membres sur les différents dossiers qui ont occupé le comité depuis la dernière réunion du conseil d'administration et donne des précisions sur les principaux sujets qui ont mérité l'attention du comité.

5.2.2 Approbation du profil de compétences des membres

Madame Fitzwilliam informe les membres que le comité a revu le profil de compétences de tous les membres du conseil d'administration. Elle indique que cet exercice n'avait pas été fait depuis un certain temps et qu'il était requis dans le cadre de l'étude des dossiers de renouvellement et de nomination de membres du CA actuellement en cours. Une résolution du conseil d'administration approuvant le profil de compétences des membres est requise pour faire avancer ces dossiers et doit être fournie au Secrétariat des emplois supérieurs.

Elle présente le profil de compétences des membres préparé en date du 1er avril 2020, suite aux commentaires reçus. Madame Bergevin précise que lors du processus en question, certaines recommandations quant à la méthodologie utilisée ont été recueillies et seront appliquées lors du prochain exercice.

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

Au nom du comité de gouvernance, madame Fitzwilliam recommande au conseil d'approuver le profil de compétences des membres du CA en date du 1er avril 2020 tel que présenté.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le profil de compétences des membres du conseil d'administration au 1er avril 2020 tel que présenté. »

5.2.3 Déclaration annuelle d'intérêts des membres

Madame Fitzwilliam rappelle aux membres qu'ils doivent compléter et signer la déclaration annuelle d'intérêts pour l'exercice en cours. Elle indique que compte tenu de la situation actuelle de travail à distance, les formulaires seront transmis et les informations/signatures recueillies par le biais du système DocuSign.

5.2.4 Mise à jour du manuel de l'administrateur

Madame Fitzwilliam indique aux membres que la direction a procédé à une mise à jour du manuel de l'administrateur et que les changements sont indiqués à la table des matières fournie.

5.3 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité ayant eu lieu le 6 avril dernier. Elle mentionne que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines. À cet égard, le comité a revu le tableau de bord des activités des RH ainsi que du plan de mobilisation du personnel et les principaux indicateurs d'OfficeVibe au 17 mars 2020.

Elle précise également que le comité a fait le point sur les relations de travail et COVID-19, sur le bilan de la politique de télétravail et sur l'historique des heures rémunérées. Le comité a aussi procédé à la revue du guide d'accueil des nouveaux employés, du projet de programme de mentorat et du plan d'affichage de poste. De plus, le comité a pris connaissance des initiatives de coaching et de formation pour le personnel cadre.

Le comité a également fait l'analyse du budget des effectifs et de la masse salariale pour l'exercice financier 2020-2021 qui a été présenté par la direction de la Société. Elle fournit des détails et répond aux questions.

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

Une discussion suit et madame Gamache, à titre de présidente du comité des ressources humaines qui a révisé et approuvé le budget des effectifs et la masse salariale de la Société pour 2020-2021, en propose l'adoption aux membres.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER le budget des effectifs et de la masse salariale pour l'exercice financier 2020-2021 de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.3.2 Majoration des échelles salariales au 1er avril 2020

À la demande du président, Madame Gamache indique aux membres que le comité été informé que le taux applicable à la majoration des échelles salariales au 1er avril 2020 sera fixé par le gouvernement à l'issue des négociations des conventions collectives entre ce dernier et les filaires syndicales. [redacted]

Les membres se disent satisfaits des précisions reçues.

5- OCTROI DE CONTRAT

Monsieur Jean Laguë, Directeur à la Direction des immeubles se joint à la réunion à 13 h 17.

6.1 *AO 74-2019-18 - service d'inspection des façades du Palais*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 74-2019-18 qui a été lancé afin de retenir les services d'une firme d'ingénierie ou d'architecture pour effectuer l'inspection des façades de son bâtiment afin de répondre aux exigences de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1).

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit McIntosh Perry Limited. Comme le taux horaire pour ce type de services est décrété par le gouvernement, il n'y a pas de soumission de prix. Le budget établi par la direction fait foi de l'estimation des heures requises pour réaliser les services visés par cet appel d'offres.

Messieurs Ruel et Laguë fournissent des précisions et répondent aux questions.

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

Une discussion suit et les membres se déclarent satisfaits des informations reçues.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat pour services d'une firme d'ingénierie ou d'architecture pour effectuer l'inspection des façades de son bâtiment afin de répondre aux exigences de la Loi sur le bâtiment (chapitre B 1.1) suite à l'appel d'offres nº AO 74-2019-18 à l'entreprise ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit McIntosh Perry Limited. »

6.2 *AO 74-2019-15 - réalisation d'un rapport d'état d'immeuble du Palais des congrès de Montréal*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 74-2019-15 qui a été lancé afin de retenir les services d'une entreprise pour la réalisation d'un rapport d'état d'immeuble (ci-après nommé « REI »). Le mandat consiste à la réalisation d'une inspection visuelle de l'intérieur et de l'extérieur du Palais des congrès de Montréal afin d'établir l'état du bâtiment, la liste de ses déficiences, la liste de ses composants ou systèmes nécessitant une intervention, de fixer les priorités des travaux à réaliser, de justifier les demandes budgétaires et de permettre de planifier les travaux. Le mandat inclus la mise à jour du REI [redacted]

[redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à l'entreprise ayant présenté le prix ajusté le plus bas, soit Groupe TBM Inc.

Messieurs Ruel et Laguë fournissent des précisions et répondent aux questions.

Une discussion suit et les membres se déclarent satisfaits des informations reçues.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat de services d'une entreprise pour la réalisation d'un rapport d'état d'immeuble à Groupe TBM Inc. suite à l'appel d'offre AO 74-2019-15. »

Monsieur Laguë quitte la réunion à 13 h 26.

DocuSign Envelope ID: 7A4FB07B-EC77-4B09-A9B5-CF52E72A548E

AUTRES SUJETS

7.1 *Varia*

7.1.1 Comité des technologies de l'information

À la demande du président, monsieur Mercure fait une mise à jour au sujet du Comité des technologies et de l'information, dont une réunion avait eu lieu la veille. Il indique que les discussions avancent bien et que la charte du comité commence à prendre forme et qu'elle sera présentée au CA pour approbation. Monsieur Liboiron souligne le travail extraordinaire qui a été fait jusqu'à présent et offre ses remerciements à monsieur Dubé et monsieur Benyouci pour leur implication au comité.

7.1.2 Appel de mise à jour sur la situation de la COVID -19

Monsieur Mercure s'enquiert auprès des membres à savoir s'ils désirent poursuivre les appels hebdomadaires de mise à jour sur la COVID-19. Il indique que les choses se sont stabilisées depuis le début de la crise et se demande si ces rencontres récurrentes sont toujours pertinentes. Les membres conviennent d'annuler les appels récurrents et d'en convoquer si le besoin se fait sentir advenant des développements majeurs.

L'assemblée est levée à 13h29

DocuSigned by:
Claude Liboiron

PRÉSIDENT DU CONSEIL

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...

SECRÉTAIRE

DocuSign Envelope ID: 79C417C0-0C3F-46CC-B4B9-BDE03A5876BA

PROCÈS-VERBAL
320E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE
LE 16 JUIN 2020 À 16 h 00.

Étaient présents : (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Louis Dubé Hubert Bolduc
S'étant excusés : (membres) :	Madame Messieurs	Lucie Rémillard Yves Lalumière
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Messieurs	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration Jean Laguë, Directeur, Direction de la gestion de l'immeuble Jean-François Bourque, Chef de service, Approvisionnement

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Bergevin souligne que l'avis de convocation ainsi que l'ordre de jour et les documents se rapportant cette assemblée du conseil d'administration ont été déposés à l'extérieur du délai des 3 jours francs prescrits. Elle indique qu'il peut y avoir dérogation à cette obligation si tous les membres confirment leur accord. Les membres se disent en accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission des éléments précités.

DocuSign Envelope ID: 79C417C0-0C3F-46CC-B4B9-BDE03A5876BA

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ADOPTION DE ORDRE DU JOUR

Le président indique que le point *6.1 Point d'information : Ouverture de la galerie commerciale* est retiré de l'ordre du jour, ce sujet étant déjà abordé en 5.1.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 318E ASSEMBLEE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 318e assemblée tenue le 12 mars 2020 et dûment amendé suite aux précisions recueillies lors de l'assemblée du 9 avril 2020 est adopté tel que présenté.

3- APPROBATION D'APPEL D'OFFRES ET DE CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

3.1 Appel d'offres no AO 74-2020-01 – Services professionnels en gestion de projets de construction

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 74-2020-01 qui a été lancé afin de retenir les services d'une entreprise spécialisée en gestion de projets de construction pour la fourniture de deux chargés de projet intermédiaires afin de gérer les projets inclus au programme de maintien et d'amélioration des actifs de la Société.

Dans l'objectif de bien mener les travaux, la Société requiert les services de deux chargés de projet membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou de l'Ordre des Architectes du Québec possédant entre 5 et 10 ans d'expérience en tant qu'ingénieur ou architecte.

Le service requérant, la direction de l'immeuble, a évalué ce projet à un montant de 1 185 600$ pour la période initiale de trente-six (36) mois. L'entente est renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune, à la seule discrétion de la Société. [redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit Cima+ S.E.N.C.

Messieurs Ruel et Laguë fournissent des précisions et répondent aux questions.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Cima+ S.E.N.C.

DocuSign Envelope ID: 79C417C0-0C3F-46CC-B4B9-BDE03A5876BA

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat pour les services professionnels en gestion de projets de construction à la firme Cima+ S.E.N.C suite à l'appel d'offre AO 74-2020-01. »

3.2. Appel d'offres n° AO 74-2020-02 – Services professionnels en architecture

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 74-2020-02 qui a été lancé afin de retenir les services d'une firme d'architecture pour un contrat à exécution sur demande afin de réaliser des travaux de rénovation et de réaménagement de la galerie commerciale et d'espaces événementiels ainsi que des travaux de réfection de certaines infrastructures portant notamment sur les systèmes mécaniques, électriques et architecturaux.

Le contrat issu de cet appel d'offres succédera au contrat 74-2018-14 qui avait été octroyé à Aedifica architecture+ Design et dont la date d'échéance était initialement prévue pour le 12 décembre 2021. [redacted] période initiale de trente-six (36) mois. L'entente est renouvelable pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune, à la seule discrétion de la Société. [redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit Atelier TAG et neuf architectes en consortium.

Messieurs Ruel et Laguë fournissent des précisions et répondent aux questions.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver le contrat l'octroi du contrat à Atelier TAG et neuf architectes en consortium.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat pour les services professionnels en architecture à Atelier TAG et neuf architectes en consortium suite à l'appel d'offre AO 74-2020-02. »

DocuSign Envelope ID: 79C417C0-0C3F-46CC-B4B9-BDE03A5876BA

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 79C417C0-0C3F-46CC-B4B9-BDE03A5876BA

4- AIDE AUX LOCATAIRES DE LA GALERIE COMMERCIALE - PROPOSITION ET DISCUSSION

À la demande du président, monsieur Ruel informe les membres de la réflexion et des démarches qui ont été entreprises pour trouver une solution face aux difficultés pour les locataires de rencontrer leurs obligations financières en raison de la fermeture du Palais à la fin mars 2020 en réponse aux consignes du gouvernement obligeant la fermeture de tout commerce non essentiel.

Une discussion s'ensuit et les membres se disent satisfaits des réponses obtenues.

5- REOUVERTURE DE LA GALERIE COMMERCIALE - ENJEUX ET DEFIS

À la demande du président, monsieur Mercure indique que suite aux mesures de déconfinement récemment entreprises pas le gouvernement et des échos entendus relatifs à une possible augmentation du nombre de personnes autorisées à se rassembler, qu'il souhaite s'entretenir avec les membres sur les enjeux et les défis découlant d'une potentielle réouverture de la galerie commerciale et de la reprise éventuelle des activités du Palais.

Une discussion s'ensuit sur la réouverture de la galerie commerciale, sur les obligations de la Société en lien au respect des consignes de la Santé publique et des mesures sanitaires mises en place, à la mitigation des risques associés aux contaminations possibles lors d'événements et à l'aide que la Société pourrait offrir à ses clients pour pallier aux coûts additionnels liés aux nouvelles normes de distanciation. Monsieur Ruel indique qu'il abordera la question de ces risques avec [redacted] lors de la rencontre prochaine qui est prévue avec eux au sujet de leur mandat de l'analyse des risques organisationnels découlant du plan stratégique de la Société.

Les membres se disent satisfaits des réponses obtenues.

DocuSign Envelope ID: 79C417C0-0C3F-46CC-B4B9-BDE03A5876BA

6- VARIA

6.1 Point d'information : ouverture de la galerie commerciale

Ce sujet est abordé au point 5.

7- FIN DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 16 h 43

DocuSigned by:
Claude Liboiron
EFE85D84CFF0470...

PRÉSIDENT DU CONSEIL

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...

SECRÉTAIRE

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

PROCÈS-VERBAL
321E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE
LE 9 JUILLET 2020 À 10 H 00.

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Louis Dubé Yves Lalumière
S'étant excusés (membres) :		
	Monsieur	Hubert Bolduc
	Madame	Josée Gravel
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 319E ASSEMBLEE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 319e assemblée tenue le 9 avril 2020 est adopté tel que présenté.

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

A la demande du président, madame Bergevin fait un suivi concernant certains points découlant de la 319e assemblée du 9 avril 2020, comme suit :

i) Point 5.1.1 Suivi des dossiers du comité (comité d'audit):

a. Suivi sur le programme de gestion des risques du plan stratégique 2019-2023 et présentation du tableau de bord. Ce point est couvert au présent ordre du jour au point 5.1.5 « Gestion des risques 2019-2023 ».

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

A la demande du président, monsieur Mercure expose les faits saillants et les récents développements entourant les affaires courantes de la Société. Il partage et commente la présentation qui a été préparée et qui fait état de la situation en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Modèle d'affaires post-COVID-19 ;

- Prévisions, *backlog* et PACE

  Monsieur Luc Charbonneau, Directeur de la direction Développement des affaires et des alliances stratégiques se joint à la réunion. Monsieur Charbonneau présente le rapport PACE au 6 juillet 2020 et commente sur les impacts sur les événements découlant de la situation de la COVID-19. Une discussion s'ensuit et il répond aux questions.

  Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

- Standards sanitaires

  Madame Élaine Legault, Directrice de la direction Événements et expérience client se joint à la réunion. Madame Legault informe les membres du protocole des mesures sanitaires qui a été mis en place pour assurer la sécurité des clients et de visiteurs du Palais et pour favoriser la reprise des affaires. Elle précise que ce programme, qui a été approuvé par l'Institut national de la santé publique du Québec, s'appuie sur les directives émises par le gouvernement du Québec. Elle poursuit en exposant en détail toutes les mesures à être appliquées. Le protocole maintenant approuvé, elle précise que son équipe travaille à l'élaboration d'un plan pour articuler ses éléments de façon concrète, qui sera suivie par la mise en place des infrastructures, la formation des employés, etc. Une discussion s'ensuit et elle répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

Monsieur Mercure poursuit la présentation sur les affaires courantes en fournissant des précisions sur les éléments suivants :

- Mise à jour – Collègues et télétravail ;
- Expérience client – Post-COVID-19 / Événements réinventés ;
- Initiative du Palais – Mise à jour :
  - Événement client hybride ;
  - Palais Média Propulsion ;
  - Oasis ;
  - Espaces animés ;
  - Galerie commerciale ;
  - CITÉ ;
  - Développement durable ;
  - Événements à valeur ajoutée ;
  - Offre alimentaire ;
- Partenariats stratégiques ;
- Relance sur le marché post-COVID-19 ;
- Projet d'agrandissement.

Il répond aux questions et fournit certaines précisions. Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

4.1.1 *Suivi du projet d'agrandissement et du dossier d'opportunité*

Ce sujet a été abordé par monsieur Mercure lors de sa présentation sur les affaires courantes.

4.1.2 *Événements hybrides au Palais-automne 2020*

Également dans le cadre de sa présentation sur les affaires courantes, monsieur Mercure a informé les membres du projet d'événement client hybride qui aura lieu à l'automne prochain. Dans une optique de développement des affaires, il indique que cette initiative a pour objectif de demeurer visible auprès des clients, de rassembler les joueurs de l'industrie et de démystifier les événements hybrides en faisant vivre l'expérience aux clients du Palais et en leur offrant ces outils. [redacted]

4.1.3 *Renouveau de la galerie commerciale - suivi*

Ce sujet a été abordé par monsieur Mercure lors de sa présentation sur les affaires courantes.

4.2 *Performance commerciale au 29 juin 2020*

Les détails de la performance commerciale ont été communiqués lors de la présentation des affaires courantes du PDG.

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

4.3 *Bilan du plan stratégique 2019-2023*

A la demande du président, monsieur Ruel fait le bilan de l'année 2019-2020 en ce qui concerne la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2023. Il indique que le déploiement s'est somme toute bien déroulé en dépit du contexte de la COVID ressenti en fin d'année. Il fournit des précisions et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Rapport du comité d'audit*

5.1.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité qui a eu lieu le 7 juillet dernier.

Cette dernière informe les membres que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant notamment les contrats de 25 k$ et plus, [redacted], le [redacted] et le tableau de bord de la gestion des risques.

En ce qui a trait aux mandats d'audit interne, elle précise que la [redacted] débutera prochainement un mandat d'audit interne sur le processus de tarification et le dernier mandat du plan triennal actuel sera confirmé cet été. Elle ajoute que les membres ont été informés d'une demande reconventionnelle qui a été déposée et les membres ont également revu le bilan annuel des activités pour 2019-2020. [redacted] Des discussions avec le gouvernement seront à prévoir et ce sujet sera abordé à la prochaine rencontre.

Une discussion s'ensuit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.1.2. Approbation des états financiers au 31 mars 2020

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel procède à la présentation des états financiers de la Société au 31 mars 2020. Il fournit des explications sur les points saillants des états financiers et donne des précisions sur les fluctuations des revenus et sur les charges et les dépenses qui ont été engagées. Il signale que la fin d'année s'est avérée très particulière, notamment le mois de mars, en raison des impacts de la pandémie de la COVID-19. La Société a dû suspendre ses activités et annuler des événements. Néanmoins, l'année financière s'est terminée avec un excédent de 3,1 M $. Monsieur Ruel répond aux questions et fournit des précisions.

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

Madame Tremblay indique aux membres que le comité d'audit a procédé à la révision des états financiers, lors de sa dernière réunion, en présence des auditeurs externes et au nom du comité d'audit, elle recommande l'approbation des états financiers au 31 mars 2020.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« QUE les états financiers 2019-2020 de la Société du Palais des congrès de Montréal soient approuvés. »

5.1.3. Résultats financiers et indicateurs – T4 2019-2020

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente sommairement les résultats financiers du 4e trimestre 2019-2020. De plus, il commente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.1.4. Résultats financiers au 30 avril 2020

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente sommairement les résultats financiers au 30 avril 2020. Il répond également aux questions des membres, qui se disent satisfaits des informations obtenues.

5.1.5. Gestion des risques 2019-2023

Madame Tremblay informe les membres que les représentants de la [redacted] ont présenté leur rapport sur l'analyse des risques organisationnels découlant du plan stratégique 2019-2023 de la Société. Elle s'est dit très satisfaite du travail accompli et du rapport présenté. A la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel fait le survol du rapport qui fait état des risques prioritaires ciblés et précise que la prochaine étape consiste en la préparation du plan d'action pour mitiger ces risques.

Madame Tremblay précise que ces risques seront répartis entre les différents comités qui en assureront le suivi de la gestion en cours d'année. Le comité d'audit s'assurera de la vigie de l'ensemble des risques.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

5.1.6. Modifications et approbations de politiques

5.1.6.1 Révision de la politique de capitalisation et d'amortissement

À la demande de Madame Tremblay, monsieur Ruel présente aux membres les modifications apportées à la politique de capitalisation et d'amortissement POL-44-01.

[redacted] Il fournit des précisions et répond aux questions.

Une discussion suit et madame Tremblay, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres d'approuver la révision de la politique de capitalisation et d'amortissement.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la révision de la politique de capitalisation et d'amortissement de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

5.1.6.2 Politique de divulgation financière

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente aux membres la nouvelle politique de divulgation financière mise en place afin que la Société se conforme à ses obligations en vertu de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. [redacted] Il répond aux questions et fournit des précisions.

Madame Tremblay, à titre de présidente du comité d'audit, propose aux membres d'approuver la Politique de divulgation financière.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la politique de divulgation financière de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

5.2 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

A la demande du président, madame Fitzwilliam informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 17 juin dernier.

Elle mentionne que les principaux sujets traités concernaient le suivi de la préparation du rapport annuel 2019-2020, la révision du bilan des activités du comité pour 2019-2020, la planification des activités de formation des administrateurs. Elle précise que la prochaine formation se tiendrait à l'automne et porterait sur la réalité post-COVID et les risques organisationnels pouvant en découler. Les membres ont également fait un retour sur la séance d'intégration d'Hubert Bolduc.

Elle précise que les membres ont convenu de ne pas entamer de démarches en vue de la nomination d'un nouvel administrateur et indique qu'ils ont également échangé sur les enjeux liés à la culture organisationnelle de la Société et du suivi des plaintes reliées à l'éthique

Par ailleurs, elle informe les membres qu'un sondage circulera auprès des membres ayant intégré le conseil d'administration en juillet 2019 afin d'obtenir leur rétroaction sur leur intégration.

5.2.2 Formation d'un comité spécial (COVID-19)_Gestion des risques et de la reprise des activités

Madame Fitzwilliam informe les membres que le comité a examiné l'opportunité de mettre sur pied un comité spécial composé des présidents de chaque comité, qui se penchera sur l'analyse et la mitigation des risques spécifiques à la COVID-19 et du rôle que le CA doit jouer auprès de la direction de la Société dans ce contexte.

Faisant suite à cette proposition, les membres suggèrent de faire une réunion spéciale, composée des présidents de chaque comité, devant avoir lieu avant la fin de chaque exercice financier afin de faire l'examen des risques organisationnels découlant de la COVID-19.

5.3 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité ayant eu lieu le 15 juin dernier.

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

Elle précise que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines. Le comité a pris connaissance du plan d'affichage des postes en recrutement, de la modification mineure au règlement concernant les conditions de travail du personnel cadre. Les membres du comité ont également révisé les statistiques liées aux ressources humaines affichées dans le rapport annuel, les coûts en honoraires professionnels encourus pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020 pour soutenir la vision de la société et ainsi que le bilan des activités du comité pour 2019-.2020.

5.3.1.1 Bilan de l'exercice d'évaluation du personnel cadre pour l'exercice 2019-2020

Madame Gamache précise que le processus d'évaluation des directeurs fut réalisé à huis clos en présence de monsieur Mercure.

6. **AUTRES SUJETS**

6.1 *Création du comité des technologies de l'information et de l'innovation*

Le président rappelle aux membres que des rencontres ont récemment eu lieu au sujet de la création du Comité des technologies de l'information et de l'innovation. Il présente le projet de charte qui a été élaboré faisant suite à ces discussions et propose que les membres qui le composeraient soient messieurs Benyouci, Dubé et Mercure.

A la demande du président, monsieur Benyouci précise que le comité aura pour mandat de supporter le CA dans ses décisions en matière de technologies de l'information et de projets d'investissements TI, ainsi qu'en ce qui a trait au volet de l'innovation. Il répond aux questions et fournit des précisions. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

Le président recommande la création du comité des technologies de l'information et de l'innovation et de la nomination des membres précités.

6.1.1 Nomination des membres du comité et du président

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« DE NOMMER à titre de président du comité des technologies de l'information et de l'innovation monsieur Sofiane Benyouci et de nommer messieurs Louis Dubé et Robert Mercure à titre de membres de ce comité. »

DocuSign Envelope ID: 3195A84F-81DD-4C82-826E-8A12240EDC6D

6.1.2 Approbation de la charte du comité des technologies de l'information et de l'innovation

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'APPROUVER la charte du comité des technologies de l'information et de l'innovation. »

6.2 *Prochaine assemblée du comité*

Le président appelle aux membres que la prochaine assemblée régulière du conseil se tiendra le jeudi 8 octobre prochain.

6.3 *Varia*

6.3.1 Remerciements de la part de Robert Mercure

Monsieur Mercure offre ses remerciements aux membres du CA pour leur support et dévouement. Il se dit impressionné par leur engagement et leur grande disponibilité face aux différentes sollicitations qui leur sont faites.

6- HUIS CLOS

La réunion se termine sans qu'il y ait huis clos des membres.

L'assemblée est levée à 11 h 52

DocuSigned by:
Claude Liboiron
EFE85D84CFE0470...
PRÉSIDENT DU CONSEIL

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...
SECRÉTAIRE

DocuSign Envelope ID: 9D865650-A28B-47E1-ACCC-84CF8E0E349B

PROCÈS-VERBAL
322E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE
LE 16 JUILLET 2020 À 8H30

Étaient présents :	Mesdames	Céline Gamache
		Josée Gravel
		Carol A. Fitzwilliam
(membres) :		Lucie Rémillard
		Annie Tremblay
	Messieurs	Sofiane Benyouci,
		Claude Liboiron, président du conseil
		Robert Mercure, président et directeur-général
S'étaient excusés :		
(membres) :		
	Messieurs	Hubert Bolduc
		Louis Dubé
		Yves Lalumière
Aussi présents :	Mesdames	Sara Bergevin, secrétaire du conseil
		Élaine Legault, Directrice événements et expérience client
(personnel de la Société) :		
	Monsieur	Jean-François Bourque, Chef de service-approvisionnement

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: 9D865650-A28B-47E1-ACCC-84CF8E0E349B

2- APPROBATION D'UN APPEL D'OFFRE

2.1 - Appel d'offres no AO-63-2020-01-Élaboration de concepts et de fabrication de structures et d'affichage pour la mise en place du programme de mesures sanitaires

À la demande du président, monsieur Bourque présente les résultats de l'appel d'offres public AO 63-2020-01 qui a été lancé afin de retenir les services d'un fournisseur spécialisé dans la location de structures de décor et la production d'éléments d'affichage, le tout afin de permettre à la Société de mettre en place le Programme de mesures sanitaires pour la reprise de ses activités. Plus précisément, dans la phase 1 de reprise des activités événementielles prévue pour le début septembre 2020, la Société prévoit déployer des mesures de prévention ainsi qu'un programme de normes sanitaires afin de réduire et de contrôler les risques d'infection à la COVID-19 selon les directives de la Santé publique. Pour ce faire, le fournisseur sélectionné doit fournir les services de conception, de production, d'impression et de manutention (installation, démontage et déplacement) des guichets, des cloisons pour séparer la zone événementielle des autres zones du Palais dont la galerie commerciale, de l'affichage varié ainsi que des structures mobiles pouvant être déplacées afin d'isoler des secteurs du Palais selon son occupation.

Monsieur Bourque indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à la seule l'entreprise ayant présenté une soumission, soit l'entreprise GES Canada Limited pour une valeur globale du contrat, incluant les options de renouvellement, évaluée à 211 528$.

Une discussion suit et les membres se déclarent satisfaits des informations reçues.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat de services pour l'élaboration de concepts et de fabrication de structures et d'affichage pour la mise en place du programme de mesures sanitaires à l'entreprise GES Canada Limited suite à l'appel d'offre 63-2020-01. »

DocuSign Envelope ID: 9D865650-A28B-47E1-ACCC-84CF8E0E349B

3- <u>VARIA</u>

Aucun élément n'est soulevé.

La séance est levée à 8 h 41.

DocuSigned by:
Claude Liboiron
EFE85D84CFF0470...
PRÉSIDENT

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...
SECRÉTAIRE

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

PROCÈS-VERBAL
323E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE
LE 8 OCTORE 2020 À 12 H 03.

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Céline Gamache Josée Gravel Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Louis Dubé Yves Lalumière Hubert Bolduc
S'étant excusés (membres) :		
	Monsieur	Claude Liboiron, président du conseil
	Madame	Carol A. Fitzwilliam
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

En l'absence de monsieur Claude Liboiron, président du conseil, madame Annie Tremblay préside l'assemblée.

1- ORDRE DU JOUR

A la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel fait part de l'ajout du point *5.1.5. Rapport d'état d'immeubles - 2020-2025* à l'ordre du jour et signale que la présentation de ce rapport sera effectuée par monsieur Jean Laguë.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

2- ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES 320E, 321E ET 322E ASSEMBLEES

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des 320e et 322e assemblées tenues respectivement les 16 juin et 16 juillet 2020 sont adoptés tels que présenté.

En ce qui a trait au procès-verbal de la 321e assemblée du 9 juillet 2020, madame Rémillard attire l'attention des membres au point *6.1.1 Nomination des membres du comité et du président*. Elle indique que certains mots semblent manquer au texte. À la suite de précisions apportées à cet égard, il est convenu que les correctifs qui s'imposent seraient apportés au document. Sous réserve des corrections à apporter au document, le procès-verbal de la 321e assemblée est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Aucun point de suivi ne découle de la dernière réunion.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

À la demande de madame Tremblay, monsieur Mercure expose les faits saillants et les récents développements entourant les affaires courantes de la Société. Il partage et commente la présentation qui a été préparée et qui fait état de la situation en ce qui a trait aux éléments suivants :

- État de la situation relative aux rassemblements autorisés en zone rouge ;
- Prévisions, *backlog* et PACE au 30 septembre 2020 ;
- Mise à jour – Collègues ;
- Standards sanitaires ;
- Initiative du Palais:
  - Nouvelle image de marque;
  - Programme Palais +;
  - Événement client hybride du 28 octobre 2020;
  - Offre d'événements hybrides;
  - Studio Palais – Palais Média Propulsion;
  - Salle immersive Oasis;
  - Centre d'innovation en transformation événementielle;
  - Espaces de travail repensés et galerie commerciale;
- Partenariats stratégiques.

Il répond aux questions et fournit certaines précisions. Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

4.1.1 *Événement hybride au Palais le 28 octobre*

Ce sujet a été abordé par monsieur Mercure lors de sa présentation sur les affaires courantes. Il indique que les préparatifs en vue de l'événement vont bon train et que certains aménagements élaborés pour l'événement pourront être réutilisés pour d'autres événements. Il est d'avis que cet événement offrira une très bonne visibilité au Palais en ces temps où les activités événementielles sont au beau fixe.

4.1.2 *Suivi DO projet d'agrandissement*

Il n'y a eu aucun récent développement à communiquer relativement au dossier d'opportunité de l'agrandissement.

4.2 *Performance commerciale et opérationnelle*

4.2.1 *Rapport de PACE - T2 - 2020-2021*

Les détails de la performance commerciale ont été communiqués lors de la présentation des affaires courantes du PDG.

4.2.2 *Rapport de satisfaction de la clientèle - T1 et T2 2020-2021*

Ce sujet n'a pas été abordé en cours de séance.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Rapport du comité d'audit*

5.1.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité qui a eu lieu le 1er octobre dernier.

Cette dernière indique que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant notamment les contrats de 25 k$ et plus, [redacted], [redacted] et le suivi des mandats d'audit interne.

Au niveau des mandats d'audit interne, elle précise que [redacted] a fait rapport sur le dernier audit prévu au plan triennal qui portait sur le processus de tarification. Elle souligne que les auditeurs ont conclu que le processus de tarification est respecté dans son ensemble et n'ont rien soulevé de majeur. Par ailleurs, elle ajoute qu'une discussion a eu lieu sur l'approche à privilégier pour l'élaboration du prochain plan d'audit interne puisque le mandat [redacted] est arrivé à échéance. Il été convenu que, dans un premier temps, un diagnostic sera entrepris pour déterminer les éléments à auditer découlant des risques identifiés relatifs au respect des objectifs du plan stratégique. Par la suite, un appel d'offres sera lancé pour sélectionner la firme qui procéderait aux audits contenus au plan triennal.

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

En ce qui a trait au programme de gestion des risques, elle précise que le comité a effectué sa première revue du nouveau tableau de bord de la gestion des risques organisationnelle suite à l'analyse de [redacted]. Elle ajoute que les différents volets seront revus par les comités appropriés. Pour leur part, le comité d'audit et le CA feront une revue annuelle de l'ensemble des risques.

Elle poursuit en précisant que le dossier du renouvellement des assurances a également fait l'objet de discussions. [redacted]

Les autres sujets traités font l'objet de points à l'ordre du jour.

5.1.2. Résultats financiers au 30 août 2020

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente sommairement les résultats financiers au 30 août 2021. Il fournit des précisions et répond aux questions.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.1.3. Indicateurs de performance - T2 2020-2021

De plus, monsieur Ruel présente les principaux indicateurs de performance suivis par la direction, qui ne sont pas intégrés directement aux états financiers trimestriels et répond aux questions.

Au sujet du rapport d'indicateurs de performance, monsieur Ruel s'enquiert auprès des membres au sujet de la pertinence de certaines des informations produites. Il propose de revoir le format du rapport et d'alléger le processus de la production des informations, tout en fournissant des précisions sur les indicateurs pertinents et à valeur ajoutée.

Les membres se disent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues.

5.1.4 Octroi de contrats

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel procède à la présentation des différents dossiers d'octroi de contrats. Elle indique que le comité d'audit a procédé à la revue et à l'analyse de chacun des contrats proposés et recommande leur approbation. De plus, elle précise que certains dossiers ont fait l'objet de révision de la part des comités appropriés.

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

5.1.4.1 AO 49-2020-01 Acquisition de points d'accès WiFi de routeurs et de pare-feu

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public relativement à l'acquisition de points d'accès internes sans-fil, omnidirectionnels et directionnels, des licences entreprises avec support et maintenance, une solution redondante de routage et de gestion du trafic ainsi qu'une solution redondante de pare-feu afin d'augmenter la capacité de l'architecture sans-fil de la Société. L'appel d'offre était divisé en trois (3) lots, les fournisseurs pouvant soumissionner sur un seul ou plusieurs lots.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'adjudication des contrats aux plus bas soumissionnaires suivant la considération des coûts additionnels d'acquisition, soit à l'entreprise Informatique Procontact inc. pour les lots 1 et 2 et à l'entreprise ESI Technologies inc. pour le lot 3. Il précise que le montant total de l'appel d'offres s'élève à 929 955 $ pour l'ensemble des lots, [redacted]

Monsieur Ruel précise qu'une récente rencontre a eu lieu avec les membres du Comité des technologies de l'information et de l'innovation pour procéder à la revue du dossier et discuter des paramètres de l'appel d'offres, leurs commentaires et recommandation ayant par la suite été soumis à la présidente du comité d'audit.

Une discussion suit. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi des contrats aux entreprises Informatique Procontact inc. et ESI Technologies inc.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer les contrats aux autreprises Informatique Procontact inc. et ESI Technologies inc. suite à l'appel d'offre *AO 49-2020-01 ».*

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

[redacted]

Monsieur Jean Laguë, Directeur à la Direction des immeubles se joint à la réunion à 13 h 45.

5.1.5. Rapport d'état d'immeubles - 2020-2025- préliminaire

À la demande de madame Tremblay, monsieur Laguë présente le rapport d'état d'immeuble qui a été préparé et qui fait état de travaux à réaliser dans les prochaines années, [redacted]

Il précise que ce rapport, encore préliminaire, fait suite à une inspection non-évasive de l'ensemble du bâtiment ainsi qu'à des rencontres avec les services spécialisés. Cet exercice et le rapport qui en découle permettent de connaitre les travaux à réaliser, avoir un aperçu de l'enveloppe budgétaire de l'ensemble de ces travaux et d'établir un horizon de réalisation.

Monsieur Laguë procède au survol des travaux qui ont été décelés dans chacune des catégories établies. Il fournit des précisions et répond aux questions. De plus, les membres conviennent de tenir une rencontre spéciale du comité d'audit afin de revoir le plan d'action qui sera élaboré en réponse au rapport.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.2 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

Madame Tremblay indique qu'en l'absence de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Josée Gravel informera les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 10 septembre dernier.

Madame Gravel fait part que les principaux sujets traités concernaient le sondage sur le processus d'intégration des nouveaux administrateurs au sein du CA, le suivi des plaintes liées à l'éthique et le support de la permanence à l'occasion de la tenue du CA et des comités. Elle fournit des précisions à cet égard.

Les autres sujets traités font l'objet des points spécifiques à l'ordre du jour.

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

5.2.2 Activités de formation des administrateurs

Madame Gravel indique que la prochaine formation qui sera offerte aux membres du CA portera sur les risques liés à la COVID-19 en lien avec la reprise des activités de la SPCM et se tiendra en novembre.

Le comité propose que la formation *Gouvernance de l'innovation dans un contexte de disruption : une approche renouvelée du rôle du CA* soit offerte aux membres à l'hiver 2021.

Elle précise que les formations à venir seront tenues séparément des assemblées et qu'elles seront d'une durée de 90 minutes, soit 60 minutes pour le contenu, suivies d'un bloc de 30 minutes de questions/discussion.

5.2.3 Processus d'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2020

Madame Gravel explique aux membres que le comité a révisé les critères d'évaluation utilisés l'an passé et qu'il recommande au conseil de ne pas les modifier pour l'exercice d'évaluation de cette année, jugeant qu'il répondait aux objectifs d'évaluation. Elle ajoute que le processus et l'échéancier ont été approuvés par le comité et qu'il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Une discussion suit et les membres approuvent les critères d'évaluation, le processus ainsi que l'échéancier présentés.

5.2.4 Communication code d'éthique aux employés

Madame Gravel indique qu'un tableau de bord de communication aux employés relatif au code d'éthique a été préparé par la direction et approuvé par le comité. Ce document prévoit des actions précises à prendre et comprend un échéancier correspondant. Elle précise que la préparation de cet outil vise à répondre aux inquiétudes soulevées par les membres relativement à l'absence de plaintes reçues par le biais de la procédure de divulgation, découlant possiblement d'une méconnaissance des mécanismes de dénonciation ou de la culture qui règne au sein de la Société.

5.3 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande de madame Tremblay, madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité ayant eu lieu le 8 septembre dernier.

Elle précise que le comité a procédé aux suivis réguliers concernant les activités des ressources humaines. Elle ajoute que le comité a également

DocuSign Envelope ID: 17D5C99C-1154-463B-9207-2E0B34BBC9BA

pris connaissance du changement à l'organigramme de la direction événements et expérience client, a revu le projet de calendrier pour le comité, a procédé à la validation du mandat du comité et a discuté de la fréquence des réunions.

De plus, le comité a revu les changements proposés au formulaire de rendement des cadres et a revu et approuvé la refonte de la description de poste du PDG. Des discussions ont également eu lieu concernant le mandat relatif au renouvellement des conventions collectives. Les négociations syndicales sont à venir et la direction Talent et culture se prépare. Il se pourrait qu'une assemblée spéciale du CA soit requise pour présenter le mandat de négociations.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

6- AUTRES SUJETS

6.1 *Varia*

6.1.1 Approbation du rapport annuel 2019-2020

Madame Bergevin indique aux membres que la ministre du Tourisme devrait présenter, pour approbation, le rapport annuel 2019-2020 de la Société au Conseil des ministres, et ce dans un avenir rapproché.

7- HUIS CLOS

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que de mesdames Bergevin et Archambault.

L'assemblée est levée à 14 h 15

DocuSigned by:
Claude Liboiron
EFE85D84CFF0470...

PRÉSIDENT DU CONSEIL

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...

SECRÉTAIRE

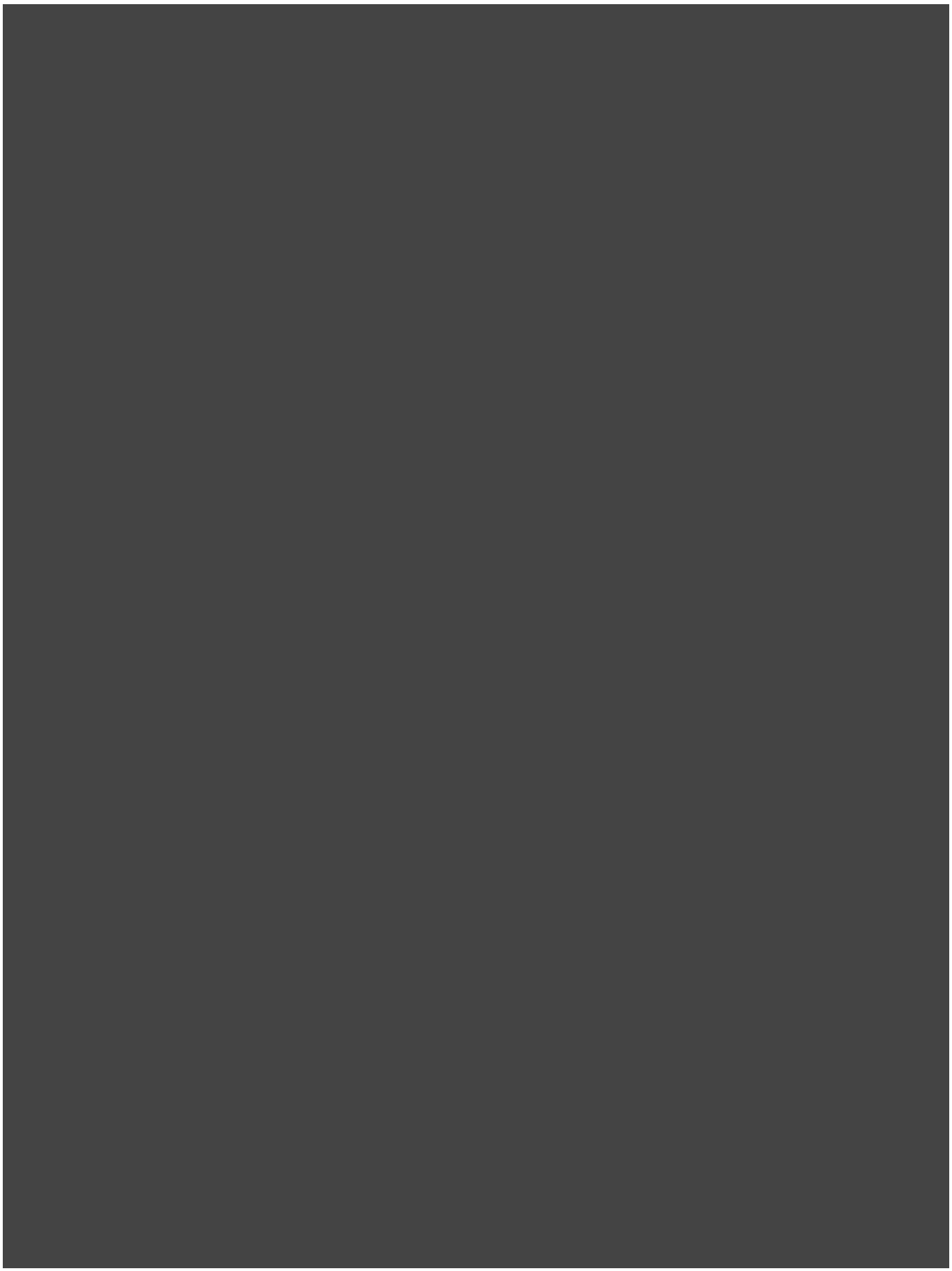

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

PROCÈS-VERBAL
324E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE
LE 11 DÉCEMBRE 2020 À 10 H 00.

Étaient présents (membres) :	Mesdames	Carol A. Fitzwilliam Céline Gamache Josée Gravel Lucie Rémillard Annie Tremblay
	Messieurs	Claude Liboiron, président du conseil Robert Mercure, président et directeur-général Sofiane Benyouci Hubert Bolduc Louis Dubé Yves Lalumière
Aussi présents : (personnel de la Société) :	Mesdames	Nathalie Archambault, adjointe exécutive au président-directeur général Sara Bergevin, secrétaire du conseil
	Monsieur	Christian Ruel, vice-président aux finances et à l'administration

---

Tous les membres ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant respecté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Président de l'assemblée

Monsieur Claude Liboiron, président du conseil, préside l'assemblée.

À la demande du président, madame Bergevin fait le survol de certaines fonctions de l'application de visioconférence et communique les consignes de gestion de la prise de parole pour assurer le bon déroulement de la séance.

1- ORDRE DU JOUR

À la demande du président, madame Bergevin informe les membres de l'ajout du point [redacted] à l'ordre du jour. Elle souligne que les documents se rapportant à ce point ont été déposés à l'extérieur du délai des 3 jours francs prescrits et indique qu'il peut y avoir dérogation à cette obligation si tous les membres confirment leur accord. Les membres se disent en accord avec la dérogation relative au respect du délai prescrit pour la transmission.

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

Elle indique également l'ajout du sujet de la durée des assemblées du CA à la rubrique *7.2 Varia.*

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 323E ASSEMBLEE

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 323e assemblée tenue le 8 octobre 2020 est adopté tel que présenté.

3- AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

Aucun point de suivi ne découle des dernières réunions.

4- RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 *Affaires courantes*

À la demande du président, monsieur Mercure expose les faits saillants et les récents développements entourant les affaires courantes de la Société. Il partage et commente la présentation qui a été préparée et qui fait état de la situation en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Les impacts économiques et financiers de la pandémie ;
- Le développement des affaires (impacts sur les événements) ;
- Le plan de contingence ;
- Audit de performance du VGQ ;
- Initiatives en marketing :
  a. Mise à jour Palais Média Propulsion ;
  b. Retour sur l'événement MTL Réunion ;
  c. Retombées médiatiques ;
  d. Stratégie des médias sociaux ;
- Espace OASIS Immersion ;
- Les défis et enjeux de 2021-2022 ;
- Le plan stratégique.

4.2 *Performance commerciale et opérationnelle*

Les détails de la performance commerciale ont été communiqués lors de la présentation des affaires courantes du PDG.

4.3 *Plan de contingence et de relance des activités*

Dans le cadre de sa présentation des affaires courantes, monsieur Mercure a informé les membres des démarches entreprises jusqu'à présent relativement au plan de contingence ainsi que les étapes qu'il reste à franchir. Il a également fait le survol différents éléments liés au plan de relance des activités post-pandémie.

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

En cours de présentation, monsieur Mercure a fourni des précisions et répondu aux questions. Des discussions s'en sont suivies et les membres se sont dit satisfaits des informations obtenues.

Monsieur Lalumière a quitté la rencontre à 10 h 30.

Monsieur Bolduc a quitté la rencontre à 11 h 02.

5- GOUVERNANCE

5.1 *Rapport du comité d'audit*

5.1.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Tremblay, présidente du comité d'audit, informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité qui a eu lieu le 3 décembre dernier.

Cette dernière indique que le comité a procédé aux suivis trimestriels réguliers concernant notamment les contrats de 25 k$ et plus, [redacted], [redacted], le suivi des mandats d'audit interne avec [redacted] et la revue de la gestion des risques organisationnels. Les membres ont également fait la revue des tableaux de bord de la gestion des risques de corruption, collusion et de fraude et de la gestion du programme de projets immobiliers.

De plus, madame Tremblay indique que les membres ont eu des précisions relatives à l'audit de performance du VGQ récemment entamé ainsi qu'une mise à jour sur l'état des lieux en ce qui concerne les programmes d'aide aux locataires de la galerie commerciale. Elle termine en précisant que les membres se sont rencontrés pour discuter de la couverture d'assurances pour 2020-2021. Suivant cette rencontre, la direction a procédé au renouvellement des assurances avec le courtier actuel.

Elle fournit des précisions et répond aux questions. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.1.2. Prévision des résultats de fin d'année 2020-2021 au 31 octobre 2020 et autres documents

À la demande de la présidente, monsieur Ruel présente et commente les résultats financiers de l'année 2020-2021 en date du 31 octobre 2020. [redacted] Il fournit des précisions et répond aux questions. Une discussion s'ensuit et les membres se disent satisfait des informations obtenues.

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

5.1.3. Présentation des résultats et indicateurs de performance au 30 septembre 2020

À la demande de madame Tremblay, monsieur Ruel présente et commente les résultats financiers au 30 septembre 2020. Il poursuit en présentant les principaux indicateurs de performance du 2e trimestre 2020-2021.

Il fournit des explications sur les écarts, répond également aux questions et apporte de précisions lorsque nécessaire

Monsieur Ruel termine en informant les membres que la direction a tout récemment reçu le *Portrait personnalisé des activités contractuelles des organismes publics pour 2019-2020.* Il indique que la Société a obtenu un résultat de 99,7 % et qu'il tenait souligner l'excellent travail mené par l'équipe d'approvisionnement dirigée par Jean-François Bourque. Il précise qu'il voulait rassurer les membres à cet égard et attester que le respect des règles contractuelles est pris très au sérieux. Madame Tremblay suggère que ce document soit déposé sur Dilitrust afin que les membres puissent en prendre connaissance.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.2 *Rapport du comité de gouvernance et d'éthique*

5.2.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Fitzwilliam informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité qui a eu lieu le 26 novembre dernier. Elle fait part des principaux sujets traités dont le suivi des plaintes liées à l'éthique et la revue du litige en cours.

Elle fournit des précisions sur les formations tenues et à venir. À cet égard, elle fait un retour sur la formation de décembre portant sur la gestion des risques et informe les membres qu'une formation subséquente est à prévoir à l'hiver ou au printemps 2021. Des détails suivront.

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

Elle poursuit en informant les membres que le mandat de madame Lucie Rémillard à titre d'administratrice sur le conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal expire en date du 28 juin 2021 qu'il y aurait lieu de procéder à son renouvellement.

Au nom du comité de gouvernance, madame Fitzwilliam propose au conseil de recommander au gouvernement le renouvellement du mandat madame Lucie Rémillard tant que membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« DE RECOMMANDER au gouvernement de renouveler le mandat de madame Lucie Rémillard à titre de membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. »

Les autres sujets traités font l'objet des points spécifiques à l'ordre du jour.

5.2.2 Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2020

Madame Fitzwilliam explique aux membres que le comité a révisé les résultats de l'évaluation des membres du conseil d'administration, du fonctionnement du conseil et de ses comités pour l'année 2020.

Elle présente et commente les résultats obtenus qui sont très positifs. Les principales préoccupations soulevées concernent la composition du CA, le plan de relève pour les postes à combler et la livraison de la documentation de certains comités en temps opportun. Des pistes de solutions seront envisagés afin de mettre des mesures en place pour donner suite à ces préoccupations.

[redacted]

[redacted].

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

5.2.4 Mise à jour du manuel de l'administrateur

Madame Fitzwilliam présente la table des matières révisée du manuel de l'administrateur, les éléments ayant été mis à jour portant la mention « mise à jour ». Les documents mis à jour ont été déposés sur le site de gestion documentaire de gouvernance Dilitrust.

5.3 *Rapport du comité des ressources humaines*

5.3.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, madame Gamache, présidente du comité des ressources humaines, informe les membres sur les développements survenus depuis l'assemblée du 8 octobre dernier et indique que des rencontres ont eu lieu avec la direction au sujet de certains dossiers en cours.

[redacted] Elle indique également que le nouveau formulaire d'évaluation du personnel cadre a été finalisé, lequel renferme un changement important, soit l'aspect qualitatif qui est dorénavant analysé. Elle précise que le formulaire pour les employés syndiqués sera également revu en ce sens.

De plus, les membres ont abordé la négociation prochaine des conventions collectives des employés réguliers et des employés à l'événement échues depuis mars 2020. Monsieur Ruel poursuit en informant les membres des démarches entreprises jusqu'à présent auprès des représentants syndicaux en donnant des détails sur les différents éléments que la Société désire négocier. Il répond aux questions et les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

5.4 *Rapport du comité des technologies et de l'innovation*

5.4.1 Suivi des dossiers du comité

À la demande du président, monsieur Benyouci informe les membres sur les différents dossiers qui ont été discutés lors de la dernière réunion du comité, qui a eu lieu le 10 novembre dernier et il fournit des précisions.

Ce dernier indique que le comité a procédé à la revue du tableau de bord des risques organisationnels TI au 31 octobre 2020 et a été informé du plan d'action mis en place par la direction pour mitiger les risques.

Les membres ont également procédé aux suivis budgétaires des projets TI et relatifs du maintien d'actifs RI. Ils ont aussi été informés des nouveaux projets TI et des incidents TI.

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

En ce qui a trait au volet *Innovation*, monsieur Benyouci indique que le champ d'intervention du comité reste à définir. Des discussions auront lieu prochainement avec la direction pour éclaircir le rôle du comité à cet égard. Il ajoute qu'un inventaire des initiatives sera dressé afin de produire un tableau de bord global. Ce portefeuille d'initiatives permettra d'assurer un suivi des différentes actions et de les prioriser dans un contexte budgétaire pour ainsi orienter les décisions.

Les membres se disent satisfaits des informations obtenues.

6- OCTROI DE CONTRATS

6.1 *AO 74-2020-09 Services professionnels en architecture*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 74-2020-09 qui a été lancé afin de retenir les services d'une firme d'architecture pour un contrat à exécution sur demande afin de réaliser des travaux de réfection de toitures et de façades dans le cadre de son programme de maintien d'actifs. [redacted] considérant une période initiale de trente-six (36) mois et [redacted] périodes de renouvellement de (12) mois chacune, à la seule discrétion de la Société.

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit MDA architectes inc. Comme le taux horaire pour ce type de services est décrété par le gouvernement, il n'y a pas de soumission de prix. Le budget établi par la direction fait foi de l'estimation des heures requises pour réaliser les services visés par cet appel d'offres.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme MDA architectes inc.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat pour les services d'une firme d'architecture pour un contrat à exécution sur demande à la firme l'entreprise MDA architectes inc. suite à l'appel d'offre AO 74-2020-09. »

6.2 *AO 72-2015-01 Services d'aménagement et de manutention*

À la demande de la présidente, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 72-2015-01 visant à retenir des services d'aménagement et de manutention reliés aux activités qui se déroulent au Palais. Ce contrat est d'une durée de trois (3) ans, avec [redacted] options de renouvellement [redacted]

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité de la soumission reçue recommande l'attribution du contrat à la seule entreprise ayant présenté une soumission, soit l'entreprise GDI Services (Québec) S.E.C.

Monsieur Ruel répond aux questions et une discussion suit. Les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme GDI Services (Québec) S.E.C.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat pour les services d'aménagement et de manutention reliés aux activités qui se déroulent au Palais à la firme l'entreprise GDI Services (Québec) S.E.C. suite à l'appel d'offre AO 72-2015-01. »

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

6.4 *AO 74-2020-10 Services professionnels en ingénierie de structure*

À la demande du président, monsieur Ruel présente les résultats de l'appel d'offres public AO 74-2020-10 visant à retenir les services d'une firme d'ingénierie en structure pour un contrat à exécution sur demande. Ce contrat est d'une durée de trente-six (36) mois, avec deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune et d'une valeur globale de 1 250 000 $ incluant les périodes de renouvellement. [redacted]

Monsieur Ruel indique que le comité de sélection qui a procédé à la vérification des conditions d'admissibilité et de conformité ainsi qu'à l'analyse de la qualité des soumissions reçues recommande l'attribution du contrat à la firme ayant obtenu la note de qualité la plus élevée, soit Bouthillette Parizeau inc., à savoir le fournisseur actuel. Comme le taux horaire pour ce type de services est décrété par le gouvernement, il n'y a pas de soumission de prix. Le budget établi par la direction fait foi de l'estimation des heures requises pour réaliser les services visés par cet appel d'offres.

Une discussion suit et les membres se disent satisfaits des informations obtenues. Au nom du comité d'audit qui a révisé ce dossier, madame Tremblay recommande au conseil d'approuver l'octroi du contrat à la firme Bouthillette Parizeau inc.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« D'AUTORISER la Société du Palais des congrès de Montréal à octroyer le contrat pour les services d'une firme d'ingénierie en structure pour un contrat à exécution sur demande à l'entreprise Bouthillette Parizeau inc. suite à l'appel d'offre AO 74-2020-10. »

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

[redacted]

7- AUTRES SUJETS

7.1 *Calendrier des réunions pour 2021*

À la demande du président, madame Bergevin présente le projet de calendrier des assemblées du CA et de ses comités pour 2021. Elle propose un ajustement de date pour l'assemblée du 15 avril 2021, qui serait déplacée au 16 avril suivant si les membres n'y voient pas d'inconvénient. Elle ajoute que les membres sont priés de faire part de tout conflit dès que possible afin que les correctifs nécessaires soient apportés.

7.2 *Varia*

[redacted]

DocuSign Envelope ID: 8626AB43-7A67-43A4-AAD3-E6724C42DFDB

7.2.2 Rencontre avec la ministre du Tourisme

Pour faire suite au récent sondage qui relevait l'intérêt des membres de rencontrer la ministre du Tourisme pour mieux comprendre les priorités et enjeux, monsieur Mercure confirme que la ministre a accepté l'invitation de rencontrer le CA en janvier prochain. En cours de séance, les membres ont convenu de tenir une rencontre en prévision de cette visite pour bien préparer les sujets à aborder et assurer un message clair afin de tirer le maximum de cette occasion.

8- HUIS CLOS

Les membres procèdent à un entretien à huis clos en l'absence de messieurs Mercure et Ruel, ainsi que de mesdames Bergevin et Archambault.

L'assemblée est levée à 12 h 20.

DocuSigned by:
Claude Liboiron
EFE85D84CFF0470...

PRÉSIDENT DU CONSEIL

DocuSigned by:
Sara Bergevin
893D68E35CEB438...

SECRÉTAIRE

Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques créée le: 08/02/2021 04:53:13
Parties convenues: Claude Liboiron

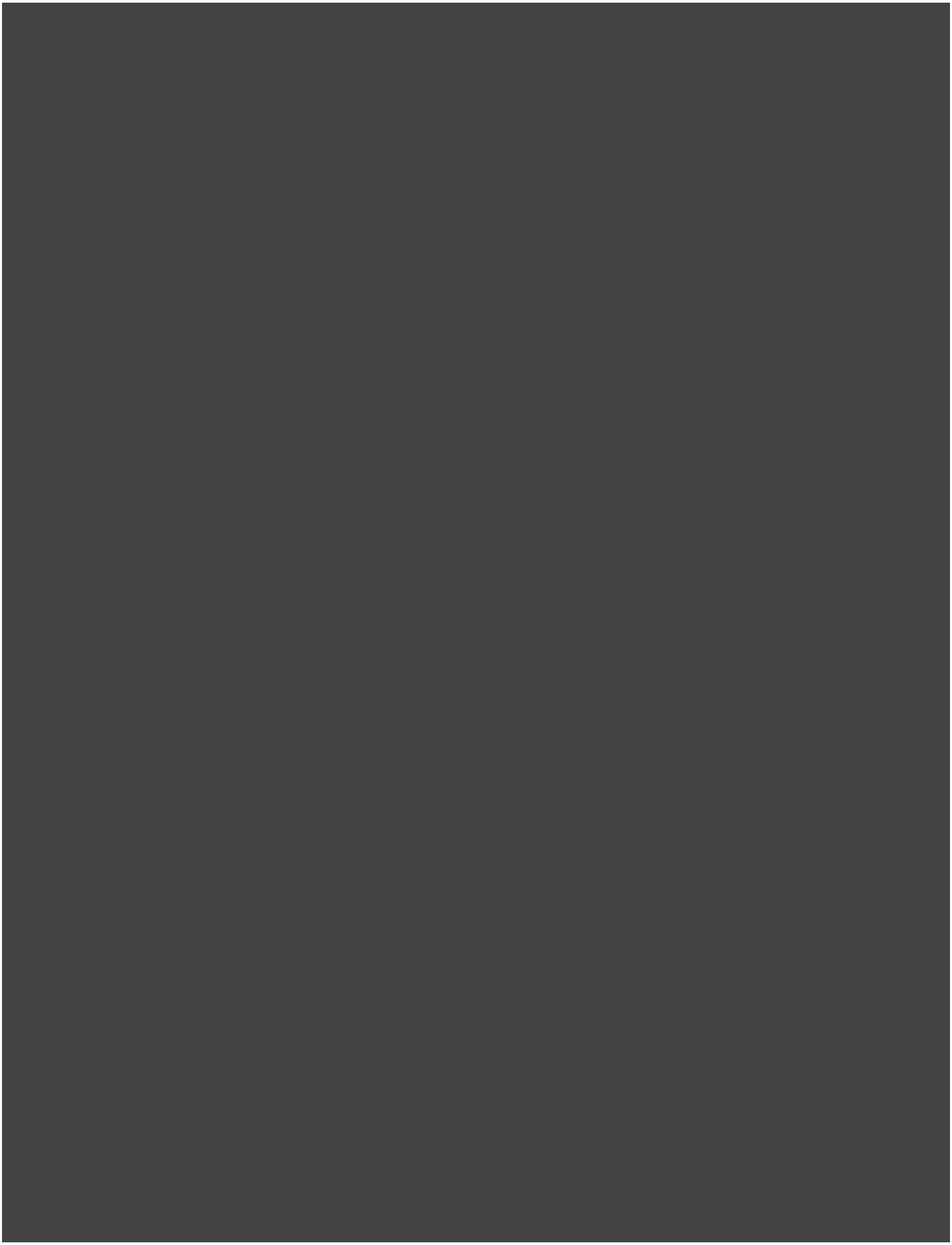

[redacted]

[redacted]